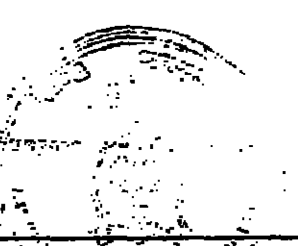


Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13537 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 6 AOUT 1988

La menace protectionniste

Les Américains n'ont pas fini de nous surprendre. Au moment même où ils adoptent une loi protectionniste, ils engagent une vaste offensive pour dénoncer le protectionnisme des autres, en l'occurrence celui des Européens. Le marché unique de 1993 sera « une forteresse commerciale fermée aux compagnies étrangères », s'inquiète M. Clayton Yeutter, le représentant spécial pour le commerce du président Reagan. D'autres membres de l'administration sont plus violentes encore. Si ces comportements s'expliquent, ils ne se justifient pas pour autant.

M. Ronald Reagan et l'Amérique ont démontré qu'ils savaient être les « champions du libre échange ». Malgré l'agressivité des exportateurs étrangers sur le marché américain, et ses conséquences en termes d'emploi et de comptes extérieurs, la Maison Blanche a pendant plus de trois ans réussi à résister aux pressions, pourtant fortes, en faveur de mesures protectionnistes. La seule finalement adoptée aura été la baisse du dollar. A trois mois de l'élection présidentielle, et alors que son poulain apparaît en assez mauvaise posture, M. Reagan a cédé. Il accepte de signer un texte considéré comme protectionniste par les partenaires commerciaux des Etats-Unis.

A cette raison électorale s'ajoutent, dans la décision du président américain, des préoccupations de diplomatie commerciale internationale. La loi sur le commerce (le Trade Bill) ne ferme pas brutalement le marché américain. Celui-ci reste, et de loin, le plus important et le plus ouvert du monde. Mais elle permet à l'administration américaine de reconstituer un arsenal dans lequel elle pourra puiser en cas de besoin. Des armes nouvelles sont disponibles. Elles ne sont pas chargées, pour l'instant.

Cet arsenal, les Etats-Unis comptent bien le brandir dans les négociations internationales, comme l'Uruguay Round. Il constituera un instrument de dissuasion supplémentaire. L'offensive verbale engagée contre les risques d'un protectionnisme européen – réaction « frileuse et absolument anormale pour un grand pays », selon Mme Cresson – s'inscrit dans ce contexte.

Comme les Japonais, les Américains craignent réellement que la création du marché unique européen ne se traduise par un mouvement simultané de suppression des frontières à l'intérieur de la Communauté et de renforcement des barrières vis-à-vis de l'extérieur. Ils n'ont peut-être pas complètement tort.

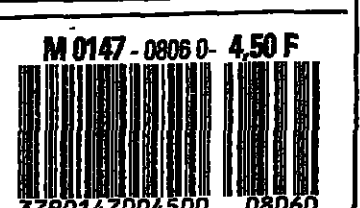
La loi commerciale américaine comme le marché unique européen pourraient en effet déboucher, l'une ou l'autre, un jour, sur la reconstruction d'entraves aux échanges. Comment ne pas souligner le paradoxe qui veut que le thème du protectionnisme réapparaisse en un moment où les experts du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) viennent de souligner le rôle joué dans l'actuelle embellie de l'économie mondiale pour le dynamisme des échanges et la libre circulation des produits. C'est une raison suffisante pour espérer que la loi commerciale américaine en restera à l'état d'arme de dissuasion.

(Lire page 18 l'article de BERNARD HAMP.)

Le Livre blanc de l'économie japonaise

Tokyo table sur la consommation et l'investissement pour le maintien d'une très forte croissance.

(Lire page 18)



M 0147 - 0806 0- 4,50 F

3790147004500 08060

L'OLP dans une position délicate

Le roi Hussein accélère la rupture avec la Cisjordanie

L'annonce à Amman, le jeudi 4 août, du prochain licenciement des quelque vingt et un mille Palestiniens employés en Cisjordanie par la monarchie hachémite confirme que le roi Hussein entend rapidement traduire dans les faits la « rupture » entre les deux rives du Jourdain annoncée le 31 juillet.

Le gouvernement d'Amman envisagerait, en outre, de ne pas renouveler les passeports des Palestiniens.



Lire page 3 l'article de FRANÇOISE CHIPAUX

Traite, travail forcé, prostitution

L'ONU dénonce la persistance de l'esclavage des enfants

La sous-commission des droits de l'homme de l'ONU, dont la session s'ouvrira le 8 août à Genève, devra examiner notamment le rapport du groupe de travail sur l'esclavage. Les documents élaborés par ce groupe portent sur la traite et la prostitution des enfants, ainsi que sur leur enrôlement dans les armées (« le Monde » du 5 août), et d'une manière générale sur les pratiques esclavagistes toujours en vigueur dans le monde.

GENÈVE
de notre correspondante

Le rapport du groupe de travail sur l'esclavage ressemble davantage à un catalogue de musée des horreurs qu'à un document onusien. L'ordre du jour du groupe de travail donne le ton : « *Examen des faits :* a) *l'esclavage et la traite des esclaves,* b) *la vente d'enfants,* c) *l'exploitation du travail des enfants,* d) *la servitude pour dettes,* e) *la traite des être humains et l'exploitation de la prostitution,* f) *les pratiques esclavagistes de l'apartheid et du colonialisme.* »

On apprend dans le rapport comment des enfants « *sont condamnés à mener une existence inhumaine et misérable* », ou « *formés à des activités criminelles* », voire même utilisés « *aux fins de transplantation d'organes* ».

Le document ne fournit pas, sur ce dernier point particulièrement cauchemardesque, suffisamment d'informations précises et fiables. Ajoutons cependant que le Bureau international catholique de l'enfance a exprimé le désir de voir le groupe de travail examiner « *la question de la vente de fœtus humains destinés aux industries pharmaceutique et cosmétique* ».

Tout en notant que la vente d'enfants a pour origine essentiellement la misère et l'analphabétisme, le groupe de travail a examiné des témoignages indiscutables sur ce qui se passe dans certains pays.

Ainsi, selon une monographie présentée par la Fédération abolitionniste internationale sur la prostitution des enfants au Bangladesh, on aurait dénombré, dans des maisons closes situées à 15 kilomètres de Dacca, environ huit cents enfants âgés de sept ans ou à peine plus. Ces gosses devaient faire des passes quasiment sans arrêt dès 8 heures jusqu'après minuit et étaient à peine nourris.

ISABELLE VICHNIAC.

(Lire la suite page 5.)

Dix mille candidats aux élections municipales

La nouvelle ambition des Verts

Une centaine de militants écologistes participent, depuis le lundi 1er août, à des Journées d'été des verts, organisées à Sant-Front (Haute-Loire). Le mouvement, dirigé par M. Antoine Waechter, ancien candidat à l'élection présidentielle, prépare les élections cantonales, municipales et européennes. Les Verts se sont fixés comme objectif de multiplier par dix leurs représentants dans les conseils municipaux (ils sont trois cents aujourd'hui). « Les Verts doivent d'abord s'enraciner avant de gagner le haut », résume M. Waechter.

SAINT-FRONT
de notre envoyée spéciale

Ah, qu'il est difficile de ne pas s'abandonner au doux plaisir du maniement des concepts ! Les Verts, d'âge tendre, d'âge mûr, ou de raison, sont tous taillés dans le même bois : rien de ce qui est théorique ne leur est étranger. Le progrès, la liberté, la vérité, le clivage droite-gauche, le bonheur, sont pour eux autant de mots grisants qu'ils dissèquent avec volupté. Pourtant cette année, le programme des Journées d'été était sans appel : les Verts devaient se former aux très sérieuses finances locales, au fonctionnement d'une mairie et d'un conseil municipal, et apprendre à se « vendre » pour gagner les échéances électorales de 1989.

« *Les écolos se disciplinent* », confie en souriant leur secrétaire national, M. Guy Marimot. *Il y a encore trois ans, on nous aurait reproché de prévoir deux jours de formation. On aurait trouvé cela « directif » !...* »

Mais les images d'Epinal n'ont pas toutes jauni. En contrebas du centre polyvalent de Saint-Front les tentes multicolores sommeillent aux côtés de voitures parfois dûment décorées d'autocollants proclamant le refus du nucléaire ou les bienfaits de la nourriture biologique.

PASCALE ROBERT-DIARD.

(Lire la suite page 6.)

SPORTS

Natation : un record inattendu pour Stephan Caron

Trois records de France ont été battus à Dunkerque, le jeudi 4 août, lors des championnats de France de natation. Stephan Caron, en particulier, a parcouru le 200 mètres nage libre en 1 min 49 s 19, améliorant son propre record de 28 centièmes. Quelques heures plus tôt, le champion était pourtant en proie à une crise de tachycardie. Son secret : le « contrôle mental ».

PAGE 8

Plongée sous-marine : des risques qui ne pardonnent pas

La plongée sous-marine attire de plus en plus d'adeptes le long des côtes françaises. Elle donne lieu aussi à de plus en plus d'accidents, parfois mortels, beaucoup d'amateurs n'observant pas les précautions élémentaires. La Fédération française d'études et de sports sous-marins tente de prévenir les risques en prodiguant des conseils et en multipliant le nombre de ses moniteurs.

PAGE 9

Des informations financières 24 heures sur 24 en Californie

Une radio... en or

Les radios américaines ont toujours fait preuve d'une formidable faculté d'adaptation au temps. C'est ce qu'a fait Money Radio, née à Los Angeles et consacrée uniquement... à l'argent. La formule est aujourd'hui un succès. La radio locale devient un réseau national, négocie avec des stations situées dans les grandes villes d'Asie et rêve de Londres et de Paris...

Son nom, lancé avec tonus avant chaque séquence, est à la fois son titre, son emblème et son programme. Money Radio... Radio Argent ! On est bien en Californie ! Près de Los Angeles, dans une zone qui regroupe les comtés d'Oorange et de San-Bernardino, soit la région des Etats-Unis à plus forte concentration de possesseurs d'actions. Elle s'est lancée sur les ondes, un beau matin de mars 1987, en stupéfiant les auditeurs, qui, calés sur sa fréquence, avaient depuis quelques années l'habitude d'y entendre une radio musicale, spécialisée dans les vieux tubes des années 60. La station ayant été rachetée, place donc à la vie des affaires, des finances et de l'argent.

Du matin au soir et durant toute la nuit, Money Radio – KMNY AM – égrène toutes les informations susceptibles d'intéresser ceux qui, un jour ou l'autre, disposent d'un capital et cherchent à le faire prospérer : des épargnants possédant quelques actions aux plus fins spécialistes de la Bourse et du monde des affaires, amenés à intervenir sur les places internationales et à jouer sur les différents marchés.

Une cinquantaine de rédacteurs, enquêteurs, journalistes, conseillers, ex-cambistes et financiers sont donc mobilisés en permanence pour multiplier conseils, informations, analyses et services ; faire le point au long de la journée sur la situation dans les diverses places financières ; suivre les échanges et les variations des taux ; comparer les indicateurs, les mouvements, les devises ; et risquer des pronostics au vu de la conjoncture économique et politique.

Lorsque la journée commence dans le monde de la finance internationale, il est 8 heures du soir à Los Angeles, mais Money Radio est à l'heure de Tokyo où s'ouvre tout juste la Bourse, puis de Hongkong et des divers pays du Pacifique d'où l'on fait le tour de la vie des affaires en informations courtes et synthétiques. *11 heures marquent l'ouverture* des marchés européens, et la radio fait le tour des places du Vieux Continent.

ANNICK COJEAN.

(Lire la suite page 17.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

CHRONIQUE DE

1789

L'ANNÉE SANS PAREILLE

20. La prise de la Bastille

14 juillet 1789

La fameuse prise de la Bastille – cet acte fondateur ou symbolique de la Révolution – est pour une bonne part la conséquence d'une série de malentendus. Le marquis de Launay, gouverneur de la prison, ne souhaitait pas l'épreuve de force. Et les Parisiens non plus. Mais les manifestants interprètent à l'envers toutes les initiatives. C'est donc l'assaut, qui fait quatre-vingt-dix-huit morts du côté des insurgés contre un tué du côté des assiégés. Le marquis de Launay est arrêté, insulté, battu, achevé au pistolet et décapité.

par MICHEL WINOCK


COLLECTION JEAN-LOUP CHARMET

LE marquis de Launay, gouverneur de la Bastille, n'en mène pas large depuis quelques jours. Sa garnison est composée de quatre-vingt-deux invalides qui ne sont plus des foudres de guerre. Il demande du renfort ; il en obtient le 7 juillet, date à laquelle un détachement de *trente-deux soldats* suisses commandés par le lieutenant Deflue *vient l'épauler*. Dans les jours suivants, Launay s'emploie à renforcer sa défense par divers moyens : il pourvoit les tours d'un stock de pavés et de vieilles ferrailles destinés aux assiégeants éventuels ; fait boucher les créneaux inutiles et ouvrir au contraire de nouvelles embrasures ; réparer le pont-levis, etc. Toute cette agitation, qui se faisait sous les ordres d'un gouverneur gagné *par* la peur, *fut considérée par les* habitants du quartier Saint-Antoine non pas comme des mesures défensives mais comme autant de préparatifs d'attaque.

Cette première méprise – il y en aura d'autres dans cet événement « historique » – tient à l'état d'esprit survolté de la population depuis quelques *jours. Le mot de* Camille Desmoulins selon lequel la Cour *préparait une* « Saint-Barthélemy des patriotes » a couru tout Paris, qui croit dur comme fer *au* « complot aristocratique ». Launay, d'un côté, ceux qui vont prendre d'assaut sa forteresse, de l'autre, c'est d'abord à un concours de la peur qu'ils se livrent.

Le matin du 14, une foule grossit peu à peu devant les tours de la Bastille. Le comité *permanent de l'Hôtel de Ville, pour* dissiper l'inquiétude, envoie à Launay une *délégation, que celui-ci reçoit dans sa* résidence avec amabilité et qu'il convie même à partager son repas, puisqu'il est environ 10 h 30, heure à laquelle on déjeunait alors. Puis le gouverneur fait reculer les canons postés sur les tours, accédant ainsi à la demande de ses visiteurs et leur prouvant ses bonnes intentions.

Mais tout cela prend du temps, la foule qui ne voit pas revenir les délégués commence à faire du train, et l'on entend déjà *dans ses rangs des cris d'assaut. Or voici la* deuxième méprise de la journée : en voyant bientôt reculer les canons des tours, la foule en déduit qu'on les charge, tandis que les *parlementaires* de l'Hôtel de Ville sont retenus en otages à l'intérieur ! La rumeur monte, s'enfle, circule autour des hauts murs, déborde la rue Saint-Antoine : le gouverneur va faire tirer sur le peuple ! Le district voisin, Saint-Louis de la Culture, une fois alerté, envoie à son tour une délégation à la Bastille, conduite par l'avocat Thuriot. Lui et ses compagnons peuvent pénétrer dans la cour de la forteresse au moment où la première députation s'apprête d'en sortir.

Thuriot, cependant, en demande un peu plus : retirer les canons des embrasures et *aussi* consentir à *la milice* bourgeoise d'occuper la place. Il parle dans ce sens aux invalides et aux Suisses auxquels il s'adresse. Le marquis de Launay, secondé par Deflue et les officiers de l'état-major, lui dit l'impossibilité pour lui d'une telle reddition. De sorte qu'en sortant Thuriot, *sans qu'il ait pu s'expliquer, se fait huer par* la foule, qui crie désormais : *« Nous voulons la Bastille ! »*

LE comité permanent, mis au fait de la situation par Thuriot, décide que celui-ci, accompagné d'Ethis de Corny – lequel avait mené la délégation des invalides, – et précédé d'un trompette, doit aller rassurer la *foule sur les* intentions du *gouverneur*. Mais, entre-temps, les manifestants, dont le nombre croît sans cesse et que l'impatience exaspère, poussent les premiers rangs contre la porte de l'Avancée, dont les deux ponts-levis sont relevés. Et voici la troisième méprise de la journée : les invalides, du haut des tours, voulant dissuader la foule de forcer l'entrée pour éviter le massacre, *mais ne pouvant le crier assez fort*, font de grands gestes à l'aide de leurs chapeaux, autant de signes qui sont pris d'en bas pour des encouragements. En montant sur le toit d'une boutique adjacente au chemin de ronde, deux hommes parviennent à redescendre dans la cour du Gouvernement, *suivis bientôt par* d'autres, qui se munissent de haches et de masses, brisent *les balanciers qui retiennent les chaînes et* font brutalement tomber le pont, qui tue un homme se tenant trop près du fossé. Sur quoi la foule passe ainsi en se ruant de la première à la deuxième cour.

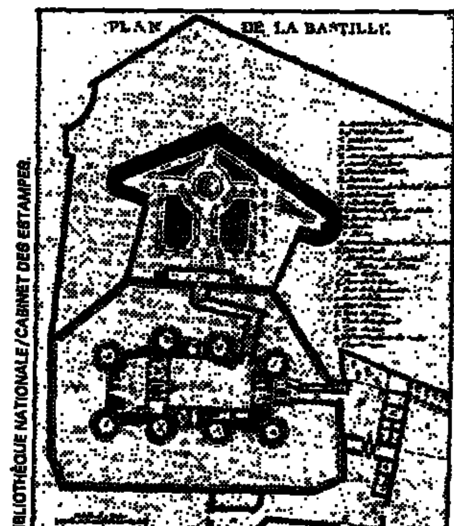
Il faut cependant franchir encore un fossé pour accéder à la forteresse. *« Bas les ponts ! »* crient les assaillants. Mais *l'ordre* est donné aux invalides qui sont postés aux *créneaux des portes de faire feu. Une* décharge de fusils, un coup de canon provoquent la stupeur. On crie à la *trahison*. Ainsi donc, Launay n'avait-il fait baisser les ponts, ouvert les portes de l'Avancée, que pour mieux piéger les patriotes dans cette cour du Gouvernement, où on les massacre ! Launay a-t-il donné lui-même l'ordre du feu ? Il est plus probable que les Suisses, *voyant la foule se diriger sur le pont-levis* principal de la Bastille, ont pris l'initiative. *Quoi qu'il en soit, les attaquants répliquent* de leur mieux, sans grande efficacité, sans armement suffisant.

De l'autre côté de la porte, le gouverneur place un détachement suisse et une dizaine d'invalides prêts à tirer. Les assaillants, quant à eux, afin d'atteindre le pont-levis à *l'abri des balles, tirent deux charrettes* de paille et de fumier dans la cour et y mettent le feu, ce qui leur permet de progresser derrière un rideau de fumée.

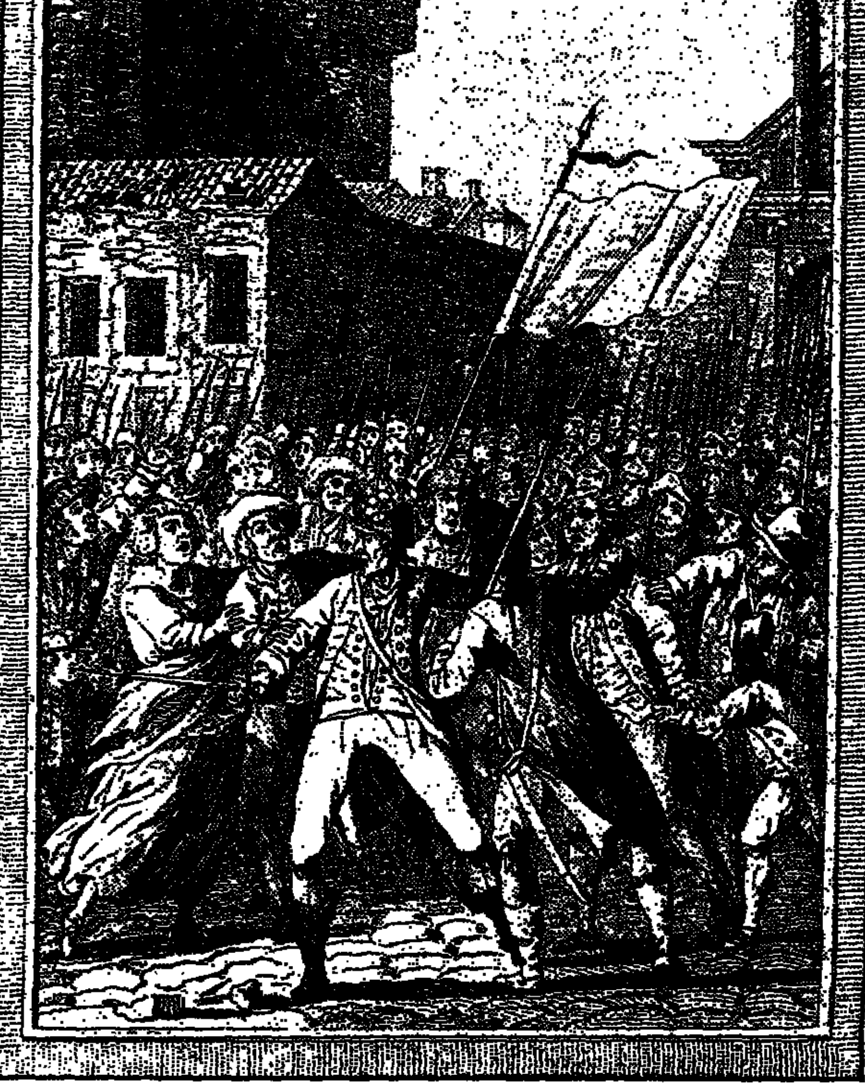
Pendant ce temps, à l'Hôtel de Ville, le comité, alarmé, rédige un arrêté à l'adresse du marquis de Launay, qui est prié de cesser le feu, de livrer les armes de la Bastille et de laisser des troupes de la milice parisienne l'occuper, attendu *que toute force* militaire devait être sous le contrôle de la *Ville. La nouvelle délégation* arrive *dans* la cour de l'Orme vers 2 heures de l'après-midi, en pleine *bataille*, et ses mouchoirs blancs agités ne produisent aucun effet. Les délégués se portent alors rue Saint-Antoine, pour tenter une autre entrée, mais ils se trouvent encerclés par une foule qui n'en est plus aux pourparlers. Le sang a coulé ! Launay a trahi ! Il faut détruire l'infâme prison ! Se venger de l'ignoble *gouverneur* !

A l'Hôtel de Ville, où les morts et les blessés sont amenés, la tension est extrême. Launay n'est pas seul visé. Le président du *comité, le prévôt* des marchands Flesselles, est accusé d'avoir maintenu le peuple sans défense. *Dans cette exaltation générale*, le comité décide une nouvelle délégation, sans attendre le retour de la précédente. On la flanque d'un tambour et d'un drapeau. Elle arrive à son tour dans la cour de l'Orme, tente de se faire entendre et, pour toute réponse, reçoit une décharge de mousquets. Launay craint un stratagème, à *moins* qu'il n'ait déjà perdu la tête, selon le mot de Rivarol. Cette *réception accroît la fureur* des assaillants, qui ne veulent plus entendre *parler de délégation. La quatrième, depuis* le matin, avait échoué.

DANS ces conditions, la milice bourgeoise, en la personne de son commandant en second, décide d'amener à la Bastille une partie des canons pris le matin aux Invalides. D'autre part, un détachement de gardes-françaises, ralliés à la Ville, fait mouvement sur la forteresse, sous le commandement de Hulin, directeur d'une *buanderie près de Saint-Denis et futur* général, qui avait su s'imposer ; trente-six grenadiers et vingt et un fusiliers *faisaient* le principal d'une troupe grossie de quelques centaines de citoyens armés et forte de quatre canons. Ces renforts étaient eux-mêmes complétés par une colonne de civils commandés par Elie, un *sous-lieutenant* sorti du rang. Les deux vont ainsi prendre la *direction d'un siège jusque-là abandonné* à l'improvisation. Elie se dévoue personnellement pour retirer les charrettes de paille enflammée qui avait l'avantage de masquer les assiégeants mais l'inconvénient d'interdire la porte principale, qu'il fallait briser à coup de boulets. Aidé de quelques-uns, il tire les *charrettes sous les projectiles, qui* tuent deux de ses hommes. Les canons, après avoir été démontés, sont remontés à 30 mètres environ du pont-levis, de l'autre côté duquel les canons des Suisses ont été eux-mêmes mis en batterie.




BIBLIOTHÈQUE NATIONALE / CABINET DES ESTAMPES


EDIMEDIA

La prise de la Bastille n'a pas été le fait des gueux, des pleure-misère, des sous-hommes en haillons qui hantent la ville.

Le rapport des forces s'est inversé. Le gouverneur *s'en inquiète, demande* à la garnison son avis : chacun veut éviter le carnage. Alors, Launay rédige un billet dans lequel il demande à capituler : *« Nous avons vingt milliers de poudre, nous ferons sauter la garnison et tout le quartier si vous n'acceptez la capitulation...* Le billet *est tendu aux assiégeants à travers un trou* de la porte. Mais celle-ci était séparée de ceux-là *par le fossé*. Alors, on va chercher une longue planche pour le surplomber, plusieurs hommes faisant contrepoids à l'extrémité. Un cordonnier, du nom de Michel Bezier, s'y risque pour saisir le papier, mais il perd son équilibre et tombe dans le fossé. Un autre, meilleur équilibriste, atteint le message, qui est lu par Hulin. Mais la foule ne veut pas entendre parler de capitulation ; il faut donc donner l'assaut ! Avant que l'ordre n'en soit donné, le gouverneur, *dans l'intermittence de ses* résolutions, a laissé s'abattre les ponts-levis : comme au signal, les assaillants pénètrent dans la forteresse, désarment ses défenseurs désabusés, mettent à sac les appartements, libèrent les quelques prisonniers, s'emparent d'une partie de la poudre...

> **Babeuf à sa femme :**
> **« Les supplices en tout genre, l'écartèlement, la torture, la roue, les bûchers, le fouet, les gibets, les bourreaux multipliés partout, nous ont fait de si mauvaises mœurs ! Les maîtres, au lieu de nous policer, nous ont rendus barbares parce qu'ils le sont eux-mêmes. »**

Les hommes qui avaient défendu la Bastille sont menés sous escorte à l'Hôtel de Ville ; en chemin, les menaces et les injures pleuvent sur eux. Le marquis de Launay est *arrêté, sa canne et son épée lui sont* arrachées, des cris de mort sont clamés à ses oreilles. Hulin et Elie font de leur mieux pour s'interposer entre leur prisonnier et la foule, mais près de l'église Saint-Louis ils doivent renoncer à le défendre, *tant* le gouverneur, insulté, vilipendé, battu, ne semble plus qu'un gibier traqué devant les crocs de la meute. Lardé de plusieurs coups d'épée et de baïonnette, Launay est achevé au pistolet. Il faut *plus* : montrer sa tête aux citoyens ; on confie le soin de décapiter le cadavre à un boucher du nom de Desnot, qui s'escrime d'abord avec un sabre qu'on lui a tendu, mais doit finir sa besogne à l'aide de son couteau de poche.

LAUNAY n'est pas la seule victime de la vengeance populaire : trois officiers de l'état-major de la Bastille et trois invalides complètent le tableau de chasse, ainsi que Flesselles, accusé depuis la veille d'avoir trahi le peuple et tué d'un coup de pistolet. On lui tranche la tête à lui aussi : la sienne et celle du gouverneur de Launay sont *fixées chacune au bout d'une pique et* promenées à travers la ville.

Les dieux, les nouveaux dieux sortis des pavés de Paris, « ont soif », dira Anatole France. Et chacun de rester stupéfait devant pareille démonstration de cruauté. Etions-nous bien à Paris, capitale raffinée *de l'Europe civilisée ? D'où venait, de quel* tréfonds de barbarie, cette violence inouïe qui heurte tant le respect de la personne humaine ? *« J'ai entendu*, écrira Saint-Just encore pénétré du spectacle auquel il a assisté, *j'ai entendu les cris de joie du peuple effréné qui se jouait avec des lambeaux de chair en criant : Vive la liberté, vive le roi et M. d'Orléans ! »* De quelle pulsion de mort refoulée surgissait ce goût ostentatoire du sang ?

La prise de la Bastille n'a pas été le fait des gueux, des pleure-misère, des sous-hommes en haillons qui hantent la ville. En 1790, l'Assemblée décerna après enquête le titre de « vainqueurs de la Bastille » à ceux *qui l'avaient prise*. Certains, sans doute, ont préféré se passer de cette marque de gloire plutôt que de laisser la police fouiller dans leur vie. Tout de même le résultat de l'enquête, analysée par George Rudé, est assez remarquable : le groupe des neuf cent cinquante-quatre récompensés était surtout composé d'artisans, de *maîtres et compagnons* du faubourg Saint-Antoine, auxquels il faut ajouter un certain nombre de bourgeois. Bref, des gens intégrés dans la société, habitant non loin de la Bastille pour la plupart, et qu'on ne peut confondre avec la « lie ».

Pour Jacques Godechot, la meilleure explication a été donnée par Babeuf, qui arrive à *Paris* peu de temps après, et assiste le 23 juillet à des scènes identiques à celles du 14 : les têtes de Bertier de Sauvigny et de Foulon plantées au bout des piques et promenées dans Paris. Le futur « tribun du peuple » écrit à sa *femme* pour lui dépeindre le sentiment mêlé de malaise et de joie qu'il éprouve. Selon lui, la cruauté populaire n'était que la rançon des cruautés officielles de l'Ancien Régime : *« Les supplices de tout genre, l'écartèlement, la torture, la roue, les bûchers, le fouet, les gibets, les bourreaux multipliés partout, nous ont fait de si mauvaises mœurs ! Les maîtres, au lieu de nous policer, nous ont rendus barbares parce qu'ils le sont eux-mêmes. Ils récoltent et récolteront ce qu'ils ont semé, car tout cela, ma pauvre femme, aura, à ce qu'il paraît, des suites terribles ; nous ne sommes qu'au début. »*

Ce fut comme une fête funèbre et joyeuse des esclaves libérés. La Bastille prit alors tout son sens emblématique : une prison d'Etat – où se morfondaient les victimes de l'arbitraire royal – avait été forcée, ouverte, libérée. Le sinistre symbole de la servitude n'existait plus. On lui arracha les chaînes et les verrous, dont on fit des trophées ; plus tard, on démolit ses murs pierre à pierre dont on fit des souvenirs sacrés ; on multiplia ses clés, qu'on vendit à travers l'Europe ; *on* déterra les ossements enfouis, auxquels on fit des obsèques solennelles ; le *soir même, on* porta les prisonniers libérés en triomphe, on les couvrit de *larmes et de vivats*. La vertu garda ses droits : des manifestants rapportèrent au Châtelet la montre en or du gouverneur, sa bourse, ses boucles d'argent et ses clés. *« L'emportement et la sotte joie*, écrit Saint-Just, *avaient d'abord rendu le peuple inhumain, son attentat le rendit fier, sa fierté le rendit jaloux de sa gloire ; il eut un moment des mœurs, il désavoua les meurtres dont il avait souillé ses mains... »*

La prise de la Bastille ne se réduit pas à *« l'assaut contre quelques invalides et un timide gouverneur »* qu'a voulu y voir Chateaubriand. On dénombre au *total* quatre-vingt-dix-huit morts du côté des assaillants, soixante blessés, treize mutilés, contre un tué et trois blessés au combat du côté des défenseurs. Dans *la Bastille dévoilée*, ouvrage contre-révolutionnaire, les auteurs anonymes ont reconnu le courage déployé par les assiégeants : *« Jamais on n'a vu plus d'actions de bravoure dans une multitude tumultueuse. Ce ne sont pas seulement les gardes-françaises, les militaires, mais des bourgeois de toutes les classes, de simples ouvriers de toute espèce qui, mal armés, et même sans armes, affrontaient le feu des remparts... »*

Au demeurant, la prise de la Bastille avait été circonstancielle, due à l'engrenage des peurs croisées, déterminée par la volonté de chercher des *armes mais aussi* par quelques méprises successives et par les maladresses d'un gouverneur... Au fond, un événement assez accidentel. Mais il avait tout changé : Paris avait sauvé la Révolution.

Sur France-Culture, à 19 h 30, du lundi au vendredi, MICHEL WINOCK commente avec un historien chaque épisode de cette chronique de 1789.

Vendredi 5 août : « La prise de la Bastille », avec Jean Tulard.

***Lundi 8 août* : « Aidez-moi ! », avec Jean-Paul Bertaud.**

Prochaine chronique : « Aidez-moi ! » (15 juillet 1789).

L'avenir des territoires occupés par Israël

Le roi Hussein accélère la rupture avec la Cisjordanie

AMMAN
de notre envoyée spéciale

Quatre jours seulement après l'annonce solennelle par le roi Hussein de Jordanie de la *« rupture des liens légaux et administratifs »* avec la Cisjordanie, le couperet est tombé, jeudi 4 août, sur les quelque vingt et un mille employés des institutions et départements jordaniens dans les territoires occupés : ceux-ci seront *« licenciés à partir du 16 août »*. Selon le communiqué du conseil des ministres, cette mesure a été prise *« conformément à la rupture des liens légaux et administratifs avec la Cisjordanie occupée, qui répond au vœu de l'OLP, seul représentant légitime du peuple palestinien »*. Toutefois, elle *« ne touchera pas les fonctionnaires et employés des institutions religieuses, qui assument la responsabilité historique de la sauvegarde des lieux saints islamiques »*.

A l'évidence, la Jordanie entend donc concrétiser rapidement les conséquences de sa « rupture » avec la Cisjordanie, et cela en pleine souveraineté. Comme on l'affirme avec force à Amman, le divorce entre les deux rives du Jourdain après trente-huit ans d'union étant intervenue à la demande de l'OLP, en quoi a-t-on besoin de se concerter avec elle puisque l'on fait ce qu'elle demandait ? Toutes les autres conséquences de cette rupture, souligne-t-on de source officielle, sont aujourd'hui à l'étude et d'autres mesures du même type que celle annoncée jeudi devraient suivre.

Les autorités jordaniennes étudient notamment l'épineuse question des passeports détenus jusqu'à aujourd'hui par les Palestiniens de Cisjordanie. Or il apparaît déjà que ces passeports ne devraient pas être renouvelés. Une solution intermédiaire — prévoyant la délivrance de laisser-passer ou de cartes provisoires de séjour — pourrait être trouvée, mais il ne fait pas de doute qu'Amman entend distinguer nettement le cas des Palestiniens de l'intérieur de celui des Jordaniens d'origine palestinienne, 60 % de la population environ, qui eux ne sont pas affectés par la décision prise par le roi.

Cette décision lève en tout cas les doutes nés après le discours du roi, sur les réelles intentions de celui-ci puisque ses propos n'avaient été assortis d'aucune mesure pratique, ce qui pouvait laisser supposer que certaines portes restaient encore ouvertes. Or cette décision apporte un démenti à ceux qui croyaient encore que l'annonce jordanienne n'était que tactique et qu'en fait Amman pourrait reconsidérer les mesures annoncées après entente avec l'OLP. Comme nous l'affirmait jeudi un responsable jordanien de haut rang, *« le divorce est irréversible »*. *« Nous avons complètement abandonné la Cisjordanie. »*

Le discours des officiels jordaniens est à cet égard très clair et peut se résumer ainsi : nous avons tout fait pour sauvegarder l'intérêt des populations des territoires occupés ; nous avons tout tenté pour essayer de récupérer ces terres en précisant que leur statut pourrait être discuté après. Nous avons dit à maintes reprises à nos frères palestiniens que nous n'avions aucune revendication sur la Cisjordanie. Nous n'avons reçu en réponse que des critiques, des mises en accusation. Aujourd'hui c'est fini. Que l'OLP assume elle-même ses responsabilités, ce n'est plus notre problème, même si nous continuons dans l'avenir à soutenir la lutte du peuple palestinien.

Amertume et ressentiment

Si l'amertume et le ressentiment sont implicites dans les propos des officiels jordaniens, ils sont exprimés clairement par une partie des Transjordaniens, qui ont applaudi au discours du roi, affirmant en substance : *« Enfin, on va s'occuper de nous. »*

L'attitude jordanienne place, en tout cas, l'OLP dans une position délicate et les réactions extrêmement prudentes exprimées jusque-là par la centrale palestinienne témoignent de l'importance du défi qu'elle doit aujourd'hui relever. Car, si la décision jordanienne satisfait politiquement les Palestiniens, il n'est pas sûr que les conséquences pratiques de la rupture soient accueillies avec la même satisfaction. L'OLP a en effet toujours réclamé le maintien des droits acquis des Palestiniens. Or ce n'est visiblement pas la voie choisie par la Jordanie. Annoncée la semaine dernière, la venue d'une délégation palestinienne à Amman se fait toujours attendre et on peut penser que la décision de jeudi ne va pas faciliter les choses dans la mesure où elle prouve qu'Amman entend gérer seule son désengagement.

Une partie de poker

Plus sans doute qu'un renouveau du dialogue jordano-palestinien, c'est à un nouveau bras de fer qu'il faut aujourd'hui s'attendre et c'est la raison pour laquelle on entend ne pas traîner à Amman, pour que les positions soient très vite clarifiées et que chacun sache à quoi s'en tenir.

Mais, comme le dit un bon observateur de la scène jordanienne, la partie de poker ainsi engagée comporte des risques pour les deux joueurs. La Jordanie ne peut oublier que la majorité de sa population est d'origine palestinienne et que, même si, mise devant la nécessité de choisir entre son appartenance palestinienne et sa citoyenneté jordanienne, elle opte pour des raisons autant pratiques que politiques pour la seconde, elle ne peut se désintéresser complètement du sort réservé à ses frères de l'autre rive du Jourdain.

La décision de rupture risque aussi d'accentuer le clivage sous-jacent, mais qui a pris quelque ampleur depuis le début du soulèvement dans les territoires occupés, entre Palestiniens et Transjordaniens. Ces derniers ont vu dans le rejet de la Jordanie exprimé par les « Palestiniens de l'intérieur » la justification de leur revendication d'un repli sur le royaume, au détriment de son rôle dans la question palestinienne. Pour l'OLP, la grande question est de relever le défi, politique, économique et humain, qui est lancée aux populations de Cisjordanie et de Gaza. Si le soulèvement dans les territoires occupés a donné à la centrale palestinienne un nouveau souffle, elle ne lui a apporté jusqu'à *maintenant aucun gain politique* substantiel.

Le soutien verbal des pays arabes ne s'est en rien concrétisé, ne serait-ce qu'au niveau financier, et aucune des promesses d'aide décidées au sommet d'Alger n'a reçu le moindre début de réalisation. Il est significatif à cet égard qu'à de rares exceptions près les gouvernements arabes aient gardé le silence après le discours du roi qui, il est vrai, les avait tout autant que l'OLP rendus responsables de la décision de rupture.

Convoqué dans le mois à venir, le Conseil national palestinien aura la tâche difficile de trouver un terrain d'entente entre toutes les factions palestiniennes pour définir une position claire face à la décision jordanienne et surtout une stratégie pour concrétiser politiquement les acquis du soulèvement. Il n'est pas sûr que la rupture entre les deux rives du Jourdain, première conséquence historique du soulèvement, décidée par Amman soit très facile à gérer pour l'OLP, mise par la Jordanie devant le fait accompli.

FRANÇOISE CHIPAUX.

La recherche d'un cessez-le-feu dans le Golfe

Les membres permanents du Conseil de sécurité envisagent de « garantir moralement » l'ouverture de négociations directes

Alors que l'Irak maintient sa demande de négociations directes préliminaires à tout cessez-le-feu, M. Perez de Cuellar s'efforce de sortir de l'impasse diplomatique en prévoyant d'annoncer la date du cessez-le-feu et d'inviter simultanément l'Iran et l'Irak à entamer des pourparlers directs, a-t-on appris, jeudi, aux Nations unies.

Ce plan de M. Perez de Cuellar a été mis au point, mercredi, lors d'une conférence avec six membres « non alignés » du Conseil de sécurité. Il a été révélé lors du huitième entretien, jeudi, du secrétaire général de l'ONU avec M. Velayati, le ministre iranien des affaires étrangères. L'envoyé iranien n'a fait aucun commentaire à l'issue de la rencontre, mais on apprenait de source diplomatique que l'Irak avait rejeté la proposition.

Les cinq membres permanents du Conseil travaillent de leur côté à la recherche d'une solution de compromis en envisageant notamment de *« garantir moralement »* que des négociations directes s'ouvriraient après le cessez-le-feu. Très attachés à la résolution 598 du Conseil de sécurité qu'ils ont adoptée le 20 juillet 1987, ils font valoir à l'Irak qu'il se retrouverait totalement isolé s'il rejetait cette résolution. Il semblerait que l'Arabie saoudite joue un rôle important en coulisse, envoyés et messagers saoudiens se succédant auprès des autorités irakiennes.

Le rapport du général Vadset

Le rapport soumis, jeudi, à M. Perez de Cuellar par le général norvégien Martin Vadset, à la suite de la mission d'étude de l'ONU qu'il a conduit en Irak et en Iran sur les conditions d'application d'un cessez-le-feu, va permettre au secrétaire général de l'ONU de commencer à constituer une commission de surveillance de la future trêve, qui devrait comprendre quelque deux cent cinquante observateurs de divers pays. Après l'Australie, le Canada s'est déclaré prêt à envoyer des « casques bleus » en cas de cessez-le-feu.

L'Iran a démenti l'agression attribuée à ses vedettes, jeudi, contre le pétrolier norvégien *Berdge-Lord*, dont le capitaine a pourtant fait état d'un arrosage du pont à la mitrailleuse. Un responsable militaire iranien a suggéré que l'attaque pouvait être le fait de *« ceux qui retardent l'entrée en vigueur de la résolution 598 de l'ONU »*, tandis que l'Irak voyait dans cette attaque *« une preuve que l'Iran ne tient pas ses promesses »*. Un diplomate occidental a estimé qu'il pouvait s'agir d'une initiative des gardiens de la révolution iraniens, peu favorables à l'acceptation de la résolution de l'ONU.

L'Irak a continué jeudi ses raids aériens contre des objectifs industriels iraniens : plusieurs ouvrier auraient été blessés, selon Radio-Téhéran, lors d'une attaque contre deux *« unités industrielles »* dans la province du Lorestan, à l'ouest du pays. L'Iran a accusé jeudi l'Irak d'avoir largué des bombes chimiques sur une région du nord-ouest de l'Iran, pour la deuxième fois en deux jours, faisant un millier de blessés parmi les civils.

Par ailleurs, le projet de l'exécutif américain d'offrir des compensations financières aux familles des deux cent quatre-vingt-dix victimes de l'Airbus iranien abattu par la marine américaine le 3 juillet a été accueilli très fraîchement, jeudi, par les membres du Congrès, qui craignent que le gouvernement iranien n'en soit l'ultime bénéficiaire. La mission iranienne à l'ONU a souligné, de son côté, que le rapport de la commission d'enquête du Pentagone mettant en cause une responsabilité humaine donnait raison à l'Iran : la mission a de nouveau demandé des excuse et des réparations à Washington. — *(AFP, AP, Reuter.)*

Les Cisjordaniens face aux réalités

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Malaise ou satisfaction chez les Palestiniens ? Il est difficile de faire la part des choses, et sans doute est-il préférable, à ce stade, de parler de sentiments mitigés en Cisjordanie. La décision du roi Hussein de licencier quelque vingt mille fonctionnaires n'a pas suscité en effet de réactions unanimes. Dans son dernier communiqué, le numéro 23, dont quelques exemplaires ont été distribués en Cisjordanie et à Gaza, la *« direction unifiée du soulèvement palestinien »* se félicite certes de la nouvelle politique du roi Hussein, qu'elle qualifie de *« grande victoire pour l'intifada* (le soulèvement) », (*le Monde* du 5 août). Cependant, après l'annonce du licenciement des fonctionnaires, les personnalités palestiniennes de Jérusalem-Est, pourtant proches de l'OLP, tiennent souvent un langage beaucoup plus nuancé. Ainsi, M. Hanna Siniora, le directeur du journal *Al Fajr*, estime que, *« politiquement »*, la décision du roi Hussein aura des *« prolongements positifs »*, mais, a-t-il ajouté, *« alors que nous sommes engagés dans une guerre d'usure économique en raison du soulèvement, cette décision constitue pour nous un fardeau supplémentaire »*.

Sur ce point, on peut parler de colère en Cisjordanie contre le roi Hussein. Même les pro-Jordaniens ne s'attendaient pas à une concrétisation aussi rapide de la rupture. *« Je suis déçu et surpris, je pensais que le roi temporiserait, qu'il consulterait d'abord les habitants de Cisjordanie et se concerterait avec l'OLP »*, a déclaré le docteur Yasser Obeydé, directeur des services de santé de Cisjordanie.

En fait, le choc à ce stade est essentiellement psychologique. Les mesures de licenciement ont mis les Palestiniens de Cisjordanie face aux réalités. La question qu'ils se posent à présent (comme les Israéliens d'ailleurs) n'est plus de savoir si le changement de politique du souverain hachémite est purement « tactique », mais quelles seront les autres mesures qui viendront encore le concrétiser.

Pour ce qui est des licenciements, il est encore impossible de savoir quel sera exactement leur impact. On estime, en général, qu'environ trois mille personnes risquent de perdre totalement leurs revenus. Aux autres, les Jordaniens versaient, en fait, un deuxième salaire — ou un supplément — qui venait s'ajouter au traitement payé par l'administration israélienne. C'est le cas, en particulier, des enseignants de Cisjordanie (environ huit mille). Leur manque à gagner ne sera que de 40 dinars par mois (100 dollars), accordés depuis deux ans par les Jordaniens comme « solde complémentaire ».

Cependant, il est évident qu'il ne s'agit pas simplement d'un problème financier. Une des grandes questions est de savoir si l'administration militaire israélienne, qui a pris en quelque sorte sous sa tutelle depuis vingt et un ans l'infrastructure administrative jordanienne, ne va pas se trouver complètement ébranlée. Les porte-parole de cette administration israélienne observent depuis l'annonce des licenciements un mutisme embarrassé. Et cet embarras se comprend facilement. Depuis le début du soulèvement, les fonctionnaires cisjordaniens de cette administration — quarante mille personnes — étaient soumis aux pressions de *« la direction du soulèvement »*, qui dans ses communiqués avait à plusieurs reprises réclamé leur démission.

Embarras israélien

Pour s'y opposer, ces fonctionnaires faisaient valoir qu'ils dépendaient en fait de l'administration jordanienne. A présent, ils ne disposent plus de cette caution. Faut-il dès lors s'attendre à des démissions collectives ? Les responsables israéliens sont d'autant plus pris au dépourvu par la décision jordanienne de couper les salaires qu'ils avaient eux-mêmes engagé un processus *d'« épuration »* du personnel sous prétexte de difficultés financières, mais en fait pour se *« débarrasser »* de certains fonctionnaires trop compromis avec le soulèvement.

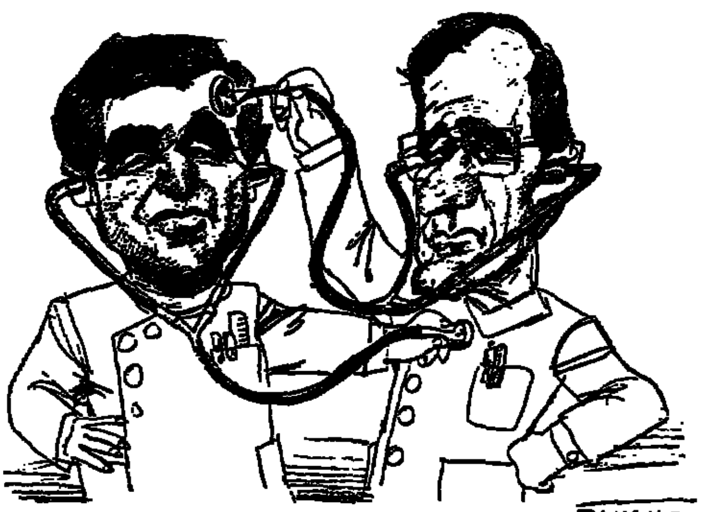
L'administration militaire israélienne procède à présent à un réexamen de la situation. Toutefois, il a déjà été décidé de ne pas verser de supplément de salaire aux fonctionnaires cisjordaniens pour combler leur manque à gagner. Ce qui est d'ailleurs conforme à la ligne du premier ministre, M. Itzhak Shamir, qui a déclaré : *« La décision du roi Hussein ne nécessite pas un changement de notre politique, nous n'avions jamais demandé aux Jordaniens de verser ces salaires »*. Le refus de tout changement caractére d'ailleurs l'attitude de M. Shamir face à la nouvelle politique du roi Hussein. En réponse aux appels de plusieurs ministres du Likoud ainsi que des dirigeants du mouvement d'extrême droite Tehiya, le chef du gouvernement israélien a en effet affirmé qu'*« il n'est pas question d'annexer la Judée et la Samarie* (Cisjordanie). » *« Sans renoncer à nos aspirations, il faut être réaliste,* a-t-il dit, *car une telle décision provoquerait de trop vives réactions à travers le monde. »*

(Intérim.)

Amériques

ETATS-UNIS : la campagne électorale

Selon son médecin les rumeurs sur la santé de M. Dukakis sont « sans fondement »



Washington. — Le médecin personnel de M. Michael Dukakis a affirmée, jeudi 4 août, que les rumeurs selon lesquelles le candidat démocrate à l'élection présidentielle avait reçu dans le passé des soins psychiatriques sont *« sans fondement »*. Le docteur Gerald Plotkin, médecin de M. Dukakis depuis dix-sept ans, a déclaré à la chaîne américaine CBS que ce dernier *« n'a jamais eu de problèmes ou présenté de symptômes d'ordre psychologique et n'a jamais subi de traitement pour ce type de trouble »*.

Les rumeurs concernant Michael Dukakis étaient apparues lors de la convention démocrate d'Atlanta en Georgie, sous forme de tracts distribués aux journalistes par une organisation politique liée au dirigeant extrémiste de droite Lyndon LaRouche. Le *Washington Times* les avaient publiées en première page mardi, et le lendemain le président Reagan avait donné une dimension nouvelle à l'affaire en répondant à un journaliste qui l'interrogeait à ce sujet : *« Je ne vais pas m'en prendre à un invalide. »* Il s'était excusé peu après (*le Monde* du 5 août).

« Je dois présumer que la rumeur est politique », a dit le médecin de M. Dukakis à CBS. Il a rendu publics les cas pour lesquels il a prodigué des soins au candidat : un problème de voûte plantaire dû à un jogging excessif en 1983, un nerf pincé dans le cou en 1979, un tendon d'Achille distendu et une clavicule fêlée en 1976 et... une écharde sous l'ongle en 1979.

Pour ne pas être en reste, le candidat républicain, M. George Bush, a fait savoir qu'il avait été opéré des amygdales étant enfant et qu'il souffrait d'une légère arthrite (non handicapante) à la hanche ainsi que d'une allergie aux piqûres d'abeille. Le public américain connaît, après cet épisode, les menus soucis de santé des deux candidats à la succession de Ronald Reagan. — *(AFP.)*

GUATEMALA

Pour avoir « proposé » une insurrection trois « conspirateurs » ont été arrêtés

Guatemala. — Le président guatémaltèque Vinocio Cerezo a annoncé, jeudi 4 août, que trois civils avaient été arrêtés dimanche dernier pour avoir fomenté un complot destiné à renverser le gouvernement. Le porte-parole de la présidence, M. Julio Santos, a précisé que Guillermo Florian Corado, âgé de quarante ans, Alejandro Guzman Roman, soixante ans, et Jose Martin Recinos Zepeda, quarante-trois ans, avaient été appréhendés devant la base militaire Justo Rufino Barrios, dans l'est de la capitale, alors qu'ils venaient de « proposer » à plusieurs officiers *« un projet de déstabilisation du gouvernement »*.

Le 11 mai dernier, le gouvernement démocrate chrétien avait survécu à une tentative de coup d'Etat lorsque les éléments de deux bases militaires avaient tenté d'entreprendre une marche sur la capitale. Les militaires loyalistes avaient réussi à tenir en échec cette tentative sans qu'un seul coup de feu soit tiré. Six officiers avaient été arrêtés et quatre autres sanctionnés. Le général Hector Gramajo, ministre de la défense, avait alors réaffirmé la fidélité des forces armées au gouvernement civil, entré en fonctions en 1986 après deux décennies de régime militaire de la droite.

Les autorités guatémaltèques ont cette fois-ci indiqué que les trois personnes arrêtées seraient traduites en justice, le chef de l'Etat annonçant pour sa part qu'il donnerait ultérieurement des détails sur cette conspiration. Le bureau de presse de la présidence a simplement précisé que les auteurs appartenaient au Mouvement de libération nationale (MLN, anticommuniste), dirigé par l'ancien vice-président Mario Sandoval Alarcon.

Une radio et une chaîne de télévision indépendantes ont affirmé que l'absence du président Cerezo à la prise de fonctions de son homologue équatorien, prévue le 10 août, s'expliquait par cette tentative de putsch. Officiellement ce sont des affaires économiques *« pressantes »* qui ont conduit le président guatémaltèque a refuser l'invitation. — *(Reuter.)*

Internés pendant la seconde guerre mondiale

60 000 Américains d'origine japonaise vont être indemnisés

Washington. — La Chambre des représentants américaine a approuvé, le jeudi 4 août, un projet de loi visant à accorder une indemnité de 20 000 dollars par personne aux soixante mille survivants américains d'origine japonaise qui avaient été internés dans des camps pendant la deuxième guerre mondiale.

Le versement de ces sommes aux victimes sera accompagné d'excuses de la part du gouvernement des Etats-Unis, pour avoir confisqué leur logement et retiré leur emploi à quelque cent vingt mille Américano-Japonais à la suite de l'attaque nippone sur Pearl-Harbor, le 7 décembre 1941, reconnaissant *« la fondamentale injustice de l'évacuation, de la déportation et de l'internement de ces personnes »*.

En 1980, une commission avait été créée pour examiner ce dossier et avait recommandé le paiement d'une indemnité à ceux qui avaient été envoyés dans des camps.

Un programme d'identification avait été ensuite mis en place pour déterminer le nombre de personnes concernées. Elles auront dix-huit mois pour accepter l'indemnisation.

Ce projet de loi, déjà adopté par le Sénat, sera envoyé à la Maison Blanche, où le président Ronald Reagan a indiqué qu'il le signerait pour mettre fin à *« un triste épisode de l'histoire américaine »*. Les versements commenceront l'année prochaine et représenteront une somme globale de quelque 1,25 milliard de dollars. — *(AFP, UPI.)*

Afrique

La réunion de Genève

Les négociations sur l'Afrique du Sud-Ouest se prolongent

Les conversations engagées à Genève, entre l'Angola, Cuba et l'Afrique du Sud, sous l'égide des Etats-Unis, sur un règlement de paix en Afrique du Sud-Ouest, ont été prolongées de vingt-quatre heures, jusqu'au vendredi 5 août. *« La négociation est bien sur le rail »*, a indiqué un porte-parole américain, et le fait même qu'elle continue au-delà de la date prévue est considéré, par les parties en présence, comme un bon signe.

***La révélation publique faite, le mardi* 2 août, par Pretoria de son plan de paix et les réactions négatives qu'il a suscitées de la part des délégations angolaise et cubaine sont le lot normal d'une négociation qui démarre, dit-on dans les milieux diplomatiques de Genève. Le geste sud-africain aura peut-être eu le mérite, selon ces mêmes milieux, d'accélérer la négociation et de contraindre Cubains et Angolais à dévoiler plus vite que prévu leurs propositions.**

Les questions de calendrier restent au* cœur des conversations en cours, notam*ment* la date de retrait des troupes cubaines d'Angola. Une autre série de discussions sera-t-elle nécessaire ? Le médiateur américain, M. Chester Crocker, secrétaire d'Etat adjoint aux affaires africaines, a déclaré à cet égard : *« Je ne veux pas dire que cela va arriver, mais il reste beaucoup de choses à discuter. »

Deuxième incident sérieux sur le terrain depuis l'annonce, le 20 juillet, de l'accord-cadre de New-York : une base militaire namibienne, *située à Okalongo*, à 8 kilomètres de la frontière angolaise, a été bombardée pendant une heure, le lundi 1er août, vient d'annoncer l'armée namibienne sous commandement sud-africain.

L'« inquiétude namibienne » de l'extrême droite sud-africaine

JOHANNESBURG
de notre correspondant

On assiste à un crescendo de réactions discordantes depuis l'annonce du plan de paix sud-africain. Les plus inquiétantes de toutes, pour Pretoria, viennent de son extrême droite, encore que la SWAPO (Organisation des peuples du Sud-Ouest africain) – la guérilla namibienne – et l'ANC (Congrès national africain) ont, eux aussi, donné de la voix. Car la proposition lâchée, avec *une indiscrétion voulue, par* le ministre des affaires étrangères, « Pik » Botha, a produit un effet incontestable. Coup de poker ou provocation, elle a jeté l'alarme parmi *les nombreuses parties* au conflit angolo-namibien, que l'Afrique du Sud a dit vouloir régler d'ici au 1er juin 1989, au moyen d'un retrait simultané des Cubains de l'Angola et des Sud-Africains de la Namibie.

Ce coup de pied dans la fourmilière d'un *statu quo* auquel tout le monde s'était habitué tant bien que mal a secoué notamment l'extrême *droite* sud-africaine, pour qui la Namibie, terre conquise, est intouchable. Elle a commencé à se mobi*liser* après l'annonce de l'accord-cadre en quatorze points que l'Afrique du Sud, Cuba et l'Angola venaient de souscrire à New-York. L'un des principes-clés de ce document concerne l'application de la résolution 435 du Conseil de sécurité sur l'indépendance de la Namibie.

Rassurer les Blancs

Le parti conservateur (extrême droite), opposition officielle au gouvernement du président Botha, a aussitôt fait savoir qu'il s'apprêtait à fonder à Windhoek un parti frère chargé de « défendre » les intérêts des 80 000 blancs qui habitent la Namibie. L'entreprise doit se faire avec le concours du Mouvement de la résistance afrikaner (néo-nazi).

Réagissant avec hargne à l'offre de Pretoria de faire appliquer sur le terrain la résolution 435 à compter du 1er novembre et de laiser l'ONU y organiser des élections libres sept mois plus tard, un porte-parole du Parti conservateur, M. Frank Le Roux, a déclaré que cette *« capitulation sans honneur »* serait *« un pas inexorable sur la voie d'une majorité noire en Afrique du Sud même »*.

Visiblement gêné par ce projet et soucieux de préparer l'électorat blanc de son pays au choc que lui causera *l'éventuelle indépendance* de la Namibie, M. « Pik » Botha a longuement expliqué, mercredi à la télévision, que l'Afrique du Sud n'avait jamais prétendu annexer ce *territoire*.

Le chef de l'Etat lui-même a fait un pas de plus pour contrer l'extrême droite en convoquant, le jeudi 4 août à Pretoria, le gouvernement transitoire namibien au grand complet. A l'issue de cette réunion, le chef de ce gouvernement, M. Dirk Mudge, et l'administrateur général de la Namibie, M. Louis Piennar, ont assuré le président Botha de leur indéfectible loyauté.

Mais, pour faire accepter à son opinion publique l'idée d'élections libres en Namibie et, par voie de conséquence, la perte de ce territoire, Pretoria doit pouvoir présenter tout éventuel règlement régional comme une victoire. D'où son insistance pour que les quelque 50 000 soldats cubains qui soutiennent le régime de Luanda face à la guérilla de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA, épaulée par l'Afrique du Sud et les Etats-Unis, évacuent l'Angola avant la tenue de ces élections.

S'appuyant sur un autre principe de l'accord-cadre de New-York, l'Afrique du sud exige aussi de l'Angola l'expulsion de l'ANC, qui dispose dans ce pays de sept camps d'entraînement. Inquiet, M. Oliver Tambo, président de ce mouvement *nationaliste noir que Pretoria qualifie de « terroriste »*, a accusé l'Afrique du Sud d'avoir érigé artificiellement un nouvel obstacle à un règlement de paix régional. Autre *réaction de méfiance et de défi, celle* du président de la SWAPO, M. Sam Nujoma, qui a accusé Pretoria de se dérober à un cessez-le-feu.

(Intérim.)

KENYA : durcissement politique

Sus aux « rôdeurs étrangers » !

NAIROBI
Correspondance

Quelle nouvelle mouche a donc piqué le président Daniel Arap Moi ? *Lors d'une de ses* récentes tournées de campagne, fin juillet, le chef de l'Etat kenyan a fermement invité les *« wananchis »* (citoyens, en swahhili) et *les jeunes militants du parti* à redoubler de vigilance à l'égard des *« étrangers »*. Tout inconnu *« à l'allure suspecte »* doit être immédiatement *« dénoncé aux autorités du parti »*, a souligné le président. Quant à ceux qui seraient *« surpris en train de rôder dans le pays sans permission »*, il faut les arrêter. Pas de quartier : le Kenya *« ne doit pas servir de base aux mauvais éléments »* venus de l'extérieur.

Ce vibrant appel présidentiel, reproduit en première page des quotidiens de Nairobi, n'a sans doute pas atteint les oreilles des touristes. Les quelque 400 000 visiteurs étrangers qui déferlent annuellement dans la capitale ne lisent guère les journaux locaux. *Ce sont moins*, en réalité, les amateurs de safaris – troisièmes pourvoyeurs de dollars après le café et le thé – que les contrebandiers ougandais ou tanzaniens qui sont visés par ces diatribes gouvernementales.

L'autre cible, quasi rituelle, de ces envolées xénophobes demeure... la soutane importée. Le chef de l'Etat a ainsi, récemment, mis en garde certaines congrégations américaines, *soupçonnés d'outrepasser leur* mission spirituelle et humanitaire. Ce genre d'avertissement, généralement fracassant et non suivi d'effet, n'est pas une nouveauté.

En septembre 1986, le président kényan avait, en personne, *dénoncé le « complot » fomenté* par une association chrétienne, accusée d'importations illégales de *« matériels de transmission »*, *« d'armes »* et de divers gadgets pouvant *« porter atteinte à la sécurité du pays »*. Les missionnaires incriminés avaient protesté avec virulence. Non sans raison : le matériel en question ne se composait, en réalité, que de simples radios à ondes courtes et de fusils d'enfant utilisés pour éloigner les bêtes sauvages.

L'intervention – pour le moins intempestive – du président ne fit cependant l'objet d'aucun commentaire dans la presse. L'erreur est humaine. Venant *d'un homme* qui dirige à la fois l'Etat, l'armée et le parti, il eût sans doute été de mauvais goût de la relever. Agé de soixante-quatre ans, le successeur de *Jomo Kenyatta ne fêtera-t-il pas*, en octobre prochain, le dixième anniversaire de son arrivée au pouvoir ? Depuis tout ce temps, les *« wananchis »* ont fini, semble-t-il, par s'habituer aux accès de nervosité de leur grand timonier.

Un amendement constitutionnel qui autorise le chef de l'Etat à limoger les juges de cour d'appel ou de la Haute Cour sans l'approbation d'un tribunal et qui prolonge de vingt-quatre heures à quatorze jours la période de garde à vue a été présenté, le 2 août, devant le Parlement. Constitue-t-il un nouveau signe de la mauvaise humeur présidentielle ? Il renforce, en tout cas, considérablement les pouvoirs de la police et ceux du président.

« Les députés n'auront pas le courage de s'opposer à ce projet, avait déclaré, la veille du vote, un groupe de dirigeants chrétiens, *ils ont trop peur d'être exclus du parti et de perdre, en conséquence, leur poste au Parlement. »* L'amendement fut en *effet adopté à l'unanimité. Pour* sa part, la *« Law Society of Kenya*, association qui groupe la plupart des hommes de loi du pays, avait dénoncé les *« menaces d'atteinte à la démocratie »* dont cette réforme constitutionnelle, à ses yeux, est porteuse. Les parlementaires, tous membres de la KANU, le parti unique au pouvoir, en ont jugé différemment.

Le zèle des militants

Forte officiellement de plus de 3,7 millions de membres, la *KANU est devenue, en quelques* années, une sorte de « seconde peau » de l'appareil dirigeant. Le zèle déployé par ses militants, au nom du *« bien-être des citoyens »* et de *« l'unité de la nation »*, n'exclut pas certaines bavures malencontreuses. Un *fermier du district de Nyandarua* qui n'avait pas voulu, un soir de novembre 1987, trinquer avec le neveu du responsable local de la KANU, s'est retrouvé avec la *tête au carré et deux dents* en moins. Selon le quotidien *The Standard*, le neveu du notable aurait tout de même accepté, sur les conseils du tribunal, de payer la *note du dentiste*.

Plus récemment, début juillet, un automobiliste a été condamné à trois mois de prison pour *« manque de respect envers un officier du gouvernement »*. Il avait imprudemment refusé d'offrir sa voiture au sus-dit officier, dont le véhicule de fonction était en panne ! La peine de prison a été finalement commuée en une amende de 1 000 shillings – environ 60 dollars. L'affaire n'en constitue pas moins un précédent fort exotique dans les annales de la justice kényane.

CATHERINE SIMON.

● **AFRIQUE DU SUD : invitation au pape.** – M. « Pik » Botha, *le* ministre sud-africain des affaires étrangères, a renouvelé, le jeudi 4 août, l'invitation faite au pape, Jean-Paul II, en 1984 de se rendre en Afrique du Sud pour y visiter la communauté catholique. Jean-Paul II visitera en septembre le Zimbabwe, le Mozambique, le Botswana, le Lesotho et le Swaziland. L'Afrique du Sud ne figure pas à son programme. Le pape, qui a fermement condamné l'apartheid, a jugé, en accord avec la conférence des évêques catholiques sud-africains, que *« le moment était inopportun »* pour une telle visite.

● *Cinq « terroristes » tués.* – Cinq *« terroristes »* ont été abattus par la police sud-africain dans le nord du pays, le mercredi 3 août, à une cinquantaine de kilomètres de la frontière avec le *Zimbabwe et la* Botswana, a annoncé, à Pretoria, le commandant en chef de la police. Il s'agit probablement de membres du Congrès national africain (ANC) ou du Congrès panafricain (PAC) que la police sud-africaine accuse de s'infiltrer régulièrement en territoire sud-africain depuis le Zimbabwe et le Botswana. – *(AFP, Reuter.)*

● **TUNISIE : un nouveau président *pour la Ligue de défense des* droits de l'homme.** – M. Mohammed Charfi a été élu, le mercredi 3 août, président de la Ligue tunisienne de défense des droits de l'homme (LTDH) en remplacement de M. Saadeddine Zmerli, démissionnaire après sa récente nomination en tant que ministre de la santé publique (*le Monde* du 28 juillet). Agé de cinquante-deux ans, M. Charfi est professeur à la faculté des sciences *juridiques, politiques et sociales* de Tunis et président de l'association tunisienne Rencontres maghrébines. Il n'appartient à aucun parti politique et était, depuis sept ans, vice-*président de la Ligue*. M. Khemaïs Chamari, qui devient vice-président, chargé des relations internationales de la Ligue, est remplacé au secrétariat général par M. Dali Jazy.

Asie

THAILANDE : succédant au général Prem

M. Chatichai Choonhavan a été nommé premier ministre

BANGKOK
correspondance

La Thaïlande, à *défaut* d'un gouvernement, a, depuis jeudi 4 août, un premier ministre désigné. Comme prévu, c'est M. Chatichai Choonhavan, chef de file du Parti de la nation thaïe (Chart Thai), grand vainqueur des élections législatives du 24 juillet, qui remplacera le général Prem Tinsulanonda, *tenant du* poste depuis plus de huit ans. Cette nomination, qui a reçu jeudi soir l'approbation royale, est le fruit des efforts conjugués des trois grandes *formations* – Chart Thaï, Parti d'action sociale et Démocrates – qui, depuis des années, dominent la vie politique du pays.

On connaît déjà le nom du ministre des affaires étrangères. M. Siddhi Savetsila, qui va se succéder à lui-même, a indiqué que la Thaïlande mettra désormais avant tout l'accent sur les relations commerciales, y compris avec des pays comme le Vietnam et le Laos. *« L'Indochine sera notre zone d'affaires, non plus une zone de combat »*, a déclaré le nouveau premier ministre.

On ignore qui occupera les postes-clés des finances, de l'intérieur, de l'*industrie et de* la *défense*. L'attribution de ces ministères fait depuis une dizaine de jours l'objet d'âpres discussions. Non seulement il convient d'accorder aux partis de la *majorité* (deux ou trois petites formations viendront en outre renforcer les trois grands partis) un quota équitable de portefeuilles, mais il faut également découvrir parmi les ministrables des gens compétents.

L'ex-vice-premier ministre, Tienchai Sirisamphan, président du Parti Rassadorn, ancien commandant en chef adjoint et fondateur des *forces spéciales, s'est par exemple* déclaré *« incompétent »* lorsqu'on lui a offert les finances. Rare exemple de franchise dans un univers où la fonction ministérielle est encore souvent considérée comme le moyen le plus efficace de compenser les sacrifices de temps et surtout d'argent consentis au cours de la campagne électorale.

J. B.

Conservateur... et play-boy

BANGKOK
correspondance

M. Chatichai Choonhavan est le premier à l'admettre. Maintenant que le voici désigné par le roi pour diriger le prochain gouvernement, il doit absolument en finir avec son image de play-boy sympathique et nonchalant. *Même s'il ne dédaigne* pas de se faire encore photographier dans une tenue de sport aux couleurs assorties à celles de la puissante moto qui est son jouet favori, le *nouveau premier ministre* du royaume de Thaïlande a déjà commencé à revoir ses habitudes. Il ne fréquente plus les discothèques à la mode dont lui *et sa flamboyante épouse étaient* les clients les plus célèbres. Il a renoncé au cigare le jour où son prédécesseur, le général Prem, aux goûts plus austères, décida *qu'il appartenait aux membres* du cabinet de montrer l'exemple dans la campagne antitabac soutenue depuis peu par les autorités.

Né en 1922, M. Chatichai a commencé sa carrière dans l'armée. Son père, le maréchal Phin, ne fut-il pas commandant en chef de 1940 à 1954 ? Ayant *atteint le grade de major général*, il quitta très vite le service actif pour se consacrer à la diplomatie, à la politique et aux affaires. La *disgrâce* dans laquelle tomba son père après *la venue au pouvoir* du maréchal Sarit Thanarat, en 1957, valut à M. Chatichai d'être envoyé comme ambassadeur en Amérique latine et en Europe. Aujourd'hui encore, il parle avec nostalgie des six années passées en Argentine : *« Ni visiteurs, ni commerce, ni manifestations étudiantes, mais tous les soirs un cocktail qui se prolongeait jusqu'à l'aube. »*

De retour au pays, il se fait élire député en 1975 et devient vice-ministre des affaires étrangères dans le gouvernement du prince Kukrit Pramoj après avoir, l'année précédente, participé à la fondation du Chart Thai dont il est aujourd'hui le patron. Plus tard, il sera ministre de l'industrie puis vice-premier ministre du *général Prem. Ce conservateur* bon teint s'est toujours défendu d'avoir été lié aux groupes d'extrême droite responsables des tragiques massacres d'étudiants d'octobre 1976.

Peut-être pour faire mentir sa réputation de favori des milieux d'affaires, le nouveau chef du gouvernement, premier parlementaire à occuper le poste de premier ministre depuis 1976, a déclaré que *l'une de ses priorités* serait de revoir le revenu minimum des ouvriers qui, depuis avril, s'élève en principe, à Bangkok, à 17 francs français par jour. Excellente intention, remarque le quotidien de langue anglaise *The Nation*, ajoutant qu'il serait peut-être plus utile de faire d'abord respecter la loi que près de la moitié des employeurs ignorent toujours.

JACQUES BEKAERT.

A TRAVERS LE MONDE

Chine

Un deuxième enfant pour les paysans chinois

Pékin a autorisé les paysans *chinois à avoir un second enfant*, à condition que le premier soit une fille. Un *intervalle* de quatre ans devra toutefois intervenir entre la première et la seconde naissance. En tout état de cause, *les familles ne seront pas autorisées à avoir un troisième enfant*.

Cette décision fait suite à plusieurs mesures d'assouplissement prises ces dernières années, avant tout pour tenir compte d'une situa*tion de fait. Les paysans respectent* en effet mal les impératifs de la planification familiale, car les sanctions administratives ont moins prise sur eux que sur les citadins. D'autre part, ils continuent à vouloir avoir un garçon, qui perpétuera la famille, quitte à se débarrasser, comme cela continue de se produire dans certaines campagnes, des nouveaux nés de *sexe féminin*.

Afghanistan

Visite impromptue de M. Chevardnadze à Kaboul

Le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, est arrivé, le jeudi 4 août, à Kaboul, pour une *« visite de travail »* impromptue, a annoncé l'agence Tass. Il a été accueilli par son homo*logue afghan, M. Abdoul Wakil. Ce* voyage, qui n'avait pas été annoncé, intervient au lendemain d'une rencontre orageuse avec le chef de la diplomatie pakistanaise (*le Monde* du 5 août).

Un des objectifs de cette visite sera sans doute de faire le point à quelques jours du 15 août, date à laquelle la moitié du corps expéditionnaire soviétique doit avoir quitté *l'Afghanistan, en* application de l'accord de Genève. Selon le quotidien *soviétique Etoile rouge*, un régiment d'élite a été mis sur pied par l'armée afghane pour assurer la sécu*rité de Kaboul, « centre de la révolution »*. Ce qui n'a pas empêché l'explosion, jeudi, d'une camionnette piégée, qui a fait, selon Tass, trois morts et neuf blessés.

Enfin, selon des diplomates en poste à Kaboul, l'évacuation avant le 15 août de Kandahar, la deuxième ville du pays, par les Soviétiques constituera un test significatif de la capacité du gouvernement afghan de contrôler tout seul une agglomération importante. – *(UPI, AFP.)*

Birmanie

L'armée patrouille dans les rues de Rangoun

De nombreux soldats ont été déployés dans les rues de Rangoun, vendredi 5 août, afin de prévenir de nouvelles manifestations antigouvernementales, en violation de la loi martiale imposée depuis mercredi. Jeudi en effet, une dizaine de milliers *d'étudiants étaient* descendus dans le centre de la capitale, autour de la pagode Sule, en criant *« A bas le gouvernement ! »*. Les forces de l'ordre ont dispersé cette manifestation en tirant en *l'air des coups de* semonce et en procédant à plusieurs arrestations. Il ne semble pas, selon les témoins, qu'il y ait eu des morts ou des blessés *(nos dernières éditions du 5 août)*.

Douze camions de policiers sont stationnés devant le Shwedagon, la principale pagode de Rangoun. Des véhicules équipés de haut-parleurs sillonnent les rues de la capitale pour rappeler à la population les exigences de la loi martiale – qui interdit tout rassemblement – et pour avertir que toute atteinte à l'ordre public sera réprimée par l'armée. Le commandant militaire de la capitale, le général de brigade Myo Nyunt, a *été nommé administrateur de la loi martiale*, a annoncé l'agence de presse officielle, qui a qualifié les derniers *mouvements d'étudiants de « manifestations destinées à provoquer des troubles »*. – *(AFP, AP, Reuter, UPI.)*

Haïti

Le « dialogue national » obtient un nouveau soutien

Port-au-Prince. – M. Serges Gilles, président fondateur du Parti nationaliste *progressiste* révolutionnaire haïtien (PANPRA, socialiste) et l'un des responsables d'une coalition de gauche, a approuvé la proposition de « dialogue national » lancée par *l'ancien candidat à la présidence* Marc Bazin, dirigeant du Mouvement pour l'instauration de la démocratie en Haïti (MIDH). Ce dernier avait souhaité engager ce dialogue avec le gouvernement militaire du général Henri Namphy et conclure un *« pacte » garantie par les plus hautes* autorités morales, civiles, religieuses et militaires du pays.

Jusqu'ici, les autres dirigeants politiques ne se sont pas prononcés clairement sur cette proposition, première « ouverture » depuis le coup *d'Etat du général Namphy le 19 juin* dernier. Une commission interaméricaine des droits de *l'homme de* l'Organisation des Etats américains (OEA) doit d'autre part envoyer une délégation dans l'île des caraïbes du 29 août au 2 septembre prochain. Le gouvernement militaire a autorisé cette visite en donnant la garantie que la délégation pourra interviewer *« librement et en privé »* les per*sonnes* ou groupes qu'elle *jugera* appropriés, *« sans crainte d'aucunes représailles »*, indique le communiqué des autorités de Port-au-Prince. – *(AFP.)*

● **RECTIFICATIF.** – Une erreur de transcription a fait dire au roi du Maroc, dans l'entretien publié dans *le Monde* du mercredi 3 août (p. 4, col. 4), qu'il était *« intensément »* favorable à un Sahara occidental autonome au sein du Royaume du Maroc. Le roi, en fait, a répondu à cette question : *« Pas forcément, par forcément »*, même s'il devait préciser quelques instants plus tard qu'il souhaitait une régionalisation de son royaume *« beaucoup plus poussée qu'on ne le pense »*.

● **URSS : un poète ukrainien dissident libéré.** – Le poète et journaliste ukrainien Ivan Sakoulski (quarante-huit ans), condamné en *1980* à dix ans de camp et cinq ans d'exil, a été libéré le mardi 2 août par les autorités *soviétiques*, a *annoncé* jeudi le bulletin dissident *Express-Kronika*.

Europe

ESPAGNE : 20 % de sans-emploi

Gouvernement et syndicats sont divisés sur les moyens de réduire le chômage

MADRID
de notre correspondant

La détente au sein de la « famille socialiste » risque d'être éphémère en Espagne. Le torchon brûle à nouveau entre le gouvernement et le « syndicat frère » UGT (Union générale des travailleurs), qui s'accusent mutuellement d'être responsables des difficultés que rencontre le dialogue social.

Il y a deux mois, pourtant, le climat semblait à l'embellie. Le secrétaire général de l'UGT, M. Nicolas Redondo, était reçu le 9 juin dernier, après des mois de brouille, par le président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, et les deux hommes pouvaient alors annoncer le retour au dialogue (*le Monde* du 14 juin). M. Gonzalez renonçait à obtenir des interlocuteurs sociaux la signature d'un grand accord-cadre avant tout destiné à légitimer la politique économique du gouvernement, et acceptait finalement le procédé plus discret, mais plus efficace, proposé par M. Redondo : la mise sur pied de groupes de travail séparés, destinés à examiner un par un les principaux problèmes en litige.

Deux de ces groupes ont vu le jour en juillet, rassemblant représentants de l'administration, du patronat et des syndicats. Tous deux visent à faire face à ce qui constitue aujourd'hui le problème social numéro un en Espagne : un chômage qui atteint plus de 20 % de la population active. L'un a pour tâche la réforme de l'Institut national de l'emploi (INEM), l'autre, l'élargissement de la couverture des allocations de chômage. Tous deux semblent actuellement dans l'impasse la plus totale.

En ce qui concerne l'INEM, les interlocuteurs ne sont d'accord que sur un point : cet institut doit dorénavant jouer un rôle plus actif dans le placement des chômeurs, et non se limiter à compter les sans-travail et à enregistrer les contrats d'embauche. A cette fin, le gouvernement propose que l'inscription des chômeurs à l'INEM devienne facultative, ce qui permettrait de libérer une partie du personnel, actuellement absorbé par des tâches bureaucratiques, et de le consacrer à des activités plus productives.

Les syndicats s'y opposent, affirmant que le gouvernement veut ainsi favoriser la création parallèle de centres d'emploi de caractère privé. En outre, ils demandent à participer directement à la gestion des fonds de l'INEM. C'est là, ajoutent-ils, la meilleure manière d'accroître le taux de syndicalisation et de consolider des organisations de travailleurs qui n'ont encore, en Espagne, que dix ans d'existence légale.

Les exclus des allocations

Quant au problème des allocations de chômage, il est plus épineux encore. En dix ans, le pourcentage des chômeurs qui en bénéficient est descendu de 50 % à 27 % du total ; à l'heure actuelle, près des trois quarts des travailleurs sans emploi ne bénéficient d'aucun subside. Un pourcentage qui s'explique par l'importance croissante des jeunes à la recherche d'un premier emploi et des chômeurs de longue durée, deux catégories exclues des allocations.

En 1984, pourtant, le gouvernement socialiste avait signé un accord économique et social qui prévoyait de porter à 48 % ce taux de couverture. On en est loin ! Pour y parvenir, l'UGT propose aujourd'hui un *plan qui prévoit grosso modo* le versement d'allocations aux personnes en chômage depuis plus de deux ans, qu'elles aient déjà ou non travaillé.

Selon le gouvernement, une telle mesure supposerait un effort budgétaire de 500 milliards de pesetas (25 milliards de francs), hors de portée des deniers publics. L'administration propose, pour sa part, de concentrer les allocations supplémentaires sur les chômeurs les plus âgés. Pour les autres, et notamment pour les jeunes à la recherche d'un premier emploi, il s'agirait plutôt de favoriser leur embauche en offrant à *leurs employeurs exemptions fiscales*, aides directes et « flexibilisation » des contrats de travail : contrats temporaires, à temps partiel, etc.

Une solution rejetée par les syndicats, pour qui elle ne fera qu'inciter le patronat à remplacer des travailleurs stables par d'autres temporaires, renforçant ainsi cette « précarisation » de l'emploi qui ne cesse de s'accroître en Espagne.

THIERRY MALINIAK.

● **Attentat contre des voitures françaises au Pays basque.** — Une *voiture française a été incendiée par* des inconnus dans la nuit du mercredi 3 au jeudi 4 août à Fuenterrabia, dans la province basque du Guipuzcoa. Le véhicule était immatriculé dans le département de la Corrèze. Personne ne se trouvait à bord. Quatre voitures françaises ont été incendiées depuis le début de la semaine dans la même province du Pays basque espagnol. Les nationalistes basques, qui entendent protester de cette manière contre la politique du gouvernement français à l'égard des réfugiés basques en France, s'en étaient surtout pris ces derniers mois aux concessionnaires de marques automobiles françaises au Pays basque, ainsi qu'à des poids lourds. — *(AFP.)*

Souvenirs du stalinisme en Biélorussie

Varsovie *(AFP)*. — Une revue de Cracovie, *Zicie Literackie* (la Vie littéraire) vient de reproduire de larges extraits de témoignages publiés en juin dernier à Minsk, capitale de la Biolérussie, par le périodique *Literatura i Mastacstva (Littérature et arts) sur la répression* stalinienne dans cette République soviétique au cours des années trente.

« Le train roule en direction de Kolyma (région de camps de travail à régime sévère en Sibérie, dans le cercle polaire), raconte un des survivants, *une bise glaciale s'engouffre en sifflant entre les planches disjointes des wagons à bestiaux bourrés de prisonniers. Il y règne un froid extrême. Vers une heure du matin, la moitié d'entre eux sont morts, gelés. Les survivants appliquent les cadavres raidis contre les parois pour calfeutrer les trous, dans l'espoir de se réchauffer. »*

« Pour extorquer ses aveux, relate un autre témoignage, *le détenu est enfermé dans une cellule sombre, d'un mètre cinquante de hauteur, emplie d'une eau croupissante et glacée. Un seul endroit pour ne pas mourir de froid : un cercueil émergeant de l'eau. Les détenus y devenaient fous ».*

Ivan Trafimowitch, un vieux bolchevique entré au Parti communiste soviétique en 1917, raconte : *« J'ai été arrêté sur dénonciation d'un stakhanoviste* [travailleur de choc]. *Prétexte : le plan de production n'avait pas été réalisé, car deux voitures automobiles n'avaient pas été révisées dans les délais prévus. J'ai été entassé dans une cellule pleine à craquer, et où il était impossible de faire le moindre mouvement. Nous étions tellement nombreux et collés les uns aux autres que même les cadavres de ceux qui étaient morts par asphyxie demeuraient debout. Et les gardes-chiourmes jetaient encore d'autres détenus sur nos têtes. C'était un enfer. »*

« Une véritable sadique »

Trafimowitch est l'un des rares à avoir survécu et recouvré la liberté. Il s'en est sorti gravement malade et avec des cheveux blancs. Or, poursuit-il, *« dans les années 50, j'avais affaire au ministère de l'assistance sociale à Minsk. Dans le hall d'entrée, je me suis retrouvé en face d'une femme, élégamment vêtue.* « Bonjour Ivan », *m'a-t-elle dit. J'ai failli m'évanouir au timbre de sa voix. C'était Baïkova, un juge d'instruction d'avant-guerre. C'était elle qui m'avait torturé. Une véritable sadique. Elle ne procédait qu'à l'interrogatoire des détenus de sexe masculin. Elle intimait au détenu l'ordre de se déshabiller et de valser en fredonnant un air de musique. A coups de cravache, elle lui frappait la verge et les testicules. Elle était en extase ».*

Toujours selon *Literatura i Mastactwa,* la NKVD (la police d'Etat de Staline) a procédé à des exécutions sommaires massives dans les alentours immédiats de Minsk où il existe encore de nombreuses traces de fosses communes qui ont été vidées de leur macabre contenu peu après la deuxième guerre mondiale.

Mais des habitants des petites localités environnantes se souviennent parfaitement du calvaire des condamnés. Nicolas Piatrevitch, Zianon Pazniak, Daria Ihnatauna-Toucisk, Kaciaryna Mikolaïevna-Bahaïtchouk, Nikolas Karpovitch et d'autres encore ont vu en cachette alors qu'ils étaient adolescents et témoignent :

« Dans une forêt, une palissade de trois mètres de hauteur, surmontée de fils de fer barbelés, délimitait un espace de 10 à 15 hectares. Des patrouilles avec des chiens policiers y montaient la garde. Trois fois par jour des camions y déversaient leurs cargaisons humaines... Les exécutions avaient lieu le matin, en début d'après-midi et à la nuit tombée... Les suppliciés étaient bâillonnés puis alignés au bord des fosses communes. Des gardes portant l'uniforme de la NKVD leur tiraient à bout portant une balle dans la tempe. Les cadavres étaient disposés par couches puis recouverts de terre... Et ainsi de suite, jusqu'à ce que la fosse soit pleine... Parfois on entendait les plaintes, les jurons, les pleurs des condamnés...

» Lorsque meurent ceux qui ont contribué à masquer ces crimes, ils ont droit à des funérailles avec orchestre et à des discours élogieux. Ceux qui ont été exécutés sommairement n'ont entendu qu'aboiements de chiens, et claquements de coups de feu. »

IRLANDE DU NORD : la recrudescence du terrorisme

Deux artisans assassinés par l'IRA

Deux artisans ont été assassinés le jeudi 4 août par un commando de l'IRA à Belleek, dans une petite ville proche de la frontière de la République d'Irlande. Les deux hommes, âgés de soixante et soixante-quatre ans, sortaient d'un commissariat où ils venaient d'effectuer des travaux de maçonnerie. Ils ont été criblés de balles dans leur camionnette par quatre hommes armés qui les attendaient embusqués à un carrefour.

Depuis août 1985, date de la première exécution d'un entrepreneur travaillant pour les forces de sécurité, l'IRA a revendiqué le meurtre de plusieurs personnes effectuant des travaux pour le compte de l'armée ou de la police.

L'assassinat des deux artisans porte à six le nombre des victimes de la dernière vague d'attentats lancée par l'organisation nationaliste irlandaise. Après l'explosion d'une bombe, lundi 1er août, dans une caserne de Londres, où un soldat a trouvé la mort, les commandos de l'IRA ont tué deux supplétifs de l'*Ulster Defense Regiment* et un policier, tous trois en dehors de leurs heures de service.

Selon des sources proches de l'IRA, citées par l'agence UPI, cette vague d'attentats vise à faire monter la pression sur le gouvernement britannique en prévision du vingtième anniversaire, l'année prochaine, de l'envoi de troupes en Irlande du Nord. Depuis cette date, près de trois mille personnes ont trouvé la mort en raison de la lutte des nationalistes irlandais pour le rattachement de l'Ulster à l'Irlande du Sud. Embarrassée ces derniers mois par plusieurs bavures qui ont coûté la vie à dix-sept personnes, sans compter les blessés, l'IRA souhaiterait utiliser cet anniversaire pour remobiliser ses sympathisants potentiels dans la communauté catholique. Le secrétaire britannique à l'Irlande du Nord, M. Tom King, a cependant réaffirmé mardi dernier que Londres ne retirerait pas ses troupes tant que la menace terroriste persisterait. — *(AFP, UPI.)*

GRÈCE

Athènes va demander aux Etats-Unis la fermeture de la base aérienne d'Hellenikon

Le gouvernement grec a fait part le jeudi 4 août de son intention de demander aux Etats-Unis la fermeture de leur base aérienne d'Hellenikon, proche d'Athènes. L'armée américaine dispose actuellement en Grèce de quatre bases, dont le sort est au cœur des négociations en cours entre Washington et Athènes pour le renouvellement de leur accord de défense. Le porte-parole du gouvernement grec, M. Costopoulos, a souligné qu'en aucun cas les installations de cette base ne pourraient être transférées en Crète, comme la presse s'en était fait l'écho ces derniers jours.

La Grèce a officiellement notifié aux Etats-Unis, le 13 juillet, qu'elle mettrait fin le 21 décembre prochain à l'accord de défense et de coopération économique conclu en 1983 entre les deux pays si les négociations n'ont pas abouti d'ici là. Le gouvernement américain aurait alors un délai de dix-sept mois pour fermer ses installations militaires, où sont cantonnés quelque quatre mille soldats.

Ces négociations se heurtent à un désaccord de principe, indique-t-on *du côté grec*. Pour la Grèce, tout nouvel accord avec Washington doit notamment maintenir un certain équilibre entre Athènes et Ankara. En revanche, les Etats-Unis estiment que le renouvellement de l'accord est purement *technique*. Nul doute cependant que la question soit évoquée au cours de la visite qu'effectue actuellement en Turquie le secrétaire américain à la défense, M. Carlucci.

L'annonce de la fermeture de la base d'Hellenikon a été enregistrée avec étonnement à Washington : *« Dans l'opinion des Etats-Unis, la question* [d'Hellenikon] *était toujours sur la table des négociations »*, a déclaré Mme Rozanne Ridgway, secrétaire d'Etat adjoint aux affaires européennes et canadiennes.

Mme Ridgway a estimé que la déclaration d'Athènes pourrait être destinée à répondre aux pressions d'une partie de l'opinion grecque, qui réclame la fermeture pure et simple des bases américaines.

Le premier ministre grec, M. Andréas Papandréou, élu en 1981 en pleine vague d'antiaméricanisme, avait alors promis de fermer toutes les bases américaines. Deux ans plus tard, cependant, en 1983, son gouvernement avait signé un nouvel accord avec les Etats-Unis, et son attitude est apparue beaucoup plus conciliante sur ce point à partir de 1985. — *(AFP, Reuter.)*

● **YOUGOSLAVIE : visite de M. Genscher.** — Le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, *M. Hans Dietrich Genscher*, est arrivé jeudi 4 août à Zadar, où il a été accueilli par son homologue yougoslave, M. Budimir Loncar. Les conversations entre MM. Genscher et Loncar porteront sur les relations bilatérales et le rééchelonnement de la dette yougoslave. La RFA, premier partenaire économique occidental de la Yougoslavie, est aussi l'un de ses principaux créanciers. — *(AFP.)*

Diplomatie

En visite en Australie

Mme Thatcher souhaite resserrer les liens entre Londres et Canberra

SYDNEY
correspondance

Mme Margaret Thatcher, qui effectue une visite officielle en Australie du 1er au 6 août, a exprimé son souhait de resserrer les liens entre la Grande-Bretagne et l'Australie, qui *« ne sont pas ce qu'ils devraient être »*. Le premier ministre britannique a déploré que la notion erronée selon laquelle l'Australie ne serait qu'une parcelle de l'Angleterre transplantée aux antipodes continue de ternir les relations bilatérales.

Les deux pays devraient coopérer, non pas parce qu'ils se sentent obligés de le faire, mais parce que c'est dans leur intérêt commun, a-t-elle déclaré. Une position que partage le premier ministre australien — et travailliste, — M. Bob Hawke.

Emule avoué de la « Dame de fer », le chef de l'opposition, M. John Howard, a fort apprécié la leçon d'économie libérale et les conseils que le premier ministre britannique a distillés devant l'auditoire, d'avance conquis, de la réunion organisée par la coalition conservatrice à Canberra, le 3 août.

Généreuse, Mme Thatcher a consenti à confier à M. Howard, qui caresse l'espoir de ravir un jour le poste de premier ministre à son rival travailliste, le secret de son succès.

« La recette de la victoire est simple, a-t-elle dit. *Celle qui m'a permis d'en remporter trois est la suivante : énoncez clairement les principes auxquels vous croyez, formulez une politique d'après ces principes, restez-y fidèles et, surtout, demeurez absolument unis. »* Sur quoi, elle a vanté une nouvelle fois les mérites du libéralisme et de l'entreprise privée, principes également chers à M. Howard.

Quant à son hôte officiel, M. Hawke, qui ne partage pas entièrement les mêmes idées, il a néanmoins accepté avec empressement l'invitation de Mme Thatcher à se rendre en Angleterre l'année prochaine.

Pressée de questions sur la politique étrangère lors d'un déjeuner au Club de la presse de Canberra, Mme Thatcher a réaffirmé son opposition aux sanctions contre l'Afrique du Sud et s'est réjouie de la *« transparence »* en URSS.

Elle n'en a pas moins souligné que l'Occident ne devait pas pour autant relâcher sa vigilance, en particulier dans le Pacifique. *« Nous ne pouvons pas fonder notre défense sur l'espoir, mais uniquement sur des réalités »*, a-t-elle averti.

Après les manifestations de nationalistes irlandais dont Mme Thatcher avait été l'objet, mercredi, à Melbourne (*nos dernières éditions* du 5 août), les autorités australiennes ont décidé de mofifier son programme à Sydney, où une promenade dans les rues de la ville a été annulée.

JOËLLE ANDREOLI.

CSCE

L'URSS a levé un obstacle à l'ouverture de négociations sur le désarmement conventionnel

La perspective de l'ouverture de nouvelles négociations sur le désarmement conventionnel en Europe se fait de plus en plus plausible. L'Union soviétique, en effet, a fait, le mercredi 3 août, une nouvelle proposition concernant la définition du mandat de ces futures négociations qui apparaît comme une concession de nature à résoudre le différend majeur qui l'opposait au camp occidental. Le débat, qui a lieu à Vienne dans le cadre de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), portait sur les armes à « double capacité », à la fois conventionnelle et nucléaire, que les Soviétiques, contrairement aux Occidentaux, voulaient voir formellement incluses dans le champ des futures négociations.

La nouvelle formule proposée par les Soviétiques avait été annoncée à M. Genscher lors de son voyage à Moscou la semaine dernière et a été déposée à Vienne à la veille de la pause de trois semaines que se sont accordées les délégués à la CSCE. La conférence de Vienne devrait ainsi entrer dans sa phase finale en septembre. Le texte soviétique stipule : *« Aucun armement ou équipement conventionnel ne sera exclu de la négociation en vertu de sa capacité à porter d'autres charges en plus des charges conventionnelles* [c'est ce que redoutaient les Soviétiques]. *Les charges nucléaires ne sont pas incluses dans cette négociation* [c'est ce que voulaient les Occidentaux]. »

Les négociateurs de l'OTAN et du Pacte de Varsovie devront, d'autre part, à la reprise de leurs pourparlers le 29 août, s'entendre définitivement sur la définition du champ géographique de la négociation, qui s'étend de l'Atlantique à l'Oural. Un seul problème subsiste, celui de l'exclusion en Turquie asiatique d'une bande — à définir — faisant face à la Syrie, l'Irak et l'Iran, où Ankara, membre de l'OTAN, désire ne pas réduire son potentiel militaire compte tenu de la menace éventuelle que représentent ces pays exclus du processus de désarmement européen.

Les Turcs qui ont accepté d'inclure dans la discussion les parties de leur territoire asiatique limitrophes à des pays européens *(URSS et Chypre compris)* ont fait une proposition *« raisonnable »* et *« la balle est maintenant dans le camp soviétique »*, a indiqué jeudi un négociateur occidental. D'accord sur le principe, les Soviétiques ont toutefois réclamé l'inclusion de la base aérienne alliée d'Incirlik, près d'Adana, qui se trouve dans la zone à exclure, proche de la Syrie.

Les négociations à vingt-trois (les seize membres de l'OTAN et les sept du Pacte de Varsovie) sur le désarmement conventionnel ne pourront d'autre part être lancées que lorsque qu'un accord aura été trouvé entre les trente-cinq pays participant à la conférence de Vienne sur les autres domaines de discussion, notamment les questions relatives aux droits de l'homme et à la coopération économique. — *(AFP.)*

Traite, travail forcé, prostitution

L'ONU dénonce la persistance de l'esclavage des enfants

(Suite de la première page.)

« On ne donnait rien à manger aux enfants qui ne rapportaient pas chaque jour la somme requise », précise le rapport, ajoutant que *« des fillettes dont les recettes diminuaient étaient généralement battues et pendues par les mains »*. Celles qui souffraient des séquelles des sévices que les clients leur avaient fait subir, ou avaient contracté des maladies vénériennes, n'étaient pas soignées.

Ces gamines avaient été vendues pour des sommes allant de 150 à 170 dollars, parfois par leurs parents, parfois après avoir été enlevées par des proxénètes. D'autres étaient simplement des enfants abandonnées... Nombre de jeunes prostituées n'ont simplement pas pu trouver d'autres moyens d'échapper à la misère.

Travail forcé

Le représentant du Bangladesh présent à la réunion en qualité d'observateur n'a rien nié quant aux faits, mais a estimé que ce genre de fléau était le lot de toute une région et a déclaré qu'il ne comprenait pas *« pourquoi il fallait montrer du doigt un pays particulier »*...

Les enfants bengalis ne sont en effet pas les seuls à être vendus à des tenanciers de bordels (ce terme est employé à plusieurs reprises dans le rapport).

Selon la Fédération internationale des droits de l'homme dont les conclusions figurent également dans le rapport, au Brésil, où plus de trente millions d'enfants sont abandonnés, un grand nombre d'entre eux, s'ils ne se prostituent pas, sont vendus en vue d'accomplir du travail forcé.

Ainsi, des enfants de six ans et parfois plus jeunes encore, dans certaines rizières du Nordeste, sont contraints par leurs patrons de boire de l'alcool dès leur réveil pour pouvoir travailler et ne bénéficient pas d'un seul jour de repos, tandis que les filles de douze ou treize ans doivent satisfaire aux besoins sexuels des fils du patron et de certains ouvriers.

Les adultes également victimes

Mais les enfants vendus ne sont pas les seuls esclaves de notre planète. Toujours selon le rapport destiné à la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU, en Inde, où travaillent dans des conditions inhumaines pas moins de quarante-cinq millions de petits enfants, près de quatre-vingts millions d'adultes sont victimes de la servitude pour dettes contractées auprès de leurs employeurs. Il est vrai cependant que, selon la loi indienne, traiter des travailleurs en esclaves est un acte prohibé : il est puni d'une amende de 150 roupies soit environ 75 F...

ISABELLE VICHNIAC.

Politique

Dix mille candidats aux élections municipales

La nouvelle ambition des Verts

(Suite de la première page.)

Les enfants interrompent volontiers des débats passionnés pour montrer leur dernier avion de papier ou quémander quelque argent de poche. Pieds nus, en short ou en survêtement, l'armée qui va partir à la conquête du pouvoir dans les municipalités, tient encore plus des francs-tireurs que du corps d'élite...

« *On essaie de changer l'image des Verts, écolo baba-cool sympa,* explique M. Marimot. *Nous devons faire reconnaître notre compétence, et pas seulement sur la défense de l'environnement.* »

Pour ces Journées d'été, les Verts ont invité un conseiller en marketing politique, chargé d'enseigner les règles élémentaires de communication. Face à un auditoire d'un sérieux et d'une attention rares, il rappelle comment rédiger un tract, participer à un débat, convaincre avec des mots simples.

« Devenir des professionnels »

Un jeune homme réservé à la barbe rousse, en chaussette dans ses sandales, insiste sur la nécessaire authenticité des Verts, leur sincérité dans le débat électoral. « *Les idées vraies finissent toujours par s'imposer* », conclut-il doucement. En écho, une institutrice observe : « *Nous ne sommes pas des politiciens, nous.* » « *Mais nous devons un peu le devenir* », ose un futur candidat aux élections cantonales. Des voix indignées s'élèvent, nombreuses. Désemparée, une jeune femme observe : « *Nous sommes vraiment trop honnêtes, trop scrupuleux. On aura du mal à se changer...* »

Au tableau, un dessin succinct résume les grandes étapes d'une campagne électorale. Avec un air de premier de la classe, un vieux monsieur aux cheveux blancs, drôlement réunis en houpette sur le front, prend des notes sur un agenda périmé. « *Nous devons devenir des professionnels* », chuchote, convaincu, ce Tintin grand-père, à son voisin.

Professionnel ! Le mot est lâché, même s'il sonne encore un peu étrangement aux oreilles de certains. Après la campagne d'Antoine Waechter à l'élection présidentielle, qui a recueilli 3,78 % des suffrages au premier tour, les Verts ne veulent pas perdre le bénéfice de leur notoriété. Soucieux de leur indépendance à l'égard des partis de droite comme de gauche – le débat est pourtant loin d'être clos au sein du mouvement, – les Verts veulent offrir une véritable force d'alternative.

Cette ambition passe nécessairement par l'affirmation d'une force politique au plan local. Les élections cantonales de septembre et octobre prochains doivent renforcer la présence des Verts dans le paysage politique, même si, concède M. Waechter, le scrutin majoritaire ne laisse aux candidats écologistes qu'une très faible chance de succès. Les quatre à cinq cents candidats qui se présenteront devront surtout « *créer une dynamique* », pour les élections municipales de mars 1989.

L'objectif des Verts est de multiplier par dix le nombre de leurs conseillers municipaux, et de présenter environ dix mille postulants (1). Ces derniers seront mobilisés dans les associations humanitaires ou de défense de l'environnement, même s'ils n'appartiennent pas officiellement au mouvement écologiste. « *Nous avons aujourd'hui plus de potentiel de voix que de candidats pour le satisfaire* », explique M. Waechter.

Pour le second tour, les Verts envisagents des « *associations* » avec les autres listes qui accepteraient des « *contrats de municipalité* », rendus publics avant l'élection, et précisant les conditions d'une éventuelle participation. Ces contrats pourraient être passés avec n'importe quel parti politique, est-il précisé, à l'exception du Front national.

Autre enjeu décisif pour les Verts dans les mois à venir : les élections européennes (2) « *Nous devons avoir cinq élus au Parlement européen en juin 1989,* déclare l'ex-candidat des écologistes à l'Elysée, *ce qui donnera à notre mouvement des moyens financiers accrus.* » Soucieux de ne pas être victime, comme en 1984, d'une liste de « *diversion* » (l'Entente radicale écologiste pour les Etats-Unis d'Europe, ERE), conduite alors par MM. Olivier Stirn, François Daubin et Brice Lalonde, et concurrente de la liste Verts-Europe de M. Didier Anger, le mouvement écologiste veut constituer rapidement son programme et la liste de ses candidats.

Ces élections, qui se prépareront en commun avec les autres partis Verts de la Communauté européenne, devront permettre au mouvement français de défendre sa propre conception de l'espace unique. « *Pour nous,* explique M. Waechter, *l'Europe ne doit pas être celle de l'ultra-libéralisme. Elle doit être celle de la montée en puissance des régions, qui est déjà une réalité dans tous les autres pays, à l'exception de la France.* »

Sûr de lui, M. Waechter décline comme autant de batailles à gagner la longue liste des échéances électorales qui attendent son mouvement. Patiemment, il a déterminé une stratégie qui devrait voir des Verts entrer au Parlement en 1993. « *Ce n'est qu'à ce moment-là que nous pourrons envisager de participer à un gouvernement, parce que nous disposerons alors d'une implantation institutionnelle suffisante pour être réellement autonome* », observe-t-il.

L'expérience de secrétaire d'Etat à l'environnement de Brice Lalonde ? « *Elle nous est très utile,* admet M. Waechter. *Tout d'abord, elle clarifie la position de Brice Lalonde par rapport aux Verts, auxquels il n'appartient pas et ensuite, elle offre une véritable démonstration pédagogique de ce qu'il ne faut pas faire !* »

PASCALE ROBERT-DIARD.

(1) Aux élections municipales de 1983, les écologistes avaient obtenu 147 884 voix (soit 0,58 % des suffrages exprimés) et cinq cent cinquante sièges au premier tour ; 7 913 voix (soit 0,08 %) et deux cent sept sièges au second tour.

(2) Aux élections européennes de juin 1984, la liste les Verts-Europe écologie, conduite par M. Didier Anger, avait recueilli 676 739 voix soit 3,37 % des suffrages exprimés. La liste « concurrente » ERE, avait obtenu à peu près le même score, soit 3,31 % des suffrages exprimés.

Le CNI propose l'adoption d'une charte commune à tous les autres partis d'opposition

Le Centre national des indépendants et paysans (CNI), qui souhaite œuvrer à l'union de l'opposition, vient de soumettre à l'avis des autres partis politiques, à l'initiative de son secrétaire général, M. Yvon Briant, ancien député, un projet de charte dont l'adoption « *pourrait permettre,* souligne-t-il, *une action commune* » et, « *le moment venu* », la participation de tous ses signataires « *à un même gouvernement pour le bien de la France* ».

Ce texte vient d'être adressé à tous les états-majors – « *du CDS jusqu'au Front national* », précise M. Briant – ainsi qu'aux cadres départementaux du CNI à charge pour ces derniers, de le présenter aux responsables locaux des autres formations. Le CNI s'engage dès à présent à soutenir, lors des prochaines échéances électorales, les candidats qui accepteraient d'adhérer à cette charte.

Au niveau national, l'objectif de la direction du CNI est de jeter une passerelle entre la coalition RPR-UDF et M. Jean-Marie Le Pen. Le Front national est ainsi convié, en effet, à approuver un texte qui dénonce le racisme, l'antisémitisme et toutes les formes de sectarisme.

Le CDS est invité, pour sa part, à se joindre à une stratégie commune d'opposition. M. Briant espère ainsi apporter une pierre œcuménique au rassemblement de toutes les forces opposées à la gauche.

Dans ce projet de charte, le CNI, qui va bientôt célébrer ses quarante ans d'existence, se prononce notamment « *pour que la loi, dans le respect des choix individuels, protège et encourage la famille légitime, qu'elle fasse disparaître les discriminations fiscales et sociales qui la pénalisent* » ; « *pour que l'enseignement, libre de tout endoctrinement à sens unique, permette le choix par les familles ou par les étudiants de l'établissement qui leur convient* » ; « *pour que l'Etat et les collectivités publiques renoncent à pénaliser par principe l'acquisition des richesses* » ; « *pour une justice pénale qui reconnaisse les droits des victimes et ne mette pas en doute la légitimité d'un châtiment approprié des coupables* » ; « *pour que la société civile respecte l'institution militaire* » ; « *pour une agriculture libérée des procédures dirigistes* » ; « *pour une Europe libérale et démocratique dotée d'une monnaie commune et d'un cours légal* », etc.

Le CNI, en revanche, s'y prononce « *contre le racisme, l'antisémitisme, la lutte des classes et le dénigrement des valeurs traditionnelles de la société française, comme d'ailleurs contre toute forme de sectarisme ou d'intolérance* » ; « *contre toute banalisation de la citoyenneté française* » ; « *contre les excès du contrôle administratif des activités professionnelles* » ; « *contre toute conception totalitaire de l'urbanisme et de la culture* » ; « *contre le laisser-aller, la méconnaissance des valeurs, l'abandon de la fierté nationale* ».

Le nouveau cabinet de M. Pierre Joxe

Le cabinet de M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, a été modifié et étoffé par rapport à sa première composition,mais ces changements ne concernent pas les principales attributions (*le Monde* a publié, dans ses éditions du 28 mai, une biographie du directeur du cabinet, M. François Roussely). La composition du cabinet est désormais la suivante :

Directeur du cabinet : M. François Roussely, conseiller référendaire à la Cour des comptes ; directeur adjoint du cabinet : M. Georges Peyronne, préfet ; conseiller auprès du ministre, chargé de la communication : M. Guy Perrimond, journaliste ; conseiller chargé des relations internationales : M. François Nicoullaud, conseiller des affaires étrangères ; chef de cabinet : M. Lucien Ginot, sous-préfet (sécurité civile) ; chef adjoint de cabinet : M. Pascal Maysounave, sous-préfet.

Conseillers techniques : MM. René Poux, inspecteur général de l'administration (problèmes immobiliers) ; Pierre-René Lemas, administrateur civil, directeur du cabinet du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des collectivités territoriales ; Jacques Genthial, sous-directeur (police) ; Patrice Bergougnoux, commandant de la police nationale (police) ; Jean-Pierre Bonin-Moulins, professeur (élections) ; Christophe Lannelongue, adjoint de direction à la Banque de France (budget, transmissions, informatique) ; Pierre Pouessel, administrateur civil (organisation territoriale des services de l'Etat, personnel) ; François Rebsamen, administrateur territorial (relations avec les élus) ; Mme Françoise Toubol-Fischer, avocate (libertés publiques, questions juridiques).

Attaché parlementaire : M. Emmanuel Davril, docteur en économie.

Chargés de mission : MM. Raoul Weexsteen, chercheur au CNRS (affaires internationales) ; François Senemaud, administrateur civil (affaires régionales) ; Michel Papaud, enseignant (relations avec les élus) ; Romaric Sulger-Buel (communication) ; Philippe Schil, ingénieur des télécoms (transmissions et informatique) ; Mme Annie Snanoudj-Veber (affaires réservées).

Secrétariat particulier : Mme Maggy Fanion, secrétaire administratif de la police nationale.

« Notre siècle (1918-1988) », de René Rémond

Les trois Républiques

D'une République à l'autre, *Notre siècle* sous le regard de René Rémond.

L'histoire proche est la plus difficile de toutes, menacée à la fois d'étouffer sous le poids des documents et de dévier sous l'aiguillon de la mémoire. René Rémond échappe à ce double danger dans *Notre siècle (1918-1988),* son nouveau livre dont les mille et quelques pages se lisent aisément. La collaboration de Jean-François Sirinelli conduit aux « regards croisés », aux « jugements confrontés » entre l'aîné et le cadet, séparés par trois décennies, l'espace d'une génération. Aux mêmes âges – entre seize et vingt ans – le premier a connu le 6 février 1934, puis les accords de Munich. Le second a vu Sartre refuser le prix Nobel, puis le général de Gaulle quitter définitivement le pouvoir.

Telles sont, pour chacun, les frontières de la mémoire et de l'histoire. L'association d'un maître spécialiste en politique et d'un disciple tourné vers la culture permet de dérouler l'évolution de la littérature, du théâtre, de la peinture, de la musique, du cinéma, en contrepoint de celle des gouvernements, des partis et des institutions. On regrette un peu que celles de la vie privée et de l'économie ne bénéficient pas du même traitement, leur dispersion au gré des débats et des crises rendant assez difficile d'en discerner les lignes générales.

Avant tout, ce livre remet en ordre un passé flou dans le souvenir ou troublé par des préjugés. Il touche à son apogée dans le tableau du régime de Vichy, modèle d'une objectivité souvent approximative dans les publications précédentes. L'incroyable popularité initiale du maréchal a faussé les perspectives, parce qu'elle allait au symbole et non à la politique. Une phrase suffit à dégonfler la légende de foules équivalentes acclamant Pétain en avril 1944 et de Gaulle en août suivant : la première n'atteignait pas le dixième des millions de Parisiens qui formaient la seconde.

La fausse image d'une France partagée entre la Résistance et la Collaboration est corrigée par la disproportion « *entre la petite minorité enfoncée dans la collaboration avec l'ennemi et la masse du pays, dont l'attentisme n'avait jamais exclu l'animosité contre l'occupant* ». Il reste de tout cela une fêlure dans notre histoire, encore perceptible aujourd'hui : « *Que la désobéissance au pouvoir ait pu devenir la forme supérieure du devoir a affaibli l'autorité dans tous les domaines : la remise en cause de mai 1968 en procède peut-être indirectement, comme la crise de l'Eglise ; la nécessité... de passer outre aux directives de l'épiscopat a porté un coup à l'autorité de la hiérarchie.* »

Dans le passé plus lointain, qu'aucun des auteurs n'a vécu, *Notre siècle* rectifie quelques interprétations traditionnelles. Habituellement présentée à travers les lunettes colorées de la gauche, l'œuvre législative du Bloc national est moins conservatrice qu'on ne le croit. Un souci de pragmatisme, une volonté d'efficacité, un appel aux experts, révèlent que l'approche technique des problèmes l'emporte sur l'idéologie.

De Poincaré à Giscard

Un Clémentel préfigure la génération des grands commis engagés dans la modernisation d'après 1945. Poincaré n'était pas un homme de droite d'ailleurs, mais un républicain du centre « *sincèrement laïque et profondément attaché aux institutions parlementaires* ».

La Troisième République et le centre droit ne sont pas les seuls bénéficiaires de ces rectifications d'éclairage. La Quatrième République en profite globalement, et la gauche, en la personne de Guy Mollet : « *La mémoire collective fait porter à l'homme la responsabilité principale d'une politique – ou d'une absence politique en certains cas – qui était l'expression de la volonté du personnel politique, et peut-être même de la majorité du pays.* » Sous la Cinquième République, le centre droit est à nouveau le principal avantagé du révisionnisme de l'ouvrage : l'importance rénovatrice des premières années du septennat de Valéry Giscard d'Estaing est justement soulignée, que les dernières ont plus ou moins dissimulé.

Plus important encore que ces corrections d'image, le mérite principal du livre tient à une remise en perspective de toute la période décrite. René Rémond excelle à percevoir les continuités profondes derrière les diversités apparentes. Certes, les ressemblances elles-mêmes sont trompeuses quand on néglige les différences des environnements respectifs. Que quinze mille cheminots grévistes aient pu être licenciés lors de la grève des chemins de fer en 1920 mesure les limites des conflits sociaux d'alors. Que la grande crise des années 30 ait paru terrible avec cinq cent mille chômeurs, alors que la Grande-Bretagne en comptait trois millions et l'Allemagne six, fait ressentir l'évolution de l'esprit public : sans oublier toutefois que les sans-travail restaient alors sans autre secours que les soupes populaires et les asiles de nuit.

En disparaissant voici peu de temps, plusieurs de ces continuités nous font d'ailleurs mesurer l'ampleur du bouleversement de la fin de *Notre siècle.* La ligne de fracture qui séparait Caillaux de Clemenceau, puis Briand de Poincaré dans les relations avec l'Allemagne s'est poursuivie jusqu'en 1939 avec l'opposition des Munichois et anti-Munichois, et, bien au-delà, avec la querelle de la CED : tout cela fait place aujourd'hui au couple Paris-Bonn, axe de la construction européenne.

L'idéologie volontariste des socialistes de la SFIO, née du guesdisme, s'épanouit dans le « *tout est possible* » de Marceau Pivert en 1936 et le Projet socialiste adopté par le PS, à la veille des élections de 1981 : l'exercice du pouvoir lui a substitué, dès 1982, le pragmatisme réformiste qui caractérise les grandes social-démocraties d'Europe.

L'idéal secret de tous les parlementaires

Mais le retour du refoulé reste toujours possible. N'est-il pas en train de se produire, quand la lecture de *Notre siècle* montre que la Cinquième République est en train de glisser vers la Troisième plus encore que vers la Quatrième ? L'apogée du centre est situé entre 1922 et 1932. Le modèle de ces années rétro montre une étonnante capacité de résister à toutes les volontés des électeurs. Formées dans une Chambre de droite élue en 1919, renaissant intactes après l'intermède du Cartel dans la Chambre de gauche élue en 1924, se maintenant en l'état après le retour d'une Chambre de droite en 1928, ces coalitions microcosmiques incarnent l'idéal secret de tous les parlementaires. Une démocratie à l'abri des sautes d'humeur des citoyens, quel rêve ! En présentant côte-à-côte nos républiques du vingtième siècle, René Rémond suggère aussi une grande leçon : la plus jeune des trois sœurs tomberaient sans doute dans les défauts des aînées si elle n'était plus contenue par des mécanismes qui l'en empêchent.

MAURICE DUVERGER.

★ *Notre siècle (1918-1988)*, de René Rémond, avec la collaboration de Jean-François Sirinelli. Fayard. Collection « Histoire de France », dirigée par Jean Favier, 1 011 pages, 198 F.

Inscription des jeunes sur les listes électorales

Les jeunes parvenus à l'âge de la majorité (dix-huit ans) entre le 31 décembre 1987 et le 25 septembre 1988 pourront s'inscrire sur les listes électorales avant le 15 septembre, a indiqué, jeudi 4 août, le ministère de l'intérieur, en rappelant que, cette année, les élections cantonales ont été officiellement fixées au 25 septembre et au 2 octobre.

Conformément aux articles L 30 et suivants du code électoral, les jeunes désirant s'inscrire sur les listes électorales pourront déposer leur demande à la mairie de la commune où ils désirent voter,au plus tard le 15 septembre 1988 inclus.

Les futurs électeurs devront présenter, outre les documents d'état civil, tout document tendant à prouver que le demandeur est domicilié dans la commune, ou y possède une résidence depuis six mois au moins.

Les demandes seront examinées par le juge d'instance conformément aux dispositions de l'article L 32 du code électoral. Les intéressés seront avisés directement de la décision de ce magistrat (articles L 33 à L 35 du code électoral).

M. Missika nouveau chef du SID

M. Jean-Louis Missika doit, dans les jours prochains, remplacer M. Gérard Coste au poste de chef du service d'information et de diffusion (SID), placé auprès du premier ministre chargé de l'information gouvernementale.

[M. Jean-Louis Missika, trente-sept ans, maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris, rédacteur en chef de la revue *Médias-Pouvoirs,* depuis 1986, a été membre de l'Institut national de l'audiovisuel. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur la télévision, notamment *l'Avenir de la télévision* et *la Folie du logis* (Gallimard) en collaboration avec Dominique Wolton.]

PROPOS ET DÉBATS

M. Emmanuelli

Démarcation

M. Henri Emmanuelli, numéro deux du PS, a déclaré, le jeudi 4 août, sur RTL, que l'ouverture doit se faire « *sur les dossiers* ». « *Sur le plan verbal, l'ouverture se porte bien, mais, dans les faits, nous n'avons pas vu la moindre hirondelle* », estime-t-il. Citant le revenu minimum d'insertion, l'impôt sur la fortune, le pouvoir d'achat, M. Emmanuelli a affirmé : « *On verra, sur tous ces sujets, si ceux qui parlent d'ouverture, de bons et de mauvais socialistes, seront avec les bons et les mauvais ou auront d'excellents prétextes pour rester dans leur camp d'origine.* »

« *Je n'ai jamais été contre l'ouverture, mais je ne souhaite pas que l'on confonde l'ouverture avec le confusionnisme* », a ajouté le député des Landes, pour qui la « *ligne de démarcation* » passe entre ceux qui refusent l'entente avec le Front national et les autres. Au sujet des premiers, il a déclaré : « *Nous devons les prendre en considération, nous devons travailler avec eux et les appuyer éventuellement s'ils le souhaitent.* »

M. Stoléru

Points communs

M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat au plan, déclare, dans un entretien publié par *le Quotidien de Paris* le vendredi 5 août, que MM. Raymond Barre et Michel Rocard « *ont beaucoup de points communs* », mais que, là où le premier « *va droit au but et ne craint pas d'assener les vérités* », le second « *fait preuve de plus de diplomatie, de souci de concertation* ». M. Stoléru estime que « *le train de l'ouverture est passé* » et que « *le prochain arrêt n'aura pas lieu avant un an* ». Selon lui, « *il y a aujourd'hui, en France, trois forces politiques : le PS, qui soutient le gouvernement, le PC, l'UDF et le RPR, qui, quoi qu'ils en disent, veulent* [son] *échec, et une troisième force, centriste, qui pour l'instant, légitimement, attend de* [le] *juger sur* [ses] *actes* ». « *Il est inutile,* ajoute le secrétaire d'Etat, *de chercher à séduire ceux qui veulent notre perte. En revanche, il nous revient de convaincre ceux qui n'ont pas d'a priori à notre égard de se rapprocher de nous.* »

● **M. Gaudin légèrement blessé dans un accident de la route.** – M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a été légèrement blessé dans un accident de la route, vendredi 5 août, vers 1 h 15, près de son domicile marseillais. La voiture qu'il conduisait et à bord de laquelle il était seul s'est retournée sur la chaussée.

Souffrant de blessures superficielles, M. Gaudin a pu regagner son domicile après quelques radiographies à l'hôpital Sainte-Marguerite où il a été gardé un moment en observation. Secouru par des amis qui les suivaient, il a expliqué qu'il aurait eu un « *léger malaise* ».

M. Michel Besse directeur du cabinet de M. Maurice Faure

M. Michel Besse vient d'être nommé directeur de cabinet de M. Maurice Faure, ministre d'Etat, ministre de l'équipement et du logement.

M. Besse sera assisté de M. Alexandre Jevakhoff, inspecteur des finances, nommé directeur adjoint du cabinet ; Mme Catherine Colonna, conseillère technique chargée de la presse et de la communication ; M. Hugues Goisbault, conseiller technique chargé des relations avec le Parlement ; M. Claude Hossard, conseiller technique chargé de la région parisienne ; M. Jean Lafont, conseiller technique chargé des affaires internationales et économiques ; M. Christian Leyrit, conseiller technique chargé des routes ; M. Gilbert Santel, conseiller technique chargé du logement ; M. Bernard Welcomme, conseiller technique chargé des sites et de l'urbanisme ; M. Gérard Marty, nommé chef de cabinet ; M. Jean Giocanti, chargé de mission.

[Né le 7 juillet 1941 à Rotalier (Jura), ancien élève de l'ENA, M. Besse a exercé les fonctions de directeur du cabinet dans les préfectures de la Drôme (1968) et des Yvelines (1972) avant d'être nommé secrétaire général de l'Yonne (1974), puis de l'Eure (1977), sous-préfet de Senlis (1980), secrétaire général de la préfecture des Bouches-du-Rhône, en juin 1983. Préfet du Lot (1985) puis de Haute-Corse (1987), il avait été nommé préfet hors cadre le 27 juillet 1988.]

Victimes de sévices

Les habitants d'Ouvéa déposent cinquante plaintes contre X

Le collectif des avocats du FLNKS a déposé, vendredi matin 5 août, auprès du parquet d'Ouvéa, par l'intermédiaire de Me Gustave Téhio, cinquante plaintes contre X à la demande d'habitants de l'île d'Ouvéa affirmant avoir été victimes de sévices de la part des forces de l'ordre chargées de retrouver fin avril les auteurs de la prise d'otages qui s'est soldée le 5 mai par la mort de dix-neuf militants indépendantistes et de deux militaires. *Le Monde* a rendu compte, dans ses éditions du 21 juillet, des témoignages rapportant ces sévices.

Ces plaintes émanent, pour la plupart, d'hommes et de femmes des tribus de Gossana et de Téouta. Elles se réfèrent à des *« séquestrations arbitraires, violences, voies de fait, destructions de biens, de récoltes, vols et menaces de mort »* survenus entre le 25 avril et le 6 mai.

L'une des plaintes porte sur des faits qui auraient indirectement entraîné la mort d'un vieil homme.

Certaines des plaintes visant des militaires, les avocats du FLNKS se fondent sur l'article 698, alinéa 1, du code de procédure pénale pour demander au procureur de la République de Nouméa de saisir le ministère de la défense. D'autres plaintes mettant en cause des officiers de police judiciaire, les défenseurs des habitants d'Ouvéa invoquent l'article 687 ; ils ont ainsi demandé au procureur de saisir la chambre criminelle de la cour de cassation pour que celle-ci désigne la juridiction compétente.

Les habitants d'Ouvéa se réfèrent, en outre, dans leursaccusations à la conventiion des Nations uniies *« contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants »* ratifiée par la France en 1985 (1).

Les avocats des parties civiles demandent que « la justice suive son cours »

A Paris, la chambre d'accusation de la cour d'appel a examiné, jeudi 4 août, les appels des ordonnances de maintien en détention de vingt-cinq indépendantistes du FLNKS, inculpés et placés sous mandat de dépôt à la suite de l'assassinat de quatre gendarmes, le 22 avril, à Fayaoué, sur l'île d'Ouvéa et de la prise d'otages qui s'en était suivie. Les arrêts seront rendu, le lundi 8 août.

A l'issue de l'audience, les conseils des parties civiles, Mes Francis Szpiner et Jacques Chanson, ont indiqué dans un communiqué : *Les avocats des familles des gendarmes assissinés à la brigade de Fayaoué et de ceux pris en otages et séquestrés dans la tribu de Mouli et dans la grotte de Gossana, ayant pris connaissance des exigences du Front de libération national kanak et socialiste (FLNKS) tendant à l'amnistie en faveur des auteurs de ces crimes, se doivent de rappeler l'horreur des crimes commis, la souffrance des victimes et la douleur de leurs familles.*

» Ils demandent également au premier ministre, de leur apporter tous les apaisements utiles et l'assurance que la justice suivra son cours. »

---

(1) La convention des Nations unies contre la torture définit ainsi la torture dans son article premier : *« Le terme torture désigne tout acte par lequel une douleur ou des souffrances aiguës, physiques ou morales, sont intentionnellement infligées à une personne, aux fins notamment d'obtenir d'elle, ou d'une tierce personne, des renseignements ou des aveux, de la punir d'un acte qu'elle ou une tierce personne a commis ou est soupçonnée d'avor commis, de l'intimider ou de faire pression sur elle ou d'intimider ou de faire pression sur une tierce personne, ou pour tout autre motif fondé sur une forme de discrimination, quelle qu'elle soit, lorsque de telles douleurs ou souffrances sont infligées par un agent de la fonction publique ou toute autre personne agissant à titre officiel ou à son instigation ou avec son consentement exprès ou tacite. Ce terme ne s'étend pas à la douleur ou aux souffrances résultant uniquement de sanctions légitimes, inhérentes à ces sanctions ou causées par elles. »*

Matraques et pistolets électriques

En vente libre

D'une histoire l'autre. Et d'Ouvéa à Paris. Le 21 juillet dernier, *le Monde* a rendu compte de témoignages recueillis en Nouvelle-Calédonie faisant état de sévices subis par les habitants de la tribu de Gossana alors que les militaires cherchaient à localiser la grotte où s'étaient réfugiés les preneurs d'otages après avoir tué quatre gendarmes à Fayaoué. Parmi ces sévices, l'un était décrit avec force détails par plusieurs témoins : la matraque électrique. Les uns parlent d'*« un bâton »*, d'autres d'*« une baguette, une espèce de matraque avec une décharge électrique au bout »*, et tous assurent qu'elle leur fut appliquée au front, au menton, au ventre et que les décharges étaient si fortes qu'ils criaient et tombaient.

Ce nouvel élément intrigue. Par rapport aux autres «bavures» relevées des interrogatoires à la matraque électrique — s'ils sont avérés — peuvent paraître anecdotiques. Il y a là, pourtant, de quoi s'interroger. Car l'usage de l'électricité pour faire avouer un suspect évoque de fort mauvais souvenirs. Le mot peut choquer, mais l'histoire de la guerre d'Algérie et notamment les travaux de l'historien Pierre Vidal-Naquet (1) sont là pour nous le rappeler : l'électricité, qui ne laisse pas de traces, caractérise l'une des formes modernes de torture.

D'où cette question toute simple : existe-t-il un matériel, facilement accessible, qui provoque les souffrances décrites par les témoins canaques ? La question ne concerne d'ailleurs pas que l'affaire d'Ouvéa. Certaines rumeurs policières font parfois état de l'usage par des inspecteurs de police judiciaire peu soucieux de déontologie de « décharges électriques » lors d'interrogatoires de *malfaiteurs plutôt durs à cuire*. En décembre 1985, un commissaire de police, M. Gilbert Ambrosi, révoqué pour ces faits, fut d'ailleurs condamné à trente mois de prison dont deux ferme pour avoir *« torturé à l'aide d'une matraque électrique »* un jeune délinquant gardé à vue (*le Monde* du 22 et 23 décembre 1985, et du 1er mars 1986).

La conclusion de nos investigations tient en peu de mots : ce genre d'instruments est en vente libre à Paris. Dans une armurerie proche de la place de la République, nous avons demandé à acheter une matraque électrique. Il nous fut proposé le *« boîtier électrique »*, un produit récent, *« plus discret »* et désormais beaucoup plus prisé par la clientèle. Noir, d'un format de 18 × 6 centimètres, s'accrochant facilement à la ceinture, l'engin sert à la fois de signal d'alarme et de *« pistolet paralysant »*. Quatre électrodes sont placées à son extrémité.

45 000 volts

Et le prospectus de *« Lifeguard, total personal protection »*, fabriqué à Taiwan et distribué en France par la société Serveest, précise : ce *« pistolet électrique vous protège, étourdit l'agresseur (...). En utilisant le bouton à bascule, un arc électrique de 45 000 volts se forme entre les électrodes. Le corps de l'agresseur doit être au contact des électrodes : en une demi-seconde, l'agresseur sera saisi et cela lui provoquera une décharge électrique, de la douleur, des contractions musculaires ; de 1 à 2 secondes, cela lui causera des spasmes musculaires et un début d'étourdissement ; de 3 à 5 secondes, cela lui provoquera la perte de l'équilibre et du contrôle des muscles, une totale confusion mentale et une désorientation, le laissant groggy. Ne provoque pas de dommages permenents »*.

Pour 800 F, nous avons donc acheté cet instrument sans qu'aucune question ne nous soit posée sur l'usage envisagé ou sur notre identité. Vérification faite auprès du service électrique du *Monde*, le prospectus ne ment pas : l'ampérage est certes faible — 300 mA, — mais la décharge peut atteindre les 45 000 volts promis. Test fait sur une *jambe durant une* demi-seconde, le prospectus ne ment toujours pas : un mélange de *vive décharge* et de coup violent, laissant une sensation diffuse d'endolorissement qui persistait plusieurs heures après. Le choc, cependant, n'a pas laissé de trace. Ce que décrit ensuite le prospectus ressemble fort au récit des témoins canaques : des décharges si fortes qu'ils tombaient, perdant le contrôle de leurs muscles. *« Lifeguard »*, qui, de loin, ressemble à un talkie-walkie, se recharge très facilement et n'importe où : sur une prise de 220 volts ou sur la batterie d'un véhicule automobile. Enfin, le mode d'emploi veille à la sécurité de l'utilisateur : *« Attention : ne pas utiliser l'unité en milieu extérieur humide, cela pourrait provoquer un retour de charge sur vous-même. »*

Dans les prisons

Dans l'entourage du GIGN — où on assure ne s'être pas livré à de tels interrogatoires à Gossana, sans pour autant répondre du comportement des autres unités militaires, — on ne nie cependant pas disposer de matraques électriques. Et l'on reconnaît leur utilisation *« en maintien de l'ordre pénitentiaire »*, bref lors des mutineries dans les prisons. *« C'est désagréable, sans plus, et moins grave que de tirer dans le tas »*, assurent ces sources. Pourtant les matraques électriques dont il s'agit produisent des décharges similaires, ainsi que nous l'a confirmé le responsable d'une société parisienne de matériel de sécurité : *« Le résultat est le même, les composants identiques. Mais la matraque se fait moins car c'est plus encombrant, plus voyant, et plus ou moins interdit. Si la police vous trouve avec une matraque, électrique ou pas, vous risquez d'avoir des ennuis. Mais le boîtier est plus anodin, les gens préfèrent avoir ça dans leur poche. »*

Selon ceux qui le vendent, le *« pistolet électrique Lifeguard »* est un instrument de défense, au même titre qu'une petite bombe de gaz lacrymogène. Mais son usage ne *peut-il être totalement inversé ?* Placé entre des mains peu scrupuleuses, *« Lifeguard »* ne peut-il servir à « passer à la question » un individu ? Ses effets ne sont-ils pas comparables à ceux de l'antique « gégène à pédales », utilisée il y a trente ans maintenant dans les djebels ? Aussi, la libre diffusion, hors de tout contrôle, de ce type de matériel ne laisse pas de surprendre. Dans le tout dernier catalogue — automne-hiver 1988-1989 — d'une société fort connue de vente par correspondance, une version plus petite — *« elle tient dans votre poche ou votre sac »* — provoquant une décharge de seulement... 35 000 volts est vendue pour la *modique somme* de 190 francs...

EDWY PLENEL.

---

(1) Cf. Pierre Vidal-Naquet, *la Torture dans la République*, Editions de Minuit, 1972.

L'attentat du « City-of-Poros »

La famille de Laurent Vigneron demande l'ouverture d'une information judiciaire en France

Me Gilbert Collard, avocat marseillais et conseil des parents de Laurent Vigneron, le jeune Français tué dans l'attentat du *City-of-Poros* et mis en cause par les autorités grecques, a adressé une lettre, jeudi 4 août, au parquet de Paris, pour demander l'ouverture d'une information judiciaire sur les auteurs de cet attentat.

Me Collard fonde sa demande sur l'article 689-1 du code de procédure pénale qui prévoit que *« tout étranger qui hors du territoire de la République a commis un crime peut être poursuivi et jugé d'après les dispositions des lois françaises lorsque la victime est de nationalité française »*. Cette démarche devrait, selon Me Collard, *« permettre aux autorités judiciaires françaises d'exiger des autorités grecques leur concours, dans le cadre des conventions internationales »*. *« Alors que Laurent Vigneron a été présenté comme un terroriste, après avoir été tué physiquement par les terroristes, il a été assassiné moralement par les autorités grecques »*, a expliqué l'avocat.

Me Collard doit se rendre en Grèce la semaine prochaine.

Deux des ravisseurs présumés de Mélodie Nakachian arrêtés à Barcelone

La police espagnole a arrêté, jeudi 4 août à Barcelone, deux des ravisseurs présumés de la petite Mélodie Nakachian, la fille du milliardaire libanais Raymond Nakachian et de la chanteuse sud-coréenne Kimera, enlevée le 9 novembre dernier à Marbella sur la Costa del Sol et libérée après onze jours de captivité par les forces de l'ordre.

Les deux hommes, de nationalité française, ont été appréhendés sur les Ramblas, la grande avenue de la capitale catalane, en possession de faux papiers d'identité. L'un d'eux, Jean-Louis Camerini, trente-huit ans, serait, selon la police espagnole, le chef du gang des ravisseurs qui avait demandé une rançon de 13 millions de dollars puis de 5 millions en échange de la libération de la fillette, alors âgée de cinq ans. Il se trouvait en compagnie d'un complice, Alain Colier, trente-six ans, qui était chargé, dans le groupe, de transférer l'argent versé en France.

La rançon n'avait jamais été payée. Le 20 novembre, les groupes spéciaux de la police espagnole avaient donné l'assaut à l'appartement de San-Roque, près de Gibraltar, où était détenue Mélodie. Quatre ravisseurs avaient été arrêtés mais Camerini avait réussi à prendre la fuite peu avant l'opération. Quelques heures plus tard, la police française interpellait près de Paris cinq autres personnes soupçonnées d'avoir participé au rapt. Le coup de filet de Barcelone porte donc à onze le nombre de malfaiteurs appréhendés après cette affaire, dont neuf Français.

Les suites de l'affaire Greenpeace

La décision de renvoyer Alain Mafart à Hao serait « absurde et immorale »

estime le RPR

Réagissant aux informations du *Monde* (*nos éditions du 4 août*) sur un éventuel retour du commandant Alain Mafart, récemment promu lieutenant-colonel, sur l'atoll d'Hao, dans le Pacifique, le Rassemblement pour la République (RPR) a estimé que cette décision serait *« absurde et immorale »*. M. Mafart est l'un des deux faux époux « Turenge », agents de la DGSE arrêtés à Auckland après l'attentat contre le *Rainbow Warrior*, le 10 juillet 1985.

Selon M. Jean-Jacques de Peretti, chargé de mission pour la communication et l'information auprès du secrétaire général du RPR, un retour à Hao relèverait d'une position *« irréaliste et dogmatique. Quand on est arrivé en 1986, On a retrouvé les deux officiers de la DGSE dans des geôles néo-zélandaises ; on a réussi à les en faire sortir ; maintenant, on les a ramenés d'Hao ; les socialistes ne vont quand même pas les renvoyer à nouveau ! »*.

M. de Peretti, qui était chargé de mission à l'hôtel Matignon et adjoint du porte-parole, M. Denis Baudouin, quand M. Jacques Chirac était premier ministre, se dit *« stupéfait de l'attitude des socialistes dans cette affaire »*. Il ajoute que *« c'est un sujet auquel M. Chirac est particulièrement attentif »*.

Réclamé par la Nouvelle-Zélande, qui estime que M. Chirac a violé les accords passés sous l'égide des Nations unies, le retour d'Alain Mafart à Hao a été envisagé par le premier ministre, M. Michel Rocard, qui s'en est entretenu, le 5 juillet, en tête à tête avec l'officier. Rien n'est toutefois décidé pour l'instant, cette position n'étant pas partagée par l'Elysée et le ministère de la défense. La négociation, sous l'égide de M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, se poursuit donc avec l'émissaire néo-zélandais, M. Chris Beeby, secrétaire général adjoint du ministère des affaires étrangères de Nouvelle-Zélande.

M. Pascal Clément (UDF) : « Indigne »

D'autre part, M. Pascal Clément, député (UDF) de la Loire, s'en prend également au premier ministre, dans une interview au *Quotidien de Paris* du 5 août. *« Le premier ministre actuel*, déclare-t-il notamment, *est le digne successeur de celui qui, il y a quelques années, a envoyé ce militaire* [Alain Mafart] *dans le piège que l'on sait. De ce fait, le renvoyer aujourd'hui me paraît un peu ahurissant, honteux et même indigne.* [..] *On ne voit pas pourquoi on ferait payer une fois de plus le lampiste. Car c'est le pouvoir politique de l'époque qui est responsable et non pas le commandant Mafart. »*

[*Pacta sunt servanda* : les accords, disait le droit romain, qui est le père du nôtre, sont faits pour être respectés. Jacques Chirac a eu tort de rapatrier le capitaine Prieur à la veille de l'élection présidentielle, sans même en informer *la Nouvelle-Zélande*, qui n'avait consenti à l'élargissement des faux époux Turenge qu'en échange de la promesse qu'ils passeraient trois ans dans un atoll du Pacifique. Il n'empêche que l'opinion française serait choquée de voir renvoyer sur son île le commandant Mafart, qui a déjà payé lourdement, ainsi que Mme Prieur, les pots cassés d'une affaire dont la responsabilité incombe totalement au pouvoir politique de l'époque.

Le gouvernement de Wellington, qui a obtenu de Paris de très substantielles compensations morales et matérielles, aurait plus à gagner à passer l'éponge qu'à réclamer le renvoi en exil d'un officier dont personne ne conteste qu'il souffre de sérieux problèmes de santé. — A.F.]

Un entretien avec le professeur Claude Got

Tout est organisé pour que les automobilistes ne respectent pas les règles de sécurité

L'annonce de l'augmentation spectaculaire (+ 71 %) du nombre de morts enregistrés sur les routes françaises au cours du dernier week-end (*le Monde* du 5 août) a suscité de nombreux commentaires. Dans l'attente d'un conseil interministériel qui se tiendra à l'automne et qui étudiera *« les moyens susceptibles de responsabiliser tous les automobilistes »*, M. Georges Sarre, *secrétaire d'Etat aux transports*, a annoncé, le 4 août, que les mesures de dissuasion devront être *« appliquées avec plus de sévérité »*. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, le professeur Claude Got (hôpital Ambroise-Paré, Boulogne), l'un des spécialistes français d'« accidentologie », souligne les responsabilités des pouvoirs publics et des constructeurs d'automobiles. »

La réunion des ministres des transports de l'OCDE qui vient d'avoir lieu à Hambourg, souligne le professeur Got, a clairement mis en évidence l'hypocrisie qui consiste à rejeter la responsabilité sur le seul usager. *« Il ne faut pas dissocier celui-ci de son environnement et de son véhicule*, explique-t-il. *Or, aujourd'hui, l'ensemble est « organisé » pour que les automobilistes ne respectent pas les règles. Si les tondeuses à gazon roulaient à 60 km/h, nombre de jardiniers amateurs ne seraient plus de ce monde. Nous n'avons pas su dissocier la fonction du transport de l'automobile, du plaisir de la conduite rapide. Ce plaisir n'a plus sa place sur les routes. La vitesse maximale des automobiles est passée de 100 km/h à 200 km/h en quarante ans. Pourtant, durant la même période, les aptitudes des conducteurs ne se sont pas modifiées.*

— Qu'attendez-vous des constructeurs et des pouvoirs publics ?

— Dans une période de difficultés économiques, les constructeurs défendent leur part de marché. Si un jeune homme qui vient de passer son permis a les moyens de se payer une GTI Turbo de 200 ch, on la lui vendra. C'est au gouvernement de fixer les règles et de *limiter la vitesse*. Il est *tout* à fait illusoire d'espérer le respect des limites de vitesse si les véhicules sont conçus pour les transgresser. Les obstacles se situent actuellement au niveau européen. La communauté devrait obtenir de l'Allemagne fédérale une limitation de la vitesse sur les autoroutes.

— Outre l'affirmation que la vitesse *n'est pas dangereuse, qu'elles sont* les autres idées fausses les plus répandues, selon vous, en matière de sécurité routière ?

— C'est d'abord « la réserve de puissance qui permet de doubler en *toute sécurité* ». *En réalité*, le conducteur s'adapte aux possibilités de son véhicule. Plus il est apte à dépasser, plus il sera incité à le faire dans des conditions aventureuses et plus le risque sera grand. On lie la réduction du danger à l'amélioration de l'outil ou de la compétence de celui qui l'utilise sans vouloir admettre les possibles effets pervers de ces améliorations. Ce sont les véhicules les plus récents et les plus performants qui ont le plus d'accidents. Les assureurs nous le disent depuis longtemps.

— Que pourrait faire concrètement le gouvernement indépendamment des décisions européennes ?

— On pourrait utiliser les tickets de péage d'autoroute pour contrôler automatiquement les vitesses moyennes à la sortie et utiliser ces tickets pour des contrôles aléatoires sur les aires de stationnement. On peut faire équiper les véhicules d'enregistreur de vitesse très simplifié ne conservant en mémoire que les dernières heures de route. On peut développer le contrôle par radar couplé à un appareil photographique. Ne croyez pas que je sois répressif par nature. Mais tant que la prévention ne viendra pas de la limitation de vitesse à partir de la construction des automobiles, il n'y aura pas d'autre choix. Les incantations rituelles ne servent pas à grand-chose.

» *Les améliorations techniques* encore possibles seront coûteuses et d'efficacité réduite. Le plus facile a été fait. Nous pourrons encore améliorer la protection des occupants des véhicules, réduire leur agressivité vis-à-vis des piétons et des usagers de deux-roues, mais en termes de mortalité, ces effets seront faibles et lents. »

— Au-delà de la vitesse et de l'alcool, quel jugement porte un accidentologiste comme vous sur l'augmentation du nombre des victimes ?

— Cette aggravation a des causes multiples. Certaines sont conjoncturelles : un hiver doux qui a augmenté le trafic, l'anticipation sur une tradition ridicule d'amnistie qui permet d'oublier le code de la route pendant quelques *mois... mais il y a aussi une* augmentation assez générale de la mortalité au niveau européen. Elle est particulièrement importante en France, ce qui n'est pas surprenant, puisque notre pays a une des mortalités par habitant sur les routes parmi les plus élevées du monde. Après l'augmentation due au volume du trafic observé entre la fin de la guerre et 1972, la mortalité s'était *abaissée en France* de 16.000 à 12 000 par an grâce à l'obligation du port de la ceinture et les limitations de vitesse. Depuis 1978, la situation était pratiquement stationnaire avec des fluctuations entre dix mille et douze mille morts par an.

— Contre l'alcool au volant, pourtant, les tribunaux semblent recourir de plus en plus souvent à la prison ferme.

— Les peines de prison sans sursis s'appliquent principalement aux récidivistes de la *conduite* avec une alcoolémie élevée. Le problème principal, c'est leur maladie alcoolique. Celui de la conduite n'en est qu'une conséquence. Il conviendrait de mieux organiser la prévention de la récidive. Pour les conducteurs dépistés à partir de contrôle systématiques et qui ne sont pas alcooliques dépendants, je suis certain que les fortes amendes et les confiscations de véhicules pour les alcoolémies très élevées seraient plus efficaces que les peines de prison.

— Dans l'attente de prochaines mesures gouvernementales, quel bilan et quel pronostic faites-vous ?

— Je ne crois pas à une amélioration spectaculaire. Chaque information sur une augmentation du nombre des morts provoque une réaction transitoire, une accentuation de la répression et une modification des comportements. Une *mauvaise année est suivie d'un bilan* un peu meilleur, mais le résultat est limité. Nous sommes des barbares qui pratiquons le sacrifice humain. Chaque fois que j'ai eu à faire l'autopsie d'un enfant mort sur la route ou que je suis en face d'un être humain handicapé pour la vie à la suite d'un accident, j'ai le même malaise qu'en regardant un film sur les camps de concentration : l'impression d'être solidairement responsable de cette barbarie, d'être impuissant devant l'égoïsme de nos sociétés industrielles prêtes, pour quelques *kilomètres* à l'heure de plus, à enterrer les rares enfants qu'elles font encore. »

Propos recueillis par
JEAN-YVES NAU.

Société

La polémique continue autour du projet annulé de l'école de police d'Egletons

La décision de M. Pierre Joxe d'annuler le projet d'établissement d'une école de formation des policiers auxiliaires à Egletons (Corrèze) continue de susciter des déclarations virulentes, malgré les arguments techniques — financiers et professionnels — invoqués par le ministre de l'intérieur. Ainsi les élus communistes corréziens se sont-ils joints au chœur de protestation de l'opposition, estimant que *« les arguments »* de M. Joxe *« n'ont pas plus de sérieux que ceux de la promesse électorale de Jacques Chirac »*. Estimant que des *« règlements de comptes politiciens »* entourent cette affaire, les élus communistes ajoutent : *« Pour nous, la seule question est : la France a-t-elle besoin de construire une école de police pour recevoir les appelés ? Si oui, pourquoi pas en Corrèze ? »*

Les nouvelles déclarations du ministre de l'intérieur, promettant la construction de plusieurs écoles de police dont trois à Paris, n'ont pas satisfait les amis de M. Jacques Chirac, maire de la capitale et député de la Corrèze. Secrétaire national du RPR et député européen, M. Alain Marleix *« s'étonne et s'indigne »*, estimant que *« les déclarations du ministre de l'intérieur font apparaître un profond mépris pour la politique d'aménagement du territoire et pour la décentralisation en général, dont ses amis politiques se réclament pourtant si fort »*. Sénateur RPR du Loiret, M. Paul Masson résume son opposition dans une formule : *« La Corrèze n'est pas le Zambèze. »* *« Il faut savoir,* ajoute le rapporteur du budget de l'intérieur au Sénat, *que la plupart des pays européens et notamment la Grande-Bretagne forment leurs futurs policiers dans des centres situés hors des grandes villes [...]. M. Joxe me paraît suffisamment objectif pour savoir revenir sur une décision sans doute prise trop rapidement. »*

Enfin, au cabinet du maire de Paris, on se contente de déclarer que *« le projet mérite d'être étudié »* après les promesses de M. Joxe concernant la capitale. Tout en ajoutant : *« La création d'écoles de police à Paris n'a rien à voir avec le projet d'Egletons. En faisant des propositions pour la capitale, le ministre de l'intérieur se borne à déplacer le problème. »*

Selon deux études américaines

Le virus du SIDA se transforme dans le corps humain

Selon deux études américaines publiées le 4 août dans la revue britannique *Nature*, le virus du SIDA pourrait se modifier successivement dix-sept fois dans l'organisme humain, d'où la difficulté de le combattre.

M. George M. Shaw, de l'université de Birmingham (Alabama), rapporte en effet jusqu'à dix-sept variantes du même virus chez un seul malade. En outre, des prélèvements effectués à plusieurs mois d'intervalle montrent des variations génétiques progressives du virus d'origine. Ces variantes coexistent et évoluent pour leur propre compte au cours de la maladie. Les modifications successives du patrimoine génétique du virus lui permettraient d'assurer sa survie chez son hôte en échappant aux défenses immunitaires.

L'étude du professeur Robert Gallo (National Institute of Health, Bethesda, Maryland), publiée dans ce même numéro, suggère que ces variations génétiques pourraient entraîner des modifications fonctionnelles du virus. En modifiant celui-ci par des techniques de génie génétique, il a été observé de nombreux *comportements différents des virus* recombinés, tant en ce qui concerne leur degré d'infectivité que le choix des cellules infectées.

REPÈRES

Epidémie

Le virus des phoques a été isolé

Le virus responsable *de la mort de 6 700 phoques* de la mer du Nord vient d'être isolé au centre bio*médical d'Uppsala (Suède)*. Ce virus, en s'attaquant aux défenses immunitaires de l'animal, favorise le développement des infections mortelles. Selon les chercheurs, un vaccin permettant d'enrayer cette épidémie pourrait être disponible dans les prochaines semaines. Le mode d'admi*nistration de ce vaccin n'a pas été* précisé.

Drogue

Saisie de 13 tonnes de marijuana

La saisie conjointe de marijuana, les 22 et 28 juillet, par les polices *française et ouest-allemande dans* les ports du Havre et de Hambourg, a porté au total sur 12,9 tonnes de drogue. C'est la plus grosse prise de marijuana réussie en Europe, selon la police judiciaire fédérale de Wiesbaden. 8,4 tonnes de marijuana avaient été saisies à Hambourg, le vendredi 22 juillet, dans deux conteneurs transportés par le *Manolis*, un cargo battant pavillon panaméen en provenance de Colombie. La police allemande, informée qu'un troisième *conteneur avait été déchargé* lors de l'escale du *Manolis* au Havre et non réambarqué pour un problème de grue en panne, en avait averti les autorités françaises.

En Corse

Des militants de l'ex-FLNC arrêtent un train pour distribuer des tracts

Un groupe de huit hommes se réclamant du FLNC (Front de libération nationale de la Corse, organisation dissoute), vêtus de treillis, portant des cagoules et munis d'armes de gros calibre, a arrêté, *jeudi 4 août vers 18 heures*, le train reliant Calvi à Bastia pour distribuer des tracts aux passagers.

Pour arrêter le train, les hommes du groupe ont agité des drapeaux rouges sur la voie à la hauteur de Lucciana (Haute-Corse), à une cinquantaine de kilomètres de Bastia, obligeant le machiniste à immobiliser le convoi. Deux militants sont alors montés dans les wagons pour distribuer les tracts aux voyageurs. Pendant ce temps, les six autres militants ont peint sur la motrice les inscriptions *« Soluzione pulitica »* (Solution politique) et *« Liberta par i patrioti »* (Liberté pour les patriotes).

Le texte dactylographié à en-tête du FLNC distribué dans le train affirme : *« Depuis deux mois, suite à notre initiative, le problème corse se trouve posé avec une force et une ampleur sans précédent (...). Nous ne pouvons que nous en féliciter et appeler le peuple corse tout entier à participer aux débats et à prendre lui-même ses affaires en main.*

Ayant ouvert, la voie d'un règlement politique global, poursuit le tract, *nous ferons pour notre part tout pour aller le plus loin possible dans la recherche de cette solution. Notre attitude sera fonction des décisions et des actes politiques et non uniquement de simples mesures administratives.*

« A ce stade de l'évolution de la situation politique, écrit l'organisation dissoute, *et à deux mois de l'expiration éventuelle de la trêve de nos actions militaires* (1), *nous tenons à attirer l'attention de notre peuple sur les responsabilités de chacun : Etat, formations politiques, syndicales ou associatives (...). La Corse peut sortir de l'impasse à condition que l'intérêt collectif prenne enfin le pas sur les intérêts privés, sur les querelles ou les rivalités de clocher, qui ont contribué à compromettre dangereusement notre existence en tant que peuple il est temps d'en finir avec une pratique suicidaire (...). Nous saurons,* conclut le communiqué, *discerner ce qui est accessoire de ce qui est essentiel et nous continuerons de juger sur pièce. La balle est toujours dans le camp de l'Etat français. »*

(1) Une semaine après la réélection de M. François Mitterrand à la présidence de la République, l'ex-FLNC avait annoncé, dans la nuit du 31 mai au 1er juin, qu'il observerait *« une trêve de cent vingt jours »* pour *« favoriser une évolution sereine vers la solution politique, économique, sociale et culturelle du problème national corse »* (*le Monde* du 2 juin).

Sports

NATATION : trois records aux championnats de France

Stephan Caron, selon son cœur

Trois records de France ont été battus lors de la première journée des championnats de France de natation le jeudi 4 août à Dunkerque. Christophe Bordeau a porté le record du 200 mètres quatre nages de Bruno Gutzeit de 2 min 5 s 7 à 2 min 3 s 99. Stephan Caron, malgré une nouvelle crise de tachycardie le matin même, a nagé le 200 mètres nage libre en 1 min 49 s 19, améliorant son propre record de France de 28 centièmes. Chez les dames, Cécile Prunier a amélioré le record du 200 mètres nage libre en 2 min 7 s 76.

DUNKERQUE
de notre envoyé spécial

« Gageons qu'à l'avenir ce ne sera plus qu'un mauvais souvenir... », affirmaient, en juin dernier, Stephan Caron et Jean-Pierre Cervetti, médecin de l'équipe de France de natation. Les deux hommes parlaient de la spasmophilie du nageur rouennais, cet état d'hyperexcitabilité qui, provoquant des crises de tachycardie, lui a déjà valu quelques déboires en championnat de France.

Caron et Cervetti se sont trompés. Dans sa série du 200 mètres nage libre, le nageur rouennais a provoqué un faux départ puis bénéficié de celui de Depickère avant, finalement, de renoncer, son cœur battant la chamade. A 55 jours de sa première course des Jeux olympiques, *Stephan Caron n'a toujours pas maî*trisé un adversaire bientôt plus menaçant que l'Américain Matt Biondi.

Les nombreux médecins consultés se sont accordés sur la cause de ces troubles : des carences en calcium et magnésium intracellulaires. *« Ce n'est pas une maladie, mais un état,* précise Jean-Pierre Cervetti. *Pour la tachycardie, nous disposons d'une solution : les beta bloquants. Mais ceux-ci figurent sur la liste des substances interdites par le Comité international olympique et, de plus, ils limiteraient les performances de Stéphan. Nous essayons de lui donner un nouvel équilibre en calcium et en magnésium. On ne peut pas faire plus. Le problème désormais n'est plus métabolique. »*

Contrôle mental

Un autre remède proposé par certains médecins consistait en une injection de calcium et de magnésium juste avant la course. Guy Boissière, l'entraîneur du Rouennais, aurait voulu passer à la pratique, mais *« personne dans le corps médical, même parmi ceux qui prônaient cette solution, n'a voulu prendre la responsabilité »*.

L'entourage du vice-champion du monde du 100 mètres nage libre, abandonnant l'idée de supprimer totalement sa spasmophilie, cherche *à éviter que ses crises se reproduisent. « Nous n'en avons pas découvert le facteur déclenchant*, explique Guy Boissière. *Nous pensions au stress, mais Stephan a supporté sans dommage des pressions plus importantes lors de rendez-vous internationaux. »* C'est cependant sur la piste psychologique que Jean-Pierre Cervetti s'est lancé.

Deux heures après avoir été éliminé en série, Stephan Caron annonça son intention de nager un 200 *mètres seul, le soir même, afin* de réaliser un temps qualificatif pour les Jeux olympiques. Jean-Michel Meyet, son kinésithérapeute, l'isola quelques minutes avant son effort et pratiqua des exercices de relaxation. *« J'essaie d'augmenter ses capacités de concentration,* précise-t-il. *Il est arrivé sur le plot en ne pensant qu'à ses pieds et non plus à son cœur. C'est une technique que nous ne voulions commencer qu'au stage de préparation pour Séoul. Elle n'est pas encore sûre à cent pour cent. »*

Elle aura suffi pourtant à Stephan Caron pour qu'il batte, en nageant seul, son propre record du 200 mètres nage libre. *« Je voulais prouver que je pouvais contrôler mentalement ma spasmophilie,* racontait-il après son exploit. *Avec mon kiné, j'ai beaucoup progressé. »* Il faudra cependant attendre Séoul pour en juger définitivement.

THIERRY CERINATO.

RUGBY : la Coupe du monde universitaire

Les mêlées de l'été

La première Coupe du monde universitaire de rubgy aura lieu *dans le* Roussillon et sur la côte basque du 6 au 28 août. Organisée à l'initiative de la Fédération nationale du sport universitaire (FNSU), cette compétition rassemble la Nouvelle-Zélande, l'Ecosse, l'Angleterre, l'URSS, l'Italie, le Pays de Galles, les Fidji, l'Argentine, la Roumanie et la France. Phénomène exceptionnel pour une épreuve universitaire, cinq rencontres seront télévisées, dont quatre en direct, par Antenne 2. Un tel intérêt témoigne du niveau de la compétition : ces étudiants rugbymen sont l'élite mondiale de demain.

RUGBY universitaire : l'*expression frise le* pléonasme tant les liens sont naturels entre ce sport et l'Université. *C'est* par *les public schools* britanniques que le rubgy est sorti de sa préhistoire à la fin du siècle dernier. Des intellectuels ont peu à peu policé ce jeu violent et paysan jusqu'à en faire un art de vivre partagé par de nombreuses minorités dans le monde. Dans les nations et les anciennes colonies britanniques, le ballon ovale sort le plus souvent du moule universitaire. *Ailleurs* aussi, si *l'on* en croit Jean-Pierre Bodis, auteur d'une monumentale *Histoire mondiale du rugby* (1) : *« Pour les autres rugbymen, il apparaît prétentieux de vouloir dégager des traits communs*, 'écrit-il. *Pourtant, Argentins, Italiens, Allemands, Roumains, Japonais, voire Fidjiens et Tongiens témoignent que le rugby illustre une élite sociale et la réussite intellectuelle parce que le sport s'apprend d'abord au lycée. »*

Aujourd'hui, en Irlande, l'équipe universitaire est le point de passage obligé pour accéder à l'équipe nationale. En Nouvelle-Zélande, on naît rugbyman et l'on pratique, filles comme garçons, dès l'école primaire ; néanmoins, la sélection universitaire est une antichambre pour les meilleurs espoirs. Ainsi, dans l'équipe universitaire néo-zélandaise en tournée en France, il y a quatre ans, figuraient plusieurs futurs All Blacks, dont David Kirk, le capitaine de l'équipe championne du monde en 1987. En France, les passerelles parfois fragiles entre le rugby et l'Université n'ont cessé de se renforcer *depuis la* naissance, en 1965, de la première équipe de France universitaire. *En moins d'un quart* de siècle, elle est devenue l'un des principaux réservoirs de l'équipe A. Des hommes comme Pierre Villepreux, Daniel Herrero, Jean-Pierre Rives y ont fait leurs premières armes. L'an dernier, sur les terrains de la Coupe du monde, les lignes arrière du Quinze tricolore étaient exclusivement composées d'anciens internationaux universitaires : Serge Blanco, Didier Cambérabéro, Patrice Lagisquet, Franck Mesnel, Jean-Baptiste Lafond, Denis Charvet, Rodolphe Modin.

« Les relations avec la Fédération française de rugby ont énormément évolué depuis que Jacques Fouroux a assisté, il y trois ou quatre ans, à un match entre universitaires français et gallois à Cardiff », explique Michel Bonfils, directeur adjoint de la FNSU et créateur de la Coupe du monde universitaire. Ce jour-là, le sélectionneur national a constaté que le niveau du jeu valait bien celui des confrontations entre équipes B. Depuis, à la veille des matches du Tournoi des Cinq Nations, Jacques Fouroux a coutume de suivre les péripéties du tournoi universitaire. Pendant ce *mois d'août*, il ne perdra pas une miette du spectacle offert par la compétition estudiantine.

Avec le traditionnel stage des espoirs à Soustons, la Coupe des provinces organisée à l'automne et les *tournées des Argentins et* des Maoris, cette Coupe du monde universitaire est pour lui l'occasion de superviser *« une masse de jeunes joueurs (...) qui doit, dans les cinq mois à venir, bousculer l'élite en place »*. Déçu par la récente tournée en Argentine, Fouroux estime qu'en vue de la Coupe du monde de 1991 *« l'équipe de France a besoin de se régénérer »*. (2)



La Coupe du monde universitaire de rugby : une initiative française que l'International Board et les Anglais souhaitent reprendre à leur compte.

Pour les 26 étudiants sélectionnés parmi les 6 000 rugbymen licenciés à la FNSU, ce Mondial organisé à domicile est un examen d'importance. Ils l'ont préparé avec le plus grand sérieux : un stage à Noël, *quatre matches pour* le tournoi universitaire des Cinq Nations entre janvier et mars, quatre matches de préparation *en* mai, un stage à Toulouse fin juin, enfin un dernier bachotage de dix jours à Soustons *avant de rencontrer* les Argentins le 10 août pour le premier acte de l'épreuve. Les *Français sont ambitieux : « Perdre en finale serait une contre-performance*, estime Jacques Dury, l'un de leurs quatre entraîneurs. *Tout dépendra de la façon dont les autres équipes auront préparé la compétition. »*

En l'absence des Irlandais, dont quatorze joueurs sont retenus par des examens universitaires, et des Australiens, dont le calendrier était surchargé, les principaux adversaires seront les Néo-Zélandais et les nations de grande tradition universitaire (Angleterre, Ecosse, Galles, Argentine). Les Anglais sont, paraît-il, très affûtés ; ils comptent bien laver sur le terrain l'affront que leur a fait Michel Bonfils en créant cet *événement rugbystique mondial* sans leur agrément préalable.

C'est la deuxième fois qu'ils sont pris de vitesse par une initiative française. L'idée d'Albert Ferrasse d'organiser une Coupe du monde avait été promptement récupérée par l'International Board. Mis devant le fait accompli, le gouvernement du rugby a réagi cette fois en deux temps : bouderie, puis adhésion totale. En échange, le prochain Mondial universitaire sera organisé sous son *égide et vraisemblablement* en Angleterre.

Michel Bonfils en sourit. Il souhaite seulement que l'épreuve dont il est le père soit une bonne promotion pour le rugby. *« C'est pourquoi nous avons choisi d'organiser les matches sur les littoraux où se trouvent les gens au mois d'août*, dit-il. *Les vacanciers pourront voir du rugby à la sortie de la plage. »*

JEAN-JACQUES BOZONNET.

(1) Bibliothèque historique Privat.
(2) *Midi olympique* du 1er août 1988.

PLONGÉE SOUS-MARINE : accidents de l'été

Les dangers de la Grande Bleue

La plongée sous-marine est à la mode cet été le long des côtes françaises. *Le succès du film de Luc Besson, le Grand Bleu,* qui relate les aventures de deux plongeurs en apnée, n'y est peut-être pas étranger. Même pratiquée avec des bouteilles de plongée, cette discipline n'est toutefois pas sans danger si l'on ne respecte pas les règles élémentaires de sécurité. La Fédération française d'études et de sports sous-marins (FFESSM) tente de prévenir ces risques en prodiguant ses conseils et en multipliant le nombre de ses moniteurs, mais les plongeurs ne sont pas tenus de prendre une licence. *A la fin du mois de juillet, dix-sept morts* de plongeurs avaient été recensées sur les côtes méditerranéennes, et l'hôpital militaire Sainte-Anne à Toulon recevait en moyenne une personne par jour dans son caisson de décompression.

A une époque où les sports d'aventure (alpinisme, rallyes-raids,...) et la recherche de nouvelles sensations (surf, raft, parapente...) convertissent de plus en plus d'adeptes, la plongée sous-marine s'inscrit parfaitement dans cette tendance d'activités moins traditionnelles comme le jogging ou les sports collectifs. *« C'est une discipline idéale pour faire une coupure avec la vie quotidienne*, explique Jean-Michel Oyenart, instructeur national. *L'expression n'est pas de moi mais il s'agit vraiment d'un monde du silence, où la notion de poids s'estompe. Et puis quand la technique est maîtrisée, on s'enrichit à étudier la vie sous-marine. »* Mais dans un milieu agressif, tout devient un danger potentiel : la pression qui augmente de 1 bar tous les 10 mètres, le froid, les conditions météorologiques, les courants et les marées.

La FFESSM, qui avait pressenti la croissance de ses effectifs, passés de 70 000 à 93 000 adhérents de 1981 à 1987 (16 % de progression sur les deux dernières années), a *accéléré la formation de ses* cadres. Quatre cents moniteurs reçoivent désormais chaque année leur diplôme, mais tous les apprentis plongeurs ne suivent pas obligatoirement leurs cours.

Dans ces conditions, les dix-sept morts enregistrées *depuis le* début de la saison 1988 n'ont pas surpris les habitués de la discipline. Sur la Côte d'Azur, certains parlent du « syndrome du printemps » qui, au retour des beaux jours, multiplierait les accidents. *« Combien en a-t-on vus qui descendent du car ou du TGV, se précipitent sur la plage et plongent aussitôt ? »* nous déclare Jean-Albert Foex, rédacteur de la revue *Subaqua*. *« Sous prétexte qu'ils atteignent une certaine profondeur en fin de saison précédente, ils reprennent tout de suite au même niveau »*, renchérit Richard Pothier, conseiller technique régional en Ile-de-France.

Une fatigue même latente, un manque de réadaptation aux pressions sous-marines, conduisent fréquemment le plongeur à l'accident. Il s'ensuit des réactions cutanées (picotements ou boursouflures), des bends (douleurs osseuses, *musculaires* ou articulaires souvent dues à une bulle d'azote nichée dans l'organisme), des troubles auditifs, respiratoires ou neurologiques qui vont jusqu'à la surdité, l'œdème ou la paralysie.

Jamais seul

La plongée sous-marine nécessite certaines *précautions, quelle* que soit l'activité pratiquée dans l'eau (chasse, orientation, hockey...). Il existe des règles à observer scrupuleusement. Cette discipline est codifiée jusque dans le moindre détail, quitte à ébranler le mythe du plongeur libre *aventurier du fond de l'eau*. Des tables de plongée établies par la marine nationale indiquent les durées à ne pas dépasser selon les profondeurs, les intervalles de repos à respecter entre deux plongées, la vitesse de remontée (17 mètres par *minute* avec des haltes tous les 3 mètres). La plupart des accidents proviennent du non-respect de ces paliers de décompression. *« Je compare souvent le plongeur qui les néglige à l'automobiliste qui ne marque pas les stops*, raconte Richard Pothier. *Un jour ou l'autre, ça ne pardonne pas. »* La panique des débutants et l'inattention au moment de l'émersion (chocs contre des voiliers ou des planches à voile) sont les deux autres causes importantes d'accidents.

Il existe pourtant des principes élémentaires de sécurité, les dix commandements du plongeur sous-marin. Encore faut-il les avoir reçus d'un formateur. Les mille quatre cents clubs recensés par la FFESSM, les moniteurs diplômés d'Etat et, à un degré moindre, l'association américaine PADI (dont les certificats ne sont pas reconnus par la Fédération française) constituent les trois filières d'enseignement à des prix sages, le matériel étant essentiellement fourni par les clubs.

Malheureusement, la vente d'appareils de plongée est libre. Tout le monde peut s'équiper de pied en cap sans qu'aucun contrôle ait lieu. *« Vous demande-t-on votre permis de conduire quand vous achetez une voiture ? »* fait remarquer Jean-Michel Oyenart, qui déplore les imprudences des plongeurs occasionnels. *« Le simple fait qu'ils soient isolés et souvent sans bateau de soutien les rend plus vulnérables*, ajoute-t-il. *On ne doit jamais plonger seul. »*

THIERRY CERINATO.

101 mètres en apnée

L'ITALIEN Enzo Majorca, âgé de cinquante-sept ans, a atteint, le samedi 30 juillet à Syracuse (Italie), la profondeur de 101 mètres sans avoir recours à aucun appareil respiratoire.

Cette plongée ne constitue pas un record. Le Français Jacques Mayol est parvenu à la *profondeur de 105 mètres* le 17 octobre 1983 au large de l'île d'Elbe. De plus, la Confédération *mondiale des activités* subaquatiques (CMAS) n'homologue plus depuis 1970 aucun record *sportif de plongée* profonde en apnée.

Son président, Pierre Perrot, a rappelé que seules sont désormais reconnues *« les expérimentations appliquées présentant un caractère médico-scientifique conforme au protocole préétabli par cet organisme »*, à savoir *« un contrôle médical draconien accompagné d'un entraînement physique adéquat »*.

Ces conditions avaient été remplies par Jacque Mayol lors de sa plongée de 1983. Mais la CMAS, constatant les risques inconsidérés pris par certains plongeurs, a cependant préféré supprimer toute notion de record. *La raison d'être du duel* Majorca-Mayol, qui sert de trame au dernier film de Luc Besson *le Grand Bleu*, a donc disparu.

JO : la préparation des Sud-Coréens

Athlètes en treillis

Les vingt-quatrièmes Jeux olympiques d'été s'ouvriront à Séoul le 17 septembre.

Pour préparer ce rendez-vous, plus de trois cents sportifs sud-coréens sont soumis à un entraînement physique et mental très poussé, seulement entrecoupé de quelques compétitions à l'étranger.

COUVRE-FEU à 22 heures, camp retranché, entraînement intensif et stage dans les commandos : le programme des sélectionnés olympiques sud-coréens, à moins de deux mois des Jeux, deviendrait vite inhumain, si ne miroitaient derrière les lignes d'arrivée des primes importantes et des promesses de pension à vie pour les médaillés d'or.

Point d'orgue de la préparation « mentale et physique », des stages commando avec l'armée sont organisés dans un camp de sport militaire, à Songnam, au sud-est de Séoul. Les sélectionnés d'athlétisme, hommes et femmes, ont été les premiers à revêtir le treillis de combat et le casque lourd, pour des périodes d'entraînement de quatorze heures par jour.

Les sportifs qui acceptent ces sacrifices personnels et familiaux rêvent tous, évidemment, de la plus haute marche du podium et des récompenses financières qui leur sont promises.

La fédération d'athlétisme a fixé le montant d'une victoire à 100 millions de wons (850 000 F). Les autres fédérations n'ont pas annoncé de chiffres, mais les autorités sportives coréennes parlent d'une moyenne de 100 000 dollars (620 000 F) par victoire. Une médaille d'or vaudra également, pour les Sud-Coréens, une pension permanente de 822 dollars (5 000 F) par mois.

« L'entraînement est très dur, et ma famille me manque souvent, avoue Ahn Byung-Keun, champion olympique de judo (71 kg) en 1984 à Los Angeles, *mais je surmonterai ces problèmes personnels et j'espère une nouvelle médaille d'or. »* Ahn est l'un des dix espoirs sérieux parmi la délégation de 481 athlètes qui devraient défiler le 17 septembre sur le stade olympique.

La Corée du Sud misera surtout sur deux autres judokas, ses boxeurs, lutteurs, archers et tireurs, ainsi que sur ses pongistes pour réussir « ses » Jeux.

Certains estiment cependant que l'entraînement que suivent des athlètes de quatorze ans (la gymnaste Kim Na-Ra) à trente-neuf ans (le cavalier Son Pyum-Young) *est trop dur. « Un entraînement poussé est très important pour les sportifs asiatiques, dont la technique est souvent trahie par un physique défaillant »*, répond Kim Sung-Jip, le directeur du centre, ancien lanceur de poids et premier champion olympique coréen aux Jeux de Londres en 1948.

Kim, à soixante-neuf ans, est une figure légendaire du centre de Taenung. Il rejoint chaque matin les athlètes pour les exercices de gymnastique corporelle. *« Ils me traitent comme un père*, dit-il, *et moi je les regarde comme mes enfants... Je leur dis chaque jour de faire de leur mieux. Il est de leur devoir d'avoir des résultats. »* — *(Reuter.)*

LES HEURES DU STADE

Automobilisme

Grand Prix de Hongrie de formule 1. — Dimanche 7 août à Budapest (TF1, à 14 h 25).

Rallye d'Argentine. — Jusqu'au samedi 6 août.

Football

Championnat de France. — Cinquième journée, samedi 6 août.

Motocyclisme

Championnat de Grande-Bretagne. — Dimanche 7 août, à Donington.

Natation

Championnats de France. — Jusqu'au dimanche 7 août, à Dunkerque (FR3, le 6, à 15 h 40, le 7, à 16h).

Polo

Championnat du monde. — *Jusqu'au 28 août* à Deauville.

Rugby

Coupe du monde universitaire. — Jusqu'au 28 août (A2, France-Argentine, le mercredi 10, à 15 h 30).

Sports équestres

CSIO de Dublin. — Jusqu'au dimanche 7 août (A2, le 6, à 15 h).

Concours complet de Deauville. — Jusqu'au dimanche 7 août.

Voile

Tour de France. — Jusqu'au dimanche 14 août.

Volley-ball

France-Etats-Unis. — Vendredi 5 août, à Saint-Nazaire (FR3, à 23 h 35).

● **VOILE : la course en solitaire du *Figaro*.** — Le navigateur franco-suisse Laurent Bourgnon, vingt-deux ans, a créé la surprise en gagnant, jeudi 4 août, à Port-Haliguen (Morbihan), la course en *solitaire du Figaro*. Pour sa première participation, le benjamin de l'épreuve a devancé au classement *général le favori* Alain Gautier, vainqueur des trois premières étapes, mais encalminé dans le *petit* temps *au cours de la* quatrième et dernière étape, remportée par Bourgnon.

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 5 août

TF 1

20.35 Jeux : Intervilles. Hyères-Calvi. **22.35 Magazine : *Ushuaïa*** (rediff). *Le* magazine de l'extrême, de Nicolas Hulot. Sommaire : Les derniers marins ; Garimperos (« Orpailleurs ») ; Les saltimbanques du ciel ; Birdman rallye ; *Deux voiles pour un tour.* **23.15 Téléfilm : L'affaire Marie Besnard** (rediff.). Avec Alice Sapritch, Jacques Alric (1re partie). **0.45 Journal et la Bourse. 1.00 Magazine : Minuit sport. 2.00 *Feuilleton : Les Moineau et les* Pinson. 2.25 Documentaire : La pirogue. 3.15 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 3.40 L'équipe Cousteau en Amazonie. 4.25 Musique. 4.45 Documentaire : Histoires naturelles. 6.05 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 6.30 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

20.35 Série : Les héritiers. Le régisseur, de Bruno Gantillon avec Bernard-Pierre Donnadieu, Christine Laurent, Samson Fainsilber. **22.05 Apostrophes d'été.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « De très vieilles histoires », *sont invités :* Jean-Louis Beaucarnot *(les Noms de famille et leurs secrets),* Annette Colin-Simard *(les Hommes, passé, présent, conditionnel),* Jean-Pierre Marchand, directeur du *département* jeunesse chez Gallimard, et notre collaboratrice Yvonne Rebeyrol *(Lucy et les siens, chroniques préhistoriques).* **23.25 Journal. 23.40 Cinéma : Un printemps sous la neige** ■ Film *franco-canadien de* Daniel Petrie (1984). Avec Liv Ullman, Kiefer Sutherland, Mathieu Carrière.

FR 3

20.30 Feuilleton : Terre des gangs. De Richard Sarafian, avec Michael Nouri, *Brian Benben, Joe Penny, Richard Cas*tellano (5e épisode). **21.30 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. Le triangle de Mimizan. **22.15 Journal. 22.40 Feuilleton : L'amour du métier.** D'Yves Laumet, avec Jacques Denis, Maïa Simon, Stéphane Goiraud, Fernand Sardou, Tsilla Chelton (3e épisode). **23.25 Musiques, musique.** Hugo Wolf : Nimmersatte Liebe, kennst du das Land, par Françoise Pollet. Textes lus par Suzanne Flon. **23.35 Sports : Volley-ball.** *France-Etats-Unis.*

CANAL PLUS

20.31 Série : Un flic dans la Mafia. 21.15 Cinéma : le Soupirant ■■ Film français de Pierre Etaix (1962). Avec Pierre Etaix, Karin Vesely, France Arnel, Laurence Lignières. **22.35 Flash d'informations. 22.40 Cinéma : Rendez-vous à Broad Street** ■ Film anglais de Peter Webb (1984). Avec Paul McCartney, Ringo Starr, Linda *McCartney.* ***0.25 Cinéma : Cent francs l'amour*** ■ Film français de Jacques Richard (1985). Avec Richard Bohringer, Pierre-Loup Rajot, Valérie Steffen. **2.00 Cinéma : les Faux Durs** ■ Film américain de *Michael Ritchie (1977).* Avec Burt Reynolds, Kris Kristofferson, Jill Clayburgh. **3.45 Cinéma : Les rats attaquent** ■ Film canadien de Robert Clouse (1982). Avec Sam Groom, Sara Botsford, Lisa Langlois. **5.05 Téléfilm : Etalage public.**

LA 5

20.30 Téléfilm : Passion hantée. De John Korty, avec Jane Seymour, Gerald McRaney, Mollie Perkins. **22.15 Téléfilm : La fraternité ou la mort.** De Paul Wendkos, avec Glenn Ford, Rosemary Forsyth. **0.00 Journal de minuit. 0.05 Retour aux sources** (rediff). **1.40 Kung fu** (rediff.). **2.30 Journal de la nuit. 2.35 Joseph Balsamo** (rediff.). **3.30 Bob Morane** (rediff.). **3.55 Vive la vie** (rediff.). **4.50 Top nuggets** (rediff.).

M 6

20.30 Série : Le Saint. 21.20 Série : Espion modèle. 22.15 Magazine : Ciné 6. L'actualité des films de la semaine. **22.30 Cinéma : l'Or de Naples** ■■ Film italien de Vittorio de Sica (1954), en quatre sketches. Avec Toto, Pasquale Gennamo, Vittorio de Sica, Sophia Loren. **0.15 Six minutes d'informations. 0.25 Magazine : Charmes** (rediff.). **0.55 Téléfilm : Le huguenot récalcitrant.** De Jean L'Hote, avec Jacques Dufilho, André Dumas. *Les Cévennes en 1685. L'édit de Nantes vient d'être révoqué. Les dragons du roi vont pouvoir se reposer...* **2.20 Sexy clip. 2.50 Musique : Boulevard des clips. 4.05 Magazine : Carabine FM. 4.35 Le huguenot récalcitrant** (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (donné le 28 mai lors du Festival de Schwetzingen) : Symphonie no 35 en ré majeur K 385, Die Schuldigkeit des erstens Gebots K 35, de Mozart, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Neville *Mariner ; sol. : Margaret Marshall* (soprano), Inga Nielsen (soprano), Ann Murray (mezzo-soprano), Hans Peter Blochwitz (ténor) et Aldo Baldin (ténor). **22.35 Correspondance. 0.00 Ferenc Fricsay : un chef d'orchestre engagé.** Concerto pour piano et orchestre no 3 de Bartok ; Messe solennelle en ut mineur K 427 de Mozart.

FRANCE-CULTURE

21.00 Les rencontres de Pétrarque 1988. Cinq débats pour comprendre 1789. *5e débat :* Le 14 juillet 1789, à Paris, en France. **22.15 Fred Deux et son double.** La fugue. **22.40 Musique : Nocturne.** Festival international de Radio-France et de Montpellier-Languedoc-Roussillon. 5. Prieuré Saint-Michel de Grandmont : Le jeu de Robin et Marion (1282) ; Mozart, par le Qua*tuor Ysaye.* ***0.05 Du jour au lendemain.*** 5. Annette Lévy-Willard et Henriette Jelinek. **0.50 Musique : Coda.** Tom Waits : 5. L'errance.

Samedi 6 août

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. Femmes en muscles ; Les cadeaux du président. ***13.45 La Une est à vous.*** **13.50 Série : Matt Houston. 14.40 La Une est à vous** (suite). **15.45 Tiercé. 15.50 La Une est à vous** (suite). **18.10 Trente millions d'amis.** Emission de Jean-Pierre Hutin. *Blacky la Chance ;* Jeu : Télétatou ; SOS animaux perdus ; Conseils pratiques ; Revue de presse ; Les centres de sauvetage des animaux sauvages blessés ; Les lamas anti-feu. ***18.40 Série : Tonnerre mécanique.*** **19.25 Série : Marc et Sophie. 20.00 Journal et météo. 20.35 Tapis vert et Loto. 20.40 Variétés : Oh ! Coco l'été chaud.** Emission présentée par Stéphane Collaro du camping Kon-Tiki, à Saint-Tropez. Avec Dick Rivers, Django Edwards, Dino Lee, le groupe Animal. **22.05 Série : Rick Hunter, inspecteur choc. 22.55 Série : L'heure Simenon.** La mort d'Auguste, de *Milan Dor.* **23.45 Journal et météo. 0.00 Série : Les incorruptibles. 0.50 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.15 Magazine : Sirocco. 2.10 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 2.35 L'équipe Cousteau en Amazonie. 3.25 Documentaire : Histoire des inventions. 4.15 Documentaire : Histoires naturelles. 4.45 Musique. 5.10 Documentaire : Histoires naturelles. 6.00 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 6.25 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

13.15 Série : Les mystères de l'Ouest. La nuit du cristal. **14.05 Jeu : Bing parade.** Emission présentée par Thierry *Beccaro, au Grau-du-Roi.* Avec Sacha Distel, Carol Arnaud, Kova Rea, Préface. **15.00 Magazine : Sports été.** Auto : Grand Prix de F1 de Hongrie ; Montagne : 50e anniversaire de l'Eiger *face nord ; Hippisme :* CSIO *de Dublin ;* Sports aériens : 1er championnat du monde de dirigeables ; Cyclisme : la Louison Bobet à *Valoire.* ***17.35 Série :*** **Les deux font la paire. 18.25 Magazine : Entre chien et loup.** D'Alain Bougrain-Dubourg. Sommaire : La mer ; Bébé béluga ; Le requin pèlerin : un léviathan placide ; A tire d'aile ; En compagnie des dauphins ; A leur service. **19.10 Actualités régionales. 19.35 Jeu : L'arche d'or.** Présenté par **Georges Beller. 20.00 Journal.** ***20.30 Météo. 20.35*** **Théâtre : le Garçon d'appartement.** Pièce de Gérard Lauzier, mise en scène par Daniel Auteuil, avec Daniel Auteuil, Anne Jousset, Didier Kaminka, Elisa Servier, Michel Robbe. *Deux femmes libérées et un garçon inventif et plein de bagout.* **22.00 Feuilleton : L'amour en héritage.** De Douglas Hickox, d'après le roman de Judith Krantz. Avec Stéphanie Powers, Lee Remick, Stacy Keach, Robert Urich (6e épisode). **23.00 Les enfants du rock.** Dire Straits, Eric Clapton, Jessye Norman, à Wembley. **0.00 Journal.**

FR 3

13.00 Magazine : Sports loisirs vacances. Voile : Tour de France ; Escrime au féminin ; Off-shore ; Motocross : championnat de France-Inter ; Titouan Lamazou (voile) ; Tennis : coupe *Borotra ; Volley-ball : France*-Etats-Unis ; Moto : championnat du monde 125 cm3 ; Semi-marathon ; Half-court ; Natation : championnat de France été de water-polo à Dunkerque. **17.00 Flash d'informations.** ***17.03 Dis*ney Channel.** Les aventures de Winnie *l'ourson ; Dessins animés :* Mickey postier du ciel, Une petite poule avisée, Johnny pépin de pomme, Donald forgeron. **18.00 Feuilleton : Diligence Express. 19.00 Le 19-20 de l'information.** *De 19.10 à 19.30, le journal de la* région. **19.53 Dessin animé : Jouez la case. 20.05 Jeu : La classe.** Présenté par Fabrice. **20.30 Disney Channel.** Présenté par Vincent Perrot. Dessins animés : La bande à Picsou, *Le lièvre et la tortue,* Donald et le lion, et, à 21.05, un épisode de la *série* Super-flics. **21.45 Journal et météo. 22.10 Magazine : Le divan.** D'Henry Chapier. Invitée : Marthe Mercadier. **22.30 Musicales : Boulez XXe siècle.** Série de six émissions au cours desquelles Pierre Boulez explique la musique contemporaine. 1. Le rythme (Le clavier bien tempéré de J.-S. Bach : Prélude et fugue nos 1 et 2). Retransmis en stéréo sur *France-Culture.* ***23.30 Magazine :*** **Sports 3.** De Michel Drhey. Sommaire : Le portrait de l'invité ; La séquence anniversaire, souvenir ; Le film de la semaine ; Le dossier médical ; L'aventure ; *Les régions ; L'actualité de la* semaine ; Le concours.

CANAL PLUS

13.05 Série : O'Hara. 14.00 Téléfilm : **Il était une fois un certain Gallagher. 16.00 Série : A chacun sa vérité. 16.25 Série : La malédiction du loup-garou. 16.50 Documentaire : Les Pygmées de la forêt africaine. 17.45 Cabou cadin.** Punky Brewster ; Grisou, le petit dragon ; SOS-Fantômes ; Moi, Renart. **19.30 Flash d'informations. 19.35 Top 50. 20.30 Flash d'informations.** ***20.31 Téléfilm : La route de l'angoisse.*** De Peter Maxwell, avec Olivia Hamnett, Bruce Barry. *Les vacances d'un couple tournent au cauchemar.* **21.45 Les super-samedis soirs. 22.55 Flash d'informations. 23.00 Documentaire : Malcolm Forbes, milliardaire.** Portrait d'un patron de presse, mordu de moto, de montgolfière et collectionneur de soldats de plomb. ***0.00 Cinéma : Belle d'amour.*** *Film fran*çais classé X de Michel Ricaud (1987), avec Nathalie Christal, Richard Allan. **1.15 Cinéma : Une épine dans le cœur** □ Film franco-italien d'Alberto Lattuada (1985). Avec Anthony Delon, Sophie Duez. **2.45 Cinéma : les Godelureaux** ■■ Film français de Claude Chabrol (1960). Avec Jean-Claude Brialy, Bernadette Lafont, Charles Bel*mont.* ***4.20 Cinéma : Moi et Catherine*** ■■ Film italien d'Alberto Sordi (1980). Avec Alberto Sordi, Catherine Spaak, Rossano Brazzi. **6.05 Documentaire : Les démons de la mer.**

LA 5

13.15 Le best off. **13.30 Série : Mike Hammer. 14.20 Téléfilm : La fraternité ou la mort** (rediff.). **16.00 Capitaine Furillo. 16.55 Série : Shérif, fais-moi peur. 17.45 Dessin animé : La famille Koala** (rediff.). **18.05 Dessin animé : Embrasse-moi, Lucile.** ***18.30 Dessin animé : Le monde*** **enchanté de Lalabel. 18.55 Journal images. 19.05 Série : L'homme qui valait 3 milliards. 19.58 Journal. 20.30 Série : Supercopter. 22.10 Télé-matches :** *Résultats du championnat de* football. **22.15 Mike Hammer** (rediff.). **23.10 Télé-matches** (suite). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Télé-matches** (suite). **0.15 Capitaine Furillo** (rediff.). **1.10 Matlock** (rediff.). **2.00 Magazine : Reporters** (rediff.). **2.30 Journal de la nuit. 2.35 Joseph Balsamo** (rediff.). **3.30 Bob Morane** (rediff.). **3.55 Vive la vie !** (rediff.). **4.25 Musique : Aria de rêve. 4.35 Top nuggets** (rediff.).

M 6

13.30 Série : Poigne de fer et séduction. 14.00 Téléfilm : Le huguenot récalcitrant (rediff.). **15.25 Jeu : Zap 6. 16.15 Hit, hit, hit, hourra !** ***16.25 Téléfilm : La grande vie.*** De K. Averback, avec Karen Valentine, Cloris Leachan. *Une croisière pleine de coups de foudre.* **18.00 Journal et météo. 18.15 Téléfilm : La troisième guerre mondiale** (1re partie). De David Soul, avec Rock Hudson, Brian Keith, Katherine Hellmann. *Décembre 1987, la population soviétique est en train de mourir de faim, en raison d'un embargo des Etats-Unis sur le blé.* **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Chacun chez soi. 20.30 Téléfilm : Terreur à Hadleyville.** De Jerry Jameson, avec Lee Majors, David Carradine. *Le shérif reprend du service.* **22.00 Téléfilm : Le gentleman des antipodes** (1re partie). De Hugh Whitemore, avec Kenneth Branagh, Sigrid Thornton, Stephen Bisley. *Parce qu'il a été chassé de son collège, Jack est envoyé par son père dans une ferme en Australie.* **23.05 Six minutes d'informations. 23.10 Sexy clip. 23.40 Magazine : Turbo.** Spécial Lotus. **0.05 Téléfilm : Le lys dans la vallée.** De Marcel Cravenne, avec Delphine Seyrig, Richard Leduc, Georges Marchal, Alexandra Stewart. *D'après le roman de Balzac, l'histoire d'un amour impossible.* **2.10 Magazine : Charmes. 2.40 Musique : Boulevard des clips. 3.30 Magazine : Carabine FM. 4.00 Le Lys dans la vallée** (rediff.).

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Veillée funèbre, de Guy Foissy. **22.10 Rencontre avec...** Xavier Deluc. **22.35 Musique : Boulez XXe siècle** (1). Pierre Boulez dirige l'Ensemble InterContemporain, explique la musique du XXe siècle à partir d'extraits d'œuvres de Stravinsky, Schoenberg, Berg, Berio, Varèse, Stockhausen, Ligeti, Webern... (en simultané avec FR 3). **0.05 Clair de nuit.** Sholmo Selinger, auteur du monument aux déportés de Drancy et du mémorial de *La Courneuve ; la durée du oui, par* Irène Omelianenko : Jeff Castan, musicien d'Angoulême.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Opéra (donné le 21 juillet au Festival de Bregenz) : Samson et Dalila, opéra en trois actes, de Saint-Saëns, par l'Orchestre symphonique de Vienne, le chœur du Volksoper de Vienne, le chœur de chambre de Sofia et le chœur du Festival de Bregenz, dir. Sylvain Cambreling ; chef de chœur : Helmut Froschauer. **23.05 La terrasse des audiences au clair de lune. 0.00 Au fil du Danube.** 1. De Donaueschingen à Paussau. Œuvres de Reuentahl, Mozart, Wagner, de Lassus, Vejdoda, Muffat.

Dimanche 7 août

TF 1

6.55 Bonjour la France, bonjour l'Europe. **8.00 Météo. 8.05 Dessins animés.** Candy ; Maskman ; Les chevaliers du zodiaque. **9.10 Variétés : Jacky show. 9.40 Série : Tarzan. 10.30 Pas de pitié pour les croissants.** ***11.00 Les animaux du monde.*** Emission de Marlyse de La Grange et Antoine Reille. Le jeu de l'insecte et de la fleur. **11.30 Magazine : Auto-moto. 11.58 Météo.** ***12.00 Magazine : Téléfoot.*** **12.55 Météo. 13.00 Journal. 13.20 Série : Starsky et Hutch. 14.10 Variétés : Oh ! les filles !** Avec Sacha Distel, Xavier Anthony, Kassav, les Gipsy Kings, Julio Iglesias, Elizabeth Teissier. **14.25 Automobile : Grand Prix F1 de Hongrie. 15.20 Tiercé à Deauville. 15.30 Automobile : Grand Prix F1 de Hongrie** (suite). ***16.30 Variétés : Oh ! les filles !*** (suite). **17.15 Jeu : Le juste prix. 17.50 Série : Mac Millan.** ***19.05 Série :*** **Pour l'amour du risque. 19.50 Loto sportif. 20.00 Journal. 20.25 Météo et Tapis vert. 20.35 Cinéma : le Rideau déchiré** ■ Film américain d'Alfred *Hitchcock* (1966). Avec Paul Newman, Julie Andrews, Lila Kedrova. *Un physicien nucléaire américain passe brusquement de Copenhague à Berlin-Est. Sa fiancée le suit. Le savant, transfuge, est en réalité chargé d'une mission par les services secrets des Etats-Unis. Etrange aventure. On a voulu voir dans ce film, où le style d'Hitchcock est moins parfait qu'ailleurs, simplement l'anticommunisme. Or, c'est une plongée dans un univers terrifiant. Paul Newman et Julie Andrews descendent aux enfers du mensonge, de la trahison, du meutre (on en voit un, très long, insoutenable) dans un monde où tout est désespéré.* **22.35 Magazine : Sport dimanche. 23.20 Journal et météo. 23.35 Documentaire : Le Louvre. 0.35 Musique : Debussy et ses héritiers. 1.05 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.30 L'équipe Cousteau en Amazonie. 2.25 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 2.50 Haroun Tazieff** *raconte* **sa Terre. 3.45 Documentaire : Histoire du rire. 4.35 Musique. 4.45 Documentaire : Histoires naturelles. 5.35 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 6.00 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

9.00 Connaître l'islam. 9.15 Emissions israélites. A Bible ouverte ; Le cantique des cantiques ; La source de vie. **10.00 Présence protestante. 10.30 Le jour du seigneur. 11.00 Messe.** Célébrée en l'abbaye Saint-Guénolé, à Landevennec. **12.05 Jeu : La spirale fantastique. 13.00 Journal et météo. 13.20 Série : Starman.** Le rêve secret d'Angela. **14.10 Série : Alf** (rediff.). **14.35 Documentaire : L'aventure de la vie.** Terre sous-marine. **15.25 Feuilleton : Cimarron strip. 16.40 Téléfilm : Une île.** De Carlo Lizzani, avec Massimo Ghini, Stéphane Audran, *Christine* Jean (2e partie). *De retour en Italie, Giorgio Amendola, militant communiste, est arrêté...* **18.20 Magazine : Stade 2.** Natation : championnat de France d'été à *Dunkerque ;* Voile : Tour de France ; Moto : Grand Prix de Grande-Bretagne ; Auto : Rallye d'Argentine ; Polo : championnat du monde à Deauville ; Football : championnat de France ; Rugby : Irlande-Angleterre (championnat du monde *universitaire) ; Auto : Grand Prix F1 de* Hongrie. **19.30 Jeu : L'arche d'or.** Présenté par Georges Beller. **20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Cinéma : Enigma** ■ Film franco-anglais de Jeannot Szwarc (1985). Avec Martin Shenn, Sam Neill, Brigitte Fossey. *Cinq dissidents soviétiques vont être éliminés, en Europe de l'Ouest, par des tueurs du KGB. Un citoyen américain, né en Allemagne de l'Est, est chargé d'y retourner, pour faire échouer l'opération. Amour, espionnage dans une sauce assez bizarre et un suspense bien tenu.*

► **22.15 Documentaire : Le génie de la terre.** De Georges Duby et Maurizio Cascavilla. 1. Le sillon, l'arbre. ***23.10 Informations : 24 heures sur la 2.*** **23.30 Documentaire : Les enfants de la danse.** De Claude Bessy et Dirk Sanders.

FR 3

9.30 Amuse 3. Les recettes de Gil et Julie ; Mickey, Donald et Cie : Les neveux de Donald, Les Gummi, Les merveilles de la nature, La baleine qui voulait chanter à l'Opéra. **10.30 Magazine : Sports 3** (rediff.). **11.30 RFO Hebdo. 12.00 Musicales.** Mikhaïl Rudy, pianiste (rediff.). **12.57 Flash d'informations. 13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre.** *Magazine agricole de* Jean-Claude Widemann. **13.30 Magazine : Sports loisirs vacances.** Jumping *à Biarritz ; Tir à l'arc* à la Bourboule ; La route du sel ; Triathlon à Mimizan ; Golfimage ; Natation : championnat de France d'été et water-polo féminin, en direct de Dunkerque. **17.00 Flash d'informations.** ***17.03 Magazine : Montagne.*** De Pierre Ostian et Jean-Pierre Locatelli. **17.30 Amuse 3.** Les aventures de Kiko ; Lolek et Bolek aux Jeux olympiques ; Diplodo ; Les petits malins ; Signé Cat's eyes. ***19.05 Série : Mission*** **casse-cou.** L'homme traqué. **19.55 Flash d'informations. 20.00 Série : Wayne and Shuster.** Pour une poignée de doigts. **20.30 Variétés : Discos d'orsons le soleil de la Louisiane.** Emission présentée par Désiré Nosbusch. Avec Gérard Blanchard, Dick Rivers, Vanessa Paradis, Niagara, Princess Erika, Jill Caplan, Canada, Shona, Eddy Grant, Joe Cocker, Allen Toussain, Len Harrington, Michael Doucet et Beausoleil, T.K. *Hulin* et Smoke, C.J. Chenier et le Red Hot Louisiana Band. (En simultané sur Radio Nostalgie). **21.55 Journal et météo. 22.20 Dessin animé : Tom et Jerry. 22.30 Cinéma : le Mystère d'Oberwald** ■■ Film italien de Michelangelo Antonioni (1979). Avec Monica Vitti, Franco Branciaroli, Paolo Bonacelli, Luigi Diberti (v.o.). *Un poète anarchiste s'introduit dans le château d'Oberwald pour tuer la reine qui y réside. Celle-ci, veuve inconsolable, le recueille, blessé, pour en faire l'instrument de sa mort. D'après* l'Aigle à deux têtes *de Jean Cocteau, une expérience d'écriture électronique, et de travail sur la couleur (pour la télévision italienne). Ce drame de passion et de fascination de la mort est magnifiquement interprété, et inédit.* **0.35 Musiques, musique.** Deux lieds de Richard Strauss : *Allerseelen, Schlechtes Wetter,* par Françoise Pollet. Textes lus par Suzanne Flon.

CANAL PLUS

7.00 Top 50. Présenté par Marc Toesca. **7.50 Cabou cadin.** Moi Renart ; Punky Brewster ; Grisou, le petit dragon. **9.05 Court métrage : Le général Fanfaron.** *De Te Wei.* ***9.25 Cinéma : Woody*** **et les Robots** ■■ Film américain de Woody Allen (1973). Avec Woody Allen, Diane Keaton, John Beck, Marya Small. **10.55 Cinéma : le Trou noir** ■ Film américain de Gary Nelson (1979). Avec Maximilian Schell, Anthony Perkins, Robert Forster. **12.30 Dessin animé. 12.35 Série : SOS-Fantômes. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Série : O'Hara. 14.00 Le monde du sport. 14.50 Téléfilm : La traque infernale.** *De Howard Rubie,* avec John Waters, Elizabeth Alexander, Cameron Mitchell. **16.22 Court métrage : La sonnette nouvellement installée.** De Ada. **16.40 Documentaire : Animaux du soleil.** Première aventure des petits guépards. **17.10 Série : Un flic dans la mafia. 18.00 Cinéma : la Bidasse** □ Film américain de Howard Zieff (1980). Avec Goldie Hawn, Eileen Brennan, Armand Assante. *Une jeune bourgeoise juive de Philadelphie prend du caractère et de l'endurance parce qu'elle s'est engagée – sur un malentendu – dans l'armée américaine. Le vaudeville militaire tarte existe aussi aux Etats-Unis ! Qu'est-ce que Goldie Hawn est allée faire là-dedans ?* **19.45 Flash d'informations. 19.50 Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana. **20.30 Flash d'informations. 20.31 Cinéma : Allan Quatermain et les Mines du roi Salomon** ■ Film américain de Jack Lee Thompson *(1985).* Avec Richard Chamberlain, Sharon Stone, Herbert Lom. *Une jeune fille vient en Afrique à la recherche de son père, archéologue disparu depuis qu'il a découvert la trace des fabuleuses mines du roi Salomon. Un aventurier, accompagné d'un colosse noir, lui sert de guide. Le roman de Rider Haggard a été plusieurs fois adapté au cinéma. Cette version se veut un pastiche des films d'aventures de Spielberg. Elle est médiocre en dépit de son budget. Ce qui ne gênera sans doute pas les fans de Richard Chamberlain.* **22.05 Flash d'informations. 22.10 Série : Ray Bradbury présente. 22.40 Billard : Le casin international.** Egidio Vierat (Fr.)-Thomas Wildforster (*RFA*). **23.45 Cinéma : les Godelureaux** ■■ Film français de Claude Chabrol (1960). Avec Jean-Claude Brialy, Bernadette Lafont, Charles Belmont. **1.25 Cinéma : Les rats attaquent** ■ Film canadien de Robert Clouse (1982). Avec Sam Groom, Sara Botsfort, Lisa Langlois.

LA 5

5.00 Le journal permanent. 7.45 Embrasse-moi, Lucile (*rediff.*). **8.10 Le monde enchanté de Lalabel** (rediff.). **8.35 Dans les Alpes avec Annette. 9.25 Emi magique. 10.05 Série : Bob Morane. 10.30 Série : Shérif, fais-moi peur** (rediff.). **11.20 Série : L'homme qui valait 3 milliards** (rediff.). **12.10 Série : Automan.** ***13.00 Journal.*** **13.30 Série : Mike Hammer. 14.20 Série : Supercopter** (rediff.). **15.45 Série : Capitaine Furillo. 16.35 Série : Kung-Fu. 17.25 Série : Shérif, fais-moi peur.** ***18.10 Série : Automan (rediff.).*** **18.55 Journal images. 19.05 Série : L'homme qui valait 3 milliards. 19.58 Journal. 20.30 Cinéma : la Guerre du feu** □ Film italien d'Umberto Lenzi (1982). Avec Sam Pasco, George Eastman, Elvire Audrey. *Un homme, chassé d'une tribu préhistorique, découvre le fer sur le flanc d'un volcan, et fabrique des armes. Ce film, d'une affligeante nullité, prétend s'inspirer à la fois de* Conan le barbare *et de la* Guerre du feu. **22.15 Mike Hammer** (rediff.). **23.05 Téléfilm : Ohanian.** De William Hale, avec Mile Connors, Samantha Eggar, Patrick O'Neal. *Ancien détective, il voit mourir assassiné l'un de ses amis, agent secret.* **0.00 Journal de minuit. 0.05 Téléfilm : Ohanian** (suite). **0.55 Capitaine Furillo** (rediff.). **1.45 L'homme qui valait 3 milliards** (rediff.). **2.35 Shérif, fais-moi peur** (rediff.). ***3.25 Journal de la*** **nuit. 3.30 Bob Morane** (rediff.). **3.55 Danse : Ballets. 4.50 Top nuggets** (rediff.).

M 6

6.00 Magazine : Matin chaud. Musique ; Météo ; Horoscope. **8.00 Magazine : Carabine FM** (rediff.). **8.30 Dessins animés : Graffi'6. 9.00 Jeu : Clip dédicace.** ***10.25 Magazine : Turbo*** (rediff.). **10.55 Dessins animés : Graffi'6. 11.30 Feuilleton : Sébastien parmi les hommes. 11.55 Hit, hit, hit, hourra ! 12.05 Dessins animés : Graffi'6. 12.25 Infoconsommation. 12.30 Journal et météo. 12.45 Série : La petite maison dans la prairie. 13.30 Série : Poigne de fer et séduction. 14.00 Téléfilm : Le lys dans la vallée** (rediff.). **16.05 Variétés : Hexagone 60-80. 16.45 Hit, hit, hit, hourra !** ***16.55 Téléfilm : Le gentleman des antipodes*** (1re partie, rediff.). **18.00 Journal et météo. 18.15 Téléfilm : Les mercenaires attaquent.** De William Witney, avec Madison Mason, Rocline Tarkington. *Trois cow-boys et une petite armée de mercenaires.* **9.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Chacun chez soi. 20.30 Téléfilm : Jean Harris est-elle coupable ?** De George Schaeffer, avec Ellen Burstyn, Martin Balsam. *Elle est accusée du meurtre de son amant, un cardiologue réputé.* **22.55 Téléfilm : La troisième guerre mondiale** (1re partie, rediff.). **0.30 Six minutes d'informations. 0.40 Magazine : Charmes. 1.10 Concert.** Œuvres de Bartok, de Falla, Schubert, Rachmaninov. **2.00 Sexy clip. 2.30 Feuilleton : La juive du château Trompette** (dernier épisode). **3.25 Feuilleton : Nans le berger** (3e épisode). **3.50 La juive du château Trompette** (rediff.). **4.45 Nans le berger** (rediff.). **5.10 Magazine : Matin chaud.**

FRANCE-CULTURE

19.32 Le bon plaisir de... Peter Ustinov. **22.35 Musique : nocturne.** Festival international de Radio-France et de Montpellier-Languedoc-Roussillon ; Sapho ; La conférence des oiseaux. **0.05 Clair de nuit.** Tentative première : Isabelle Rouzier (Vie et mort d'une chambre de bonne) ; Rémanence : Petite présence sous les combles ; Les nuits de l'entendement, de Jean-Marie Turpin ; Essai de voix : Robert Marteau (Fleuve sans fin).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 11 juillet à Saintes) : *(Trois fantaisies pour trois* violes, The Earth trembled, Fantaisies pour quatre violes, de Purcell ; Velut palma, velut rosa, de Graziani ; Fantaisies pour quatre violes, de Purcell ; Lucifer, caelestis olim, de Carissimi ; Fantaisie upon one note pour cinq violes, In nomine pour six violes, In nomine pour sept violes, de Purcell, par l'Ensemble Hesperion, dir. Jordi Savall. **23.05 Climat.** Musiques traditionnelles. Hari P.asad Chaurasia (flûte) et Zakir Hussein (tablas). **1.00 Ocora.** *Archives de* la musique arabe.

Audience TV du 4 août 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	25.7	Santa-Barbara 9.9	Actual. région. 5.2	Actual. région. 4.2	Top 50 1.6	Homme 3 mill. 5.2	Homme katana 0.5
19 h 45	33.0	Roue fortune 13.1	Arche d'or 5.6	Actual. région. 4.7	Stalag 13 1.6	Homme 3 mill. 6.8	Homme katana 2.1
20 h 16	40.8	Journal 14.1	Journal 14.1	La classe 4.2	Starquizz 1.0	Journal 3.7	Chacun chez soi 3.7
20 h 55	45.0	Vent moissons 15.7	Alex. le Grand 14.7	Mort par corr. 9.4	AIDS 2.1	Meurtre facile ? 5.2	Saïgon... 1.6
22 h 8	37.2	Psy 8.4	Alex. le Grand 14.7	Journal 3.1	Faux Durs 2.1	Meurtre facile ? 7.3	Saïgon... 4.2
22 h 44	23.6	Psy 8.9	Musique cœur 2.1	Océaniques 2.1	Faux Durs 0.0	Loi Los Angeles 6.8	Cagney et Lacey 4.2

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Dimanche 7 août

Provins, 14 heures, mobilier rustique, bibelots.

PLUS LOIN

Samedi 6 août

Poligny (Jura) ; 10 heures et 14 h 30, mobilier, tableaux, objets d'art ; **Vannes,** 14 heures, tableaux, mobilier, bijoux ; **Vesoul,** 14 heures, livres.

Dimanche 7 août

Avranches, 14 heures, dentelles, linge, bibelots ; **Poligny,** 10 heures et 14 h 30, mobilier, bibelots, tableaux ; **Pontivy,** 14 heures, tableaux, objets d'art, mobilier.

FOIRES ET SALONS

La Baule et Allanche (Cantal), Lunel (Hérault), Saint-Vallier-de-Thiey (Alpes-Maritimes), Saint-Méloir-des-Ondes (Ille-et-Vilaine) et Castéra-Verduzan (Gers), dimanche seulement.

Le Monde
SANS VISA

Que reste-t-il d'Alexandrie et comment Le Caire joue-t-elle avec son passé ?



ABBAS-MAGNUM

GILLES RIGOULET

Alexandrie, Le Caire, cités antiques

par Olivier Barrot

ALEXANDRIE n'est plus. La ville deux fois millénaire du conquérant *macédonien*, que seule la Rome de l'empire des *Césars domina*, a dû même abdiquer un passé plus proche qui per*pétua* en *notre siècle sa vocation* cosmopolite.

D'un port, *Alexandre a fait le* phare du monde. Au troisième siècle, Ptolémée Sôtêr y invite Euclide ; Démétrios fonde la Bibliothèque, riche de sept cent mille livres, et des trente volumes de l'*Histoire d'Egypte* de Manéthon. Puis, d'un phare, Ptolémée Philadelphe fait l'une des merveilles du monde, et la Bible des Septante, première version grecque de l'Ancien Testament, rejoint les rouleaux sacrés de l'ancienne Egypte.

Lorsque *tout* brûle, en 47 avant Jésus-Christ, la mémoire du passé s'éteint pour de nouveaux siècles : les hiéroglyphes ne se livreront qu'à Champollion. Mais la ville, comme d'autres havres négociants de la Méditerranée, Naples ou Marseille, accueille les peuples du pourtour, commerce avec les Indes. A Alexandrie d'Egypte, Juifs et Italiens, Grecs et Maltais, tant d'autres encore, se croisèrent longtemps.

Le cosmopolitisme se meut toujours en décadence. Ce que nous avions tant aimé, dans le *Quatuor d' Alexandrie* de Lawrence Durrell, ne tenait-il pas, avant ses personnages, aux senteurs, aux recoins, aux silences de la ville ? La rue Tatwig, le boulevard de Ramleh, le café Zoltan, la rue de France n'avaient-ils pas rejoint peu à peu d'autres noms de lieux familiers ou inconnus, mais porteurs de tant d'images, la rue Michelet d'Alger, la rue Catinat de Saïgon ?

Nous sommes allés à Alexandrie, retournés peut-être. A la nuit, comme de tous temps, Alexandrie paraissait déambuler, éprouvée par la frénésie bavarde et colorée de ses citoyens. Au cœur de la ville, sur la place Zaad-Zaghloul, la pâtisserie « *Délices* » venait de fermer tandis que sur la Corniche, au pied d'immeubles 1900 comme à Biarritz ou à San- Remo, les terrasses de cafés bruissaient de mille débats. Un chien s'est endormi sur un capot de voiture, et dans le hall colonial de l'hôtel Cecil, où naguère Justine rencontrait Nessim, les palmiers poussiéreux sont demeurés.

L'Italien Ungaretti pendant un temps, le Grec Cavafy pour toute sa vie, ont habité Alexandrie, ville de l'amour facile, et peut-être *existe-t-elle encore la laiterie* où ils se réunissaient pour composer leur revue *Grammata*. Mais de l'Irlandais Durrell, le coiffeur a fermé boutique, au coin des rues Nebi-Daniel et Fouad, artères où pourtant prévaut le commerce : le « Pavillon de Florelle » – enseigne en français, devanture de marbre noir – vend encore ses fleurs de prix, les banques y prospèrent derrière leurs bouquets d'eucalyptus. Alexandrie travaille au son des tramways ferraillant jour et nuit, pris d'assaut.

« Arrêts d'autobus dont les noms me hantent, tels Saba Pacha, Mazlouim, Zizinia Bacos, Schutz, Gianaclis. Une ville devient un univers lorsqu'on aime un seul de ses habitants. » (Justine).

A la gare centrale, une plaque usée, « Compagnie des wagons-lits, 1929 », et, dans les bureaux de l'administration, somnolent des familles de fonctionnaires inoccupés, aux bureaux envahis de machines à écrire sous leur housse. Un garçon apporte le café, *« saada »*, amer, ou *« masbout »*, sucré. A l'heure chaude, le Musée gréco-romain recouvre d'ombre et de calme les vestiges hellénistiques qu'il recèle, comme ce monumental avant-bras veiné tenant une balle, provenu des temps ptolémaïques comme la colonne de Pompée, toute de granit rose et cernée de grands ensembles, régnant seule debout au cœur d'un champ de ruines.

Comme l'Italie et plus que la Grèce, l'Egypte sourit aux Français. Bonneval, Selves, Bonaparte y lèvent des armées ; Chateaubriand, Flaubert, Fromentin y écrivent ou y puisent des pages ; Champollion, Prisse d'Avennes, Jean-Philippe Lauer en déchiffrent l'histoire. Il s'y publie toujours un quotidien en langue française, mais alors qu'Alexandrie s'offre pour conjurer l'autrefois, Le Caire au contraire le mêle à nos jours. Avec les Pyramides au centre-ville et le métro à la porte du Musée égyptien, la métropole prend son parti de son trop lourd passé en prétendant l'infuser dans le présent.

Une telle *conflagration* ne s'exerce pourtant pas sans péril. Passe encore – *quinze millions* d'habitants obligent – de laisser *construire jusqu'à l'orée du désert* de Gizeh d'où jaillissent les Pyramides, que l'*on découvre le long* d'un boulevard, cernées par les *villas, les hôtels et les immeubles*, dans une brume de pollution *autant que de canicule. Mais, en* février dernier, l'épaule droite du Sphinx *s'est effondrée, et l'émo*tion a gagné la municipalité cai*rote qui s'apprêtait, après Gizeh*, a annexer Memphis, première *capitale de l'ancienne Egypte* unifiée, et la nécropole voisine de Saqqarah.

Est-il monument au monde plus connu que la pyramide de Cheops ? Mais qui peut se targuer de l'avoir découverte sans stupeur, flanquée de ses moindres cadettes égrenées dans les sables ? Elles sont bien plus de trois, même si Cheops rassemble seule les familles venues en voisines à son pied goûter la fraîcheur du soir survenu. Et si la Haute-Egypte incarne plus que toute autre région le pays égyptien même, aux monuments funéraires de Gizeh et Saqqarah a succédé le barrage d'Assouan, œuvre de vie.

Le Caire ininterrompu, Mexico du Moyen-Orient. Fi de l'apparent désordre du Musée égyptien, dont l'origine française se lit dans la découpe muséographique, et de ses trop succinctes indications : cette aridité laisse à nu l'émotion devant l'oiseau de Saqqarah, le pied d'un enfant de marbre, les traits de Nefertiti, le coffre outremer de Toutankhamon. Cinq mille ans d'âge : qu'importe si, dans le vieux Caire copte, les ânes et les chèvres croisent des Mercedes devant la gare du métro aérien ?

Terre du *plus grand écart temporel*, assaillie chaque jour par *des immigrants intérieurs venus* des pourtours de la vallée du Nil, *Le Caire cède du terrain, au sens* propre. Mais il demeure non loin *un site largement préservé*, enserré dans les cultures maraîchères *irriguées d'immuables* norias, où domine la rare couleur *verte. C'est Saqqarah, nécropole* où œuvra le premier architecte *identifié dans l'histoire des* hommes, Imhotep, vizir et médecin.

Toujours accessible au visiteur, l'immense champ de construction de Saqqarah s'est cependant un peu *refermé devant l'étendue des* déprédations dues au tourisme et *à la modernité. A côté*, Mit-Raineh, l'antique Memphis, est *menacée par l'écoulement des* eaux domestiques, elle qui vit il y a *cinq millénaires le pharaon* Menes unifier les deux Egyptes. Aussi *quittera-t-on* Le Caire *en* fin d'après-midi, pour parvenir aux *sites* après que les *autocars* les auront quittés. L'heure sera douce, la chaleur tombée.

D'un coup se découpera le toujours semblable profil de la pyramide à six degrés, tombeau du roi *Zôzer*, et alentour se révélera la profusion de ses dépendances. *Temples, cours, tombeaux*, pyramides, mastabas posés dans les *collines de sable rejoignent au loin* les monuments de Gizeh. Malgré l'étendue du domaine, à perte de vue, il faudra poursuivre vers Memphis.

Quelques kilomètres plus loin apparaîtront de nouvelles constructions. La route semble contourner une énorme statue de pierre dont on distingue mal les formes à travers la palmeraie. A la faveur d'une trouée, le doute se dissipe, un sphinx gigantesque se dresse sur la droite, mais il n'est aucun chemin qui y accède.

Au cœur d'un village voisin cependant, une venelle cahoteuse envahie d'enfants sinue dans la direction du géant. Un dédale de ruelles aboutit à un terrain de *football*, puis à un cimetière *musulman* : derrière ces tombes récentes, écrasant, le sphinx attend. ■

Carnet de route

TRANSPORT :

Alexandrie : un vol Air France hebdomadaire depuis Paris (8 560 F AR) et Nice (7 845 F AR), avec des tarifs « excursion » plus avantageux.

Le Caire : *plusieurs* vols Air France par semaine depuis Paris, *Lyon, Marseille et Nice dans* les trois classes, éco (8 000 F env. AR), club et première. Nombreux tarifs « excursion », « jeunes », « étudiants ».

Nouvelles Frontières propose également des vols AR à tarifs préférentiels.

VOYAGES ORGANISÉS :

L'Egypte est sans doute le pays qui propose le plus de formules de ce genre. Veiller au confort, indispensable dans ces lieux de forte chaleur.

SÉJOUR :

Au Caire, les deux hôtels Méridien sont remarquablement situés, l'un à Garden-City, sur le Nil *(tél. : 85-54-44), au cœur de* la ville, l'autre à Héliopolis (tél. : 29-12-562), *non loin de l'aéro*port.

Le Club Méditerranée dispose avec le palais Manial d'une oasis tranquille et verte en plein centre-ville (tél. : 84-60-14).

A LIRE :

Six livres de première qualité, au milieu d'une bibliographie surabondante :

– *le Quatuor d'Alexandrie*, par Lawrence Durrell, en particulier le premier volet, « Justine » (Livre de Poche).

– *Egypte*, par Simonne Lacouture (Le Seuil, coll. « Petite Planète », 1984).

– *le Voyage en Orient*, anthologie par Jean-Claude Berchet (Laffont, « Bouquins », Laffont, 1985).

– *A la recherche de l'Egypte oubliée*, par Jean Vercoutter (Gallimard, coll. « Découvertes », 1986).

– *Saqqarah, une vie*, par J.-Ph. Lauer et Ph. Flandrin (Rivages, 1988).

– *la Véritable Histoire de la bibliothèque d'Alexandrie*, par Luciano Canfora (Desjonquères, 1988).

JEUX

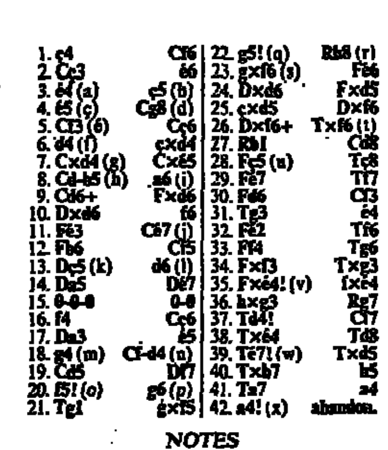
échecs

N° 1292

IN EXTREMIS

(Coupe du monde, Belfort, 1988)

Blancs : G. KASPAROV
Noirs : SOKOLOV
Début anglais.



1. ç4	Cf6	22. g5! (q)	Rh8 (r)
2. Cç3	é6	23. gxf6 (s)	Fé6
3. é4 (a)	ç5 (b)	24. Dxd6	Fxd5
4. é5 (ç)	Cg8 (d)	25. çxd5	Dxf6
5. Cf3 (é)	Cç6	26. Dxf6+	Txf6 (t)
6. d4 (f)	çxd4	27. Rb1	Cd8
7. Cxd4 (g)	Cxé5	28. Fç5 (u)	Tç8
8. Cd-b5 (h)	a6 (i)	29. Fé7	Tf7
9. Cd6+	Fxd6	30. Fd6	Cf3
10. Dxd6	f6	31. Tg3	é4
11. Fé3	Cé7 (j)	32. Fé2	Tf6
12. Fb6	Cf5	33. Ff4	Tg6
13. Dç5 (k)	d6 (l)	34. Fxf3	Txg3
14. Da5	Dé7	35. Fxé4! (v)	fxé4
15. 0-0-0	0-0	36. hxg3	Rg7
16. f4	Cç6	37. Td4!	Cf7
17. Da3	é5	38. Txé4	Td8
18. g4 (m)	Cé-d4 (n)	39. Té7! (w)	Txd5
19. Cd5	Df7	40. Txb7	h5
20. f5! (o)	g6 (p)	41. Ta7	a4
21. Tg1	gxf5	42. a4! (x)	abandon.

NOTES

a) Le « système Mikenas », qui ne fait cependant pas partie du répertoire habituel du champion du monde.

b) Ou bien 3..., d5 ; 4. é5, d4 ; 5. éxf6, dxç3 ; 6. bxç3, Dxf6 ; 7. d4, ç5 ; 8. Cf3, b6 ; 9. Fé2, Fd6 ; 10. 0-0, 0-0 avec égalité *ou encore 3..., d5 ; 4. çxd5, éxd5 ; 5. é5,* Cé4 ; 6. Cf3, Ff5 ; 7. Db3, Cç5 ; 8. Dxd5, Cç6 ; 9. Fb5, Dxd5 ; 10. Cxd5, 0-0-0 et les Noirs ont un jeu actif. L'avance 3..., ç5, une idée de Nimzovitch, essaye *d'exploiter* la faiblesse de la case d4.

ç) Si 4. f4, Cç6 ; 5. Cf3, d5 ; 6. é5, Cg4 ; 7. çxd5, éxd5 avec un bon jeu pour les Noirs (Model-Botwinnik, Leningrad, 1938). Si 4. g3, Cç6 ; 5. Fg2, d5 ! 6. éxd5, éxd5 ; 7. Cxd5, Cxd5 ; 8. Fxd5. Cb4 ; 9. Fé4, f5 ; 10. Fb1, Fd6 ; 11. Cé2, 0-0 ; 12. d4, çxd4 ; 13. Dxd4, Té8 et les Noirs ont l'initiative (Vukovic-Sokolov, Yougoslavie, 1958).

d) Il ne faudrait pas croire trop vite que le recul du C noir, qui laisse sans doute aux Blancs une certaine avance de développement, est le fruit d'une conception stratégique erronée des Noirs ; en effet, la pression exercée sur la case d4 oblige les Blancs à réagir au plus vite et, d'autre part, le pion é5, trop avancé, devient déjà un objectif d'attaque.

é) Une autre possibilité consiste en 5. d4, Çxd4 ; 6. Dxd4, Cç6 ; 7. Dé4, f5 *ou* 7..., d6.

f) Ce sacrifice positionnel du pion é5 reste la seule manière pour les Blancs d'obtenir une certaine pression. Si, 6. g3, par exemple, 6..., d6 !

g) Et non 7. Cb5, a6 ; 8. Da4 (si 8. Cbxd4 ?, Cxé5 ! ; 9. Cxé5, Da5+), d6 ; *9. Cbxd4, Fd7 !*

h) Au prix d'un pion, les Blancs ont *une réelle avance de développement et* peuvent mobiliser rapidement leurs forces ; le C noir n'est pas très bien placé, en é5 et la case d6 est relativement faible, mais ces inconvénients valent-ils un *pion ? Kasparov utilise tout de suite la* faiblesse de la case d6. Une autre idée, dans cette position, qui a longtemps connu un grand succès, est 8. Ff4 avec la suite possible : 8..., f6 ; 9. Da4 (ou 9. Fxé5, fxé5 ; 10. Dh5+, g6 ; 11. Dxé5, Df6 ; 12. Dé4, Fç5 ; 13. 0-0-0, Cé7 ; 14. f4, 0-0 avec égalité, Miles-Westerinen, Las Palmas, 1978), Db6 ; 10. Cç-b5, a6 ; 11. 0-0-0, Tb8 ; 12. Cç3, Ch6 ; 13. Fé2 et les Blancs auraient ici une compensation pour le pion, selon quelques analystes.

i) Et non 8..., d6 ? à cause de 9. ç5 ! et *si 9..., dxç5 ; 10. Ff4 ! Certains* experts préconisent la défense 8..., f6 ; 9. f4, Cf7 ; 10. f5, a6 ou 9. Ff4, a6 ; 10. Cd6+, Fxd6 ; 11. Dxd6, Cf7 ; 12. Da3, b6 ; 13. Fé2, Fb7 ; 14. 0-0, Cé7 ; 15. Tf-d1, Fç6 ; *16. Ca4, 0-0 mais* ce genre de position avec les Noirs doit être bien difficile à supporter lorsqu'on a devant soi un Kasparov.

j) Si 11..., Cf7 ; 12. Dg3, g6 ; 13. Dh4 !

k) On suit souvent ici la partie Miles-Polugaievsky de Reykjavik, 1978 : 13. Fxd8, Cxd6 ; 14. Fç7, Ré7 ; 15. ç5, Cé8 ; 16. Fb6, d5 ; 17. çxd6+, Cxd6 ; 18. 0-0-0, Cf7 ; 19. g3, Fd7 ; 20. Fh3, Th-ç8 dans laquelle les Blancs ont une activité siffisante pour justifier le pion sacrifié mais insuffisante pour gagner ; après 21. Th-é1, é5 ; 22. Fg2, Fç6 ; 23. Fh3, Fd7 la nullité eut lieu.

l) Ou 13..., Dé7 ; 14. 0-0-0 et rien n'est clair.

m) La partie Hernandez-Rodriguez (La Havane, 1980) continua ainsi : 18. ç5, Df7 ; 19. çxd6, Cf-d4 ; 20. Fd3, Fé6 ; 21. fxé5, Cb5 ; 22. Dç5, Cxç3 ; 23. Dxç3, Cxé5 ; 24. Fé4, Cxç4 !

n) Rodriguez conseille *18..., Ch6 ;* 19. Dd5, Dd7 mais il n'est pas certain que la position de la D en d7 soit excellente.

o) Enfermant le F-D ennemi et menaçant Fd3-é4.

p) Immobilisés sur l'aile-D, les Noirs doivent réagir.

q) Sacrifiant un second pion.

r) Ou 22..., fxg5 : 23. Txg5+, Rh8 ; 24. Dxd6.

s) Ou 23. Cxf6, Fé6.

t) Les Noirs se défendent très habilement : si 27. dxç6, Txç6+ et 28..., Txb6.

u) Si 28. Txd4, Txb6 ! ; le champion *du monde ne peut se suffire*, dans cette dernière ronde du tournoi, de la suite 28. Fxd4, éxd4 ; 29. Txd4, Cf7! et va tenter de démontrer la supériorité de la paire de F.

v) Un sacrifice de qualité que les Noirs ne peuvent accepter : si 35..., Tg7 (35..., Tg4 ; 36. Fé5+, Rg8 ; 37. Fxf5) ; 36. Fxf5, Ta8 ; 37. Fé5+ etc.

w) Et Kasparov a obtenu, *in extremis*, une position de gain !

x) Un pion de plus suffit au champion du monde, outre l'arrivée du R blanc via ç2-ç3-ç4, la menace Fç7 etc.

SOLUTION DE L'ÉTUDE n° 1291
S.-M. KAMINER, 1925.

(Blancs : Rh2, Ta2, Fa5, Pg2 et h3. Noirs : Rh4, Dç8, Pg6 et h5.)

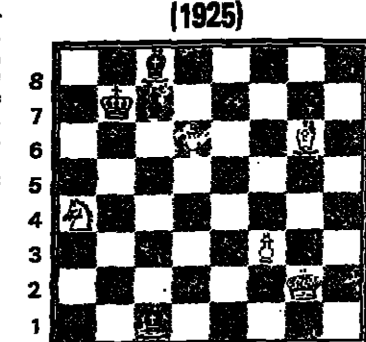
1. Tç2!, Dxç2 ; 2. Fd8+, g5 ; 3. Fa5!, Dé2 ; 4. Fç7!, Df2 ; 5. Fd6!!, Df4+ ; 6. g3+, Dxg3+ ; 7. Fxg3 mat.

Si 1..., Dd7 ; 2. Td2 et 3. Fd8+. Si 1..., Dé8 ; 2. Tç5, Db8+ ; 3. Fç7! Si 1..., Df8 ; 2. Tç4+, Rg5 ; 3. Fd2+, Rf6 ; 4. Tf4+.

Si 3..., g4 ; 4. Fd8 mat.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE N° 1292
S. M. KAMINER (1925)



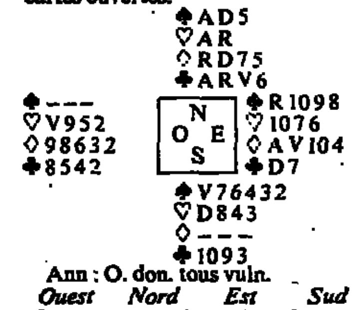
BLANCS (5) : Rg2, Fg6, Ca4, Pd6, f3.
NOIRS (4) : Rb7, Fç1 et ç8, Pc7.
Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

N° 1290

LA PRÉSENCE A LA TABLE

Il est légitime de profiter d'une hésitation adverse, mais, comme le Code le précise, on le fait à « ses propres *risques* », et *on ne pourrait* protester que si l'hésitation a été faite délibérément dans un but de tromperie. Ce n'était pas le cas dans la donne suivante où *Est avait hésité à contrer le chelem* et avait permis ainsi au déclarant de jouer comme à cartes ouvertes.



♠ A D 5
♡ A R
♢ R D 7 5
♣ A R V 6

♠ – – –
♡ V 9 5 2
♢ 9 8 6 3 2
♣ 8 5 4 2

N / O E / S

♠ R 10 9 8
♡ 10 7 6
♢ A V 10 4
♣ D 7

♠ V 7 6 4 3 2
♡ D 8 4 3
♢ – – –
♣ 10 9 3

Ann : O. don. tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Seyton	Damiani	Acobas	Benabou
Passe	1 ♣	passe	1 ♢
passe	3 SA	passe.	4 ♣
passe	4 ♢	passe	5 ♠
passe	6 ♠	passe	passe...

L'ouverture de 1 Trèfle était artificielle.

Ouest entame le 2 de Cœur, *comment Benabou a-t-il gagné* le PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Réponse

A partir du moment où on estime que Est a les *quatre* atouts, la seule façon de trouver la solution est *d'imaginer la position gagnante, qui* est la suivante :

♠ A D ♣ V 6
♠ V 7 6 ♡ D — ♠ R 10 9 8

Le déclarant joue Trèfle du mort. Est coupe avec le 8 (car il ne servirait à rien de couper avec le Roi), *Sud surcoupe avec le Valet* et rejoue la Dame de Cœur sur laquelle le mort défausse son dernier Trèfle. Est coupe avec le 9 de Pique, mais il doit livrer les deux dernières levées en se jetant dans la fourchette à Pique...

Comment parvenir à cette situa*tion ? Après la première* levée du Roi de Cœur, le déclarant a joué *le Roi de Carreau* couvert et coupé, et il est remonté au mort par l'As de Cœur. Il a tiré la Dame de Carreau (pour la défausse d'un Trèfle), ensuite *il a coupé une deuxième fois Carreau* et *a tiré l'As et le Roi* de Trèfle sur lequel la Dame de Trèfle d'Est est tombée. Il a alors décidé de couper, non pas un Trèfle, mais *le quatrième Carreau*, et il est retourné en Nord en coupant un Cœur avec le 5 de Pique. Enfin il a joué Trèfle que Est a été obligé de couper...

Championnat junior

Au moment où se déroule à Plovdiv, en Bulgarie, le Championnat d'Europe junior avec la participation de vingt pays (parmi lesquels les Français sont favoris), il est inté*ressant de montrer une des donnes* les plus instructives d'un précédent championnat junior.

Avant de vous présenter les quatre jeux qu'*auriez-vous entamé* avec :

♠ R 7 3
♡ V 10 9 6
♢ 8 3 2
♣ 9 6 2

Ann : S. don. Pers. vul.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Stoeveneng	X...	Vol	Y...
1 ♡	passe	2 ♢	passe
2 ♡	passe	2 ♠	passe
2 SA	passe	3 ♡	passe
4 ♣	passe	4 ♢	passe
4 ♡	passe	4 SA	passe
5 ♣	passe	5 SA	passe
6 ♣	passe	6 ♡	passe...

La réponse de « 5 Trèfles » sur le BW à « 4 SA » indiquait deux As et le Roi d'atout et « 6 Trèfles » montrait qu'il n'y avait pas de Roi.

Finalement vous pensez que la prudence est d'entamer atout, et voici la donne complète :

♠ A D 5 4
♡ A 5 3
♢ R D 9 7 5
♣ 10

♠ R 7 3
♡ V 10 9 6
♢ 8 3 2
♣ 9 6 2

N / O E / S

♠ V 10 8 6 2
♡ D
♢ V 6
♣ R D V 4 3

♠ 9
♡ R 8 7 4 2
♢ A 10 4
♣ A 8 7 5

Ouest a entamé le valet de Cœur pour la Dame d'Est. *Comment Stoeveneng, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A CŒUR contre *toute défense* ?

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble®

N° 299

CARNET DE BAL

« Vous vous êtes trompé de danse », a déclaré à un joueur l'arbitre Hoda Lormant, à l'occasion d'un récent tournoi du club parisien de l'Etoile : l'intéressé avait effectivement joué VALSA au lieu de JAVAS, pour un manque à gagner de 15 points. De peur qu'à votre tour vous ne vous trompiez de tempo, nous allons vous entraîner dans une série de danses pratiquées autour de la Méditerranée, préalablement travesties derrière leur anagramme : CEEHOR - ACCEHNO - ACCEHNNO - AADFGNNO - BELOOR - AADENRS - ACEFLMNO - AACEFLMN - ACENOOST - AEELORSS - ADGINORU - DGINOOR - AEGOTTV - AEFLNOR - AIIKRST.

Dans la Grèce antique, la CHOREE était la danse du chœur : c'est maintenant une maladie plus connue sous le nom de danse de Saint-Guy. Parmi les danses espagnoles, il y a la CHACONE ou CHACONNE, danse à trois temps, accompagnée de castagnettes, adoptée par la cour royale française au dix-septième siècle. La JOTA se danse par couples, également au son des castagnettes ; le FANDANGO en est une variante, avec accompagnement de guitare, tout comme le BOLERO. D'origine grecque (elle est décrite dans l'Iliade), la SARDANE est une ronde catalane qui rend hommage au soleil. Le FLAMENCO (féminin FLAMENCA), pratiqué par les gitans d'Andalousie, est scandé par les TACONEOS, martèlements du talon. La SOLEA (pluriel SOLEARES) est une variante du flamenco.

Voici maintenant d'autres rythmes méditerranéens : le RIGAUDON (ou RIGODON) et la GAVOTTE sont des danses provençales à deux temps, en vogue sous l'ancien régime ; la FORLANE, qui vient, géographiquement et étymologiquement, du Frioul, région proche de la Vénétie, est ensuite apparue dans nombre d'opéras français. Mais c'est par le film Jamais le dimanche *que le SIRTAKI est sorti de la Grèce. (A suivre.)*

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	AIIJRS?			
2	I+EGNRRR	J(U)RAIS	H 4	40
3	ACEEETV	REGARNIR	7 E	62
4	ET+EEPST	CAVÉE	8 A	35
5	AFNNORU	SERPETTE (a)	L 5	76
6	EGOSTUY	ENFOURNA	D 8	74
7	EGOT+IMT	PUYS	8 L	45
8	AEIMUUX	MÉGOTAIT	B 3	64
9	EI+BCMSU	MURAUX	13 B	52
10	ADEINOT	CUBISMES	O 1	92
11	EEINPRS	DÉNOTAIT	11 H	68
12	EHLLNO?	PANIÈRES	15 C	80
13	EHLL+AAT	(C)ONJ(U)RAIS	H 1	42
14	AEFKLLO	ALLÉ(C)HAT	1 D	61
15	AELLO+EO	KIF	N 10	35
16	EOO+EHIS	TALLE	O 10	24
17	EEIOS+LW	OH	6 E	29
18	EEILO+DQ	WUS	12 C	25
19	EEILQ+AB	DO	5 E	22
20	EE+DIUVZ	QIBLA	M 1	30
21	DEIUV	FEZ	10 D	35
22		VIDE	14 J	29
			Total	1 020

(a) PESETTE, 9 F, 63.
1[er] P. Epingard, 1 020 ; 2[e] P.-A. Perrin, 1 017 ; 3[e] P. Levart, 1 009.

MICHEL CHARLEMAGNE.

TOURNOI DE VAUX-LE-PÉNIL
25 juin 1988
(1[re] manche)

On joue au centre des Ormessons le mardi à 20 h 30

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.

Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

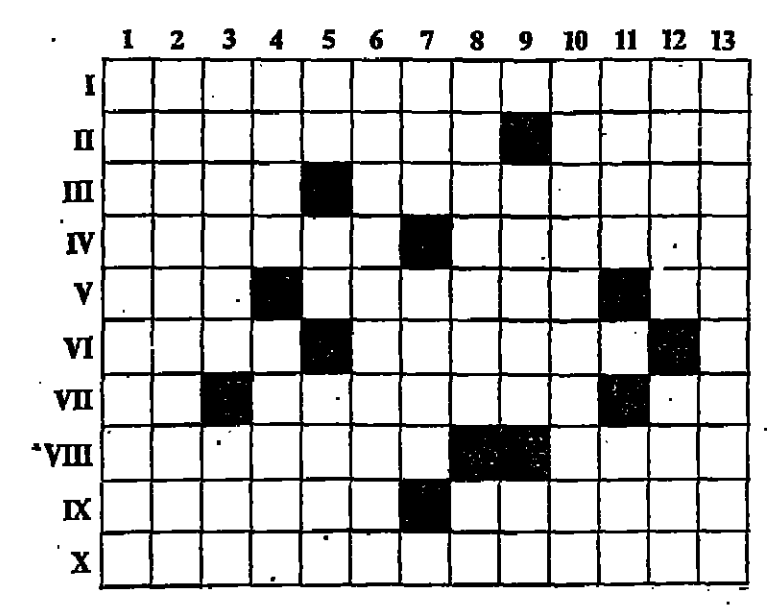
Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

mots croisés

N° 520

Horizontalement

I. *Il a mal supporté le Siècle des* Lumières. – II. Deviendra inutilisable. Fais mal. – III. En carte. Viennent sur le tard, dit-on. – IV. Moquèrent. Fera ce qu'il faut pour savoir. – V. Son règne fut court. Participa aux récentes erreurs. Note. – VI. Très intime. C'est un aigle. – VII. Direction. Fit parvenir à qui de droit. Particule. – VIII. Prennent davantage de place et, parfois, du poids. Toujours agréable à toucher, dans le bon sens. – IX. Après vingt comme après cent. Met toutes choses en valeur. – X. Il faut les arrêter avant qu'ils n'étranglent.



Verticalement

1. Qu'on nous en débarrasse, vite ! – 2. A *beaucoup d'invendus*. – 3. Confisquai. Agis. – 4. Utilise son imaginaire. Sont-ils malades ou se sont-ils fait porter ? – 5. En un sens il est très ancien, en l'autre il coule. Pieuse abréviation. Très vieille circonscription. – 6. Donner, comme prévu, une partie de son gain. – 7. Beau bavard. Dans les transports. – 8. Sécheras pendant ou autrement après. Préposition. – 9. Leur choc ne s'entend plus. Personnel inversé. – 10. Utilisée par les obtus. – 11. Persane. Vient de l'atome. – 12. Ni toi ni moi. *Il y faut une bonne* conduite. – 13. A tous vents.

SOLUTION DU N° 519

Horizontalement

I. Schismatiques. – II. Alice. Maousse. – *III. Iasi. Partisan.* – IV. Nit. Moniale. – V. Troène. Fsl. Di. – VI. Sornette. Eden. – VII. Initier. Privé. – VIII. Enée. Silo. Ail. – IX. Gente. Anormal. – X. Essentialiste.

Verticalement

1. Saint-Siège. – 2. Claironnés. – 3. Historiens. – 4. Ici. Entêté. – 5. Se. Mnei. En. – 6. Poètes. – 7. Aman. Triai. – 8. Tarifé. Lna. – 9. Iotas. Pool. – 10. Quiller. Ri. – 11. Ussé. Diams. – 12. ESA. Déviat. – 13. Sentinelle.

FRANÇOIS DORLET.

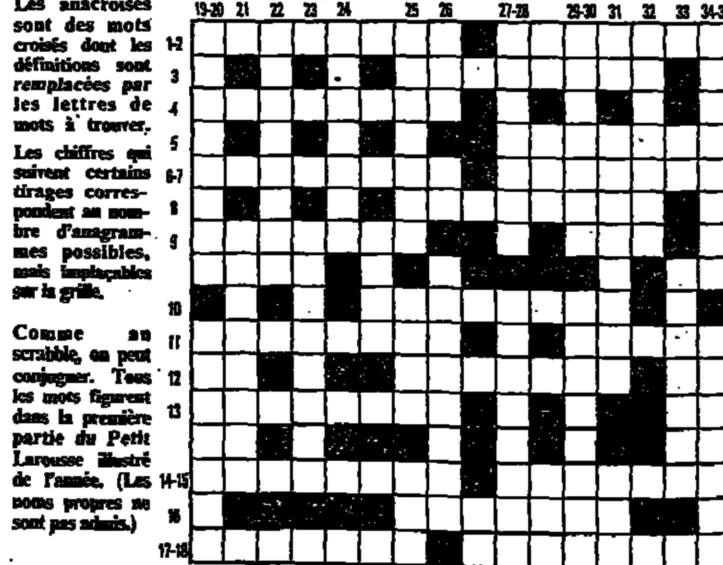
anacroisés®

N° 521

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont *remplacées par* les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du *Petit* Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)



Horizontalement

1. AEEEFIRR (+1). – 2. CEINOPR (+2). – 3. ACEILRTU (+4). – 4. ACDEENRR (+1). – 5. ACEIORR (+1). – 6. ACELOQSU (+1). – 7. INNORSU (+3). – 8. ADEILLRS (+1). – 9. AEEMPRT (+3). – 10. AADIMNNO. – 11. AFGIPRTU. – 12. AEIPRTT (+2). – 13. AELLNNOV. – *14. DEEIINTT. – 15. ACEILOP.* – 16. AINOOSZ. – 17. ACEMOST (+1). – 18. CEEELLNS.

Verticalement

19. ABCEIORT. – 20. EIINOPV. – 21. AADELPRU. – 22. DEIMNORR (+1). – 23. AGILNNOP. – 24. AEFIQSU. – 25. AADEIRR (+2). – 26. EEFILRTZ (+1). – 27. BCEILOU. – 28. AEIMNOOP. – 29. DEIPRTU. – 30. AEEINNST (+1). – 31. AEEINRTV (+5). – 32. CEENORS (+3). – 33. EEELNRT. – 34. EEIMRSSX. – 35. EEINRSU (+3).

SOLUTION DU N° 520

1. METTRONS. – 2. BICORNE. – 3. ACERACEE, érable. – 4. FRAGMENT. – 5. FILETEE. – 6. RAVIREZ (ARRIVEZ). – 7. GELASSES. – 8. AGILITE. – 9. LAISSEES. – 10. SEIZIEME. – 11. PEIGNER. – 12. MULETAS (LUTAMES MUSELAT). – 13. ORIPEAU (POIREAU). – 14. STENOSE. – 15. SNOBAIT (BASTION BATIONS BOISANT OBSTINA). – 16. CETANE (TANCEE TENACE). – 17. *PORCHERE* (REPROCHE). – 18. UTERINE. – 19. IRISEE. – 20. SUTURAL. – 21. *MAJORAL*. – 22. *EMULSEUR*. – 23. ECOLAGES. – 24. URANATE. – 25. TELEVISE. – 26. ILEITES. – 27. RASERIEZ (ARISEREZ). – 28. INACTION. – 29. ZELEES. – 30. AIGRIE. – 31. BROCHET. – 32. BIGLEES. – 33. PUISEE (EPUISE PIEUSE). – 34. MELASSE (LESAMES). – 35. PETRIR (REPRIT). – – 36. CRETACE. – 37. ENGRAIN, blé non cultivé. – 38. NAUSEES. – 39. *EMPESTE*. – 40. RAVAGEES.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

LA TABLE

SEMAINE GOURMANDE

Le Lamparo

Revenu d'exil, je veux dire de grande banlieue, le Sétois M. Gras, félibre de la cuisine provençale, s'est installé dans *un intérieur de petit* bateau (boiseries claires, moquette couleur de violets marseillais) et prépare sa bouillabaisse (180 F) avec *tout le soin d'un « fana »*. C'est le seul plat de la carte, avec quelques entrées inutiles et des desserts de conclusion (mais, *sur commande, vous pourrez* avoir bourride, aïoli et pieds paquets). C'est, sans doute aucun, la meilleure « bouille » de Paris et, arrosée d'un rosé des vignerons de Saint-Tropez, suivie d'un sorbet, cela vous conduira à un repas de 250 francs à rêver d'être encore là-bas. Non point dans les restaurants à chichis mais au cabanon d'un pêcheur familier.

● LE LAMPARO
186, rue du Château, 14e.
Tél. : 43.35.31.61.
Fermé dimanche soir et lundi.

Au Châtelet gourmand

Encore un revenant : Guy Girard (ex-Petit Coin de la Bourse). Cet amoureux de la cuisine a eu la chance de trouver ici *une petite salle (qu'il a* bien améliorée et surtout complétée d'une cuisine moderne), où, cuisine traditionnelle et broche (*« On devient cuisinier mais on naît rôtisseur »*, disait Brillat-Savarin !), il propose une formule neuve. En effet la carte comporte *(entrées, poissons,* plats du jour, viandes, desserts) une bonne cinquantaine de plats dans lesquels on peut choisir selon quatre propositions de repas : le « Pressé » (120 F), pichet de vin compris, le « Traditionnel » (170 F avec deux plats, fromage et dessert), le « Spécial poissons » (200 F) avec trois plats (de poisson bien sûr), fromage et dessert, et enfin le « Prestige » (250 F), quatre plats, trou champenois, fromage, et dessert.

● AU CHATELET GOURMAND
13, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, 1er.
Tél. : 40.26.45.00
Fermé dimanche et lundi.
Parking : Cité ou Halles.
D.C.-A.E.-C.B.

A la Grille Saint-Honoré

Ce n'est pas nouveauté puisque vieille maison (devanture classée) du temps de Cartouche pourchassé par La Reynie. Mais, tristement médiocre, elle vient d'être reprise par Jean Speyer (venu de La Ligne, rue Mermoz). Travaux là aussi et cela en avait besoin. Et la cuisine que l'on sait, originale, goûteuse (*j'use de ce mot qu'un lecteur me* reproche d'utiliser mais qui, français, dit bien ce qu'il veut dire) : blini de flétan à l'aigre doux (70 F), ragoût de cœur de dinde aux girolles (55 F), salade de cervelle aux groseilles (65 F), émincé de saint-pierre aux pamplemousses (100 F), tête de veau ravigotte (75 F), paupiette de pintadeau au cassis (85 F) etc. La cave du mois est intéressante.

● A LA GRILLE SAINT-HONORÉ
15, place du Marché-Saint-Honoré, 1er.
Tél. : 42.61.00.93.
Fermé dimanche et lundi.
Parking : sur la place.
A.E.-C.B.-D.C.

Le Saint-Vincent

Pierre Cambin nous revient. Assisté de sa fille Florence sortant de l'Ecole hôtelière, ce lauréat de la Coupe du meilleur pot récidive dans un cadre tout neuf et tout aimable, du comptoir à la salle. Avec des entrées de 18 à 35 F (museau en salade, salade de petits gris, maquereaux au mâcon), andouillette de l'A.A.A.A.A. (56 F), tablier de sapeur (54 F), coq au fleurie (55 F), travers de porc lentilles (50 F), jambon à l'os (62 F), viandes rôties (72 F) et, bien entendu, des vins au verre et en pichets.

● LE SAINT-VINCENT
26, rue de la Croix-Nivert, 15e.
Tél. : 47.34.14.94.
C.B.

Petits légumes

MANGE-T-ON encore des légumes ? A la *maison, peut-être*. Au restaurant, voilà belle lurette qu'ils ont disparu des cartes, sinon comme accompagnement. Et quel accompagnement ! Ils ne sont plus garniture mais décor. L'assiette n'est plus un appétissant Chardin mais une déliquescente estampe nippone. Pourquoi ?

Certes, la nouvelle cuisine en est grandement responsable. Petits légumes ! Un petit pois, un crosne, un radis, à la rigueur une carotte grelot sont des petits légumes, mais ce que l'on nous sert ne sont que des légumes taillés petits. Nuance !

Sans même évoquer les mérites diététiques des légumes, nos besoins en chlorophylle ou, plus exactement, la minéralisation due à la fonction chlorophyllienne des parties vertes colorées des végétaux, gustativement, gastronomiquement parlant, les légumes ont leur mérite, vitamine où pas. Du moins devraient-ils l'avoir. Car un peu de la désaffection actuelle ne vient-elle pas de leur dégradation ?

L'erreur est de vouloir les *consommer tous* toute l'année, sans respecter leur calendrier. L'erreur, aussi, vient sans doute des recherches agronomiques poussant à des variétés de bon rapport producteur. On l'a vu avec les pommes de terre à propos de la ratte. On le voit avec l'envahissement de la golden aux dépens des races d'autrefois (la merveilleuse calville a pratiquement disparu).

Mais avant tout, le restaurateur est responsable, à mon sens. Sous le prétexte de séduire le client, de suivre la mode, il sacrifie les légumes : on trouve encore quelques honnêtes pot-au-feu sur les cartes, comme celui de chez *Gorisse*, par exemple (84, rue Nollet), mais pourquoi diable ne sert-on pas avec les viandes de belles énormes carottes et de bons gros navets... comme autrefois ? Sert-on des épinards ? C'est à dose homéopathique, sur un feuilletage *abusif. Il m'importe* peu que les pois mange-tout d'hier soient devenus des pois gourmands, mais du moins en voudrais-je plus de quatre *dans* mon assiette. Le chou farci est devenu feuille de chou farcie ; quant aux tomates, je ne sais pas ce qui leur arrive mais, mûres à éclater, elles recèlent encore en leur cœur des scories blanchâtres immangeables...

Qui donc osera nous prouver, fourchette en main et mauvais souvenirs en moins, que le rutabaga à ses mérites ? Que le topinambour et le panais ont du bon ? Que le cardon, pour être lyonnais, peut se déguster à Paris ?

Je pensais à cela en parcourant *Trésor des fèves et fleur des pois*, un charmant — et surtout précieux — livre de trois cents recettes de légumes, *fruits et* fleurs signé de Jeannine Coureau et Denise Laroutis (Calmann-Lévy). Ce n'est nullement une apologie du végétarisme mais cela pourrait servir aux chefs en mal d'imagination.

Peut-être alors trouverait-on sur leurs cartes la soupe aux cosses de pois, la salade de navets à l'huile de noisette, les cardes en persillade, le chou rouge aux pommes fruits, les salsifis au cidre, l'omelette au potiron et — terminons par un envoi de fleurs aux auteurs — les beignets de fleurs d'acacia ou les pêches de vigne au confit de pétales de roses !

LA REYNIERE.

MIETTES

● **Lectures.** Il en paraît trop des bouquins touchant la table (guides, recettes, etc.). Aussi, pour *les derniers en date, je me contenterai* d'un jugement sommaire : *la Cuisine de ma mère* (par Michèle Torr, édit. Michel Lafond) : *ensoleillé comme sa Provence ; Guide des meilleurs produits et spécialités de France* (par P. Dussert-Gerber, édit. Albin Michel) : sans intérêt et *parfois risible. Les Vins blancs* (par Mastrojanni et Cl. Peyroutet, édit. Bordas) : pour spécialiste seulement, mais très complet. *Recevoir, c'est un plaisir* (par Martine Jolly, édit. Robert Laffont) : beaucoup de menus variés, intéressants et de bonnes recettes. Mais pourquoi diable *jamais mention du fromage ? Je* n'aimerais pas être invité chez l'auteur ! *Cuisine russe* (par Françoise Botkine, édit. C.I.L.). Je ne savais pas que le tarama, les schnitzel, les pruneaux, les macaroni (avec un « s » ?) étaient russes ! *Français et Anglais à table* (par Stephen Mennell, édit. Flammarion) : considérable travail d'historien. Du Moyen Age à la New Cuisine, les assiettes anglaises et françaises.

TOURISME

Marine ancienne à Douarnenez

Un embouteillage monstre est à prévoir durant le long week-end du 15 août dans...la baie de Douarnenez. Six cents voiliers anciens s'y sont donné rendez-vous, pour la deuxième édition de la Fête internationale de la voile traditionnelle.

Des modestes canots à misaine aux orgueilleux trois-mâts anglais, en passant par la bisquine de Cancale ou les bateaux vikings, il ne manquera pas un modèle de « vieux gréements » dans les eaux du Finistère, et surtout pas le prestigieux *Sedov*, quatre-mâts barque appartenant à la marine soviétique : construit en 1921, c'est le plus grand voilier (117 mètres de long) naviguant actuellement.

Un embouteillage tout de même très organisé : pendant quatre jours, du 12 au 15 août et de 9 heures du matin à l'illumination du port, se succéderont notamment des régates, des parades et animations nautiques, des concours de manœuvres, des courses d'aviron de mer et des *spectacles musicaux sur* quatre scènes face à la mer. Dans le même temps se tiendront un festival du cinéma maritime et le premier Salon du bateau en *bois*. Pour ces quatre jours, un billet-forfait est proposé (140 F) permettant d'assister à toutes les manifestations.

Les organisateurs préviennent honnêtement qu'il n'y a plus, depuis longtemps, une chambre d'hôtel disponible à moins de 20 km à la ronde : quelque 200 000 visiteurs sont en effet attendus. Renseignements : le *Chasse-Marée*, 5 quai de Port-Rhu, 29172 Douarnenez. Tél. : 98-92-89-30 et 98-92-36-94.

Culture

ARTS

André Devambez au Musée de Beauvais

Un peintre en ballon


ROGER-VIOLLET

André Devambez

Qui était André Devambez ? Un peintre charmant, un peu timide, très adroit et grand amateur de vues aériennes.

De son vivant, André Devambez eut tous les honneurs. Il fut prix de Rome en 1890, membre de la Société des artistes français, chef d'atelier à l'école nationale des Beaux-Arts et membre de l'Institut la même année, en 1929, enfin officier de la Légion d'honneur. Ces distinctions l'ont mal défendu contre l'amnésie de la postérité. Avant que le Musée de Beauvais ne reçoive et n'expose une large donation de la fille de l'artiste, on ne connaissait plus de lui, quand on le connaissait, qu'une toile, *la Charge*, du Musée d'Orsay, curieuse image d'une émeute nocturne vue d'un toit.

Il n'est pas sûr que la rétrospective actuelle établisse définitivement Devambez aux avant-postes de la gloire et au premier rang de son siècle. Il n'est pas sûr qu'il mérite absolument un recours en grâce si fortement documenté. Mais son œuvre révèle combien il était difficile de se vouloir peintre « témoin de son temps », comme l'on dit dans les années 1900. Il se peut que Devambez intéresse davantage par ses tentatives malheureuses que par ses œuvres achevées, trop achevées.

Jusqu'en 1910, rien de très remarquable : Devambez, fils de graveur, a appris dessin et peinture dans l'atelier de l'académique Gabriel Guay, passé trois ans à Rome, œuvré pour la publicité et donc peint la fameuse *Charge*. Peintre aimable, il a effleuré la peinture d'histoire, frôlé l'impressionnisme, caressé le nabisme et additionné un peu des trois. Illustrateur et dessinateur de réclames, il a célébré la Phosphatine Falières. On lui doit les histoires du méchant Totor, du capitaine Mille-Sabords, de la petite Tata et du gros Patapouf, tous sauvés de périls variés – mauvais caractère, cachalot affamé ou anorexie maléfique – par l'apparition de la fée Phosphatine et de sa boîte en fer. Tout cela, qui peut amuser, ne s'élève guère au-dessus des *Aventures de l'espiègle Lili* et autres monuments de la littérature enfantine.

Or, en 1910 donc, Devambez reçoit commande de douze panneaux décoratifs pour l'ambassade de France à Vienne. L'affaire est d'importance : on a bâti une ambassade toute neuve et il faut des œuvres françaises de valeur dans la ville de Klimt et de la Sécession. Besnard est choisi pour les plafonds, et Devambez pour les murs. Il détermine le sujet, « La vie et les inventions modernes », et les motifs : métro, omnibus, dirigeables, aéroplanes, automobiles, téléphone.

Vitesse et réalisme

L'idée vaut d'être remarquée : un artiste, et non des plus nettement modernistes, prétend continuer la tradition de Manet et de Monet et représenter le quotidien avec les moyens habituels de la peinture. Il se donne pour thème la vitesse du mouvement mécanique ou électrique, thème rebelle à la représentation statique. Au moment où les *futuristes croient révolutionner* la peinture par l'emploi du déplacement fractionné, il demeure paisiblement fidèle aux procédés ordinaires de sa profession et figure avec réalisme des aéroplanes, des canots à moteur et le cinématographe.

Le résultat est singulier, ni photographique ni panoramique, mais anecdotique et passablement didactique. Les compositions ont de l'adresse, japonisent, usent et abusent de la plongée et de la contre-plongée, l'une et l'autre chères à Devambez dès ses débuts. Les toiles les plus réussies donnent le vertige, tant le vide et l'altitude y sont habilement suggérés. On ne peut douter que l'aviation et les découvertes qu'elle favorise obsèdent Devambez, qui espère renouveler son art grâce à ces prises de vues jamais essayées avant lui. Chaque scène contient encore, pour séduire l'œil, quelque élégante à grand chapeau et grande robe vert amande ou mauve lilas.

On songe aux romans de l'époque, à l'apparition d'un avion dans une page de Proust ou à *la 626-E-8* d'Octave Mirbeau. Et encore à *la Panne* de Jacques-Emile Blanche, au *Fiacre* de Bonnard, à *la Route de Villacoublay* vue à travers la vitre d'une automobile que peignit Matisse en 1917, œuvres bizarres, vieillies et attirantes à la fois. Les contemporains de Devambez n'ont guère aimé cette étrangeté mâtinée d'un peu de mièvrerie et ces panneaux décoratifs n'ont pas eu les honneurs de Vienne, dédaignés par l'ambassadeur et victimes d'une médiocre escroquerie, le fonctionnaire qui devait payer l'artiste ayant été condamné pour détournements de fonds.

Devambez lui-même ne semble pas avoir attaché à ces essais la valeur que l'histoire leur reconnaît. Dépité par le scandale, il s'est détourné des aéroplanes et des véhicules à pétrole. La guerre, où il fut blessé, lui a donné d'autres thèmes patriotiques et tragiques, mais le meilleur moment de son œuvre était passé. De l'entre-deux-guerres, on ne retiendrait rien si Devambez n'était l'auteur d'un portrait collectif de l'Académie française en 1935, toile sombre et appliquée, que sauve de l'ennui le pittoresque des têtes d'écrivains célèbres. Henri de Régnier a l'air d'un vieil acariâtre, Bergson expose à la lumière un crâne à réjouir les phrénologues les plus blasés, Mauriac toise son monde, Pierre Benoît sommeille dans la pénombre.

Les portraits de Vuillard ont plus de subtilité, ceux de Blanche une pénétration très supérieure. Une fois encore, une dernière, il n'a manqué à Devambez qu'un peu de caractère et d'acidité pour devenir enfin ce peintre de la « vie moderne » qu'il a rêvé de devenir, en vain.

PHILIPPE DAGEN.

★ Musée départemental de l'Oise, Beauvais, jusqu'au 3 octobre.

Deux disparitions

L'écrivain américain Raymond Carver

Le nouvelliste américain Raymond Carver est mort le mardi 2 août, dans sa maison de Port-Angeles, dans l'Etat de Washington. Carver, qui était âgé de cinquante ans, avait été opéré il y a six mois pour un cancer aux poumons.

Raymond Carver disait qu'il possédait deux dates de naissance, celle du 25 mai 1938, où il avait vu le jour dans une famille misérable de « cols bleus » de l'Oregon, et celle du 2 juin 1977, où il avait cessé de boire, *« l'acte dont je suis le plus fier de toute ma vie »*. C'est en effet une véritable renaissance qui permit à ce marginal sans métier précis, parvenu au fond de la déchéance alcoolique, de devenir en quelques années le maître incontesté de la nouvelle aux Etats-Unis.

Dans un style dépouillé, terriblement suggestif, Carver a raconté les drames des personnes sans importance, les catastrophes silencieuses des gens sans emploi, sans famille, sans rôle dans la société, sans autre perspective que de laisser filer leur vie comme une poignée de sable gris. Récits amers, écrits avec une extrême économie de moyens mais que l'art de Carver rendait envoûtants.

Le Festival de la nouvelle de Saint-Quentin avait rendu hommage l'an dernier à l'écrivain américain, dont trois recueils de textes avaient été traduits en France aux éditions Mazarine : *Tais-toi, je t'en prie*, *Parlez-moi d'amour* et *les Vitamines du bonheur*. Un autre recueil paraîtra en janvier aux éditions Payot-Paris.

● **Cécile Goldscheider, ancienne conservatrice du Musée Rodin.** – Cécile Goldscheider, *conservatrice du Musée Rodin* jusqu'en 1974, est morte le mardi 2 août à l'âge de quatre-vingt-quatre ans à son domicile de Thiais, dans le Val-de-Marne. Elle avait voué toute sa vie à l'œuvre de Rodin en développant le musée qui lui est consacré à Paris et en créant la vente de bronzes tirés des plâtres originaux. Spécialiste de l'art médiéval et de l'art animalier, elle avait organisé, en 1974, avec la Fondation Wildestein qu'elle devait bientôt rejoindre pour la réalisation d'un catalogue raisonné de l'œuvre de Rodin (le premier des cinq tomes paraîtra l'an prochain), une exposition intitulée « L'animal, de Lascaux à Picasso », au Muséum d'histoire naturelle. Historienne de l'art, Mme Goldscheider avait donné des cours à la Sorbonne et à l'Ecole du Louvre. Elle était membre correspondante de l'Institut.

CINÉMA

« Une bringue d'enfer », de Kevin Reynolds

La virée fantastique

De la nostalgie. Du non-sens. Un brin de folie, et Kevin Costner

En 1984, Kevin Costner n'était pas encore très connu. Kevin Reynolds, débutant dans le long métrage, lui confia le rôle principal de *Fandango*. C'était juste avant *Silverado*, puis *les Incorruptibles* et *Sens unique*. Maintenant, Kevin Costner est une vedette. Et *Fandango* nous arrive sous le titre français *Une bringue d'enfer*, qui fait vraiment plouc. Le film, heureusement, vaut mieux que cela.

En 1971, Gardner Barnes (Kevin Costner) et ses copains fêtent leur sortie de l'université. Mais ils sont appelés au Vietnam. Kenneth Waggener (Sam Robards) renonce à se marier. Pour le consoler, Gardner l'emmène en virée dans la voiture de Phil Hicks (Judd Nelson), le garçon *le plus sérieux* de la bande, avec deux autres copains, un géant amateur de bandes dessinées et un petit mince qui dort tout le temps et ne se rend pas compte de ce qui lui arrive. Le but est d'aller déterrer, quelque part au Texas, un objet appelé « Don », souvenir d'adolescence. Et aussi – dans la tête de Gardner – de ne pas se rendre à la convocation de l'armée.

Et le temps s'abolit dans une fuite en avant, mal acceptée par Phil, mais il doit suivre le mouvement, une traversée de paysages miteux, déserts, presque fantastiques. La voiture se déglingue, les garçons dorment à la belle étoile, ont des mines et des mises de clochards. Rencontres saugrenues, scènes bouffonnes. Se battre à coups de fusées de feu d'artifice dans un cimetière, prendre une leçon de parachutisme avec un hippie reconverti en moniteur (l'avion est bon pour la ferraille, le parachute est un sac de linge !), c'est exorciser la peur du Vietnam et jouer sa vie dans l'absurde.

Au bout de tout cela, il y a une sorte de rêve et un fandango. La mise en scène tient la distance sur des ruptures de ton. Si vous aimez le comique insolite et Kevin Costner, vous serez bien servis. Craquant comme il n'est pas permis, l'acteur, démiurge de tous les coups tordus, de toutes les fantaisies, finit par vous râper le cœur comme un solo de violon romantique.

JACQUES SICLIER.

MUSIQUES

« Lohengrin » à Bayreuth

La température des sentiments

Après le Ring *« moderniste » et plutôt gesticulant de Harry Kupfer, le* Lohengrin *monté l'an dernier par Werner Herzog dans un style de livre d'images médiéval, parfaitement statique, procure une sensation de rafraîchissement.*

Werner Herzog, qui a mis en scène *Lohengrin* à Bayreuth, situe l'opéra du jeune Wagner au cœur de l'hiver. Il fait très froid, l'Escaut, complètement gelé, est traversé à pied sec par Elsa. Quelques rochers émergent seuls de la neige et du brouillard où le soleil perce à peine. Seuls les costumes colorés des guerriers et bourgeois saxons et brabançons étincellent doucement sur cette blancheur.

L'apparition du cygne s'apparente à quelque magie noire ou à une sorte de cyclone, l'œil du laser engendrant d'épais tourbillons qui encrassent tout l'horizon ; l'effet est beau sans être très cohérent avec la musique, qui appelle plutôt une magie blanche. On déplore par ailleurs un autre contresens, lorsque l'épée de Lohengrin, zigzaguant comme celle des chérubins, lance des flammes contre Telramund, qui est en droit de crier vraiment à la tricherie...

Au deuxième acte, le ciel resplendit de toutes les constellations boréales, et l'eau a dégelé au point de battre les marches de la cathédrale à demi-ruinée, aux pavés tout disjoints (le duché de Brabant manque vraiment de chef, comme le dit d'entrée le roi Henri). Un décor sans grande force et qui convient mal au très long défilé des noces (jadis un des chefs-d'œuvre de mise en scène de Wieland Wagner).

Mais, pour le troisième acte, le décorateur Henning von Gierke nous a réservé une chambre nuptiale du plus ravissant style kitsch : un lit dominé par un cygne, dans un merveilleux jardin de Breughel de Velours, sous un immense paysage ; imaginez, en plans successifs, le Jura couvert de neige, le lac de Genève et, au loin, la chaîne des Alpes.

Climat hivernal

Le lit très dur (tout en or !) a peu de chances de servir. Et d'ailleurs, avec ce climat très hivernal, Werner Herzog semble bien avoir suggéré la température des sentiments... Lohengrin, amoureux d'un monde idéal; qui ne s'est pas encore heurté à la brutalité des hommes et à la complexité des femmes, trouve une parfaite incarnation en Paul Frey, visage lisse de chevalier bien élevé, voix limpide et tendre, qui s'élèvera vers plus de chaleur, jusqu'au sanglot, quand il sera trop tard, dans le récit du Graal, regrettant peut-être de ne pas s'être beaucoup battu pour conserver Elsa.

Celle-ci, douce héroïne qui a vaillamment supporté des accusations ignobles, s'incarne vraiment en Cheryl Studer, d'une musicalité merveilleuse, au timbre transparent, capable de passer sans heurt, sans nulle déperdition de qualité, des pianissimi les plus ténus aux fortissimi; superbe, émouvante, elle manque un peu de charme, si pure que jamais le moindre mot de sensualité ne semble pouvoir l'atteindre, ce qui peut expliquer qu'elle fasse passer la curiosité avant l'amour...

Dans cette atmosphère très correcte et guindée, où le roi Henri, de Manfred Schenk, ne témoigne pas d'une autorité particulière, le Mal est bien près de triompher; non pas le pauvre Telramund d'Ekkehard Wlaschiha, un baryton plein d'aisance, mais assez pâle à côté d'Ortrud, sa diablesse de femme, Gabriele Sohnaut, voix dure, éclatante, voisine du cri, terriblement efficace en tout cas pour manipuler *aussi bien son mari qu'*Elsa. Celle-ci, toujours prête à l'écouter, est comme prise au piège de cette complicité contre nature qui lui a coûté si cher, au point qu'après le départ de Lohengrin, au baisser du rideau, les deux femmes sont à nouveau ensemble ! Un jeu de scène dont Werner Herzog aura à s'expliquer avec Wagner quand il arrivera au paradis...

Au tableau d'honneur de cette soirée, on mettra aussi le solide héraut d'Eike Wilm Schulte et surtout les chœurs de Bayreuth (préparés par Norbert Balatsch), qui jouent et chantent avec une précision et une harmonie prodigieuses. Peter Schneider mène allègrement la représentation, sans subtilité excessive pour les pages mystiques aux fondus enchaînés si irréels et lumineux ; on remarque particulièrement dans l'orchestre le hautbois enivré qui accompagne Elsa.

JACQUES LONCHAMPT.

L'an prochain à Bayreuth

Wolfgang Wagner a indiqué qu'il ferait en 1989 une nouvelle mise en scène de *Parsifal* (on chuchote que ce serait la dernière avant qu'il ne prenne sa retraite en 1991) et reprendrait son *Tannhäuser* de 1985, abandonnant ses insables *Maîtres chanteurs*. Le *Ring* de Kupfer et le *Lohengrin* d'Herzog compléteront le programme de l'an prochain.

En 1990, un nouveau *Vaisseau fantôme* sera réalisé par Dieter Dorn, dans des décors de Jürgen Rose, sous la direction de Giuseppe Sinopoli.

Il semble se confirmer que Patrice Chéreau viendra mettre en scène *Tristan*, peut-être en 1991, mais le maître de Bayreuth refuse de s'engager sur cette date.

FESTIVAL

Pepsico Summerfare à New-York

De l'audace...

A côté de la grosse machine du Festival international des arts, Pepsi-Cola offre à New-York des spectacles originaux qui visent à la recherche.

Le premier Festival international des arts à New-York durait plus d'un mois, avait pour plateau tout Manhattan et relevait de Cecil B. DeMille. Le neuvième Pepsico Summerfare, qui s'achevait dimanche dernier, tenait davantage de l'orchestre de chambre. Là où le FIANY ratissait large (trois cent cinquante représentations), le Summerfare travaille plus serré (dix-huit jours) et plus pointu (une douzaine de spectacles). Le tout se tenant à Purchase, à une heure de voiture de Manhattan, sur le campus de l'université de New-York : paisible et verdoyant, architecture extérieure pour prison de pays de l'Est, *mais intérieur* plus agréable, accueil chaleureux et salles de spectacle remarquablement équipées.

Pepsi-Cola, dont le quartier général est contigu à l'université, est l'unique sponsor du Summerfare – 1,6 million de dollars (9,6 millions de francs) sur un budget global de 2,4 millions, le reste provenant des *recettes guichet*, tandis que l'université fournit ses bureaux et ses cinq salles de spectacle.

Le Summerfare est international (France, Australie, Allemagne, Etats-Unis, Pays-Bas, Grande-Bretagne) et pluridisciplinaire : musique, ballets, opéra, théâtre, cinéma. Les mots-clés étant audace, recherche et (relative) avant-garde.

Ce que soulignait le spectacle d'ouverture : *Actual Sho*, théâtre musical de George Coates, démarrant sur la vision d'un homme – un pasteur – s'étranglant avec un os. La turbulence qui suit – diapositives projetées sur un système de stores vénitiens, son polyrythmique (apparemment) fourre-tout – pourrait indiquer le passage vers la mort et l'amorce de l'étape suivante...

Le fantasmagorique et l'hallucinatoire se retrouvaient aussi dans *Dubblespoor*, ballet-jeu de miroirs avec vidéo de la Néerlandaise Beppie Blankert, inspiré de *Text for Nothing N=7+*, de Samuel Beckett.

En première mondiale, *A Bone to Pick* allie la danse athlétique, les arts martiaux du soliste anglais Laurie Booth, avec la musique du Néerlandais Harry de Wit. Présent sur scène comme le danseur, il compose avec son propre corps, serti d'un système complexe de microphones miniatures (dont un à chaque doigt et un entre les dents), et tout ce qu'il *touche est amplifié et traité* électroniquement. Impressionnant.

Le Grips Theatre de Berlin se consacre avec beaucoup d'astuce dans la *mise en forme dramatique* des expériences de la jeunesse. Musique de Briger Heymann et du groupe No Ticket pour *Line one*, un musical rock de Volker Ludwig. Le cinéaste allemand Reinhardt Hauff en a tiré un film, présenté au dernier Festival de Berlin.

La France était représentée par *Elvire Jouvet*, de Brigitte Jacques, avec Philippe Clévenot et Maria de Medeiros.

Les triomphes au box-office furent le *Mariage de Figaro* de Mozart revu (et corrigé) par Peter Sellars et, au cinéma, la double première américaine de deux classiques accompagnés par un grand orchestre, *Ben Hur*, de Fred Niblo (1925), et *les Rapaces*, de Stroheim (1924). Copies neuves, plans retrouvés, technicolor original, films reconstitués par ces historiens-vestales du cinéma muet que sont les Anglais Kevin Brownlow (qui avait déjà restauré le *Napoléon* d'Abel Gance) et David Gill. Avec – bonheur – musique et grand orchestre, présent dans la salle.

Pour qui s'accommode de l'équation film muet = noir et blanc, la première surprise de ce *Ben Hur* réside dans la qualité et la vigueur des séquences en technicolor deux tons. Elles concernent Jésus (dont on ne voit jamais le visage) et on les *croyait disparues : elles furent* retrouvées puis données par la cinémathèque de Prague, en échange d'une copie du film. Le plan de la main clouée de Jésus, jadis censuré, a été donné par un collectionneur privé en République fédérale allemande.

Les Rapaces est un film mythique. Parti pour durer près de neuf heures, il fut ramené par Stroheim à *quatre heures et demie puis, par le* studio, à un peu plus de deux heures. Depuis cinquante ans, les sept heures manquantes relèvent des trésors engloutis. C'est sans doute par un débord d'enthousiasme que le Pepsico Summerfare a annoncé une version restaurée avec vingt-cinq minutes inédites. Ce que Brownlow a démenti (*mais pas l'organisation* du Festival)...

HENRI BÉHAR.

● **Fin de la grève des scénaristes à Hollywood.** – Après cent cinquante jours de grève des scénaristes à Hollywood, un accord a été conclu, le 3 août, par les producteurs et les grévistes. Les clauses en seront publiées à la signature définitive, qui devrait intervenir le 7 ou le 8 août au plus tard.

● **Première mondiale de *la Dernière tentation du Christ* le 12 août à New-York.** – La sortie aux Etats-Unis du film de Martin Scorsese, *La Dernière tentation du Christ*, qui devait avoir lieu le 23 septembre, a été avancée au 12 août. Il est distribué par Universal et Cineplex Odeon, qui gardent le secret sur les salles prévues, afin d'éviter les manifestations : *« peu de films ont provoqué de débats aussi intenses, alors que personne ne l'a encore vu »*, ont déclaré les porte-parole de Universal, à qui le réalisateur a donné son travail *terminé le 3 août, à* 5 heures du matin...

Spectacles

théâtre

Les autres salles

ARCANE (43-38-19-70). Le Punch du frappeur d'azur : 20 h.

BERRY (43-57-51-55). ◇ Trop, c'est trop : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Si jamais je te pince : 21 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). ◇ Voltaire's Folies : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (ÉGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Bérénice : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

FONTAINE (48-74-74-40). ◇ Concours de circonstances : 21 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Simone Weil 1909-1943 : 21 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). Et si on faisait le noir juste une minute ? : 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. ◇ Le Carrefour des trois brouillards : 18 h 30. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. La Ronde : 21 h 30.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Mystères du confessionnal : 21 h.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 45.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 20 h 45.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Avanti : 20 h 30.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Fric-Frac : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◇ L'Ecume des jours : 21 h.

THÉATRE DE VERDURE DU JARDIN SHAKESPEARE (42-40-05-32). ◇ La Folie des farces : 15 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Mathieu : 20 h 15. Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Journal d'un loup-garou : 19 h. La Voix humaine : 20 h 30. La Femme rompue : 22 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Saut du lit : 20 h 30.

Les concerts

AUDITORIUM DES HALLES. Yumi Nara, Jean-Luc Menet, Thierry Miroglio. 19 h. Soprano, fl., perc., J. Sulem (alto), D. Vidal (clar.). Concert-rencontre. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Philharmonie de chambre. 18 h 30, 21 h. Dir. Roland Douatte, S. Rodesco (violon), S. Coles (flûte). S. Pecot-Douatte (clavecin). Œuvres de Bach.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Alexandre Lagoya. 21 h. Guit. Œuvres de Albeniz, Bach, Granados, Tarrega, Weiss. Dans le cadre du Festival musique en l'île.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

VENDREDI

Le Cabinet des figures de cire (1924), de Paul Leni, 16 h ; Shipyard Sally (1939, v.o.), de Monty Banks, 19 h ; les Faubourgs de New York (1933, v.o.), de Raoul Walsh, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

VENDREDI

Si vous avez manqué le début : Café, cafés : Un samedi à la Goutte d'or (1977) de Y. Laumet, les Mauvaises Fréquentations (1966) de Jean Eustache, 14 h 30 ; la Troisième République : Actualités Gaumont, 16 h 30 ; Faubourg Montmartre (1931) de R. Bernard, 16 h 30 ; Paris en chantant : Bande-annonce : la Vie parisienne, la Valse de Paris (1949) de M. Achard, 18 h 30 ; Paris en chantant : la Nuit des cabarets (1951) de R. Alexandre, Clémentine Tango (1982) de Caroline Roboh, 20 h 30.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

AMÈRE RÉCOLTE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

AMERICAN NINJA (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BALANCE MAMAN HORS DU TRAIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

BIRD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BLOODSPORT (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BLUE-JEAN COP (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

CAN'T BUY ME LOVE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CRITTERS 2 (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LES FILMS NOUVEAUX

ENVOYEZ LES VIOLONS. Film français de Roger Andrieux : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

POUR UNE NUIT D'AMOUR. Film américain de Dusan Makavejev, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RANDONNÉE POUR UN TUEUR. Film américain de Roger Spottiswoode, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (43-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LA TRAVESTIE (*) Film français d'Yves Boisset : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UNE BRINGUE D'ENFER ! Film américain de Kevin Reynolds, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Vendredi 5 août

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67).

DOUBLE DÉTENTE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

EDDIE MURPHY SHOW (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES ENFANTS DE L'IMPASSE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

EST-IL FACILE D'ÊTRE JEUNE... EN URSS (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

ET SI ON LE GARDAIT ? (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LA LÉGENDE DU LAGON (Nouvelle Zélande, v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA MÉRIDIENNE (Suis.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MILAGRO (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MISTER DYNAMITE (Hong Kong, v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).

LES PRÉDATEURS DE LA NUIT (*) (Fr., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

PUBLIVORE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE QUATRIÈME PROTOCOLE (Brit., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

RETOUR DE FLAMME (*) (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LE TEMPS DU DESTIN (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

THE KITCHEN TOTO (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TYPHOON CLUB (Jap., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN ÉTÉ A PARIS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

UNE VIE SUSPENDUE (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

VICES ET CAPRICES (**) (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LA VIE EST BELLE (Bel.-zaïrois) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

WALL STREET (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

A BOUT PORTANT (**) (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

ALLEMAGNE ANNÉE ZÉRO (Fr.-It., v.o.) : La Bastille, 11e (43-54-07-76).

L'AMÉRIQUE INTERDITE (**) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

AMORE (It., v.o.) : La Bastille, 11e (43-54-07-76).

LES AMOURS D'UNE BLONDE (tchèque, v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

ANGEL II : LA VENGEANCE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'AS DE PIQUE (Tch., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

ATLANTIC CITY (Fr.-Can.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

AUTOPSIE D'UN MEURTRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

AVANTI ! (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CENDRILLON (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

CLASS 84 (**) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LE DERNIER TANGO A PARIS (**) (Fr.-It., v.f.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DRAME DE LA JALOUSIE (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

EMBRASSE-MOI, IDIOT (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).

L'EMPIRE DES SENS (**) (Fr.-Jap., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES ENCHAÎNÉS (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'EXTRAVAGANT MR RUGGLES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

EXTRÊME PRÉJUDICE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA HORDE DES SALOPARDS (It., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

INSIDE DAISY CLOVER (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES LUNETTES D'OR (It.-Fr., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MACADAM COW-BOY (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

MANHATTAN (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

METROPOLIS (All., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

MISSION (Brit., v.o.) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

MURIEL (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

MY FAIR LADY (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

NOCES EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

OCTOPUSSY (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

PANDORA (Brit.-A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LA PEUR (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

QUAND LA VILLE DORT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE RODEUR (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

ROME VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

SCARAMOUCHE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA SOURIS QUI RUGISSAIT (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

STROMBOLI (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

UN APRÈS-MIDI DE CHIEN (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LA VIEILLE DAME INDIGNE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

VOYAGE EN ITALIE (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

Informations « services »

PHILATÉLIE

Dessinateurs et graveurs de timbres

Pierre Albuisson, le Bourguignon

Pierre Albuisson est né le 26 septembre 1952 à Madagascar, au hasard d'une affectation de son père, militaire, ce qui en fait l'un des plus jeunes créateurs de timbres français.

Graveur autodidacte, il suit les cours des beaux-arts de Mâcon, où sa famille s'est finalement installée et obtient un diplôme national de gravure en 1973. Il est couronné meilleur ouvrier de France en gravure au burin sur cuivre et acier en 1979, titre qui lui est de nouveau décerné en 1986, ainsi qu'à Jacques Jubert (*le Monde* du 30 juillet).

Pierre Albuisson grave un premier timbre pour le Mali, émis le 25 mai 1981, puis travaille régulièrement pour Andorre, la France (le *Palais idéal du facteur cheval*, émis en 1984) et Monaco.

Dans le calme de sa ferme restaurée au fin fond du Charolais, Pierre Albuisson avoue son admiration et sa passion pour l'œuvre d'Albrecht Dürer, qui a influencé sa carrière depuis son plus jeune âge, quand, à sept ans, il tombe en arrêt devant un livre du graveur allemand acheté par ses parents. Il réalise sa première gravure à quinze ans : *« Je disais à ma mère, quand je gravais : Tu sais, j'ai l'impression que ce gars-là est derrière mon dos. »*



Trois timbres de Pierre Albuisson :

***Ci-dessus :* le « Palais idéal du facteur Cheval », 1984.**
***Ci-dessous :* deux timbres pour Monaco qui seront émis en septembre.**



Ses condisciples, aux beaux-arts de Mâcon, le surnomment d'abord « le petit Dürer » puis, carrément, « Albrecht ».



Roger Caillois (manière noire).

Vocation précoce ? Déjà enfant, il veut graver des timbres et, en 1979, demande conseil à Albert Decaris, qui l'encourage dans cette voie.

Autre rencontre déterminante, intellectuelle, celle de Roger Caillois, avec lequel il noue de solides liens d'amitié, qui auront leur prolongement artistique puisque Pierre Albuisson illustrera certaines de ses œuvres (*la Pieuvre* en 1976 ; *Trois leçons des ténèbres*, en 1978...). Il est d'ailleurs aujourd'hui président d'un cercle culturel Roger-Caillois.

L'œuvre personnelle de Pierre Albuisson balaie un vaste champ : du fantastique (époque « viscérale », où l'aérographe joue un grand rôle) au transréalisme, en passant par des réalisations classiques où la nature, les arbres, la terre, le corps féminin, accaparent son attention.

Bon sang ne saurait mentir... et, pour l'anecdote, Pierre Albuisson est aussi le concepteur des étiquettes de bouteilles de vin du producteur Georges Dubœuf. Les philatélistes, pour leur part, auront le plaisir de retrouver sa « patte » sur deux timbres de Monaco dont l'émission est prévue en octobre.

PIERRE JULLIEN.

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*. 24, rue Chauchat, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-47-99-08.

Le Carnet du Monde

Naissances

— Véronique et Jean-Pierre UMBDENSTOCK-LUTGEN, *ainsi que* Simon, ont la joie d'annoncer la naissance de

Jonas,

à Namur, le 25 juillet 1988.

5-7, rue du Manoir,
B-5850 Bovesse.

— Iris et Jean LACHAUD, ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Laure,

le 31 juillet 1988, à Paris.

57, boulevard Voltaire,
75011 Paris.

Mariages

— **Yves DURAND** et **Myriam WITKOWSKI,**

sont heureux de faire part de leur mariage.

59, rue Victor-Hugo,
59160 Lomme.

Décès

— M. Raphaël Bourlon,
Le docteur Lise Baume,
Mme Eve Baume,
Zoé et Judith Housez,
M. Pierre Bourlon,
font part du décès de leur épouse, mère et grand-mère,

Francia BOURLON,
née Degaye,

survenu brutalement le 1er août 1988.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Hauterives-Saint-Médard,
40000 Mont-de-Marsan.
5, place des Quinconces,
33000 Bordeaux.
47, rue de Berri,
75008 Paris.

— Les familles Despinoy et Roussey ont la douleur de faire part du décès de

Nelly DESPINOY,

le 28 juillet 1988, à La Ciotat.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le lundi 1er août, à La Ciotat.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Marc Laporte,
née Hélène Lavantureux,
son épouse,
Mlle Anne Laporte,
sa fille,
M. et Mme Henri Laporte,
ses parents,
Mme Albert Lavantureux,
sa belle-mère,
Ses frères Michel et Pierre Laporte,
Ainsi que leurs épouses,
et leurs enfants,
Ses oncles et tantes,
M. et Mme R. Escourrou,
M. et Mme Régagnon,
Mme R. Cousinié,
Tous ses parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès accidentel en Corse, le 25 juillet 1988, de

Marc LAPORTE,

âgé de quarante-cinq ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Notre-Dame-de-Vanc, Séveyrac par Salles-la-Source (Aveyron).

11, rue des Coquelicots,
Sargé-lès-Le Mans,
72190 Coulaines.

— Jeanne Sangniez,
sa compagne,
Pierre Leroux de Salvert,
son fils,
ont la tristesse de faire part du décès de

Patrick LEROUX de SALVERT,

survenu le 3 août 1988.

L'inhumation aura lieu le lundi 8 août, au cimetière d'Antony (Hauts-de-Seine), à 10 h 30.

— Mme Jacqueline Navarra,
son épouse,
M. et Mme Michel Navarra,
ses enfants
Et Anne-Laure,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André NAVARRA,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
commandeur des Arts et Lettres,

survenu le 31 juillet 1988, à l'âge de soixante-dix-sept ans, à Sienne (Italie).

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le vendredi 5 août, à Sainte-Colombe (Landes).

Pour ses nombreux amis et élèves, une messe à son intention sera célébrée ultérieurement à Paris.

14, rue de Moscou,
75008 Paris.

— *M. Pierre Boutros Wehbi,*
son époux,
Mme Elham Wehbi-Khalil,
Le docteur et Mme Vincent Wehbi,
Mlle Siham Wehbi,
M. et Mme Charbel Wehbi,
M. Stéphane Wehbi,
Mlle Lody Wehbi,
M. et Mme Joseph Wehbi,
ses enfants,
Liliane, Marie-Josée, Jean-Pierre, Claude, François, Joëlle, Pierre, Marc et Richard,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Malaké Boutros WEHBI,
née *Imad*,

survenu le 3 août 1988, à l'âge de *soixante-trois ans, à Paris-18e*.

Le service religieux sera célébré le lundi 8 août, en l'église maronite Notre-Dame du Liban, 17, rue d'Ulm, Paris-5e.

On se réunira à l'église à 15 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Fontenay-aux-Roses, dans le caveau de famille.

Prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes. Envoyez vos dons à : Caritas Liban, Comité Notre-Dame du Liban, 15, rue d'Ulm, 75005 Paris. CCP 7627 27 G Paris.

11, boulevard de la République,
92260 Fontenay-aux-Roses.

Remerciements

— Mme Jean Levy-Soussan
Et les siens,
sont profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection que les amis de

Jean LEVY-SOUSSAN

ont manifestés lors de sa disparition.

Dans l'impossibilité de répondre à chacun, ils les remercient de leur amitié, qui a été pour eux d'un grand réconfort.

Anniversaires

— Pour le premier rappel à Dieu de

Vanina SOUHAM,

son époux,
Philip Souham,
Ainsi que la famille de Vanina,
M. et Mme Gérard Souham,
Glenn Souham †
Yan Souham,
demandent prières et pieuses pensées à tous ceux qui l'ont connue et aimée, en communion avec les messes dites à son intention.

« Car la volonté de mon Père, c'est que tout homme qui voit le Fils et croit en Lui obtienne la vie éternelle ; et moi je les ressusciterai au dernier jour. »
Evangile de Jésus-Christ selon saint Jean.

— Le vendredi 7 août 1981, disparaissait tragiquement

Daniel STERNBERG,
ingénieur AM.

C'est à la SNIAS qu'il fut parmi les premiers à œuvrer avec une ardeur infinie pour la cause de l'Airbus.

Que ceux qui l'ont connu et estimé lui gardent une pensée affectueuse.

— Le 4 août 1958, le

docteur André TRÊVES

nous quittait.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont aimé, estimé, admiré.

CARNET DU *MONDE*
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 79 F
Abonnés .... 69 F
Communicat. diverses ... 82 F
Renseignements : 42-47-95-03



6 BONS N°	13	630 710,00 F
5 BONS N° + complémentaire	42	97 085,00 F
5 BONS N°	2 519	5 325,00 F
4 BONS N°	118 924	115,00 F
3 BONS N°	2 078 229	9,00 F

Religions

Un vote contesté à Cantorbéry

La Conférence anglicane déclare « comprendre » la lutte armée pour rétablir la justice

Londres (AFP). — Les évêques irlandais ont exprimé leur préoccupation, jeudi 4 août, après le vote par la Conférence anglicane, réunie à Cantorbéry (Angleterre), d'une résolution sur la lutte armée. Ce texte, intitulé « Guerre, violence et justice » a été adopté à main levée après avoir été proposé par l'archevêque sud-africain, Mgr Desmond Tutu, et soutenu par de nombreux évêques latino-américains.

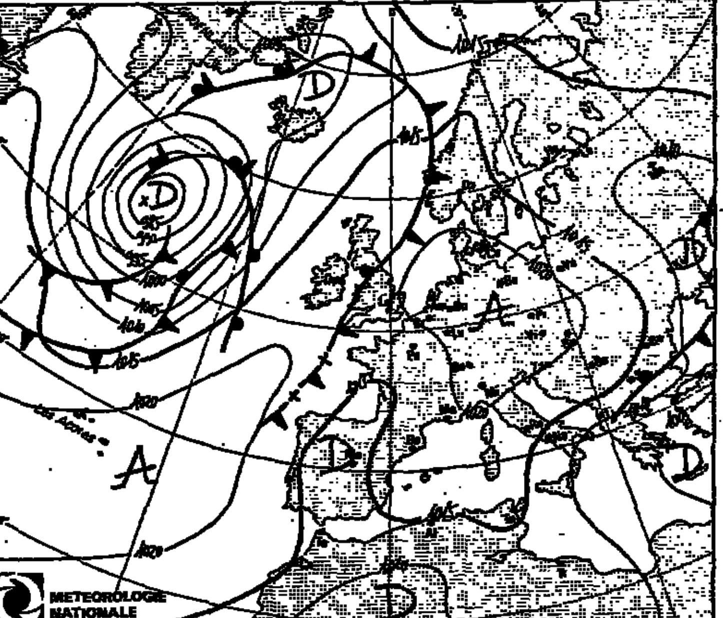
La résolution condamne la guerre comme moyen de résoudre un conflit et affirme qu'il n'y a pas de paix sans justice. *Elle justifie* le renversement des régimes injustes, soutient ceux qui, pour ce faire, emploient des *méthodes non violentes*, et *« comprend »* ceux qui, *« après avoir épuisé tous les autres moyens choisissent la lutte armée comme seul moyen de rétablir la justice »*, tout en attirant leur attention sur *« les dangers et les possibles injustices d'une telle action »*.

Un évêque d'Irlande du Nord, Mgr Brian Hannon, *qui* a vainement tenté de faire ajouter à ce texte l'expression *« comme moyen d'autodéfense »*, craint qu'un telle résolution ne justifie l'action de l'IRA. *« Il est clair que la lutte armée en Irlande du Nord ne conduit qu'à plus de perversité, d'immoralité et de violence »*, a-t-il affirmé, avec le soutien d'autres évêques britanniques.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 5 AOUT 1988 A 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 7 AOUT A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 5 août à 0 heure et le dimanche 7 août à 24 heures.

Les conditions anticycloniques se maintiendront samedi, mais dimanche une baisse de pressions relative permettra à un front de faible activité de rentrer par l'ouest provoquant, à l'avant un temps orageux.

Samedi : brumeux le matin, ensoleillé l'après-midi. — Au lever du jour, les brumes et les brouillards seront fréquents et parfois denses dans les vallées.

Après dissipation de ces brumes et nuages matinaux, le temps sera bien ensoleillé et un peu plus chaud que la veille sur l'ensemble du pays. Mais en cours d'après-midi des nuages viendront voiler le soleil sur les Pyrénées et de l'Aquitaine au Roussillon, où des orages isolés pourront éclater le soir.

La température minimale sera de l'ordre de 9 à 15 degrés en général, un peu plus frais toutefois dans le Nord-Est avec 8 à 11 degrés et nettement plus chaud près de la Méditerranée avec 18 à 21 degrés.

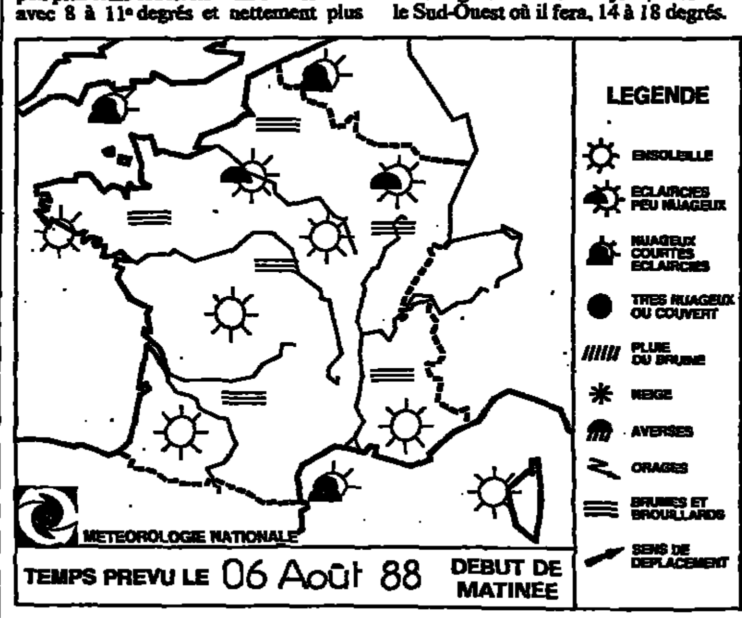
L'après-midi, le thermomètre atteindra 20 à 24 degrés de la Bretagne au nord-Picardie, 24 à 30 degrés ailleurs du Nord vers le Sud.

Dimanche : nuageux, chaud et orageux. — Sur la moitié ouest du pays, le ciel deviendra de plus en plus nuageux au fil des heures. Il se couvrira même complètement l'après-midi sur la Bretagne et le Cotentin.

Du Nord aux Pyrénées, l'après-midi le temps deviendra chaud, lourd et nuageux. Des orages éclateront en fin de journée et le soir.

Sur la moitié est de la France, après une matinée ensoleillée malgré quelques brumes, l'après-midi le ciel se voilera, à l'exception du Sud-Est où le soleil resplendira toute la journée.

La température sera de l'ordre de 12 à 16 degrés au lever du jour, sauf dans le Sud-Ouest où il fera, 14 à 18 degrés.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 4-08-1988 à 6 heures TU et le 5-08-1988 à 6 heures TU — le 5-08-1988

FRANCE			
AJACCIO	24	16	D
BIARRITZ	24	13	D
BORDEAUX	25	11	D
BOURGES	23	10	D
BREST	17	10	D
CAEN	20	12	O
CHERBOURG	17	12	O
CLERMONT-FERR.	22	8	D
DIJON	23	12	D
GRENOBLE St-M-H	19	13	N
LILLE	22	12	B
LIMOGES	21	14	D
LYON	22	13	D
MARSEILLE-MAR.	25	15	D
NANCY	22	9	O
NANTES	23	13	D
NICE	27	21	D
PARIS-MONTS.	22	21	D
PAU	23	10	D
PERPIGNAN	27	18	D
RENNES	22	11	O
ST-ETIENNE	22	6	D
STRASBOURG	22	9	D
TOURS	23	13	D
TOULOUSE	23	11	D
POINTE-A-PITRE	32	24	D

ÉTRANGER			
ALGER	32	19	N
AMSTERDAM	20	12	B
ATHÈNES	36	21	D
BANGKOK	32	26	N
BARCELONE	28	17	D
BELGRADE	27	14	D
BERLIN	20	14	P
BRUXELLES	21	13	D
LE CAIRE	36	31	D
COPENHAGUE	18	12	N
DAKAR	30	26	P
DELHI	31	27	O
DJERBA	40	26	D
GENÈVE	20	9	D
HONGKONG	29	27	A
ISTANBUL	32	22	D
JÉRUSALEM	29	18	D
LISBONNE	33	20	D
LONDRES	21	15	C
LOS ANGELES	24	17	D
LUXEMBOURG	20	12	D
MADRID	31	14	D
MARRAKECH	37	20	D
MEXICO	27	12	O
MILAN	22	16	D
MONTRÉAL	33	21	O
MOSCOU	20	11	D
NAIROBI	27	15	N
NEW-YORK	33	26	D
OSLO	17	10	D
PALMA-DE-MAJ.	30	19	D
PÉKIN	31	24	P
RIO-DE-JANEIRO	19	18	N
ROME	23	21	D
SINGAPOUR	32	27	D
STOCKHOLM	20	12	N
SYDNEY	24	9	D
TOKYO	32	26	N
TUNIS	35	21	D
VARSOVIE	19	10	N
VENISE	25	16	D
VIENNE	14	12	O

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Informations « services »

CONCOURS

Agrégation

(par ordre alphabétique)

● SCIENCES PHYSIQUES

Option chimie

Nathalie Angault (46e), Laurent Barloy (5e), Geneviève Blondin (8e), Viviane Campomar (11e), Anne Castagna (42e), Pierre Célestine (9e), Nadine Cerny (23e), Catherine Chardon (15e ex ae.), Joëlle Cocquet, épouse Tékin (43e ex ae.), Sandrine Colin (6e), Christophe Coudret (10e), Hélène Desangles-Riu (45e), Isabelle Didier (34e ex ae.), Michel Dubroux (40e), Jacques Dumas (2e ex ae.), Monique Eve (25e ex ae.), Dominique Ferre (17e), Pascale Finas ép. Raulin (39e), Brigitte Fix (24e), Véronique Gadet (15e ex ae.), Véronique Gauthier, épouse Barret (47e), Françoise Gueguen (29e), Alexandre Hocquet (19e), *Michelle Imberdis* (28e), *Pascale Le* Grall (18e), Christine Le Frou (2e), Marie Lurton, épouse Gatel (7e).

Françoise Maguin (30e), Marie-Pierre Masse, épouse Auger (37e), Christophe Mingotaud (1er), Aumduth Mungroo (27e), Eric Noizet (14e), Hervé Ozem (36e), Marie-Odile Pasquet (43e ex ae.), Véronique Ponthieux, *épouse* Bayart (38e), *Florence Pourteu* de La Morandière (37e), Olivier Riant (20e), Nicole Saint-Jean Dellero (21e ex ae.), Philippe Schmitt (34e ex ae.), Maurice Schwing (25e ex ae.), Charles Sibiril (41e), Claude Torregrosa (31e), Christophe Tribet (12e), Guillaume Viau (13e), Michel Vidal (33e), Emmanuel Vincent (2e ex ae.), Alain Vitse (21e ex ae.).

Sonia Mechken (33e *bis*, à titre étranger).

Option physique

Hans Aksas (76e), Bernard Bacher (83e), Georges Balzer (21e), Murielle Baraille (45e), Jacques Bathier (53e ex ae.), Bertrand Berche (48e), Frédéric Besson (101e ex ae.), Jean Biansan (27e ex ae.), Thierry Biben (58e), Philippe Boire (35e), Philippe Boucaud (89e), Christian Bouvier (103e ex ae.), Guy Bouyrie (39e), Philippe Bréchet (24e), Jean-Louis Brun (62e ex ae.), Louis Candelon (26e), Bernard Canonge (31e), Philippe Cardin (23e), Alain Carrier (52e), Françoise Chaîne ép. Rabe (17e), Pascal Chardonnet (65e ex ae.), Christophe Chaubet (13e ex ae.), Philippe Ciais (18e), Etienne Claudel (15e), Régine Colly (103e ex ae.), Bernard Courtois (93e ex ae.), Francis Courty (80e ex ae.), Georges Cousin (62e ex ae.), *Patrick* Cucille (2e).

Odile Daguet (43e ex ae.), Pierre Daussin (32e ex. ae.), Fabrice Debbasch (32e ex. ae.), Florence Debieuvre (27e ex. ae.), Jean-Pierre Demange (36e ex. ae.), David Devaux (78e ex. ae.), Noël Dimarcq (56e), Alain Drillat (92e), *Xavier Ecoutin* (88e), Marc Eustache (98e), Pierre Fabre (100e), Sylvain Fautrat (51e), Nathalie Fraysse (10e), Bernard Galton (93e ex. ae.), Christophe Gauthier (59e ex. ae.), Carine Giovannangeli (1re), Michel Godin (93e ex. ae.), Jean-Claude Goossaert (29e), Thierry Gousset (16e), Frédéric Guérin (93e ex. ae.), Jean Hare (8e), Patrice Hello (80e ex. ae.), Didier *Hennebelle* (77e), *Pascal Henri* (87e), Thierry Hocquet (43e ex. ae.), Hélène Holtzscherer (69 ex. ae.).

Véronique Incerti (13e ex. ae.), Lionel Jacquelet (98e ex. ae.), Manuel Joffre (9e), Gérard Klein (71e ex. ae.), *Emmanuelle Lacaze* (71e ex. ae.), Yves Lachaud (19e ex. ae.), Pierre Lagree (49e ex. ae.), Jean-Yves Laine (40e), *Gilles Lapeyre* (90e ex. ae.), *Eric Le* Bourhis (67e ex. ae.), Claude Le Breton (65e ex. ae.), Françoise Le Guiner (34e), Marc Legrand (3e), Ghislaine Letellier ép. Combronde (73e ex. ae.), Isabelle Lhenry (69e ex. ae.), William Lick (11e), Michel Lissy (46e ex. ae.), René Loc'h (101e ex. ae.), Frédéric Louradour (38e), Josiane Manasses (12e), Danièle Marachin (73e ex. ae.), Philippe Marinutti (22e), Carole Maury (82e), Jean-François Mazoin (46e ex. ae.), René Messager (40e ex. ae.).

Yves Montier (75e), Frédéric Morello (6e), Christian Mourgout (103e ex. ae.), Jérôme Muller (25e), Jean Pateau (4e), Edmond Pellegrini (64e), Carole Pierre (7e), Eric Pierre (97e), Marielle Portal (49e ex. ae.), Hélène Pouit, ép. Arnaudon (107e), Catherine Rabouin (19e ex. ae.), Pierre Ravet (90e ex. ae.), Raymond Rebischung (59e ex. ae.), Sophie Remy (78e ex. ae.), Philippe Revaux (36e ex. ae.), Eric Riboulet (5e), Thierry Robart (53e ex. ae.), *Jean-Marie Roche* (67e ex. ae.), Jean Saint Jalm (86e), Gérard Sarrazin (57e), Elisabeth Toilliez (61e), Catherine Turc (30e), Georges Tyrakowski (103e ex. ae.), Philippe Vegreville (53e ex. ae.), François Vidal (85e ex. ae.), Caroline Vigneron (42e), Marie Vittecoq ép. Gervasi (84e ex. ae.), Akil Salloum (93e *bis*, à titre étranger).

Option physique appliquée

Frédéric Bancel (5e), Dominique Bariant (27e ex ae.), Pascale Botella (*11e ex ae.*), *William Cano* (20e), Eric Cazade (34e ex ae.), Claude Consturian (21e ex ae.), Bruno Debeire (6e ex ae.), François Delmas (8e), Françoise Descours (19e), Stéphane Dravers (18e), Pascal Estop (31e), Sylvie Galdin (9e ex ae.), Damien Grenier (11e ex ae.), Thierry Guerillot (1er).

Jean-François Le Mauff (27e ex ae.), Jean-Marc Lefebvre (14e), Gérard Lesquoy (24e), Nadine Lieto (16e), Didier Magloire (4e), Denis Marion (6e ex ae.), Jean-Pierre Morelli (25e ex ae.), Bruno Morvan (2e), Isabelle Parachou (25e ex ae.), Michel Paris (33e), Patrick Paris (13e), Dominique Portail (9e ex ae.), Edouard Putz (30e).

Stéphane Retailleau (3e), *Pascal* Roger (27e ex ae.), Patrick Rousseau (23e), Patrice Schiller (32e), Jacky Senlis (17e), Fabien Tabon (34e ex ae.), Annie Tarabusi (15e), Marc Van Valenberg (21 ex ae.).

● GÉNIE ÉLECTRIQUE

René Amoretti (33e), Jean-Christophe Ance (10e), Philippe Anglade (18e), Jean-Pierre Babarit (41e), Alain Barlatier (24e), Jean-*Pierre Barbot* (13e), *Daniel Berschandy* (3e), Sylvain Bolinois (30e), Bernard Buzzi (27e), Claudio Cimelli (25e), *Jean-Luc* Darcourt (29e), Jean-Pierre Delorme (32e), Patrick Desne (8e), Robert De Santis (35e), Jean-Pierre Duchamp (9e), Bernard Durand (14e), Bruno Flèche (28e), Philippe Fraisse (5e), Marc Geoffroy (40e), Olivier Gras (1er), José Guillerou (11e).

Jean-Yves Hernandez (34e), Xavier Houdayer (15e), Jean-Jacques Huselstein (2e), François Jongbloet (36e), Roland Lamory (38e), Pascal Larzabal (22e), Jean-Yves Le Chenadec (7e), Marien Mas (39e), Pascal Menn (42e), Noël Morel (17e), Michel *Moulinet* (26e), Benoît Néon (19e), Philippe Plouviez (6e), Daniel Pluvinage (31e), *Gilles Rey* (21e), Michel Samard (12e), François Scheider (16e), Jean Sitler (37e), Didier Teifreto (23e), Pierre Toussaint (4e), Joël Xolin (20e).

● MÉCANIQUE

Didier Anderhalt (48e), Dominique Astruc (9e), Christophe Bard (10e), Etienne Benoit (50e), Eric Berglas (16e), Marc Bisauta (31e), Patrick Bouisse (22e), Daniel Buils (28e), Jean-Luc Carles (58e), Denis Castanier (15e), Jean Cesbron (27e), Claude Chirent (17e), Patrice Coorevits (8e), Michel Coquet (30e), Alain Daidie (40e), Sylvie *Dermaux-Lemaire* (14e), Christophe Domenge (47e), Jean-Marc Doucet (59e), Gilles Durand (39e), Alain Escaffre (19e), Laurent Fichet (21e), Michel Gagnard (7e), Yvon Gaignebet (32e), Henri Geneve (49e), Guy Germa (29e).

Daniel Henrion (20e), François Hild (1er), Régis Hivernat (36e), Philippe Houillon (11e), Catherine Jansen (25e), Sylvain Ladaique (31e), Jean Lafon (62e), Jean Lanoy (53e), Gérard Laurent (61e), Frédéric Laveyssière (23e), Eric Le Toquin (41e), Gilles Lejeune (45e), Eric Maglione (57e), Pierre Maubert (51e), Eric Merat (43e), Hélène Molinaro (38e), Charles Mony (2e), Philippe Moreau (44e), Jean-Marie Morel (33e), Pascal Morenton (37e), *Stéphane Mousset* (52e), Jean-Pierre Munoz (46e), Bertrand Pfeffer (18e), Eric Pinatel (4e), Gérard Por*cher* (12e), Michel Rocher (56e), Marc Rossetto (26e), François Roudier (3e).

Pierre Spiegel (55e), Jean-Louis Terzi (60e), *Alain Thete* (13e), *Mireille* Tuffraud-Lobel (6e), Pierre Turban (54e), Denis Turpin (42e), Sylvie *Wendling* (34e), Eddie Willig (24e), Bernard Yannou (5e).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 6 AOUT

« Invalides et jardins de l'intendant », 10 h 30, métro Invalides, sortie, rue de l'Université (Paris côté jardin).

« *La pyramide et l'aménagagement* du Grand Louvre », 11 heures, métro Tuileries (C.-A. Messer).

« L'Assemblée nationale », 11 heures, 33, quai d'Orsay (Marie-Christine Lasnier).

« Versailles : à la recherche du premier village de Versailles », 14 h 30, 7, rue des Réservoirs (Office de tourisme).

« Le japonisme au Grand Palais », 14 h 30, dans le hall (Didier Bouchard).

« Le vieux Mouffetard », 14 h 30, *métro Censier-Daubenton (Flâneries)*.

« Sur les pas des Templiers », 15 heures, métro Temple, sortie (Isabelle Hauller).

« L'Opéra », 15 heures, en haut des marches (Tourisme culturel).

« Les galeries du Palais-Royal et celles de Colbert et Vivienne », 15 heures, métro Palais-Royal, sortie place Colette (Tourisme culturel).

« Le quartier Saint-Sulpice », 15 heures, métro Saint-Sulpice, sortie (Résurrection du passé).

« La Mosquée », *15 heures*, 1, place du Puits-de-l'Ermite (Arcus).

« Les hôtels d'Evreux et de Castagnier », *15 heures, 19*, place Vendôme (Paris et son histoire).

« Hôtels et passages du faubourg *Saint-Honoré* », *15 heures, parvis de la* Madeleine (Marie-Christine Lasnier).

« La cour des miracles », 16 h 30, *métro Sentier* (C.-A. Messer).

« Hôtels du Marais, place des Vosges illuminés », 21 heures, métro Pont-*Marie (Flâneries)*.

DIMANCHE 7 AOUT

« Versailles : le potager du Roy », *10 h 30, 10, rue du Maréchal-Joffre* (Office du tourisme).

« Cour Carrée, colonnade et appartements *royaux* du Louvre », 11 heures, métro Louvre (Didier Bouchard).

« Passages et chemins inconnus de la butte Montmartre », 11 heures, métro Blanche (C.-A. Messer).

« La basilique de Saint-Denis et les *tombeaux des rois* », 14 h 15, métro Saint-Denis Basilique, sortie (Didier Bouchard).

« *Moulins et vieux village de Mont*martre », 14 h 30, métro Abbesses (Flâneries).

« *Hôtels et jardins du Marais* », 14 h 30 et 16 h 30, métro Bastille, angle de la rue Saint-Antoine (C.-A. Messer).

« L'enclos de Picpus et la Terreur », 14 h 45, 35, rue de Picpus (Dominique Fleuriot).

« Mystérieuse symbolique de Notre-Dame », 15 heures, métro Cité (Isabelle Hauller).

« Le Grand Louvre, de Philippe Auguste à la pyramide de verre », 15 heures, porte Saint-Germain-l'Auxer*rois, devant le plan (Tourisme culturel)*.

« Ile de la Cité », 15 heures, Pont-Neuf, statue de Henri IV (E. Romann).

« Le vieux village de Ménilmontant et ses jardins », métro Ménilmontant (Résurrection du passé).

« Grandes heures du Palais-Royal », métro Palais-Royal, sortie place Colette (Paris et son histoire).

CONFÉRENCE

DIMANCHE 7 AOUT

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Les tarots et l'inconscient », par Simone Berno (avec tirages aux participants) ; « *Les lois magiques* », *par* Natya.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1987

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Microfilms et index du Monde
Renseignements au (1) 42-47-99-61.

Sciences

Pour des raisons techniques et politiques

Le prochain vol de la navette américaine n'aurait pas lieu avant novembre

Un test fondamental pour le vol de la navette spatiale Discovery a été annulé en dernière minute, jeudi 4 août. De ce fait, la mission qui devait marquer, le 4 septembre, le grand retour des astronautes américains dans l'espace, deux ans et demi après la dramatique explosion de Challenger, est retardée d'un mois au moins. *Des raisons* techniques et politiques pourraient la renvoyer à novembre, après les élections présidentielles aux Etats-Unis.

L'essai consistait en un allumage simultané des trois moteurs de Discovery, lesquels devaient brûler vingt-deux secondes. Les propulseurs à poudre n'étant pas mis à feu, la poussée des moteurs aurait été insuffisante pour provoquer un décollage. Mais elle aurait fait subir de fortes contraintes à l'assemblage que constituent la navette proprement dite (orbiter), le grand réservoir externe et les deux propulseurs, ce qui aurait permis d'en tester le comportement. Le bon fonctionnement des moteurs et leur inspection après le test aurait fourni d'autres informations essentielles. Ce test a été dans le passé effectué avant chaque premier vol d'une navette ; Discovery l'avait subi en juin 1984. Après la longue interruption des vols, il a été jugé indispensable de le *recommencer*.

Initialement programmé pour la mi-juillet, le test avait déjà été repoussé à quatre reprises en raison de défauts dans les installations du pas de tir. Cette fois, c'est un ordinateur de bord qui a tout stoppé six secondes avant *l'allumage*, parce qu'une soupape, qui contrôle l'admission d'hydrogène, ne s'était *pas correctement fermée* dans le moteur numéro deux. Du moins, l'ordinateur n'avait-il pas reçu *l'information correspondante*, car le détecteur de fermeture pourrait être en cause. L'essai est au mieux repoussé au dimanche 7 août ; mais s'il faut changer la soupape, l'opération durera une semaine.

Avant même ce report, il était clair que la date du 4 septembre n'était plus tenable. Le retard accumulé ainsi que l'existence d'une minuscule fuite que les techniciens n'arrivent pas à localiser imposaient un renvoi fin septembre ou début octobre. Certains parlent déjà de novembre. Cela ne devrait pas déplaire au vice-président Bush, candidat républicain, qui n'a rien à gagner à un vol de Discovery juste avant l'élection. Même si elle réussissait parfaitement, la mission rappellerait aux électeurs l'explosion de Challenger et les graves erreurs dont elle fut la conséquence.

M. A.

Communication

Une radio... en or

(Suite de la première page.)

L'aube devient sur l'antenne « L'heure du boursier » (un magazine conçu pour les professionnels et spécialistes du marché) et débouche sur un bilan de la veille et une analyse prospective de la journée à venir.

Alors s'ouvre Wall Street. Le point sur les valeurs, le tour des Bourses dans les divers Etats... Le club des investisseurs prodigue des conseils pour s'enrichir sûrement, prévoir, se défendre des fraudeurs et des charlatans ; une personnalité réputée du monde des affaires explique dans la matinée et plus longuement les secrets de son énergie et de sa réussite. Puis viennent d'autres conseils, d'autres informations sur la façon de vendre, d'exporter ; on donne des adresses, on établit des contacts... On motive aussi : « *Vous pouvez gagner plus !* »

Ainsi va donc Money Radio, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, pratique, efficace et sans état d'âme qui, en l'espace d'un peu plus d'un an, a créé un modèle tout à fait nouveau sur les ondes californiennes, déjà bien *servies pourtant en radios* d'informations. Sa précision et sa rapidité ont vite influencé les autres stations, désormais plus attentives – *s'il était possible* – « aux choses de l'argent ».

Emettant sur un bassin de population d'environ sept millions d'habitants, la station se taille *désormais* une *part égale* à 1 % *du* marché, soit davantage que la précédente radio musicale. Un auditoire mobilisé – il écrit et téléphone, – composé de personnes actives et influentes, de plus en plus jeunes, et aux revenus particulièrement élevés. Bref, de quoi intéresser fortement les annonceurs.

« *La crise du mois d'octobre 1987 a marqué un tournant*, explique Mme Vera Gold, fondatrice et vice-présidente de la radio. *Nos auditeurs nous ont été reconnaissants des prévisions et des conseils que, quelque temps auparavant, nous leur avions prodigués. Quant aux autres, particulièrement les jeunes, ils ont ressenti un besoin d'informations précises et rigoureuses sur le sujet. C'est d'ailleurs ce qui nous a fait accélérer notre programme de développement.* » Money Radio a en effet l'ambition de devenir le premier réseau de radio *national* consacré entièrement aux investissements et à la finance. Elle espère trente affiliés d'ici à la fin de l'année, trois cents d'ici à dix-huit mois.

Mais elle voudrait surtout s'exporter. Telle quelle, dans les pays anglophones. En versions étrangères adaptées pour les autres. « *Qu'ils habitent à New-York, Paris ou Tokyo, les investisseurs et hommes d'affaires ont désormais besoin des mêmes informations* », explique Mme Gold qui n'a, dit-elle, « *jamais rencontré quelqu'un inintéressé par l'argent* ». Quand on sait que son nom, en français, se traduit par or...

ANNICK COJEAN.

● **« Globe » hébergé dans « le Nouvel Observateur ».** – En exil depuis l'attentat qui a dévasté ses locaux, le magazine *Globe* a néanmoins réalisé cette semaine une édition spéciale de huit pages consacrée *essentiellement aux nombreux* témoignages de soutien reçus à cette occasion. Cette édition paraît sous forme d'un encart spécial dans *le Nouvel Observateur*, qui a ouvert ses pages à son confrère dont le prochain numéro devrait sortir fin septembre.

Economie

SOMMAIRE

■ **Le Livre blanc sur l'économie japonaise montre que la hausse du yen n'a pas affaibli le dynamisme nippon. Avec un rythme annuel de croissance de 9 %, on redoute plutôt la surchauffe à Tokyo *(lire ci-dessous)*.**

■ **L'entrée en vigueur de la loi américaine sur le commerce a provoqué de vives réactions à l'étranger, notamment au Japon *(lire ci-dessous)*.**

■ **L'Allemagne fédérale se préoccupe de la fuite des capitaux, attirés par les taux d'intérêt britanniques et américains *(lire ci-contre)*.**

■ **L'usage des nouvelles *technologies* devrait entraîner un bouleversement des comportements sociaux, indique un rapport de l'OCDE qui privilégie les investissements sur la consommation *(lire page 19)*.**

Le Livre blanc sur l'économie japonaise

Tokyo table sur la consommation et l'investissement pour le maintien d'une très forte croissance

TOKYO
correspondance

Le Livre blanc sur l'économie japonaise, rédigé chaque année à la même époque pour le compte du gouvernement japonais, est une photographie. Les économistes de l'agence de planification économique y présentent une image fixe de l'activité du pays, assortie de quelques recommandations qui ne brillent guère par leur originalité. Mais, entre les lignes, ce document vient alimenter un débat feutré entre responsables de différentes agences gouvernementales sur l'évolution future de l'économie nipponne.

Sur le document approuvé, le vendredi 5 août, par le gouvernement de Tokyo, le sujet apparaît à l'évidence en pleine forme.

Risque de surchauffe

Le Japon a enregistré au premier trimestre de 1988 une progression du PNB qui évoque les années de la « haute croissance » : 11,3 %. Grâce à la très forte progression de la demande intérieure, à l'énorme effort d'adaptation des entreprises japonaises et à une politique monétaire et fiscale très active, le Japon a surmonté, avec une rapidité surprenante, la dépression créée par la hausse rapide du yen depuis septembre 1985.

A tel point que le risque de surchauffe est maintenant la préoccupation principale des autorités. Des indicateurs récents sont venus conforter cette impression. En juin par exemple, le taux de chômage est retombé à 2,4 %, son plus bas niveau depuis soixante-sept mois. Il y avait, le même mois, cent cinq offres d'emploi pour cent demandes, le ratio le plus élevé depuis août 1974.

A cette tension sur le marché du travail, particulièrement sensible dans le secteur de la construction, s'ajoute une remontée des prix des matières de base sur les marchés internationaux.

L'environnement international

Le Livre blanc se veut rassurant cependant. *« Le taux de croissance très élevé de quelque 9 % en rythme annuel va faire place à une progression soutenue pendant l'année fiscale 1988 (avril 1988-mars 1989). En ce qui concerne la demande intérieure, la construction de logements et les dépenses de travaux publics connaissent un net ralentissement. Du côté de la demande externe, les exportations nettes sont orientées vers une diminution. »*

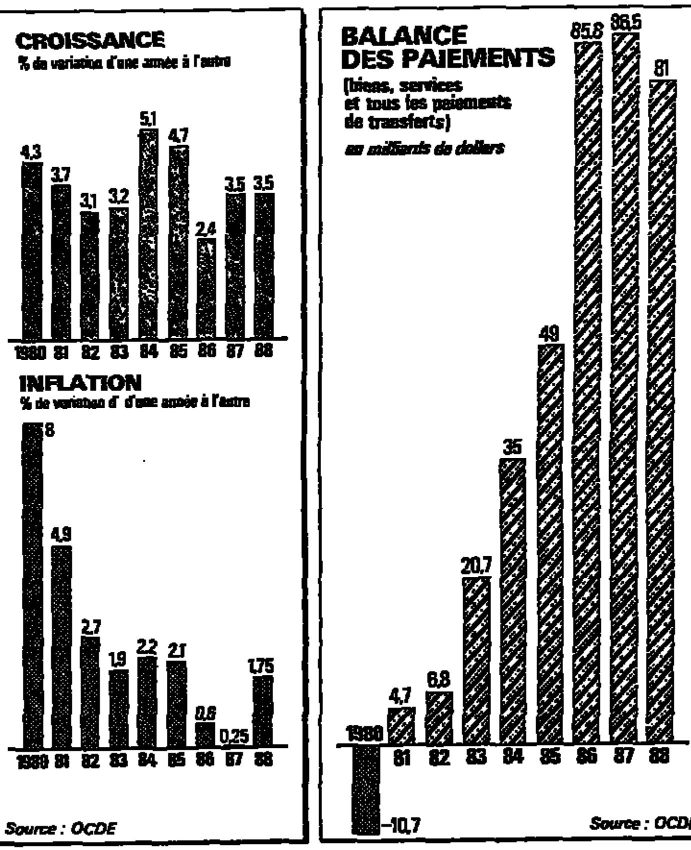
Néanmoins, le niveau élevé des dépenses de consommation des ménages et de l'investissement productif des entreprises permettront de maintenir l'économie japonaise sur la bonne voie : celle d'une croissance économique régulière alimentée par la demande intérieure.

Beaucoup dépendra cependant de l'environnement international, dont les coups de boutoir ont joué un rôle déterminant dans les difficultés rencontrées par l'économie japonaise aux cours de quatre cycles économiques successifs (« choc Nixon » en 1971 avec la fin des taux de change fixes, crises pétrolières en 1974 et 1979, « endaka » ou hausse du yen après 1984).

Le risque le plus immédiatement perceptible pour une économie japonaise en expansion rapide est celui d'une hausse des prix induite par un affaiblissement du yen et une remontée généralisée des prix des matières premières dans un contexte international redevenu inflationniste.

Comme la Banque du Japon, l'EPA (Agence de planification économique) affirme ne pas percevoir de menace inflationniste immédiate sur la scène domestique, mais reconnaît surveiller avec appréhension les développements à l'étranger. Une baisse du yen face au dollar affaiblirait la compétitivité des importations, dont la croissance très rapide a apporté une contribution décisive à la stabilité des prix intérieurs. Elle mettrait en péril la réduction progressive de l'excédent des comptes courants relevés par le Livre blanc.

Dans le contexte actuel de hausse des taux d'intérêts, la moindre reprise inflationniste se traduirait instantanément par un coup d'arrêt à la politique d'argent facile suivie par la Banque centrale nipponne et qui a dopé l'économie japonaise depuis deux ans. Selon certains analystes, une hausse du taux d'escompte, après cinq baisses successives depuis 1985, n'est pas *exclue avant la fin de cette année*. L'impact serait considérable sur les marchés financiers, notamment la Bourse, et pour l'« effet d'enrichissement » qui a encouragé la consommation des ménages.



Conseils à la Maison Blanche

Afin d'éviter d'en venir là, la Banque centrale, dans un rapport trimestriel récent, recommande une politique fiscale très prudente. Elle suggère même au gouvernement d'annuler l'effet des récentes réductions d'impôts décidées pour des motifs politiques (recherche d'un compromis avec l'opposition sur la réforme fiscale) en gelant une partie des dépenses de travaux publics. L'EPA est tenue à plus de prudence, mais le Livre blanc analyse sans complaisance les effets pervers de la politique monétaire récente, en particulier la spéculation boursière et foncière.

L'autre facteur d'incertitude concerne l'avenir de l'économie américaine après l'élection présidentielle de novembre.

Une dégradation sur l'autre rive du Pacifique, estime un économiste de l'EPA, précipiterait le dollar dans une nouvelle chute, avec de graves conséquences sur la situation monétaire et les marchés financiers. *« Nous souhaitons une amélioration régulière de l'économie américaine »*, confie-t-il.

Le Livre blanc 1988 consacre d'ailleurs un long développement à l'origine des déséquilibres internationaux, met en cause implicitement les « reaganomics » et souhaite un redressement de la compétitivité industrielle américaine, accompagné d'une amélioration du rapport entre épargne (insuffisante) et consommation (excessive). L'EPA donnerait volontiers des conseils au futur occupant de la Maison Blanche.

Le Japon, cependant, ne doit pas se contenterd'observer passivement des développements externes sur lesquels son influence est limitée. Beaucoup reste à faire à domicile, estime l'agence. La hausse du yen a provoqué le début d'une révolution structurelle, qui doit maintenant s'étendre à certaines Bastilles de la réglementation et du protectionnisme : agriculture, bâtiment et travaux publics, distribution, etc. Le Livre blanc reprend ici des thèmes déjà débattus dans les deux rapports Maekawa et dans le nouveau plan quinquennal adopté au printemps par le gouvernement de M. Takeshita.

« Nombre de problèmes demandent des solutions lorsqu'il s'agit du niveau de vie de la population », estime encore le Livre blanc, qui constate, après tant d'autres documents officiels, que les Japonais sont des riches qui vivent comme des pauvres. Prix à la consommation trop élevés, durée du travail trop longue, accession à la propriété devenue pratiquement impossible pour les ménages de salariés à Tokyo et dans les autres grandes villes.

Ces problèmes devront trouver une solution si le Japon veut maintenir une croissance équilibrée, soutenue par la demande intérieure, non seulement à l'horizon 1988 mais bien au-delà. Une meilleure diffusion de la richesse est un impératif social et économique et une obligation internationale. *« La recherche du bien-être dans notre pays nous permettra de faire face à nos obligations internationales à travers l'expansion de la demande intérieure »*, conclut le Livre blanc. Un air qui reste très à la mode à Tokyo.

BERNARD HAMP.

Le vote de la loi américaine sur le commerce

Le Japon se sent le premier menacé par les mesures protectionnistes annoncées à Washington

L'entrée en vigueur de la loi américaine sur le commerce (Trade Bill) a, comme on s'y attendait, provoqué des réactions des pays industrialisés. Tandis que la CEE se donnait vingt-quatre heures pour répliquer à l'engagement du président Reagan de signer la loi, le ministre ouest-allemand de l'économie, M. Martin Bangemann, a pris acte « avec regret » de cette décision, souhaitant que les autorités de Washington appliquent cette loi avec la plus grande retenue. Le Japon se sent particulièrement visé dans cette affaire.

TOKYO
correspondance

« La seule chose qui nous reste à faire maintenant est de prier pour que les Etats-Unis se montrent prudents dans l'application de la loi. » Cette réaction de M. Eishiro Saito, président du Keidanren (patronat japonais), à l'adoption par le Sénat américain d'une nouvelle loi sur le commerce illustre parfaitement l'état d'esprit des responsables nippons.

En dépit des hauts cris ou des lamentations sur le « protectionnisme » du Congrès et des appels à un nouveau veto du président Reagan, les Japonais doivent admettre que l'occupant actuel de la Maison Blanche, toujours présenté ici officiellement comme un *« champion du libre-échange »*, va les laisser tomber en rase campagne électorale.

La nouvelle loi, dont certaines des dispositions visent principalement sinon exclusivement le Japon, aura bientôt force loi, et l'arsenal qu'elle déploie tombera entre les mains du successeur de M. Reagan, quel qu'il soit.

Pour certains intérêts nippons, le coup est rude. C'est bien entendu le cas de Toshiba Corporation, bannie pour trois ans de la liste des fournisseurs des administrations américaines pour mauvaise conduite avec l'URSS de sa filiale Toshiba Machine Co.

« La loi est injuste parce qu'elle tente de punir Toshiba, qui n'avait aucune responsabilité dans la violation des règles du Cocom par Toshiba Machine », a affirmé M. Joichi Aoi, le directeur général de Toshiba Corporation. M. Aoi ne comprend toujours pas, et il n'est pas le seul, comment le Congrès peut punir une entreprise étrangère qui n'a violé aucune loi aux Etats-Unis. En soi, les ventes au gouvernement américain représentent une petite fraction des exportations annuelles de la firme vers les Etats-Unis (220 milliards de yens), mais aux yeux du public américain Toshiba est confirmée dans le rôle du traître à la défense du monde libre.

Les autres dispositions du texte du Congrès font peser une menace plus diffuse. C'est notamment le cas de l'article dit « super 301 », qui facilite les représailles contre les pays qui bénéficient d'un excédent commercial particulièrement large avec les Etats-Unis et usent de procédés jugés déloyaux par Washington. Le Japon et les « NIE's » (économies nouvellement industrialisées) d'Asie figurent bien entendu en tête de la liste des suspects.

M. Hajime Tamura, le ministre du commerce international et de l'industrie, a menacé les Etats-Unis d'un recours à l'arbitrage du GATT au cas où ils feraient un usage immodéré de cette nouvelle clause. Mais, reconnaissent des responsables du MITI (ministère du commerce et de l'industrie), ce mouvement de menton est surtout un appel à la modération des Américains.

En dépit d'une diminution progressive, l'excédent commercial du Japon avec les Etats-Unis reste très important (plus de 20 milliards de dollars sur les six premiers mois de 1988) et le marché américain demeure crucial pour les exportateurs nippons.

Le vote de la loi sur le commerce par le Sénat et sa ratification certaine par la Maison Blanche sont moins perçus comme un des derniers actes de la présidence actuelle que comme le vrai début de l'« après-Reagan ». Une nouvelle ère qui s'annonce pleine d'incertitudes pour l'archipel.

B. H.

Attirés par les taux d'intérêt britanniques et américains

Les capitaux fuient la RFA

Les capitaux sortent d'Allemagne à un rythme accéléré : 13,9 milliards de deutschemarks en juin de sortie nette, a annoncé la Bundesbank le 4 août, contre 9,8 milliards de deutschemarks en mai (1). Cette fuite explique que la balance des paiements de la RFA (le total des échanges d'industrie, de services et de capitaux) soit passée du positif l'an passé au fortement négatif : – 4 milliards sur les cinq premiers mois de l'année contre un excédent de 21,3 milliards de deutschemarks en 1987.

La Bundesbank observe que les opérateurs se sont tournés en particulier vers la Grande-Bretagne et les Etats-Unis où les taux d'intérêt sont attractifs. La balance des capitaux à long terme, sur le premier semestre, marque un solde net négatif de 50,5 milliards de deutschemarks, contre un excédent de 18,7 milliards en 1987. Une évolution qui explique pourquoi les autorités monétaires ouest-allemandes ont tenu, ces dernières semaines, à suivre, elles aussi, le mouvement sur les taux d'intérêt malgré les bons indices de l'économie (une croissance de 2,5 % à 3 % attendue pour 1988 après 1,7 % en 1987). Il faut tenter de freiner la fuite des capitaux qui entraîne un glissement du deutschemark, c'est-à-dire un renchérissement des importations aboutissant à une inflation « importée », spirale que la Bundesbank craint par-dessus tout.

En outre, avance la « Buba », un mark faible – la monnaie ouest-allemande a perdu 20 % par rapport au dollar depuis le début de l'année – facilite les exportations allemandes, ce qui ne contribuera pas au rééquilibrage des déficits commerciaux mondiaux, le déficit américain en premier lieu.

(1) Chiffres de mai corrigés par la Bundesbank qui avait livré une première estimation de 10,5 milliards de deutschemarks. Le chiffre de juin est provisoire.

Dans une « note de conjoncture »

M. Balladur dresse un bilan flatteur de sa politique

M. Edouard Balladur, ancien ministre le l'économie, des finances et de la privatisation, vient d'adresser à des chefs d'entreprise et à des parlementaires un bilan de la politique menée de 1986 à 1988. En préambule de cette *« note de conjoncture »*, M. Balladur écrit : *« Dans tous les domaines, la France a amélioré ses positions par rapport à ses partenaires étrangers (...). Au vu de ces résultats, plus que jamais, me semble-t-il, nous devons nous convaincre que la politique qui a été menée pour la France était bonne et qu'il faudra, le plus tôt possible, la reprendre, la continuer et la perfectionner. »*

L'ancien ministre des finances observe que la croissance a été plus soutenue depuis 1986 qu'auparavant et que *« l'investissement productif a redémarré »*. Il se félicite du rythme de la hausse des prix et du fait que le mouvement de pertes d'emplois se soit *« inversé à partir de l'an dernier »*.

Estimant que le commerce extérieur est *« le point qui reste le moins satisfaisant »*, M. Balladur juge, néanmoins, que *« la situation est plutôt meilleure qu'il y a deux ans »*, bien qu'il admette que *« l'évolution défavorable du solde industriel ne peut laisser indifférent »*. Il explique cette baisse par *« la forte dégradation de compétitivité enregistrée entre 1983 et le début de 1986 »*.

L'ancien ministre souligne, d'autre part, la réduction du déficit budgétaire et les baisses d'impôt qui ont été réalisées. Il relève, enfin, que, *« au cours des deux dernières années, la situation des entreprises s'est très rapidement améliorée, au point que l'on peut considérer que, désormais, en moyenne, les taux de marge d'exploitation sont revenus à leur niveau d'avant le premier choc pétrolier »*.

Dans un entretien publié par l'hebdomadaire *Paris-Match*, cette semaine, M. Balladur dénonce le *« procès purement politique »* qui lui est fait sur la formation de « noyaux durs » des entreprises privatisées. Il se prononce contre le rétablissement de l'impôt sur la fortune.

Malgré son échec dans la reprise de Stracel

Le groupe papetier norvégien NSI confirme son installation à Golbey (Vosges)

Le groupe papetier norvégien Norske Skog Industrier (NSI) vient de confirmer son intention de construire une usine de pâte à papier et de papier journal à Golbey (Vosges), qui entrera en service en 1990. Evincé la semaine dernière par le conseil d'administration de Stracel à Strasbourg au profit d'un autre repreneur, le groupe finlandais United Paper Mills (UPM), NSI avait reçu du ministère de l'économie et des finances l'autorisation de créer sa propre filiale française, NSI France. L'investissement total sur sept ans sera de 3,5 milliards de francs, dont *« moins de 5 % »*, selon NSI, proviendra de subventions des collectivités locales et de l'Etat.

NSI prévoit de mettre en place en 1990 une première machine à papier journal et une seconde en 1995, produisant chacune 200 000 tonnes par an. Le projet d'UPM prévoit également l'implantation de deux machines à papier journal sur le site de Stracel. NSI assure que son projet garantit trois cents emplois à partir de 1990 et quatre cent cinquante après 1995, ainsi que huit cents emplois indirects. Quant au projet finlandais, il créera à Stracel deux cent cinquante emplois, cent cinquante en sous-traitance et, selon les responsables d'UPM, il stimulera huit cents nouveaux emplois en forêt.

Dans un communiqué, M. Jacques Chérèque, ministre délégué chargé de l'aménagement du territoire et des reconversions, *« constate avec satisfaction que le groupe NSI a décidé de confirmer sa décision »* et réaffirme qu'*« il apportera son concours et son soutien à ce projet pour faciliter sa réalisation »*. Enfin, le ministre estime qu'*« en l'état actuel des dossiers connus (...), le projet NSI apparaît toujours le plus porteur pour le Grand Est de la France »*.

L'intersyndicale des chantiers navals de La Ciotat sera reçue au cabinet de M. Roger Fauroux avant la fin août

Les responsables de l'intersyndicale des chantiers navals de La Ciotat seront reçus au cabinet du ministre de l'industrie, M. Roger Fauroux, le 22 ou le 23 août, a-t-on appris le 4 août. Le même jour, ils avaient envoyé un telex à plusieurs membres du gouvernement pour se plaindre des propos de M. Jacques Chérèque, ministre délégué chargé de l'aménagement du territoire et des reconversions, qui, dans la *Tribune de l'Expansion* du 1er août, avait notamment déclaré : *« A La Ciotat et à La Seyne, il n'y a plus de justification économique pour y fabriquer des bateaux... »* Selon eux, ces propos contredisaient ceux que le ministre avait tenus devant l'intersyndicale le 12 juillet.

Aussitôt, les syndicats (bien que le personnel soit en vacances, sauf soixante-dix-huit métallos et une soixantaine d'autres salariés d'une entreprise sous-traitante) avaient décidé d'arrêter, à La Ciotat, les travaux de carénage sur le dernier navire qui reste à livrer, un porte-conteneur pour le Mexique.

L'annonce d'une rencontre prochainement à Paris est de nature à désamorcer une nouvelle crise sociale à La Ciotat, mais on estime que la rentrée de septembre, avec le retour de cinq cent vingt ouvriers sur le site, pourrait être chaude. Dans l'entourage de M. Fauroux, on précise que ce dernier est responsable des chantiers navals lorsque ces entreprises ont des commandes à prendre et des navires à fabriquer et que M. Chérèque, ministre délégué, prend en charge les dossiers lorsque les entreprises ferment et qu'il faut résoudre les problèmes sociaux...

Économie

AFFAIRES

Nouvelle offensive de M. Donald Trump

Le groupe agro-alimentaire américain Pillsbury semble intéresser les « raiders »

Que vient faire le milliardaire de l'immobilier Donald *Trump dans* le capital du numéro quatre américain de l'agro-alimentaire, Pillsbury ? Après des mois de rumeurs d'OPA sur la firme de Minneapolis (connue pour ses marques de pâtisserie, son maïs Géant vert et ses restaurants Burger King), on a appris en début de semaine que l'homme d'affaires venait de *mettre la main* sur 0,4 % des actions du groupe et souhaitait obtenir des *autorités fédérales* l'autorisation d'en acquérir 24,9 %.

Le promoteur *immobilier ne* semble cependant pas s'engager là dans une diversification *spectaculaire : il* a simplement déclaré, le mardi 2 août, être intéressé par le « potentiel » de Pillsbury. Un potentiel financier de plus-value boursière sans doute, car M. Trump s'est déjà fait remarquer à plusieurs reprises pour ses bons « coups » à Wall Street. Achetant un peu avant le déclenchement des hostilités des paquets d'actions d'entreprises opéables (comme *Gillette* ou Federated Store), il a su ensuite les revendre *au plus haut* lors de *leur* prise de contrôle.

Est-ce à dire que Pillsbury se trouverait vraiment dans le collimateur *de groupes* convoitant ses marques ou de raiders à la recherche *d'une seconde affaire Beatrice* Food ? *La* firme est en tout cas, *depuis mars dernier*, à *un tournant* décisif de son histoire, et le cours de son action évoluant en dents de scie entre 28 et 48 dollars ne semble guère vouloir se stabiliser. Blessée, elle présente tous les symptômes de la victime d'OPA idéale. Après une longue période de croissance ininterrompue sous la férule autocratique de M. William Spoor qui l'a fait passer de 816 millions de dollars de chiffre d'affaires en 1973 (et 20 millions de profits) à 4,8 milliards de chiffre d'affaires en 1985 (et 192 millions de bénéfices), l'entreprise connaît depuis une stagnation marquée de ses profits et une instabilité inquiétante de son management. Pour l'année fiscale 1987-1988 les bénéfices atteignent 69,7 millions de dollars, pour un chiffre d'affaires de 6,1 milliards. Pour le troisième trimestre du dernier exercice, le groupe a même annoncé des pertes de 107,8 millions *de dollars, recouvrant plus de* 140 millions de provisions pour restructuration.

Le terrible William Spoor

Autre signe « d'opéabilité », Pillsbury *souffre* d'une lourdeur excessive de ses frais généraux; 11,5% du chiffre d'affaires, contre 8,5% pour la moyenne du secteur. Enfin le groupe connaît des problèmes de croissance dus à sa position sur deux marchés difficilement conciliables : les produits alimentaires de grande consommation et la restauration. Au-delà d'une synergie qui paraît évidente, il est très peu d'exemples de firmes pouvant réussir durablement sur ces deux marchés. Si l'activité Géant vert ou *les glaces* Häagen-Dazs sont largement bénéficiaires, le secteur surgelé et les spécialités pâtissières sont handicapés par *leurs coûts de production élevés*, tandis que les restaurants Burger King, Steak&Ale *ou* Bennigan's doivent faire face à de graves problèmes *de marketing*.

Le successeur du terrible William Spoor, John Stafford, *n'a jamais* réussi à garder le dynamisme commercial de son prédécesseur. Le 2 mars dernier, le conseil d'administration l'ayant renvoyé, M. Spoor revint aux commandes le temps de trouver un autre patron. Cette situation *qui ressemblait* à s'y *méprendre* à ce qui arriva naguère au groupe Beatrice, *contribua* à *attiser* les rumeurs. D'autant que si les analystes estiment la valeur de Pillsbury à environ 3 milliards de dollars (18 milliards de francs), le groupe vaut bien plus si un repreneur le revendait « par appartements » (au moins 4,5 milliards de dollars, soit 27 milliards de francs). Le nouveau président de Pillsbury, M. Philip Smith, qui a pris ses fonctions le 25 juillet dernier, a donc fort à faire.

Les pizzas vendues

Les observateurs du monde agro-alimentaire américain le connaissent bien : il fut le patron de General Foods, acheté en 1985 pour 5,7 milliards de dollars par Philip Morris. Supportant de plus en plus mal la cohabitation avec le géant du tabac, il souhaitait se retrouver à la tête d'une firme indépendante. Mais Pillsbury aura-t-elle les moyens de le rester ? Déjà, en mars dernier, elle a mis en vente sa chaîne de 580 pizzerias à l'enseigne Godfather's Pizza *et s'apprête à fermer* ou moderniser ses restaurants les moins performants.

Si Philip Smith connaît bien le monde des produits grand public, il est en revanche novice dans le secteur très concurrentiel de la restauration de masse. Comment s'étonner, *dès lors, que l'on ait pu* penser que Burger King (dont les patrons, comme les publicités, changent sans cesse) soit à vendre ? Les noms de repreneurs éventuels de Pillsbury semblent également logiques : Don Kelly (le dépeceur de Beatrice), Kraft, entreprise agro-alimentaire qui a toujours eu des liens étroits avec Pillsbury, et même les sempiternels Nestlé ou Unilever... L'intérêt soudain de Donald Trump pour l'agro-alimentaire ne peut en tout cas pas être le fruit du simple hasard boursier.

DIDIER POUROUERY.

SOCIAL

Un rapport d'experts de l'OCDE sur les aspects sociaux des technologies nouvelles

Le « cercle vertueux » de l'innovation, de la croissance et de l'emploi

Sous le titre « Nouvelles technologies : une stratégie socio-économique pour les années 90 », un groupe d'experts vient de transmettre, dans le cadre de l'OCDE, ses conclusions et recommandations sur les aspects sociaux des nouvelles technologies. D'emblée, cette note d'une vingtaine de pages situe l'enjeu du changement technologique, qui ne saurait être réduit à l'apparition de nouveaux équipements ou procédés de production, mais bel et bien abordé comme « *un processus social* ».

Recouvrant principalement les innovations dans la micro-électronique, l'informatique et les télécommunications, les technologies de l'information « *représentent un potentiel non négligeable d'accroissement de la productivité* » et « *une baisse sans précédent des coûts* ». Elles ont également l'avantage d'être « *virtuellement utilisables dans tous les secteurs et pour toutes les fonctions* ». Mais elles peuvent aussi provoquer des déséquilibres en termes d'emploi entre les régions, les branches et les professions, ce qui aboutirait à « *un clivage au sein de la société* ». « *Le cercle vertueux de l'innovation, de la croissance et de l'emploi*, préviennent les experts, *risque de perdre de son impact si les coûts liés à la phase de transition entre disparitions et créations d'emplois se révèlent excessivement élevés.* »

Selon le rapport, « *l'augmentation de la productivité que permet le changement technologique s'apparente à une rente, susceptible d'accroître à la fois les bénéfices et le revenu du travail* ». Une telle rente peut être distribuée en hausses de salaires ou en aménagement du temps et des conditions de travail, et, « *à long terme, faire progresser la qualité de la vie et l'accès aux loisirs* ». Pour venir à bout des obstacles qui peuvent jalonner la route des nouvelles technologies, les experts invitent d'abord les gouvernements à mettre au point pour les années 90 « *une stratégie socio-économique à long terme* ». « *Ni le potentiel technique ni le potentiel économique que recèlent les grandes technologies nouvelles*, soulignent-ils, *ne pourront être pleinement réalisés sans que leur mise en œuvre s'accompagne, ou même soit précédée, de réformes sociales et institutionnelles à tous les niveaux de la collectivité.* »

La clef de voûte de cette stratégie, c'est une innovation permanente, « *aussi bien technologique que sociale* ». Si « *la pression de la loi du marché peut être utile* », elle « *ne suffit pas à amener les changements qui s'imposent* ». « *C'est dans les innovations institutionnelles que réside l'indispensable complément* ». Les experts suggèrent le lancement d'« *un programme pour la productivité* », sous les auspices de l'OCDE, « *afin de susciter un processus international d'apprentissage* » dans la diffusion des technologies nouvelles ».

Dans l'entreprise, le rapport considère qu'il faut « *abandonner le modèle taylorisé d'organisation de la production* » pour adopter une structure décentralisée permettant « *d'accroître l'initiative et la participation des salariés* ». Pour mettre en œuvre une nouvelle organisation du temps de travail et de nouveaux modes de participation, « *il faut que les employeurs, les salariés et leurs représentants au niveau de l'entreprise se concertent dès les premières phases de l'introduction des technologies* ». Les experts pensent aussi que le fait de « *lier la rémunération aux compétences personnelles* » peut amener les salariés « *à acquérir de nouvelles qualifications.* ».

Une « société active »

Les organisations syndicales et patronales sont également invitées à changer. « *Les syndicats devront peut-être reconsidérer leur constitution par métiers et (...) modifier leurs propres structures de façon à garantir l'absence d'obstacles sérieux à l'adoption des technologies nouvelles.* » Quant aux employeurs, ils devraient notamment favoriser « *la conclusion d'accords de coopération avec d'autres entreprises et avec des organismes publics dans des domaines tels que la recherche, la formation et les réseaux de communication* ». Le système d'enseignement et les enseignants sont aussi invités à se recycler, l'idée étant de relever « *le seuil minimum de qualification de tous les jeunes pour qu'ils puissent soutenir la concurrence sur un marché du travail en mutation rapide* ».

Pour leur part, les entreprises devraient, à partir de programmes spécifiques à leurs besoins, développer la formation permanente afin d'avoir une main-d'œuvre plus qualifiée. Les experts esquissent le modèle d'une « *société active* » où « *les politiques sont conçues pour aider autant de gens que possible à apporter une contribution positive, et où chacun peut se sentir utile à la vie économique et sociale et être considéré comme tel par les autres* ». Ainsi, l'emploi rémunéré demeurerait dominant mais revêtirait des « *formes inédites et plus variées* ». De même, gouvernements, patronats et syndicats sont invités à un effort d'imagination pour ouvrir « *le droit d'apporter une contribution active à la société à toutes les époques de la vie, en faisant des journées, des semaines et des années de travail de durée variable, selon les préférences, la situation de famille et les conditions de vie, le niveau d'instruction et de formation* ». Une activité à géométrie variable...

De nouveaux services

Selon le rapport, « *de nombreux emplois nouveaux à temps complet et à temps partiel pourraient être créés si des investissements massifs accompagnaient la diffusion mondiale des technologies nouvelles* ». Les experts donnent des exemples de nouveaux produits de services représentant « *un fort potentiel de création d'emplois* » la banque à domicile et le télé-achat, les téléservices d'information pour les particuliers et les entreprises, l'enseignement et la formation assistés par ordinateur et les systèmes experts pour le diagnostic médical... Les nouvelles technologies devraient également permettre « *de revitaliser les industries traditionnelles et d'engendrer de nouveaux débouchés économiques pour les petites entreprises* ».

Si les experts insistent sur la nécessité d'accroître les investissements, ils en précisent les conditions : « *Le potentiel de création d'emplois de l'investissement matériel ne se concrétisera que si celui-ci s'accompagne d'un investissement suffisant et adéquat dans les qualifications* ». Par ailleurs, « *il faut modérer la croissance de la consommation par habitant afin de pouvoir alimenter les investissements supplémentaires nécessaires* »... tout en recherchant parallèlement de nouvelles formes d'épargne.

Le rapport plaide pour une « *croissance soutenue de l'économie mondiale* », présentée comme la condition *sine qua non* de réussite de la stratégie proposée. « *L'accroissement des flux d'échanges entre la zone de l'OCDE et les nouveaux pays industriels, ainsi que les pays socialistes, profiterait à tous, y compris de façon indirecte aux pays en développement.* » Mais pour ces derniers un effort plus important est préconisé « *sur le plan de la coopération technologique et du transfert de connaissances techniques des pays hautement industrialisés* ». Pour parvenir au « *cercle vertueux* » de l'innovation, de la croissance et de l'emploi, la mise en œuvre des nouvelles technologies requiert « *un vaste consensus* ». Pour y arriver, les experts proposent un large débat public, qu'ils contribuent utilement à lancer.

MICHEL NOBLECOURT.

REPÈRES

Accidents du travail

Moins de 1 000 morts en 1986

Le nombre des accidents du travail a continué de baisser en 1986, selon les statistiques de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés qui portent sur 13 177 000 salariés. La Caisse a recensé 690 602 accidents avec arrêt en 1986 contre 731 806 en 1985. Le nombre des accidents *ayant entraîné une incapacité permanente* est passé de 74 179 en 1985 *à 67 207 en 1986. Pour la première* fois, les accidents mortels sont passés en dessous de la barre des 1 000 avec 978 victimes en 1986 contre 1 067 en 1985 et 1 484 en 1979. Plus de 22 millions de journées de travail ont été perdues en 1986 pour incapacité temporaire et l'ensemble des accidents a coûté 14,991 milliards de francs à la Sécurité sociale.

La Fédération nationale du bâtiment souligne, de son côté, qu'« *une nette diminution des accidents du travail* » est apparue en 1986 dans le bâtiment et les travaux publics : une baisse de près de 10 % pour les accidents graves, de près de 20 % pour les accidents mortels et d'environ *7 % du taux de risque brut* (rapport prestations accidents du travail/*masse salariale cotisée*).

Automobile

Production et exportations françaises en hausse

La production française de voitures particulières a atteint 1 742 137 unités au premier semestre, progressant de 8 % par rapport *aux six premiers mois de 1987.* Dans le même *temps*, les *exportations* totales françaises ont crû de 11,2 %, atteignant 1 001 243 unités. De bons résultats obtenus essentiellement grâce à Peugeot SA, dont la production s'est accrue de 14,7 % et les exportations de 20,5 %.

Le marché intérieur a continué sur sa lancée, progressant de 5,6 % avec 1 050 679 immatriculations. Cette hausse a plus profité aux voitures françaises qu'aux étrangères. Ces dernières ne représentent plus que 34,8 % du marché contre 35,7 % sur les six premiers mois de 1987.

Brevets

Accroissement des dépôts en France

Le nombre de brevets déposés en France l'année dernière a progressé de 14,8 % par rapport à 1986, s'établissant à 67 548, selon un rapport de l'*Institut national de la propriété* industrielle (INPI). Les demandes d'origine française (12 693) ont crû de 4,4 % alors que celles d'origine *étrangère (5 874) ont chuté de* 7,9 %. Les demandes formulées par la voie *européenne ont augmenté de* 20 % s'établissant à 39 960 tandis que celles formulées par la voie dite PCT (autres pays que l'Europe) a crû de 28,8 % à 9 021.

Chômage

Hausse en RFA en juillet

A la fin juillet, la RFA comptait 2 200 000 chômeurs, selon l'Office fédéral du travail de Nuremberg, soit une augmentation de 67 800 personnes par rapport au mois précédent. Le chômage représente 7,7 % de la population active contre 7,4 % en juin. Le président de l'Office, M. Heinrich Franke, a expliqué cette hausse du chômage par des facteurs *saisonniers comme les vacances et la* fin de la scolarité de nombreux *jeunes. « Ces facteurs mis entre parenthèses, le chômage est resté stable »*, a-t-il souligné. En juillet 1987, le taux de chômage par rapport à la population active était également de 7,7 %.

Masse monéraire

Légère hausse en France en juin

Pour le troisième mois consécutif, la masse monétaire a continué de croître en juin à un rythme même légèrement supérieur à celui de mai. L'agrégat de référence M2 (billets, dépôts à vue et livrets) a crû de 0,7 %, contre 0,3 % le mois précédent, a indiqué la Banque de France le 4 août. En avril, la progression *avait été de 1 %, tandis que les mois* de mars et de février avaient connu *une décélération, respectivement de* 0,8 % et 1,4 %.

Au terme du premier semestre, en glissement sur douze mois (et en moyennes trimestrielles centrées), la progression de M2 s'établit à 3,2 % (contre 3 % en mai). Le chiffre reste au-dessous de la fourchette d'évolution, qui a été fixée à 4-6 % pour 1988.

Ports

Trafics du Havre et de Rouen en baisse

Pour les six premiers mois de *l'année, le trafic total du port du* Havre (23,9 millions de tonnes) accuse une baisse de 11,4 % par rapport à la même période de 1987. C'est la chute des marchandises en vrac (charbon, pétrole) qui explique ces mauvaises performances. En revanche, le trafic des conteneurs progresse (+ 20 %). Même tendance à Rouen avec une baisse globale de 12,3 % (chute des importations de produits pétroliers raffinés et des exportations de céréales, maintien des trafics de conteneurs). On notera par ailleurs que le trafic de Rotter*dam, premier port du monde*, a progressé de 7,3 % au premier semestre 1988.

Marchés financiers

M. Pierre de Plas devient PDG du groupe publicitaire Bélier

C'est M. Pierre de Plas qui devient PDG du groupe publicitaire Bélier, *premier fleuron* d'Eurocom, filiale spécialisée d'Havas, en remplacement de *M. Claude Douce, qui en avait* démissionné le 2 août (*le Monde* du 4 août). M. Pierre de Plas était depuis 1978 chez DDB-Needham, quatorzième agence de publicité américaine, dont il était président pour l'Europe et, fait exceptionnel pour un non-Américain, membre du conseil de DDB-Needham Monde.

Après l'adoption par l'assemblée générale d'Eurocom, réunie vendredi 5 août, du régime des sociétés anonymes à conseil d'administration (au lieu du régime des sociétés à conseil de surveillance et à directoire qui était le sien jusqu'ici), le nouveau conseil d'administration d'Eurocom a élu comme PDG M. Pierre Dauzier (*jusqu'ici président du* conseil de surveillance) et comme vice-président directeur général M. Bernard Brochand (qui présidait le directoire). Dans un proche avenir, M. Pierre de Plas deviendra administrateur directeur général d'Eurocom, au côté de M. Alain de Pouzilhac, PDG de HDM, autre importante filiale d'Eurocom.

En outre, M. Jacques Berrebi, vice-PDG du groupe Bélier, a donné *sa démission de tous les* postes qu'il occupait. Fidèle depuis très longtemps de la famille Douce, il reste directeur général de la Société nouvelle des éditions parisiennes, dont il avait été secrétaire général.

Restructuration des loisirs en Grande-Bretagne

Mecca veut acheter Pleasurama pour 6,4 milliards de francs

Le groupe britannique Mecca Leisure (jeux, villages de vacances, night-clubs) a lancé une OPA inamicale de 589 millions de livres (6,4 milliards de francs) sur la société Pleasurama (hôtels et casinos), afin de compléter sa panoplie de produits de loisirs dans un secteur encore très atomisé, mais en croissance rapide.

Les actions de Mecca s'échangeaient, le 4 août, au cours de 204 pence, et celles de Pleasurama au cours de 260 pence. Mecca ne maintiendra son offre *qu'à la condition que* Pleasurama renonce à son OPA amicale en cours sur la chaîne de restaurants britanniques Hard Rock.

Les dirigeants de Pleasurama, qui avaient déjà discuté en vain d'un rapprochement avec Mecca, ont rejeté l'offre et appelé leurs actionnaires à approuver, le 12 août, une augmentation de capital de 127 millions de livres (1,4 milliard de francs) destinée à financer l'acquisition de Hard Rock.

La BNP accroît sa participation sur le marché bancaire britannique

La Banque nationale de Paris (BNP) va acheter la Chemical Bank Home Loan Groupe filiale britannique de la banque américaine Chemical Bank, selon un protocole d'accord signé le jeudi 4 août.

CBHL, spécialisée dans le crédit immobilier hypothécaire, contrôle un *portefeuille de 1,3 milliard* de livres (soit 14 milliards de francs) et représente 1 % du marché britannique.

En mars dernier, Chemical avait manifesté sa volonté de vendre cette filiale britannique. La BNP est déjà présente sur le marché bancaire britannique avec deux filiales et renforce sa position « *en offrant, sur une plus grande échelle, ses services aux particuliers* ».

● **Le britannique Courtaulds reprend le premier fabricant américain de dentelles.** – Le groupe textile britannique Courtaulds vient de reprendre Liberty Fabrics, l'un des principaux fabricants de dentelles américain. Le montant de la transaction s'élève à 48,5 millions de dollars (305 millions de francs) pour acquérir cette firme qui réalise 100 millions de dollars de chiffre d'affaires (630 millions de francs). Cette opération est la quatrième réalisée depuis un an par Courtaulds dans ce secteur. En juin 1987, il reprenait l'entreprise française Desseilles. Puis, en Grande-Bretagne, il prenait le contrôle de Long Eaton Fabrics et achetait Lace & Textiles, deux firmes *implantées à Nottingham.*

NEW-YORK, 4 août ⬇

Effritement

Après avoir bien résisté deux jours durant et maintenu ses positions en les renforçant même un peu, Wall Street a cédé jeudi à l'effritement. Amorcé peu après une avance initiale, le mouvement d'érosion s'est poursuivi pendant toute la séance. A la clôture, *l'indice des industrielles s'établissait* à 2 126,60, soit à 7,47 points en dessous de son niveau précédent.

Le bilan général a été à l'image de ce résultat. Sur 1 949 valeurs traitées, 767 ont fléchi, 640 ont *monté et 542 n'ont pas varié.*

Une fois encore, le marché s'est mis en position d'attente. Au départ, les investisseurs avaient bien été émoustillés par la fermeté des obligations. Mais leur attention est vite retombée. D'abord parce que le rendement des actions est désormais moins attrayant. Surtout parce que le département du commerce doit publier vendredi les chiffres du chômage pour juillet. Beaucoup tablent sur une nouvelle amélioration, qui confirmerait la poursuite d'une activité économique soutenue et raviverait encore la crainte d'une surchauffe avec ses inconvénients. L'activité a porté sur 157,24 millions de titres échangés *contre* 203,59 millions la veille.

VALEURS	Cours du 3 août	Cours du 4 août
Alcoa	52 7/8	53 1/2
A.T.T.	28 3/8	28 1/4
Boeing	62 1/2	62 1/2
Chase Manhattan Bank	29 7/8	29 7/8
Du Pont de Nemours	87	86 5/8
Eastman Kodak	45 3/8	44 7/8
Exxon	47 3/8	47 1/8
Ford	53 7/8	54 1/8
General Electric	42 1/4	42
General Motors	79 3/4	79 1/4
Goodyear	61 3/4	61 1/2
I.B.M.	125 7/8	124 1/8
I.T.T.	49 7/8	49 7/8
Mobil Oil	45 1/4	45 1/8
Pfizer	53	52 3/8
Schlumberger	34 7/8	34 1/4
Texaco	47 1/2	47 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	97 3/8	97 3/8
Union Carbide	24 1/2	24 5/8
U.S.X.	30 1/8	30 3/4
Westinghouse	52 3/4	52 1/2
Xerox Corp.	53 1/2	54 5/8

PARIS, 4 août =

Grand calme

A l'image de sa grande rivale new-yorkaise, la place parisienne évoluait sans véritable tendance, tant l'activité était réduite. L'indicateur instantané, qui avait ouvert en baisse de 0,14 %, *revenait à – 0,07 % en clôture.* Toutefois, les variations de cours étaient pour beaucoup peu représentatives, tant les volumes traités étaient peu élevés. Ainsi, Essilor emmenait les reculs, avec trente titres échangés, suivi par l'OFP (quarante titres). Le secteur de la distribution était dans les hausses avec Casino, les Nouvelles Galeries et Damart. Schneider *continuait à être très recherché, ainsi* que le CCF. Plus de cent mille actions de cette banque avaient été négociées en début d'après-midi, confirmant les rumeurs de renforcement du *noyau dur d'actionnaires qui circulent* depuis plusieurs jours au rez-de-chaussée du palais Brongniart.

« Nous sommes partis pour un mois d'août très calme, où les valeurs résisteront bien, sans s'effondrer », estimait un gestionnaire désœuvré. Depuis le début de la semaine, le *volume des transactions ne dépasse* pas le milliard de francs. Pour la seule séance de mercredi, le montant atteint 837 millions de francs pour les valeurs françaises du règlement mensuel. Dix titres à eux seuls ont représenté 300 millions de francs. Les 537 millions restants se répartissent entre les quelque 170 autres actions cotées.

La position de place à la fin du mois de juillet traduit aussi ce peu de relief du marché. La position acheteur, *qui détermine le montant des achats à découvert*, a atteint 3,8 milliards de francs. Elle est en hausse de *plus de 17 % par rapport à celle de* juin, qui était extrêmement faible. Elle ne représente encore que trois séances de Bourse normales.

La Compagnie financière de Suez informait la Société des Bourses françaises de son désengagement dans Béghin-Say. Sa participation est revenue de 5,03 % à 0,18 %.

Enfin sur le MATIF, dans le calme, le contrat de septembre s'appréciait de 0,05 %.

LONDRES, 4 août ⬆

Poursuite de la hausse

Le mouvement de légère reprise observé dès le 3 août s'est confirmé *jeudi. L'indice FT a gagné 0,4 % en* clôturant à 1 508,5. Toutefois, le volume des transactions demeurait peu élevé en cette période estivale. 431 millions de titres ont été échangés contre 416 millions la veille. Après un départ indécis, les cours des valeurs ont gagné du terrain dans un marché sans véritable direction. Sur le front des OPA, les titre Pleasurama se sont fortement appréciés après l'offre de rachat de 621 millions de livres (6,3 milliards *de francs) de la firme de loisirs* Mecca. Le groupe industriel BOC quant à lui se lançait aux Etats-Unis dans l'achat, pour près de 60 millions de livres (600 millions de francs), de la compagnie américaine d'équipements médicaux Spectramed. Après l'annonce de résultats supérieurs aux prévisions, l'action British Airways a progressé, tout comme celle de la firme de constrution mécanique TI Group.

Parmi les autres hausses figuraient des valeurs du BTP (Blue Circle), des industrielles (Vickers) et maritimes (P and O). Les mines d'or clôturaient également en hausse.

TOKYO, 5 août ⬆

Nouveau record

Après quarante-huit heures de pause, la Bourse de Tokyo a repris son avance à la veille du week-end et réussi à établir un nouveau record d'altitude. Amorcé dès l'ouverture, le mouvement de reprise s'est lentement poursuivi tout au long de la séance. En fin de matinée, l'indice Nikkei atteignait déjà la cote 28 324,57 (+ 31,91 points). A la clôture, son avance était de 130,72 points (+ 0,46 %) à 28 423,38.

Comme sur toutes les places financières internationales, à Tokyo, les investisseurs attendent avec curiosité et impatience aussi la publication ce vendredi à Washington des chiffres du chômage pour juillet. Beaucoup, dans ces conditions, ont préféré rester l'arme au pied, comme en témoigne l'activité toujours très faible qui a régné avec *800 millions de titres échangés (sans* changement). Les chemins de fer privés, les pétroles, les aciers et les métaux non ferreux ont été très fermes avant de reperdre un peu de terrain.

VALEURS	Cours du 4 août	Cours du 5 août
Akaï	620	605
Bridgestone	1 360	1 360
Canon	1 400	1 390
Fuji Bank	3 200	3 200
Honda Motors	2 260	2 200
Matsushita Electric	2 910	2 840
Mitsubishi Heavy	970	956
Sony Corp.	6 920	6 790
Toyota Motors	2 890	2 830

FAITS ET RÉSULTATS

● **Marchés sur indice : renforcement d'OMF et démarrage du CAC 40.** – Nouvel épisode dans la bataille qui oppose la Bourse privée OMF aux autorités boursières dans le développement du marché des indices. Six sociétés de Bourse ont été habilitées en début de semaine à devenir adhérentes du marché privé OMF, qui négocie depuis *le 21 juillet* un contrat à terme sur l'indice boursier OM 50. Il s'agit des ex-charges d'agents de change Tuffier Nicol, Puget Mahé, Massonaud Fontenay, Dufour Koller Lacarrière, Magnin Cordelle et Ferri-Ferri-Germe. Elles pourront intervenir prochainement pourleur propre compte sur le marché électronique d'OMF. Elles viennent ainsi grossir les rangs des onze premiers adhérents sur ce marché initialement réservé à la profession interbancaire. Quant aux *autorités boursières, elles pourraient* débuté avant la fin du mois d'août les premières transactions de gré à gré non officielles du contrat à terme sur l'indice boursier CAC 40. Le lancement officiel de ce marché public concourent d'OMF reste prévu pour le mois de septembre.

● **Bourse d'Amsterdam : mise en place d'un organisme de surveillance.** – Un organisme privé indépendant chargé de surveiller la Bourse d'Amsterdam, dont la création avait été décidée le 17 juin dernier par le conseil des ministres néerlandais, a été mis en place récemment.

Cet organisme surveille la Bourse des valeurs, le marché des options (European Options Exchange) et le marché à terme financier à Amsterdam. Il exerce les tâches de surveillance qui étaient dévolues jusqu'à maintenant au ministère des finances. Il doit notamment faire respecter la règle exigeant la publication régulière d'informations de la part d'institutions émettant des titres.

● **Akzo : forte hausse des bénéfices.** – Le groupe chimique néerlandais annonce, pour le premier semestre, une augmentation de *18 %* de son bénéfice net consolidé, dont le montant atteint 436,3 millions de florins. Une bonne partie de cette amélioration des profits a été due au deuxième trimestre à une hausse du résultat de 27,1 %. Le chiffre d'affaires des six premiers mois s'établit à 8,2 milliards de florins (+ 7 %).

● **La société Laederich devient le principal actionnaire de Zuber-Rieder.** – La société Laederich a augmenté sa participation dans l'entreprise de papiers peints *Zuber-Rieder*, devenant ainsi, avec 49,66 % du capital, le principal actionnaire de cette *société. Laederich* a levé, *le 26 juillet*, le contrat optionnel d'achat que lui avait consenti un mois plus tôt la société Interbet et M. Walter Steyer, portant sur 102 000 actions, soit 25,5 % du capital de Zuber-Rieder, au prix de 142 F l'action.

● **Le britannique BOC achète Spectramed.** – Le groupe britannique diversifié BOC (gaz industriels, équipements médicaux, distribution) a annoncé avoir lancé une offre de rachat agréée de près de 60 millions de livres (600 millions de francs) sur Spectramed, compagnie américaine d'équipements médicaux. Spectramed réalise environ 40 % de son chiffre d'affaires en dehors des Etats-Unis, en Europe et en Extrême-Orient essentiellement.

La compagnie a enregistré l'an dernier un bénéfice de 9,7 millions de dollars (61 millions de francs) pour un chiffre d'affaires de 75,3 millions de dollars (475 millions de francs)

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	259	259 40 d	IN2	191	183 50 e
Arnault & Associés	535	535	Int. Metal Service	350	349
Asystel	236	235	La Commande Electro.	335	321 60 o
B.A.C.	430	430	Le gd livre du mois	272 70	275
B. Demachy & Assoc.	370	....	Loca Investissement	243	242 10
B.I.C.M.	555	550	Locamic	....	165
B.I.P.	....	530	Marlin Immobilier	....	....
Boiron	398	398	Metallurg. Minière	132	130
Bolloré Technologies	948	930	Métrologie Internat.	459	462
Buitoni	1050	1050	Métroservice	121	120
Câbles de Lyon	1440	1439	M.M.B.M.	565	565
Calberson	780	783	Molex	228	226
Canal Plus	555	558	Navale-Delmas	....	698
Cardif	830	800	Olivetti-Logabax	....	170 10
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	275	Om. Gest.Fin.	305	302
C.A.T.C.	127	130	Presbourg (C. In. & Fin.)	97	....
C.D.M.E.	1000	999	Présence Assurance	458	470
C. Equip. Elect.	298	290	Publicat. Filipacchi	....	456 20
C.E.G.I.D.	729	725	Razel	850	....
C.E.G.E.P.	....	....	St-Gobain Emballage	....	1260
C.E.P.-Communication	1440	1445	St-Honoré Matignon	190	185
C.G.I. Informatique	790	825	S.C.G.P.M.	....	323
Ciments d'Origny	510	508	Segin	375	378 60
C.N.I.M.	....	310	Sema-Metra	540	555
Concept	284 50	....	S.E.P.	1480	....
Conforama	840	840	S.E.P.R.	....	1424
Creeks	430	428	S.M.T.Goupil	....	291 50
Dafsa	228 80	225	Sodinforg	870	868
Dauphin	4644	4649	Supra	....	314 90
Devanlay	1000	1040	TF 1	245	....
Deville	620	615	Unilog	154	148
Duménil-Leblé	1130	1121	Union Financ. de Fr.	399	400
Editions Belfond	121	120	Valeurs de France	335	336
Elysées Investiss.	25	25			
Finacor	263	263			
Guintoli	505	500			
Guy Degrenne	814	826			
I.C.C.	214	214 70			
IDIA	211	205			
I.G.F.	143	....			

Marché des options négociables le 4 août 1988

Nombre de contrats : 5 310.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier
Accor	440	26	43	22	–
CGE	280	50,50	60	2,25	–
Elf-Aquitaine	320	18	27	19,50	–
Lafarge-Coppée	1 300	93	142	–	54
Michelin	200	16,20	24,50	9,50	–
Midi	1 355	55	110	–	–
Paribas	400	29,50	43	9,60	–
Peugeot	1 100	175	223	16	38,50
Saint-Gobain	520	22,50	41,50	–	–
Société générale	360	28	–	15	–
Thomson-CSF	200	–	20	–	19

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 4 août 1988

Nombre de contrats : 41 417

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89
Dernier	*104,25*	*102,85*	*101,65*
Précédent	104,05	102,60	101,35

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Déc. 88
102	2,20	1,73	0,03	0,95

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,36 F ⬆

La hausse du dollar s'est poursuivie vendredi sur tous les marchés financiers internationaux. Le billet vert a ainsi coté 6,3575 F (contre 6,3375 F la veille). Partout, cependant, les affaires ont été calmes. Les opérateurs attendent la publication dans l'après-midi des chiffres de l'emploi aux *Etats-Unis. Seule une augmentation* du chômage serait maintenant capable de faire baisser la dollar.

FRANCFORT	4 août	5 août
Dollar (en DM)	1,8760	1,8850
TOKYO	4 août	5 août
Dollar (en yens)	132,75	133,12

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (5 août) ..... 6 15/16 %-7 1/16 %
New-York (4 août) .. 7 11/16 %-7 3/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-87)*

	3 août	4 août
Valeurs françaises	124,3	
Valeurs étrangères	122,1	
(Sbf, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	358,7	358,5
(Sbf, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 327,79	1 327,75

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	3 août	4 août
Industrielles	2 134,07	2 126,78

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	3 août	4 août
Industrielles	1 502	1 508,5
Mines d'or	197,8	199,1
Fonds d'Etat	87,98	88,37

TOKYO

	4 août	5 août
Nikkeï Dow Jones	28 292,66	28 423,38
Indice général	2 232,95	2 229,86

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,3600	6,3620	– 55	– 40	– 120	– 90	– 290	– 200
$ can.	5,2714	5,2775	– 115	– 86	– 230	– 188	– 620	– 504
Yen (100)	4,7701	4,7752	+ 106	+ 124	+ 197	+ 215	+ 653	+ 749
DM	3,3710	3,3733	+ 51	+ 68	+ 112	+ 137	+ 361	+ 428
Florin	2,9852	2,9876	+ 40	+ 51	+ 88	+ 108	+ 297	+ 352
FB (100)	16,1135	16,1267	+ 32	+ 111	+ 23	+ 171	+ 113	+ 529
FS	4,0425	4,0463	+ 127	+ 145	+ 242	+ 272	+ 704	+ 786
L (1 000)	4,5698	4,5745	– 136	– 99	– 289	– 235	– 805	– 702
£	10,8406	10,8504	– 310	– 272	– 649	– 573	– 719	–1 508

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 1/2	7 3/4	7 7/8	8	8 1/8	8 1/4	8 7/16	8 9/16
DM	4 3/4	5	4 7/8	5	4 15/16	5 1/16	5 1/4	5 3/8
Florin	4 7/8	5 3/8	5 1/8	5 1/4	5 1/8	5 1/4	5 7/16	5 9/16
F.B. (100)	5 3/4	6 1/4	6 9/16	6 7/8	6 3/16	7 1/8	7 1/4	7 9/16
F.S.	1 3/4	2	3 1/8	3 1/4	3 128	3 5/8	3 15/16	4 1/16
L (1 000)	9 1/8	9 7/8	10	10 3/8	10 3/8	10 3/4	11 1/8	11 3/8
£	9 3/4	10	10 1/4	10 3/8	10 1/2	10 5/8	10 13/16	10 15/16
F. franç.	6 15/16	7 1/16	7 1/16	7 3/16	7 1/16	7 5/16	7 5/8	7 13/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 4 AOUT

Cours relevés à 14 h 54

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3821	C.N.E. 3% ★	3818	3820	3817	− 0 03
1102	B.N.P. T.P.	1071	1070	1070	− 0 09
1064	C.C.F. T.P.	1070	1067	1067	− 0 28
1060	Créd. Lyon. T.P.	1084	1090	1090	+ 0 55
1359	Renault T.P.	1374	1375	1375	+ 0 07
1735	Rhône-Poul. T.P.	1745	1740	1749	+ 0 23
1216	St-Gobain T.P.	1249	1248	1248	− 0 08
1282	Thomson T.P.	1190	1192	1192	+ 0 17
450	Accor	446	440	441 80 c	+ 0 98
536	Air Liquide	542	543	544	+ 0 37
2030	Alcatel ★	2044	2030	2033	− 0 54
1420	Als. Superm.	1380	1380	1380	....
300	A.L.S.P.I.	295	295	294	− 0 34
310	Alsthom ★	335	340	336	+ 0 30
2280	Arjom. Prioux ★	2300	2295	2297	− 0 13
515	Aussedat-Rey ★	524	520	513	− 2 10
880	Aux. Entrepr. ★	891	890	887	− 0 45
730	Av. Dassault ★	716	718	717	+ 0 14
305	BAFIP ★	314	314 80	317	+ 0 96
295	Bail-Equipem. ★	290	290 10	293	+ 1 03
805	Bail Investiss.	795	795	790	− 0 63
275	B.N.P. C.I. ★	270	270	270	....
470	Cie Bancaire ★	471	474 80	470 10	− 0 19
370	Bazar H.-V.	415	416	406	− 2 17
420	Béghin-Say ★	458 90	458	458	− 0 20
820	Berger (Ma)	999	1000	1000	+ 0 10
650	Bic ★	719	713	712	− 0 97
1370	B.I.S.	1420	1435	1450	+ 2 11
2320	Bongrain S.A. ★	2455	2484	2415	− 1 63
900	Bouygues ★	481 10	466	480 10	− 0 22
69	B.P. France ★	75 90	75	76	+ 0 13
4680	B.S.N. ★	5000	5000	4996	− 0 08
2100	Cap Gem. S. ★	2150	2140	2140	− 0 47
405	Carnaud ★	438	440	445	+ 1 60
2290	Carrefour ★	2505	2500	2505	....
150	Casino	150	155	158 50	+ 5 67
115	Casino A.D.P.	117 70	117 90	117 30	− 0 34
960	C.C.M.C.	990	1010	1010	+ 2 02
720	Cetelem	695	695	705	+ 1 44
400	Cerus ★	392	390	396	+ 1 02
1360	C.F.A.O. ★	1487	1490	1505	+ 1 21
305	C.G.E.	325 20	325 40	324 50	− 0 22
1120	C.G.I.P. ★	1175	1180	1165	− 0 85
1060	Chargeurs S.A. ★	1089	1080	1075	− 1 29
985	Ciments franç. ★	992	995	989	− 0 30
465	Club Méditerr. ★	469	461	470	+ 0 21
154	Codetel ★	154	153 80	152 50	− 0 97
295	Colimeg	290	290	288	− 0 69
550	Colas ★	541	541	537	− 0 74
275	Compt. Entrepr.	280 20	285	283 50	+ 1 18
655	Compt. Mod. ★	654	650	654	....
835	Créd. Foncier ★	855	855	853	− 0 23
390	C. F. Internat. ★	423	422	426 10	+ 0 73
117	C.C.F.	129 60	130 20	133	+ 2 62
480	Cr. Lyon. (CI) ★	500	491	493	− 1 40
865	Crédit Nat. ★	860	861	860	....
500	CSEE (exSign.) ★	501	502	502	+ 0 20

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
315	Crouzet ★	342	352	352 60	+ 3 10
2160	Damart S.A. ★	2200	2200	2284	+ 3 82
....	Darty	....	....	....	....
290	Darty (DP)	294	295	291	− 1 02
1400	De Dietrich	1450	1460	1490	+ 2 76
184	Dév. R.d.C. (Li)	181	181	181	....
455	D.M.C.	455	455	450 50	− 0 99
345	Drouot Assur. ★	341	332	339 90	− 0 32
1730	Docks France ★	1770	1795	1790	+ 1 13
670	Dumez ★	682	680	676	− 0 88
1220	Eaux (Gén.)	1309	1305	1295	− 1 07
1370	Ecco ★	1445	1430	1460	+ 1 04
735	Electrofinanc. ★	785	780	784	− 0 13
445	El. S. Dassault	446	440	440	− 1 35
320	Elf-Aquitaine	323	323	325	+ 0 62
260	— (certific.) ★	263	260	258 20	− 1 83
640	Epeda-B-Faure ★	675	683	681	+ 0 89
2550	Essilor	2510	2490	2491	− 0 76
1640	Essilor Int. (DP)	1679	1689	1616	− 3 75
310	Esso S.A.F. ★	324 20	324	324 20	....
1500	Eurafrance	1689	1673	1685	− 0 24
1080	Eurocom ★	1184	1190	1170	− 1 18
2200	Euromarché	2357	2301	2370	+ 0 55
535	Europe n° 1 ★	540	540	545	+ 0 93
38	Eurotunnel ★	35 60	35 90	35 70	+ 0 28
985	Exor ★	970	966	978	+ 0 82
815	Facom	799	801	800	+ 0 13
940	Fichet-bauche	949	949	949	....
189	Finextel ★	188	190	189	+ 0 53
127	Fives-Lille ★	127	126 80	126 10	− 0 71
1240	Fromageries Bel	1280	1290	1294	+ 1 09
830	Gal. Lafayette ★	926	931	916	− 1 08
290	Gascogne	300	300	300	....
1510	Gaz et Eaux	1629	1630	1625	− 0 25
900	Géophysique ★	485 10	490	486 60	+ 0 31
520	Gerland	522	520	520	− 0 38
585	GTM-Entrepose	600	600	600	....
620	Guyenne-Gas. ★	648	649	641	− 1 08
2480	Hachette ★	260	259	264	+ 1 54
680	Havas ★	708	701	698	− 1 41
465	Hénin (La)	472	479	470	− 0 42
1040	Hutchinson ★	1070	1056	1080	+ 0 93
215	Imétal ★	212 90	209 20	213	+ 0 05
300	Imm. Plaine-M.	312	324	317	+ 1 60
510	Ingénico ★	527	521	517	− 1 90
3620	Inst. Mérieux	3965	4050	4005	+ 1 01
505	Interbail ★	501	510	505	+ 0 80
1060	Intertechnique	1140	1155	1140	....
900	J. Lefebvre	891	895	895	+ 0 45
765	Labinal ★	900	875	871	− 3 22
1440	Lab. Bellon	1441	1441	1450	+ 0 62
1340	Lafarge-Coppée	1354	1355	1355	+ 0 07
1210	Lebon ★	1215	1229	1229	+ 1 15
2700	Legrand ★	2755	2790	2790	+ 1 27

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2230	Legrand (DP) ★	2381	2355	2350	− 1 30
800	Leroy-Somer ★	841	845	821	− 2 38
1870	Lesieur	1902	1900	1900	− 0 11
655	Locabail Immob.	635	641	654	+ 2 99
405	Locafrance ★	400	400	400	....
810	Locindus	833	833	835	+ 0 24
290	Luchaire	278	280	282	+ 1 44
2750	L.V.M.H. ★	2788	2776	2781	− 0 25
1400	Lyonn. Eaux ★	1481	1436	1457	− 1 62
69	Mais. Phénix	70 80	72 50	72 50	+ 2 40
215	Majorette (Ly)	222	229	225	+ 1 35
360	Mar. Wendel ★	382	381	376 90	− 1 34
187	Matra ★	185	183	181 50	− 1 89
2400	Merlin-Gerin ★	2610	2590	2570	− 1 53
210	Michelin	205 50	204 10	204 80	− 0 34
1370	Midi (Cie)	1301	1288	1300	− 0 08
183	Midland Bk SA ★	177	177	175	− 1 13
505	Min. Salsig. (Ms)	505	505	515	+ 1 98
64	M.M. Penarroya	64 50	64 30	65	+ 0 78
108	Moulinex	108	108 80	106 90	− 1 94
1070	Navig. Mixte ★	1038	1040	1038	....
100	Nord-Est ★	105	107	105	....
375	Nordon (Ny)	383	384	384	+ 0 26
390	Nouvelles Gal.	396	410	409 90	+ 3 51
695	Occid. (Gén.) ★	758	761	760	+ 0 26
1140	Omn.F.Paris	1148	1148	1118	− 2 61
335	Olida-Caby ★	339	330	333 10	− 1 74
3290	Oréal (L')	3295	3305	3266	− 0 88
395	Paribas	417 90	416 50	415 50	− 0 57
360	Paris-Réesc. ★	354 90	352	350	− 1 38
1100	Pechelbronn ★	1143	1142	1142	− 0 09
350	Penhoet	350	345	351	+ 0 29
1040	Pernod-Ricard ★	1036	1032	1032	− 0 39
1240	Peugeot S.A.	1245	1250	1245	....
500	Poliet ★	508	510	509	+ 0 20
2830	Presses Cité ★	2785	2798	2820	+ 1 26
1020	Prétabail Sic.	1040	1036	1050	+ 0 96
615	Primagaz	612	606	609	− 0 49
460	Printemps ★	514	516	516	+ 0 39
1840	Promodès	1865	1895	1862	− 0 16
740	Radiotechn. ★	764	780	763	− 0 13
68	Raff. D. Total ★	69	69	70 70	+ 2 46
2480	Redoute (La) ★	2860	2832	2833	− 0 94
350	Robur financière	345	352	352	+ 2 03
1130	Roussel-Uclaf ★	1196	1194	1165	− 2 59
790	R.-Uclaf-CNI ★	800	800	814	+ 1 75
3550	R. Impériale (Ly)	3695	3695	3695	....
168	Sade	170	170	170	....
1490	Sagem ★	1631	1630	1630	− 0 06
510	Saint-Gobain	515	514	518	+ 0 58
1040	St-Louis ★	1015	1010	1010	− 0 49
1460	Salomon	1480	1445	1445	− 2 36
670	Salvepar	671	672	672	+ 0 15
700	Sanofi ★	780	785	791	+ 1 41

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
690	S.A.T. ★	692	699	699	+ 1 01
230	Saul.-Chât. (B) ★	243 80	243 70	240	− 1 56
1200	Saupiquet (Na)	1210	1210	1210	....
400	Schneider ★	440	439	436 c	+ 1 63
51	S.C.O.A.	50 80	50	50	− 1 57
540	S.C.R.E.G. ★	575	575	585	+ 1 74
790	Seb ★	820	820	821	+ 0 12
400	Sefimeg ★	408 50	408 50	406	− 0 61
1610	S.F.I.M.	1465	1450	1450	− 1 02
39	S.G.E.	37 55	37 80	37 30	− 0 67
725	Silic	742	741	748	+ 0 81
490	Simco-U.P.H. ★	486	481	480	− 1 23
880	Skis Rossignol	930	936	950	+ 2 15
815	Sligos ★	870	857	860	− 1 15
345	Société Générale	376	372 20	374	− 0 53
158	Sodexco	155 50	155 50	155 50	....
160	Sodero (Na)	177	176 90	176 90	− 0 06
2700	Sodexho ★	2750	2715	2720	− 1 09
99	Sogenal (Ny)	104 50	104	104	− 0 48
270	Sogerap	280	280	275 10	− 1 75
2010	Somm-Allib. ★	2018	2020	2021	+ 0 15
870	Source Perrier ★	882	882	880	− 0 23
695	Sovac ★	750	750	750	....
400	Spie-Batignol. ★	400	403	403	+ 0 75
485	Strafor ★	495	502	502	+ 1 41
250	Suez	255	253 90	254 60	− 0 16
400	Synthelabo ★	385	385	385	....
810	Talcs Luzenac ★	831	831	840	+ 1 08
4400	Tél. Elect.	4220	....	....	....
195	Thomson-C.S.F.	193 20	193 50	192 80	− 0 21
335	Total (CFP) ★	348 10	348 20	346 50	− 0 46
73	— (certific.)	75	75 10	74	− 1 33
1130	T.R.T. ★	1100	1101	1100	....
375	U.F.B.-Locab. ★	374	376	383	+ 2 41
735	U.I.C. ★	716	720	719	+ 0 42
490	U.I.F. ★	493 50	492 10	494	+ 0 10
760	U.I.S.	765	765	765	....
180	U.C.B. ★	175	175	177	+ 1 14
625	Unibail	632	629	630	− 0 32
510	Valéo ★	507	504	501	− 1 18
133	Vallourec ★	132 50	131 80	132 90	+ 0 30
340	Via Banque	325	322	324	− 0 31
800	Elf-Gabon ★	801	815	805	+ 0 50
148	Amax Inc.	151	151 40	149	− 1 32
189	Amer. Express	183 50	190	190	+ 3 54
167	Amer. Teleph.	165 80	166	169 40	+ 2 17
104	Anglo Amer. C.	96 80	98 20	98 20	+ 1 45
470	Amgold	447	449 30	449 30	+ 0 51
880	BASF (Akt)	882	888	890	+ 0 91
985	Bayer	988	985	985	− 0 30
103	Buffelsfont.	100	100 90	100 90	+ 0 90
186	Chase Manh.	192 40	191	191	− 0 73
132	Echo Bay Mines	125 10	125 50	125 50	+ 0 32
72	De Beers	67 05	66 95	67	− 0 07

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1580	Deutsche Bank	1630	1620	1618	− 0 74
860	Dresdner Bank	850	851	851	+ 0 12
62	Driefontein Cal	58 50	60	60	+ 2 56
555	Du Pont-Nem.	554	548	552	− 0 36
270	Eastman Kodak	286 50	287	286	− 0 17
35	East Rand	33 90	33 50	33 50	− 1 18
240	Electrolux	240 10	242 20	242 20	+ 0 87
245	Ericsson	250	253 20	253 20	+ 1 28
285	Exxon Corp.	295	297 50	297 50	+ 0 85
325	Ford Motors	337	342	342	+ 1 48
56	Freegold	52 10	53	53 20	+ 2 11
102	Gencor	99 70	100 50	100 50	+ 0 80
270	Gén. Electr.	289 70	286	286	− 1 37
720	Gén. Belgique	695	700	699	+ 0 58
490	Gen. Motors	503	503	503	....
113	Goldfields	109	110 10	110 10	+ 1 01
54	Gd Metropolitain	54 20	54 25	54 25	+ 0 09
43	Harmony	42 40	43 05	43 05	+ 1 53
87	Hitachi	90 20	91 90	91 90	+ 1 88
925	Hoechst Akt.	945	950	959	+ 1 48
113	Imp. Chemical	112 60	116	114 90	+ 2 04
785	IBM	797	798	796	− 0 13
315	ITT	318	315 50	315	− 0 94
188	Ito-Yokado	205	205	205	....
280	Mac Donald's	292	291 10	291	− 0 34
128	Matsushita	141	138 80	138 80	− 1 56
345	Merck	357	365	364	+ 1 96
390	Minnesota M.	402	404 50	404 50	+ 0 62
280	Mobil Corp.	289	289	288	− 0 35
230	Morgan J.P.	238	240	239 90	+ 0 80
34400	Nestlé	34100	34170	34170	+ 0 21
1500	Nixdorf	1515	1619	1600	− 0 99
210	Norsk Hydro	208	203	203	− 2 40
128	Ofsil	120 50	125	125 60	+ 4 15
1980	Petrofina	2000	1984	1994	− 0 30
580	Philip Morris	577	580	580	+ 0 52
102	Philips	94 20	97 50	97 50	+ 3 50
87	Placer Dome	84 50	84 40	84 40	− 0 12
345	Quilmès	357	357	354	− 0 84
545	Randfontein	487	483	483	− 0 82
705	Royal Dutch	726	723	721	− 0 69
46	Rio Tinto Zinc	45 90	46 30	46 30	+ 0 87
40	Saat. & Saatchi	40 50	40 20	40 20	− 0 74
58	St Helena Co	55 95	56 60	56 50	+ 0 98
210	Schlumberger	221	219 50	219 50	− 0 68
114	Shell transp.	114	114	114	....
1420	Siemens A.G.	1442	1445	1455	+ 0 90
270	Sony	330 20	327	327	− 0 97
52	Telefonica	52 05	52 25	52 25	+ 0 38
215	T.D.K.	244	250	249 90	+ 2 42
56	Toshiba Corp.	55 50	54	54	− 2 70
340	Unilever	355	367 50	367 50	+ 0 70
230	Unit. Techn.	239 90	238 60	238 60	− 0 54
540	Vaal Reefs	510	519	517	+ 1 37
335	Volvo	329	330 50	330 50	+ 0 46
196	West Deep	184 50	187 80	190	+ 2 98
335	Xerox Corp.	341	341	343	+ 0 59
177	Yamanouchi	193	192	192	− 0 52
2 14	Zambia Corp.	2 25	2 22	2 22	− 1 33

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	126 60	1 784
9,80 % 78/93	103 75	0 644
10,80 % 79/94	106 75	8 915
13,25 % 80/90	106 61	2 287
13,80 % 81/89	102 73	7 654
16,20 % 82/90	111 20	9 074
16 % juin 82	113 85	2 499
14,60 % fév. 83	114 65	6 622
13,40 % déc. 83	120 10	8 348
12,20 % oct. 84	113	10 067
11 % fév. 85	112 35	4 989
10,26 % mars 86	106 10	4 104
ORT 12,75 % 83	1930	..
OAT 10 % 2000	105 12	1 918
OAT 9,90 % 1997	107 55	6 394
OAT 9,80 % 1996	104 48	5 034
Ch. France 3 %	149	..
CNB Bques janv. 82	103 40	0 885
CNB Paribas	103 25	0 885
CNB Suez	103 35	0 885
CNI janv. 82	103 30	0 885
PTT 11,20% 85	111	6 895
CFF 10,30% 86	103 95	5 015
CNE 11,50% 85	109 40	1 786
CNT 9% 86	99 40	2 863
CRH 10,90% déc. 85	108 75	5 870
C.N.C.A. T.P.	1160	..
Drouot Ass. Obl. conv.	2200	..
Métrologie I. 6% 6/7	81 15	8 250

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	2111	2111
A.G.F. (St Cent.)	....	518
Applic. Hydraul.	....	....
Arbel	400	416
Astorg	216	216
Avenir Publicité	750	750
Bain C. Monaco	330	335
Banque Hypoth. Eur.	303	....
Béghin-Say (C.I.)	365	370
B.G.I.	810	840
Blanzy-Ouest	585	588
B.N.P. Intercontin.	214	215
Bénédictine	5800	....
Bon-Marché	910	910
B.T.P.	....	117
Calif	584	....
Cambodge	....	825
C.A.M.E.	119	114
Campenon Bern.	233	1160
Carbone-Lorraine	520	520
Case-Poclain	23 50	23 06
C.E.G.Frig.	490	510
Centen. Blanzy	1420	1450
Centrest (Ny)	211	211
Cerabati	116	112
Chambourcy (M.)	978	....
Champex (Ny)	140	145
C.I.C. (Financ. de)	165	163
C.I. Maritime	685	....
Citram (B)	2200	2200
Clause	....	715
Cofradel (Ly)	1190	1190
Cogifi	316 50	318
Comiphos	312 50	313
Cie Industrielle	....	2490
Comp. Lyon-Alem.	460	460
Concorde (La)	720	720
C.M.P.	13 80	14
Créd. Gén. Ind.	570	554
Cr. Universel (Cie)	550	550
Créditel	136 50	136 50
Darblay S.A.	559	....
Degremont	150	152
Delalande S.A.	1340	1286 o
Delmas-Vielj. (Fin.)	....	1881
Didot-Bottin	....	790
Eaux Bass. Vichy	1204	1220
Eaux Vittel	2350	2350
E.C.I.A.	1101	1070
Economats Centre	299	312
Electro-Banque	296	296
Elf-Antargaz	705	....
E.L.M. Leblanc	670	688
Enelfi-Bretagne	247	245
Entrepôts Paris	486	....
Epargne (B)	3450	3500
Europ. Accumul.	61	58 60
Europe Soufre Indust.	91 50	95 20
Eternit	2100	2102
Finalens	190	192
FIPP	402	410
Fnac	720	705
Foncière (Cie)	440	440
Fonc. Lyonnaise	449	449
Foncina	....	371
Forinter	1080	1080
Fougerolle	....	330
France I.A.R.D.	297 40	285 50 o
France (La)	6340	6315
From. Paul Renard	....	790
GAN	....	679 c
G.F.I.I.	342	342
Gaumont	475	475
Gévelot	784	....
Gr. Fin. Constr.	385	381 20
Gds Moul. Paris	....	480
Groupe Victoire	604	610
G. Transp. Ind.	517	498 o
Immindo S.A.	384 90	383 20
Imminvest	283 40	310
Immobail	348	348
Immobanque	651	651
Immob. Marseille	6310	6220
Immofice	445	438
Invest. (Sté Cent.)	800	790
Jaeger	175	170 10
Laffitte-Bail	415	415
Lambert Frères	....	266 80
Lille-Bonnières	751	....
Loca-Expansion	262	263
Locafinancière	....	321
Locasol	750	752
Louis Vuitton	584	607 d
Louvre (Sté)	1705	1705
Lucia	1300	1352
Machines Bull	....	110 50
Magasins Uniprix	130	131
Magnant S.A.	117 50	113
Maritimes Part.	325	325
Métal Déployé	438	450
Mors	101	101
Navig. (Nat. de)	....	89 90
Nozal	216 40	218
OPB Paribas	274	264
Optorg	307 50	297 50
Oréal (L') C.I.	2600	2599
Origny-Desvroise	1000	1002
Palais Nouveauté	....	453
Paluel Marmont	574	575
Parfinance	183 50	183
Paribas-CIP	373	....
Paris France	198 60	206 50
Paris-Orléans	....	220 10
Partenia	....	272 20
Patern. Risq. Div.	1067	1067
Pathé-Cinéma	901	910
Pechiney (cert. inv.)	237 60	....
Piles Wonder	1050	1092
Piper-Heidsieck	1888	1812
P.L.M.	....	131
Porcher	399	405
Promodès	1320	1340
Providence S.A.	....	....
Publicis	2905	2960
Rhône-Poul. (c. inv.)	394	397
Ricqlès-Zan	....	....
Rochefortaise S.A.	....	633
Rochette-Cenpa	56	56
Rosario (Fin.)	640	644
Roudière	185	180
Rougier et Fils	118	115
Sacer	560	550
SAFAA	248	268
Safic-Alcan	825	850
SAFT	1480	1480
Saga	301	....
St-Gobain C.I.	....	....
Salins du Midi	450	440
Santa-Fé	94	96
Satam	....	116 30
Savoisienne (M)	210	215
SCAC	515	510
Sanella Maubeuge	....	320
S.E.P. (M)	162	162
Sici	....	300
Sicotel	....	295
Simnor (Li)	....	....
Simim	244 90	243
Siph (Plant. Hévéas)	345	331 20
Sté Générale-CIP	345	....
Sofal financière	1720	1702
Sofical	910	910
Soffo	595	595
Soficomi	....	671
S.O.F.I.P. (M)	108	107
Sofragi	898	....
Soudure Autog.	524	523
Sovabail	550	546
Suez (Fin. de)-CIP	220	212
Sietri	750	755
Taittinger	2590	2560
Testut-Aequitas	190	....
Tour Eiffel	374	375
Ufiner S.M.D.	510	512
U.A.P.	290 30	287
U.T.A.	1525	1520
Vicat	....	1561
Viniprix	....	1120
Virax	114 60	114 50
Waterman S.A.	655	651
Brass. du Maroc	143	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	805	....
Akzo	425	434
Alcan Alum	188	185 20
Algemene Bank	134	134
American Brands	294	295
Am. Petrofina	390	....
Arbed	370	....
Asturienne Mines	135	140
Banco de Santander	340 30	343
Bco Pop Espanol	470	480 10
Banque Ottomane	2150	2290
B. Régl. Internat.	43000	44400
Br. Lambert	501	505
Canadian-Pacific	115 20	115
Chrysler corporation	144	145 50
CIR	25 30	....
Commerzbank	750	750
Dart. and Kraft	331	340
De Beers (port.)	64	....
Dow Chemical	551	549
Gén. Belgique	695	699
Gevaert	1122	1140
Glaxo	102	102
Goodyear	380	389
Grace and Co	165	....
GTE corporation	250	253
Honeywell Inc.	410	415
I. C. Industries	215 60	....
Johannesburg	780	....
Kubota	34	....
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	45	45 85
Minerals-Ressourc.	80 20	80 20
Noranda	122	121 50
Olivetti	28 20	28 20
Pakhoed Holding	251	251
Pfizer Inc.	323	332
Procter Gamble	483 10	480 10
Ricoh Cy Ltd	58 50	60
Rolinco	272 50	271
Robeco	285	283 50
Rodamco	458	458
Saipem	9 20	9 25
Shell fr. (port.)	105	....
S.K.F. Aktiebolag	322	....
Steel Cy of Can.	122	123
Squibb	420	420
Tenneco	308 80	277 90
Thorn EMI	71 50	71 80
Toray indust. inc	41	42
Vieille Montagne	1200	1200
Wagons-Lits	846	845
West Rand	10	10 20

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	232	....
Calciphos	145	143
Cochery	140	....
Cogenhor	125	132
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	355	395
Dubois Inv. (Casto.)	880	860
Gechot	87	86
Hoogovens	260	....
Metroservice (bons)	12 50	11 20
Nicolas	896	825 o
Révillon	350	....
Rorento N.V.	174	174
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	396	397
Sté Lecteurs du Monde	580	600
Ufimex	380	....
Union Brasseries	120	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/8	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 325	6 337	6 070	6 570
ECU	7 027	7 033	....	....
Allemagne (100 DM)	337 200	337 270	327	347
Belgique (100 F)	16 109	16 118	15 450	16 450
Pays Bas (100 fl.)	298 710	298 800	289	309
Danemark (100 krd)	88 780	88 730	86	93
Norvège (100 k)	93 120	93 150	90	97
Grande-Bretagne (£ 1)	10 804	10 832	10 500	11 200
Grèce (100 drachmes)	4 215	4 215	3 900	4 600
Italie (1 000 lires)	4 571	4 571	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	404 640	404 190	392	414
Suède (100 krs)	98 270	98 450	95	101
Autriche (100 sch)	48	48	46 550	49 650
Espagne (100 pes.)	5 127	5 130	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 155	4 159	3 900	4 600
Canada ($ can 1)	5 256	5 262	5 050	5 450
Japon (100 yens)	4 756	4 764	4 610	4 830

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/8
Or fin (kilo en barre)	87700	87600
Or fin (en lingot)	87750	87750
Pièce française (20 fr)	509	508
Pièce française (10 fr)	360	370
Pièce suisse (20 fr)	544	535
Pièce latine (20 fr)	506	506
Souverain	638	641
Pièce de 20 dollars	3060	3010
Pièce de 10 dollars	1600	1580
Pièce de 5 dollars	865	862 50
Pièce de 50 pesos	3370	3315
Pièce de 10 florins	528	528
Or Londres	431 25	433 40
Or Zurich	434	433
Or Hongkong	432 15	435 55
Argent Londres		. .

SICAV (sélection) 3/8

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	844 02	823 43
Actilion	212 75	207 08
Actions France	437 04	421 24
Actions sélectionnées	544 09	524 42
Aedificandi	575 95	555 13
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1051 76	1026 11
A.G.F. 5000	539 68	526 52
A.G.F. ECU	1064 71	1054 17
A.G.F. Interfonds	421 88	411 59
A.G.F. Invest	110 82	108 12
A.G.F. OBLIG.	1057 19	1051 93
A.G.F. Sécurité	10462 25	10462 25
Agfimo	579 91	565 77
Alefi	210 67	203 06
A.L.T.O.	181 56	175
Amei-Gan	5359 84	5116 79
America-Valor	677 37	660 85
Amplitude	535 46	519 86
Arbitrages court terme	5480 34	5474 87
Associc	1164 16	1164 16 ◆
Atout Futur	289 40	279 88
Aurecic	1480 14	1437 03
Axa Europe	115 11	109 89
Axa Investissements	109 79	104 81
Bred Associations	2617 30	2609 47
Bred International	84 15	82 50
Capital Plus	1706 87	1706 87
Casden-Pierre	27 25	26 08
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptavalor	5021 36	5013 84
Comptaretraite	109 32	106 14
Convertimmo	340 93	327 82
Credinter	500 66	486 08
Drouot-France	658 57	628 80
Drouot-Investiss.	973 80	929 45
Drouot-Sécurité	252 11	240 68
Drouot-Sélection	137 26	131 04
Ecuric	1178 28	1160 87
Ecureuil Monétaire	30340 63	30340 63
Ecureuil Privatisations	347 50	337 38
Energia	235 51	224 83
Eparcic	2750 34	2750 34
Eparcourt Sicav	4194 24	4183 78
Epargne Associations	24762 31	24725 22
Epargne-Capital	8113 50	8033 17
Epargne Croissance	1493 63	1453 85
Epargne-Industr.	73 22	69 90
Epargne Inter	606 12	589 90
Epargne J	53701 47	53701 47
Epargne Long-Terme	174 57	169 90
Epargne Monde	1140 28	1109 76
Epargne Première	12865 69	12769 82
Epargne-Oblig.	193 59	188 41
Epargne-Quatre	1107 48	1077 84
Epargne-Unie	1207 72	1164 07
Epargne-Valeur	417 30	406 13
Eparoblig	1289 07	1286 50 ◆
Epsilon	1103 37	1092 45
Eurinvest Croissance	1167 12	1114 20
Eurinvest Rendement	1140 37	1098 86
Eurocic	9207 99	9071 91
Eurodyn	1026 83	993 07
Euro-Gan	5105 75	4974 22
Euro-Maif	25 76	25 38
Finord Placement	60179 06	60179 06
Finord Valorisation	13641 74	13374 25
Fonsicav (div. par 10)	10895 09	10895 09
Foncivel	246 44	238 68
France-Gan	6257 52	5973 77
France-Garantie	274 63	274 08
France-Investiss.	387 44	369 87
France-Obligations	447 67	443 24
Francic	377 75	366 75
Francic Pierre	96 35	93 54
Francic Régions	999 21	970 11
Fructi-Associations	27 49	27 49
Fructi-Epargne	27 20	26 54
Fructicapi	32 04	31 57
Fructicourt	108886 54	108865 54
Fructidor	247 76	244 10
Fructifrance	744 32	726 17
Fructimmo	25 71	25 08
Fructivar	4249 66	4238 06
Fructi ECU	564 44	558 10
Fructi-Première	11008 14	10843 49
Futuroblig	1096 52	1060 46
Gestilion	58276 52	58131 19
Gestion Sécuricourt	10525 72	10421 50
Gestion Associations	151 01	147 69
Gestion Mobilière	641 74	612 64 ◆
Horizon	1066 34	1035 28
Interoblig.	11942 39	11483 07
Intersélect France	432 33	419 74
Invest. net	14948 01	14918 17 ◆
Invest.Obligataire	18382 24	18345 55 ◆
Japacic	191 67	186 09
Jeune épargne	233 54	230 09
Laffitte-Amérique	246 45	235 27
Laffitte Europe	249 58	238 26
Laffitte-Expansion	274 82	262 36
Laffitte-France	302 32	288 61
Laffitte-Immobilière	233 37	222 79
Laffitte-Japon	388 58	370 96
Laffitte-Oblig.	147 57	140 88
Laffitte—Rend.	207 65	198 14
Laffitte-Tokyo	367 28	350 63
Latitude	5070 09	5062 50
Lion-Associations	11584 98	11584 98
Lion-Institutionnels	23402 52	23344 16
Lionplus	748 13	740 72
Lion Trésor	2060 39	2039 99
Livret Bourse Investis.	433 52	420 89
Livret portefeuille	644 80	626 02
Méditerranée	161 86	154 33
Minimax	26517 51	26517 51
Mondiale Investissem.	416 73	397 83
Monetic	5526 88	5526 88
Monedan	54644 29	54644 29
Moné J.	55284 66	55284 66
Morgan court terme	14208 88	14208 88
Mutuelle Unie Sél.	149 09	141 37
Natio-Assoc.	6743 02	6729 58
Natio.-Epargne	13813 38	13676 59
Natio.-Court terme	213523	213523
Natio.-Inter.	1211 03	1178 62
Natio.-Obligations	552 49	537 70
Natio.-Patrimoine	1377 80	1340 92
Natio.-Placements	65802 26	65802 26
Natio.-Revenu	1071 38	1060 77
Natio.-Sécurité	11507 06	11507 06
Natio.-Valeurs	672 98	654 97
Nippon-Gan	5749 02	5488 32
Nord-Sud Développ.	1192 31	1189 93
Normavil	13214 80	12955 69
Obli Association	123 91	122 68
Oblicic Régions	1045 85	1030 39
Obligations Convert.	415 55	396 71
Oblig. zones catég.	157 48	152 52
Oblilion	1106 22	1094 28
Optimavalor	195 30	190 54
Oraction	1249 73	1208 64
Orvalor	5877 17	5664 74
Paribas Croissance	595 85	571 37
Paribas Epargne	15912 67	15880 91
Paribas France	90 80	88 16
Paribas Oblimonde	1011 94	996 99
Paribas Opportunités	111 68	108 43
Paribas Patrimoine	525	503 60
Paribas Revenu	94 77	93 83
Parnasse-Valor	1091 31	1090 22
Patrimoine Retraite	1720 21	1686 48
Parvalor	588 29	571 16
Phénix Placements	249 60	248 36
Pierre Investiss.	665 71	635 52
Placement A	892 83	892 83
Placement court-terme	72074 70	72074 70
Placement J	54989 80	54989 80
Placements Premier	53805 93	53805 93
Pléiade	110 34	107 39
Première Obligations	10706 93	10695 56
Prévoyance Ecureuil	109 59	106 66
Prim'Association	22375 08	22375 08
Quartz	112 20	109 44
Quatre-quarts Retraite	1 07	1 04
Rentacic	163 80	161 38
Revenus Trimestriels	5642 09	5586 23
Revenu Vert	1179 14	1161 71
St-Honoré Assoc.	14277 10	14206 07
St-Honoré Bio-alimen.	749 92	715 91
St-Honoré Pacifique	541 62	517 06
St-Honoré P.M.E.	463 34	442 33
St-Honoré Réel	11594	11537 85
St-Honoré Rendement	11629 28	11571 42
St-Honoré Services	498 91	479 72
St-Honoré Technol.	739 83	706 28
St-Honoré Valor	12105 41	12105 41
Sécuricic	10880 96	10870 09
Sécuri Taux	10666 48	10666 48
Sélection Croissance	509 42	494 58
Sicasden (Casden BP)	738 83	725 94
Sicav-Associations	1413 60	1411 38
S.F.I. fr. et étr.	624 39	606 20
Sicav 5000	341 70	332 55
S.I. Est	1307 62	1248 32
S.I.G.	779 31	743 63
Silvafrance	547 29	532 64
Silvam	413 01	401 96
Silvarente	207 84	205 78
Silvinter	428 86	415 44
S.N.I.	1183 52	1129 83
Sogepargne	371 27	357 85
Sogevar	1021 21	974 90
Soginter	1338 01	1277 34
Soleil Investissement	484 75	462 77
Stratégie Actions	1078 98	1037 48
Stratégie Rendement	1123 02	1087 67
Technocic	1133 59	1100 57
Techno-Gan	5981 31	5710 08
Trilion	5345 92	5292 99
U.A.P. Investiss.	410 96	396 11
Uni-Associations	113 85	113 85
Unifrance	464 03	447 26
Unifoncier	1156 02	1114 24
Uni-Garantie	1349 33	1322 85
Uni-Régions	2710 59	2612 62
Unirente	2282 51	2207 46
Univar	185 65	185 65
Univers-Actions	1092 58	1056 65
Univers-Obligations	1612 88	1559 85
Valorem	607 10	494 73
Valorg	1596 19	1584 61
Valrea	40843	40822 69
Vauban	23280 88	23257 60

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

En visite à Beyrouth

M. Murphy réaffirme l'intérêt des Etats-Unis pour l'élection présidentielle libanaise

BEYROUTH
de notre correspondant

Les Etats-Unis sont entrés ouvertement en scène en vue de l'élection présidentielle libanaise en dépêchant, jeudi 4 août, leur secrétaire d'Etat adjoint pour le Proche-Orient, M. Richard Murphy, à Beyrouth où il n'aurait abordé que ce sujet. De là, il s'est rendu à Damas pour en discuter également avec le président Syrien, M. Hafez El Assad, tout en élargissant l'éventail de la concertation à l'ensemble de la situation au Proche-Orient. Il doit se rendre ensuite à Amman, au Caire et à Jérusalem.

En commençant sa tournée par Beyrouth où, pour des raisons de sécurité évidentes, sa venue n'avait même pas été annoncée, l'émissaire américain a manifesté publiquement que aux yeux de son pays, le sort du Liban, se décide aussi – d'abord serait trop dire – dans sa capitale et pas seulement à Damas.

Arrivé par hélicoptère à Yarzé, en secteur chrétien, M. Murphy s'est ensuite rendu en secteur musulman, sous la protection massive de trente gardes du corps américains et surtout sous l'ombrelle de l'armée syrienne qui tient la zone, pour y *rencontrer le premier ministre*, démissionnaire depuis plus d'un an, M. Sélim Hoss, musulman sunnite. De là, il est revenu vers le passage inter-secteurs où il s'est entretenu avec M. Hussein Husseini, musulman chiite, président du Parlement dont le siège (provisoire depuis... douze ans), se trouve à cheval sur les deux Beyrouth. Enfin, il a gagné Bickfaya, résidence d'été du président sortant, M. Amine Gemayel, avec qui il a eu un long entretien.

« Je ne suis pas ici pour démontrer que les Etats-Unis sont un grand électeur dans la présidentielle libanaise », a dit M. Murphy. Pourtant que sont-ils d'autre ? Malgré quelques sursauts de fierté nationale à Beyrouth et quelques dénégations polies à Washington, voire même à Damas, il est évident que le prochain président libanais sera le fruit d'une cooptation syro-américaine.

M. Murphy a lâché quelques petites phrases précieuses. Pour l'avenir du Liban, *« les augures sont bons. Je suis très encouragé par les propos entendus aujourd'hui. Les élections auront lieu [...] dans les prochains jours, dans cet édifice même* [le Parlement] *». « Le nouveau président devra être un symbole de l'unité nationale [...] et le représentant de tout le peuple libanais [...] des communautés entières ont de réelles revendications qu'il faudra prendre en considération. »*

Alors que l'on se trouve presque à mi-chemin de la première phase du délai constitutionnel – 23 juillet-23 août – de l'élection, l'émissaire américain a clairement indiqué qu'il pensait et en tout cas souhaitait que le scrutin ait lieu durant cette phase. Tout en étant coopératifs sur le fond et en étant d'accord avec les Américains pour rechercher un candidat d'entente et pour rejeter tout candidat de défi, les Syriens paraissent moins pressés : après tout, la Constitution libanaise prévoit, elle-même, une seconde phase dans le délai de l'élection présidentielle : du 13 au 23 septembre en l'occurrence.

Dans la course aux présidentiables, trois noms continuent d'émerger – dans l'ordre – aujourd'hui : MM. Michel El Khoury, René Moawad, Michel Edde. L'ex-président Soleiman Frangié n'a toujours pas révélé ses intentions.

LUCIEN GEORGE.

RFA

Trois lettres de l'otage allemand au Liban M. Rudolf Cordes parviennent à Bonn

BONN
de notre correspondant

L'otage allemand Rudolf Cordes, détenu depuis dix-neuf mois à Beyrouth par le Hezbollah, a fait parvenir trois lettres en RFA, a-t-on appris jeudi 4 août à Bonn. Deux missives étaient destinées à sa famille, la troisième au gouvenemnt fédéral. Mme Cordes a certifié l'authenticité des lettres. M. Wofgang Schäuble, ministre auprès du chancelier, qui dirige la cellule de crise depuis la prise d'otages allemands en janvier 1987, a interrompu ses vacances pour réunir un groupe de travail à Bonn.

Le contenu des lettres n'est pas connu. Mais de bonne source on indique que M. Cordes y exprime son *« souhait pressant »* d'être libéré et écrit que son état de santé n'est pas très bon. A plusieurs reprises déjà, la santé du directeur régional de Hoechst a suscité des inquiétudes : il aurait le cœur fragile. L'émissaire qui a rapporté les lettres, M. Abdelkader Sahraoui, titulaire de la double nationalité allemande et algérienne, a expliqué que l'otage était suivi par des médecins à Beyrouth et a estimé qu'il y avait de *« bonnes chances »* pour une rapide libération de M. Rudolf Cordes.

(Intérim.)

BOURSE DE PARIS

Matinée du 5 août Sans passion

La semaine s'achève sans passion sous les lambris. L'indicateur instantané, qui avait perdu 0,11 % à l'ouverture de la séance, revenait à - 0,02 % à l'issue de la matinée. Comme les autres jours, les volumes traités demeuraient très peu importants. Parmi les hausses on notait Essilor ADP (+ 5,2 %), Aussédat (+ 5 %), Finextel (+ 3,6 %) et Casino (+ 2,6 %). En baisse figurait Darty ADP (– 4,2 %), UFB (– 3,3 %) et Galeries Lafayette (– 2,95 %).

Le numéro du « Monde » daté 5 août 1988 a été tiré à 469 705 exemplaires

TUNISIE

Le président Ben Ali se rend pour la première fois en Libye

TUNIS
de notre correspondant

Le président Ben Ali s'est entretenu par téléphone, à deux reprises durant ces dernières quarante-huit heures, avec le président tchadien Hissène Habré. Aucune information n'a été fournie sur la teneur de ces conversations dont on ignore à qui en revient l'initiative, et qui sont intervenues à la veille du voyage en Libye du chef de l'Etat tunisien.

En effet, M. Ben Ali devait commencer, le samedi 6 août, une visite officielle de trois jours à Tripoli. Prévue initialement pour le 13 juin et ajournée à la dernière minute, elle s'inscrit dans le prolongement de la rencontre que le président avait eue, le 22 mai, à Djerba, avec le colonel Kadhafi.

Multiplication des échanges

Les conversations entre les deux chefs d'Etat avaient débouché sur une série de projets d'accords de coopération relatifs notamment à la libre circulation des biens et des personnes, à la liberté d'établissement, de travail et de propriété pour les ressortissants de chacun des deux pays, à des réalisations économiques et sociales et à une exploitation commune des ressources du plateau continental dans le golfe de Gabès.

Depuis cette époque, les échanges se sont multipliés à divers niveaux ministériels afin de préparer ces dossiers. Celui concernant le plateau continental paraît avoir été le plus épineux. Exploitation commune certes, mais sur quelles bases ? Sur l'ensemble du golfe de Gabès et de ce qui y existe déjà en matière de forage pétrolier déjà effectué par les Libyens, ou dans les seules entreprises conjointes qui y seront réalisées à l'avenir ? Rien, semble-t-il, n'a encore été définitivement réglé, et il n'est pas certain qu'un *« accord final »* sera conclu lors de la visite du président Ben Ali

Quoi qu'il en soit, Tunisiens et Libyens répètent volontiers qu'ils sont décidés à aller de l'avant dans leur coopération, afin de favoriser *« l'avènement du Maghreb uni »*. Mais si les Tunisiens, en l'état actuel du processus, souhaitent s'en tenir à la seule complémentarité économique où chacun des partenaires conserverait sa propre orientation – c'est un point sur lequel ils insitent, – rien ne dit que le colonel Kadhafi ait définitivement renoncé à donner la priorité à son projet d'union politique.

MICHEL DEURÉ.

● **Condamnation d'un homme de confiance de l'ex-président Bourguiba.** – L'ancien homme de compagnie de l'ex-président Bourguiba, M. Mahmoud Balhassine, a été condamné, le jeudi 4 août, par la chambre correctionnelle du tribunal de première instance de Tunis, à un mois de prison et à 105 000 dinars d'amende (un dinar vaut environ 7,40 F) pour infraction à la législation douanière. Il était reproché à M. Balhassine, qui était aussi président de la chambre de commerce franco-tunisienne, d'avoir, perçu sur un compte bancaire en France des commissions d'une société française pour l'octroi de marchés. M. Balhassine, qui était chargé de mission à la présidence de la République, avait été arrêté en novembre dernier.

La polémique sur la voiture propre *(suite)*

« Le boycottage autrichien est scandaleux » *affirme Mme Edith Cresson*

Les déclarations de Mme Edith Cresson, ministre des affaires européennes, dans la *Tribune de l'Expansion* du 5 août risquent de ne pas contribuer à apaiser la polémique sur les normes anti-pollution pour les automobiles (*le Monde* du 5 août), qui oppose la France à d'autres pays. En réponse à la menace de boycottage des voitures françaises lancée par le ministre autrichien de l'environnement après le refus français d'accepter de nouvelles orientations communautaires sur les petites voitures, Mme Cresson affirme que *« le boycottage autrichien est scandaleux, car les voitures françaises sont aux bonnes normes. La mauvaise foi est totale. Et cela augure bien mal de la demande de l'Autriche de rejoindre la Communauté européenne »*. A propos des divergences de vues entre la RFA et la France sur ce sujet, le ministre ajoute : *« que l'on ne vienne pas me dire que ce sont les voitures qui sont responsables de la pollution. Je ne vois pas pourquoi les feuilles des arbres tombent en Allemagne et pas en France. »* Le ministre rappelle la volonté française d'aboutir à des *« accords réalistes »* évitant la *« fragmentation du marché »*.

Mme Cresson reprend de fait les arguments de Peugeot SA, à la différence de son collègue de l'environnement, M. Brice Lalonde, qui avait rendu la position du groupe automobile responsable de la réaction autrichienne. Tout comme Peugeot SA, Mme Cresson doute que *« le pot d'échappement catalytique soit la meilleure solution »* pour parvenir à la voiture propre. Pour PSA, on sait que l'avenir c'est le *« moteur propre »* (dont les émissions gazeuses polluantes seront réduites au minimum). Le groupe mène des recherches en ce sens – qui ne pourront aboutir en tout état de cause avant 1993. D'ici là, PSA est hostile à des normes anti-pollution trop sévères, notamment sur les petites voitures, qui entraîneraient un surcoût.

Une position curieuse – polluons en attendant d'être très propres, – qui ne paraît guère tenable, aux yeux même, du ministère de l'industrie, et qui n'est pas suivie par l'autre constructeur français, Renault. Celui-ci, en raison de sa présence passée aux Etats-Unis, qui l'obligeait à équiper ses Alliance et Encore, versions américanisées des R-9 et R-11, de systèmes anti-pollution, se déclare capable de fournir des pots catalytiques à 2 500 francs, soit un surcoût de 4 % seulement.

Si la France s'élève contre les incitations fiscales destinées à favoriser les achats de voitures super-propres (c'est-à-dire appliquant des normes plus sévères que celles préconisées au niveau européen) comme les Pays-Bas veulent en pratiquer, elle s'apprête en revanche à réduire la fiscalité sur l'essence sans plomb pour en favoriser la vente, à l'image de la Belgique et de la RFA. Tous les moteurs actuels peuvent utiliser ce type de carburant rendu progressivement obligatoire par Bruxelles, et cela ne gêne donc pas les automobilistes. Actuellement le litre d'essence sans plomb est vendu 1 franc plus cher, que le super. L'objectif est d'inverser ce rapport des prix, peu écologique.

C. B.

Sur décision de la cour d'appel de Lyon

Mouloud Aïssou reste en prison

LYON
de notre bureau régional

La demande de mise en liberté de Mouloud Aïssou, *membre présumé* de la branche lyonnaise d'Action directe, a été rejetée par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon dans un arrêt rendu vendredi 5 août. Mouloud Aïssou, qui a observé du 21 juin au 1er août une grève de la faim dans sa cellule de la prison Saint-Joseph à Lyon, où il est détenu sous l'inculpation de vols avec port d'arme, et en faveur duquel une cinquantaine de personnalités avaient lancé un appel (*le Monde du 30 juillet*), demandait à bénéficier de la loi d'amnistie du 4 août 1981. Son avocat, Me Thierry Lévy, considère que les faits qui lui sont reprochés – deux vols à main armée commis le 24 mars 1980 et le 30 mars 1981, auxquels Mouloud Aàssou nie d'ailleurs avoir participé, – entrent dans le champ d'application de l'article 2, alinéa 5 de cette loi.

Dans un mémoire remis mardi 2 août à la chambre d'accusation présidée par Mlle Michelle Pougnand, Me Lévy demandait toutefois à cette juridiction de *« surseoir à statuer sur la demande d'amnistie, dans l'attente du règlement de l'information »*.

La cour s'est néanmoins prononcée sur cette question, en considérant notamment que rien ne permet de distinguer les faits reprochés à Mouloud Aïssou *« des infractions de droit commun commises par des bandes organisées pour dévaliser des banques »*. En conclusion, la cour confirme l'ordonnance de mise en détention rendue par M. Marcel Lemonde, juge d'instruction chargé du dossier.

R. B.

Les négociations sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie

Deux députés de l'opposition dénoncent par avance toute éventuelle réduction du corps électoral

Deux parlementaires de l'opposition, MM. Jacques Baumel, député RPR des Hauts-de-Seine, et Alain Griotteray, député UDF-RPR du Val-de-Marne, ont dénoncé par avance, *jeudi 4 août, toute éventuelle* concession du gouvernement au FLNKS sur la composition du corps électoral qui serait appelé à participer, en 1998 ou avant, au scrutin d'autodétermination prévu en Nouvelle-Calédonie par l'accord du 26 juin à l'hôtel Matignon.

Selon M. Baumel, les exigences des indépendantistes visant à aller au-delà du « gel » du corps électoral à la date du référendum national envisagé représentent *« une violation des règles du suffrages universel (...) et un aveu de faiblesse ». « Aucun gouvernement respectueux du suffrage universel, aucune autorité juridique, comme le Conseil constitutionnel, ne peut accepter,* dit-il, *qu'un corps électoral soit réduit à certaines catégories de citoyens privilégiés avec exclusion d'autres électeurs légalement en droit de voter. Accepter que seuls les premiers occupants et les victimes de l'histoire puissent voter serait aussi scandaleux que de limiter en Bretagne le droit de vote à la population des descendants de la duchesse Anne de Bretagne. »*

Pour M. Griotteray, qui avait été, avec Mme Yann Piat (Front national, Var), le seul député de son groupe à voter contre le projet de loi confiant à l'Etat l'administration directe de la Nouvelle-Calédonie, le référendum national préconisé par M. Michel Rocard, tel qu'il est prévu, est inconstitutionnel. *« Les termes de l'accord du 26 juin ont pour effet direct de créer deux catégories d'électeurs,* souligne-t-il dans une question écrite adressée au premier ministre. *Ceux d'avant 1988 et ceux d'après, amputés d'une partie de leur capacité civique. » « Il apparaît ainsi,* estime le député du Val-de-Marne, *que cet accord méconnaît le principe constitutionnel d'égalité du suffrage. »* M. Griotteray ajoute que l'accord du 26 juin *« porte également atteinte à la liberté de circuler et de s'établir : en effet, un citoyen français résidant en France métropolitaine, dans un département ou un territoire d'outre-mer, qui souhaiterait s'établir en Nouvelle-Calédonie se verrait* (...) *devant une alternative simple : ne pas changer de résidence et rester un citoyen à part entière ou s'établir en Nouvelle-Calédonie et devenir un Français de deuxième niveau » « Il serait tout à fait indigne,* conclut-il, *de soumettre à référendum un projet aussi manifestement contraire à tous nos principes fondamentaux. »* M. Griotteray demande au gouvernement de s'en tenir à la règle *« un homme, une voix »*.

EN BREF

● **Attentat contre un restaurant libanais à Cannes.** – Une faible charge a explosé, vendredi 5 août à 5 h 40, dans le jardinet situé devant un restaurant libanais de Cannes, le Socrate, 13, rue Rouaze, près de la Croisette. Sept personnes, pour la plupart des riverains, ont été très légèrement blessées par des éclats de verre. Le propriétaire du restaurant, qui reste ouvert malgré l'attentat, M. Ali Serhan, a précisé qu'il n'avait jamais été l'objet de menaces. Vendredi, l'attentat n'avait pas été revendiqué. – *(Corresp.)*

● **La fusillade de Montigny-le-Bretonneux : une inculpation.** – M. Jean-Marie Charpier, juge d'instruction à Versailles, a inculpé, jeudi 4 août, Fabrice Conquet, vingt ans, de vols à main armée, tentatives d'homicides volontaires et détention d'armes. Fabrice Conquet, qui a été écroué à la prison de Bois-d'Arcy, avait tenté, mardi, à Montigny-le-Bretonneux (Yvelines) de forcer, au volant d'une voiture volée, un barrage de police. Les policiers avaient, alors, ouvert le feu et son complice, Xavier Simon, dix-sept ans, qui avait pris place dans la voiture, avait été tué d'une balle dans le thorax (*le Monde* du 4 août).

Dans la revue de leur association

Des anciens de l'ENA se penchent sur les « vices et passions » des Français

ENA mensuel, revue des anciens élèves de l'Ecole nationale d'administration, consacre le « dossier » de son numéro de juillet-août aux rapports de l'Etat avec les *« vices et passions »* des Français. La revue apporte des précisions sur la réglementation et la fiscalité des jeux et de l'alcool, sur la répression du proxénétisme, sur les problèmes de la sécurité routière, de la télématique et du sport.

Deux articles sur les jeux, l'un signé par M. Dominique Latournerie, ancien directeur des libertés publiques au ministère de l'intérieur, l'autre par Mme Danièle Lamarque, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rappellent que les jeux de hasard sont l'objet, selon le code pénal, d'une interdiction générale. Tous ceux qui sont admis le sont donc par dérogation, *« constamment assortie,* relève Mme Lamarque, *de contreparties moralisatrices : les ressources ainsi acquises* [par l'Etat] *devaient avoir une fonction sociale (œuvres de bienfaisance) ou économique (l'amélioration de la race chevaline) »*.

Mme Lamarque souligne que le *« grand gagnant »* des jeux est l'Etat, qui perçoit, sur les courses de chevaux, le Loto, le Loto sportif, etc., des sommes considérables : 12 milliards de francs, au total, en 1987. *« Pour prix de ces ressources faciles,* observe-t-elle, *l'Etat a dû multiplier les concessions. D'où un système disparate, guère cohérent et d'une légalité parfois contestable. »*

L'alcool assure, lui aussi, de confortables recettes à l'Etat, la TVA et les droits de consommation et de production s'élevant, au total, à environ 25 milliards de francs, indique M. Guy Berger, conseiller-maître à la Cour des comptes, ancien directeur du cabinet de Mme Michèle Barzach. M. Berger souligne que les décès dus directement à la consommation d'alcool ont approché les trente mille en 1986, *que 25 % à 35 %* des hospitalisations sont liées à l'alcoolisme et que l'alcool est responsable de quelque *trente mille accidents et de près de* quatre mille morts, chaque année, sur les routes.

Ce *n'est pas un haut fonctionnaire*, mais un écrivain, Romi, qui a été invité par *ENA mensuel* à traiter de la prostitution et du proxénétisme, activités dont il n'est pas précisé si leurs bénéfices donnent lieu à un prélèvement de l'Etat, ni sous quelle forme. L'auteur cite, en conclusion de son article, une interview accordée à *Paris-Match*, en février 1982, par le commissaire Roger Le Taillanter, ancien chef de la brigade mondaine, qui indiquait notamment, que les organisateurs de réseaux de prostitution sont, pour la police, des *« sources de renseignements »*.